Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15823 – 7 F — DIMANCHE 10 - LUNDI 11 DÉCEMBRE 1995 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

L'ultimatum de la France à la Serbie expire dimanche

Londres et Washington appuient Paris

L'ULTIMATUM adressé aux Serbes par la France pour la libération des deux pilotes dont l'avion a été abattu le 30 août en Bosnie expirera dimanche 10 décembre, a indiqué à Londres le ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette. Paris se refusait, samedi matin, à préciser les mesures envisagées au cas où les Serbes ne répondraient pas à la mise en demeure qui leur a été adressée. L'Elysée a cependant indiqué qu'elles pourraient *« affecter, entre autres, les modalités de la conférence de la signature du traité »*, prévue à Paris le jeudi 14 décembre.

Des mesures de rétorsion sont aussi évoquées à l'encontre de la Serbie, comme la demande de rétablissement des sanctions économiques récemment levées par le Conseil de sécurité de l'ONU, ou encore la redéfinition des relations bilatérales entre Paris et Belgrade. Il ne s'agit cependant pas de remettre en question la participation française à la force de paix qui doit prochainement s'installer dans l'ex-Yougoslavie. Cette fermeté française, appuyée par Londres et Washington, intervient après de nombreuses missions plus ou moins secrètes dans le fief des Serbes de Bosnie.

Lire page 2

FO ne fait plus du retrait du plan Juppé un préalable

M. Blondel demande une négociation globale avec le premier ministre



TANDIS QUE LES GRÈVES se poursuivaient, samedi 9 décembre, Jacques Barrot a entamé, samedi, ses entretiens avec les syndicats en recevant la CFDT, la CFTC, la CFE-CGC puis la CGT. FO n'a pas répondu, pour l'instant, à l'invitation du ministre des affaires sociales, demandant toujours une négociation globale avec Alain Juppé. Une rencontre avec M. Barrot n'était cependant pas exclue samedi matin. La confédération de Marc Blondel a décidé de se joindre à la journée nationale d'action de la CGT et de la FSU, mardi 12 décembre, mais sa demande de négociation ne passe plus par le préalable du retrait du plan Juppé. La commission exécutive de FO évoque seulement, dans son communiqué, le *« maintien de la Sécurité sociale assise sur le salaire différé »* et le *« maintien des régimes spéciaux et particuliers de retraite »*. A la SNCF, le médiateur, Jean Mattéoli, a rencontré les syndicats de cheminots vendredi et a confirmé le report de la signature du contrat de plan qui était prévue pour le 13 décembre. Une nouvelle rencontre avec M. Mattéoli était prévue samedi. Ce même jour, la direction de Charbonnages de France a rouvert des négociations salariales avec les syndicats des mineurs lorrains.

Lire pages 6 à 11, les points de vue pages 14-15, et page 28

Une journaliste nigériane derrière les barreaux



CHRISTINE ANYANWU

C'EST L'ÉCRIVAIN nigérian Wole Soyinka, Nobel de littérature 1986, qui a reçu vendredi 8 décembre le prix de l'organisation Reporters sans frontières, au nom de sa compatriote Christine Anyanwu, condamnée à quinze ans d'emprisonnement pour son implication présumée, en mars, dans une tentative de putsch contre la junte militaire au pouvoir au Nigeria.

Fondatrice et directrice du magazine indépendant *The Sunday Magazine*, cette journaliste a été l'une des premières à publier des informations sur le malaise causé par la révélation du coup d'Etat manqué, dont la réalité est contestée par l'opposition. Cette affaire aurait été montée par le régime du général Sani Abacha dans le seul but de se débarrasser de ses adversaires : quatorze personnes ont été condamnées à mort et dix-huit à la détention à perpétuité.

Wole Soyinka, qui vit en exil, a dénoncé la faiblesse des sanctions prises par la communauté internationale contre le Nigeria après la récente pendaison de neuf militants de la minorité ethnique ogonie – parmi lesquels l'écrivain Ken Saro-Wiwa – et, à l'instar du président sud-africain, a réclamé un embargo pétrolier.

Lire page 5

Charles Millon invente le réarmement civique

« IL EST ESSENTIEL de mener, au sein de la jeunesse, une entreprise de réarmement civique, condition préalable pour rendre le pays solidaire face aux nouveaux dangers. » Devant les sénateurs, le ministre de la défense, Charles Millon, a expliqué en ces termes, le 6 décembre, la conception qu'il a du service national, *« perçu comme une initiation civique et un creuset républicain »*. *« Qui peut nier*, a-t-il demandé, *l'utilité d'un impôt de l'effort et du temps pour lutter contre l'individualisme, le corporatisme et le scepticisme ? »* Cette dimension, selon M. Millon, est au centre des réflexions que mène le comité stratégique sur l'avenir du service national. *« Elle est au cœur de mes préoccupations, de celles du premier ministre et du chef de l'Etat. »*

Depuis le mois de juillet, M. Millon dispose d'un comité stratégique qui est *« un véritable état-major de la réflexion »* censé remettre à plat les grandes orientations de défense avant de les présenter au président de la République pour qu'il arrête ses arbitrages au printemps. Le gouvernement rédigera ensuite une programmation militaire pour les années 1997-2002. Au sein de ce comité stratégique, un groupe de travail réfléchit à l'avenir du service national. Ce qui n'a pas dispensé le premier ministre de créer, de son côté, une *« commission nationale »* sur le même sujet.

M. Millon est, dit-on, frappé du délitement de l'esprit civique. Il craint que la France, à l'instar de ce qu'on a observé aux Etats-Unis, ne sombre à son tour dans le *« communautarisme »*, l'oubli (voire le refus) de la notion de citoyenneté ou de solidarité et l'encouragement des particularismes ou des *« minorités »*. Sauf qu'il existe, en France, un service national – c'est-à-dire un service militaire et des formules civiles – dans lequel le ministre de la défense discerne une chance de *« creuset d'intégration »*, susceptible de *« refonder la République »*.

Qu'en est-il exactement ? Serge Vinçon, sénateur RPR du Cher et rapporteur de la commission de la défense, nuance cette vision ou cette chimère, comme on voudra l'appeler. *« Il existe devant le service national des inégalités flagrantes »*, note-t-il, et *« un sentiment d'injustice »* devant le constat que *« les élites échappent aux formes les plus contraignantes »* de la loi. Par *« cooptation »* ou par *« dévoiement »*. Les recrues les plus défavorisées socialement, dès le départ, revêtent l'uniforme quand *« les services civils sont réservés aux élites »*.

Durant sa campagne pour l'élection présidentielle, Jacques Chirac et depuis le gouvernement ont milité pour une professionnalisation accrue des forces armées. Ce qui laisse entier, et non résolu à ce jour, le sort du service national. D'où les idées, qui fleurissent ici ou là, pour faire évoluer cette institution. M. Millon a apparemment tranché. Conçu comme *« un impôt »*, *« juste après l'école »*, dit-il, le service national ne disparaîtra pas : il sera *« une entreprise de réarmement civique »*. Une expression qui rappelle le Réarmement moral des années 40, ce mouvement d'inspiration chrétienne et individualiste qui était, en quelque sorte, le *« politically correct »* de l'époque.

Jacques Isnard

Les limites du modèle allemand

CHAQUE FOIS que notre pays traverse une crise économique ou sociale de première grandeur, il se trouve des hommes politiques pour vanter le fameux modèle allemand. Avec une pointe d'envie, les libéraux comme les sociaux-démocrates de ce côté-ci du Rhin se réfèrent à une démocratie qui est parvenue à réduire les déficits publics, réformer la Sécurité sociale et diminuer la durée du travail, tout cela sans soubresauts majeurs. En outre, ces efforts ont été réalisés alors que l'Allemagne finançait son unification à coups de gigantesques transferts financiers d'Ouest en Est. De là la tentation, pour beaucoup de dirigeants français, de s'inspirer de ce modèle pour essayer de faire passer des réformes dont la France a un criant besoin.

Il y a cinq ans, Edith Cresson, lors de son bref passage à Matignon, avait fait de la mise en place d'un système d'apprentissage à l'allemande le principal élément de son entreprise de lutte contre le chômage des jeunes. L'intention était louable, mais le résultat n'a pas été à la hauteur des attentes. Le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, rêve de bénéficier du poids et surtout du soutien dans l'opinion de son homologue de la Bundesbank, Hans Tietmeyer. Il existe à la CFDT un tropisme vers le syndicalisme fort et cogestionnaire de la puissante DGB.

Bref, à entendre certains, si nous nous comportions comme des Allemands, nous n'en serions pas là où nous en sommes aujourd'hui : société bloquée, révoltes erratiques, paralysie de toutes réformes.

Seulement voilà, nos hommes politiques ont tendance à ne voir outre-Rhin que ce qui les arrange, et à passer sous silence ce qui ne leur convient pas. Les libéraux comme Alain Madelin sont remplis d'admiration pour la vitalité des PME allemandes et le courage d'un gouvernement qui ose privatiser la poste et les chemins de fer, mais oublient de noter que jamais, à Bonn, on n'a laissé l'emploi, surtout celui des jeunes, soumis aux seules lois du marché.

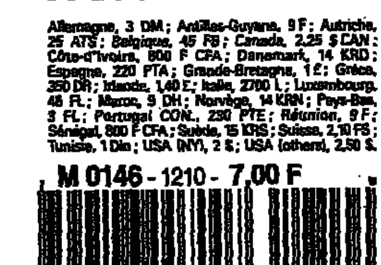
Les syndicalistes mettent en avant les 35 heures hebdomadaires maintenant acquises dans la métallurgie allemande, mais se gardent de dire qu'elles sont associées à des mesures contractuelles d'augmentation de la productivité.

Luc Rosenzweig

Lire la suite page 17

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 1210 - 7,00 F



France Télécom et la liberté tarifaire

L'exploitant téléphonique réclame la possibilité de rééquilibrer ses tarifs avant janvier 1998, date de l'ouverture à la concurrence. La direction envisage d'augmenter les prix de l'abonnement et des communications locales, les plus faibles d'Europe. p. 18

Les policiers aux urnes

Les élections professionnelles au sein de la police, qui se dérouleront du 11 au 15 décembre, pourraient profiter à l'extrême droite. p. 12

L'héritage de Vatican II

Il y a trente ans, le 8 décembre 1965, se terminait le dernier concile de l'Eglise catholique, qui a laissé une œuvre monumentale. p. 16

Un vrai Monet et un faux Vermeer en vente



Mᵉ Tajan disperse un millier d'œuvres d'art à Paris. Des meubles, des tableaux, des céramiques et des bijoux parmi lesquels ceux appartenant à la Fondation France Libertés de Danielle Mitterrand. p. 25

Les bénévoles des Restos du cœur

Ils sont 25 000 à consacrer une partie de leur temps à aider les plus démunis. Leurs motivations et leurs itinéraires sont multiples. p. 13

Le mouvement social en débat

Pour ou contre les grèves et les grévistes ; les leçons d'urbanisme de la crise ; la vision du chanteur CharlElie Couture. p. 14 et 15

Les bureaux du design

Dans les lieux de travail, les architectes privilégient le mobilier aux lignes claires. p. 23

Bernard Kouchner au « Grand Jury RTL-*Le Monde* »

L'ancien ministre de la santé et de l'action humanitaire est l'invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », dimanche 10 décembre, à partir de 18 h 30. L'émission est également diffusée en direct sur la chaîne câblée RTL-9.

EX-YOUGOSLAVIE Après *« l'ultimatum »* adressé au président serbe Slobodan Milosevic par Jacques Chirac, concernant le sort des pilotes français, le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, a annoncé, vendredi 8 décembre lors de la conférence de Londres, que la France attendait une réponse avant dimanche. ● PARIS SE REFUSAIT cependant à préciser, samedi matin, les mesures envisagées au *cas où les Serbes ne répondraient* pas à la mise en demeure qui leur a été adressée. L'Elysée a toutefois indiqué qu'elles pourraient *« affecter entre autres les modalités de la conférence de la signature du traité »* qui doit avoir lieu le 14 décembre. ● LE DÉPLOIEMENT des *troupes françaises qui* participent avec l'OTAN aux forces de paix ne sera, en tout état de cause, pas remis en question.

L'ultimatum de la France à la Serbie à propos de ses pilotes expire dimanche

Le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, n'a pas évoqué les mesures envisagées en cas de non-réponse des Serbes à cette mise en demeure. Londres et Washington soutiennent Paris

LONDRES
de notre correspondant

La Conférence sur l'application de l'accord de paix en Bosnie qui s'est ouverte à Londres, vendredi 8 décembre dans l'après-midi, a été, dès le début, dominée par l'intervention du ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette. Dans un bref et ferme discours, qui a surpris les délégués, M. de Charette a fixé jusqu'à dimanche l'échéance d'un ultimatum pour la restitution par leurs ravisseurs des deux pilotes français abattus en Bosnie le 30 août. Ces derniers sont toujours vivants, a donné à penser le ministre français.

« Nous avons précisé à qui de droit les conséquences que nous serions conduits à tirer d'un refus de répondre à notre instante, très instante demande (...). La France considère que le sort des deux pilotes français de l'Alliance atlantique nous concerne tous », a-t-il ajouté en direction des autres participants.



« CE SONT NOS BOYS ! »

Certes, M. de Charette s'est gardé de désigner nommément les responsables ; mais il a rappelé dans son message que les deux pilotes avaient été abattus *« au-dessus de la zone serbe de Bosnie »*. La France attend donc du président serbe, Slobodan Milosevic, qu'il remplisse les engagements pris lors de l'accord conclu à Dayton. En attendant, la situation est *« intolérable »*, c'est *« une situation de crise »*. Et, pour que la position française soit encore plus prise au sérieux, le ministre s'est entretenu de ses intentions avec le chef du gouvernement britannique, John Major, et le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher.

Les Français se gardent bien de préciser en quoi consiste leur menace, même si on entend, par exemple, parler, dans les couloirs de la Conférence, d'un report de la signature de l'accord – prévue le 14 à Paris – ou de sa mise en place sur le terrain. Ils préfèrent laisser planer le doute sur leurs intentions. Mais M. de Charette a laissé entendre que les choses pourraient être remises en question si des informations précises et des preuves ne parvenaient pas à Paris d'ici dimanche, assorties d'un calendrier précis pour la libération des deux officiers.

Le ministre français a même estimé que le processus de paix n'était pas immuable et qu'il était en très grand danger. *« Il y a des moments où il faut dire que cela ne peut plus durer. Nous y sommes. »* Et, comme pour mieux convaincre ses partenaires, en particulier américains – dont il a reçu le soutien – il a eu cette image : *« Ce sont nos boys ! »*

Cette crise a permis aux participants à la Conférence – dix organisations internationales et quarante-deux pays (européens, plus les Etats-Unis, le Canada, le Japon et des membres de l'Organisation de la conférence islamique ou OCI) – de comprendre d'entrée de jeu les difficultés auxquels il leur faudra faire face dans l'application de l'accord de paix. Et cela, quel qu'en soit le nom, puisque les Etats-Unis s'accrochent au terme d'« accords de Dayton », tandis que la France préfère parler de « traité de l'Elysée », *étant donné qu'il sera signé* à Paris. Opposition de deux susceptibilités sur ce sujet, comme sur plusieurs autres dans cette affaire, ou bien symbole d'un malaise plus profond ? Toujours est-il que la France, qui dit avoir le soutien des autres membres de l'Union européenne, et les Etats-Unis ne voient pas toujours l'application des accords de la même manière.

LE CIVIL À L'EUROPE

Certaines questions ont été ou seront réglées à Londres, d'autres devraient l'être lors des multiples réunions consacrées au problème bosniaque qui auront lieu au cours des prochaines semaines à Paris, à Bruxelles, en Allemagne ou en Russie. Et tout d'abord la nomination du haut représentant chargé du volet civil de l'application des accords : il a été décidé que ce serait l'ancien premier ministre suédois, Carl Bildt. Son adjoint n'a pas encore été choisi, les Européens préférant l'un d'entre eux; Washington, un Américain.

Pour M. de Charette, les Etats-Unis ayant déjà la haute main sur le volet militaire, il était raisonnable que l'aspect civil revienne à un Européen. D'autant que l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) sera responsable de la préparation des élections futures, du respect des droits de l'homme et du contrôle des armements. M. Bildt sera secondé par un conseil d'application de la paix regroupant les pays participants à la Conférence de Londres, lui-même chapeauté par un comité directeur de douze membres (les membres du G 7, la Russie, le président de la Commission européenne, le pays assurant la présidence de l'UE, l'OCI et M. Bildt). Le haut représentant, qui effectuera la navette entre Bruxelles – siège de l'OTAN – et Sarajevo, assurera en outre la *coordination* entre les différentes organisations chargées de la reconstruction et du retour à la paix en Bosnie-Herzégovine.

La Conférence de Londres, troisième du nom, devait poursuivre ses travaux toute la journée de samedi avant d'être close par son président, le secrétaire au Foreign Office, Malcolm Rifkind. Celui-ci a tenu vendredi soir à montrer la distinction entre le volet militaire des accords, *« clé pour mettre fin à la guerre »* et le volet civil, *« clé pour rebâtir une paix véritable et durable »*. Reste auparavant à régler le problème du sort des deux pilotes français. Sinon, les propos de M. Major dans son discours d'ouverture selon lesquels *« la paix en Bosnie ne peut échouer »* et *« le conflit est fini »* risquent encore de se conjuguer au futur.

Patrice de Beer

« Ce pays est en train d'être réunifié », selon M. Holbrooke

Le négociateur américain, Richard Holbrooke, s'est rendu à Sarajevo, vendredi 8 décembre, pour *« rassurer »* le gouvernement bosniaque, et non, a-t-il précisé, pour lui *« demander des assurances »*. A son arrivée à Sarajevo, après avoir rencontré à Zagreb le président croate, Franjo Tudjman, le secrétaire d'Etat adjoint aux affaires européennes a déclaré qu'il était revenu dans la capitale bosniaque pour *« rassurer »* le gouvernement bosniaque concernant l'accord de Dayton.

Le gouvernement bosniaque *« a fait plus que ce qui a été dit dans la presse »* pour rassurer les Serbes de Sarajevo souhaitant rester dans les quartiers devant revenir à l'autorité bosniaque, a estimé M. Holbrooke. *« C'est dans l'accord. Les gens doivent vivre chez eux en paix. Ce pays n'est pas en train d'être divisé, il est en train d'être réunifié »*, a-t-il poursuivi. M. Holbrooke devait rencontrer, samedi à Belgrade, le président serbe, Slobodan Milosevic. – *(AFP.)*

La division multinationale sous contrôle français réunira 13 500 hommes

Paris a détaché 150 officiers pour faire appliquer le plan de paix

LA DIVISION multinationale sous contrôle français, qui sera constituée dans le sud-est de la Bosnie en application du plan de paix, comprendra 13 500 hommes, soit quelque 23 % de l'ensemble de la force, et elle sera placée sous les ordres du général de division Robert Rideau. Ces précisions ont été données par le chef d'état-major des armées, le général Jean-Philippe Douin, au cours de son audition, jeudi 7 décembre, par les députés de la commission de la défense au Palais-Bourbon. Le général Douin n'a pas caché que le secteur comportait *« trois points difficiles »*, qu'il a identifiés à Sarajevo, à Gorazde et à Mostar.

Constituée sur la base de trois brigades, cette division réunira 7 500 soldats français – déjà déployés sous le couvert de la Forpronu et de la Force de réaction rapide (FRR) – et 6 000 personnels étrangers. Parmi ces derniers, le général Douin a cité 2 100 Italiens, 1 200 Espagnols et un millier de Portugais. A cette *« Euroforce »*, selon la propre expression du chef d'état-major français, au profit de laquelle l'Allemagne envisage d'effectuer des *« prestations de service »* (santé, logistique et génie), doivent s'ajouter des participations ukrainiennes et malaisiennes. Ces forces seront regroupées – pour éviter leur dispersion préjudiciable à leur sécurité – et elles seront rendues le plus mobiles possible. Le général Douin a précisé que la France devra éviter de *« laisser enfermer ses unités dans Gorazde, en raison de la complexité de cette zone »*. A propos de Sarajevo, où des quartiers populaires serbes restent inclus dans la zone musulmane, le général Douin est venu discrètement en appui au général Jean-René Bachelet, qui commandait le secteur et qui restera à Paris après son rappel pour ses déclarations critiques sur l'accord de paix. *« Les propos du général Bachelet,* a-t-il dit, *visaient à protéger, sur un plan humanitaire, une population composée surtout de femmes, d'enfants et de vieillards. » « Il serait adéquat,* a-t-il ajouté, à cette occasion, *qu'une force de police internationale se substitue à la police bosniaque dans ces quartiers, afin d'assurer la paix civile. »*

COÛT : SEPT RAFALE PAR AN

Un bataillon français sera spécialement voué à remplir des fonctions de commandement, de renseignement, d'aéromobilité (l'héliportage), de transmissions et tout ce qui se rapporte à la *« logistique de théâtre »*.

Cent cinquante officiers et quatre-vingts sous-officiers français seront détachés dans les états-majors de l'OTAN, qui contribuent au déploiement de la force de paix et qui seront chargés en particulier de la planification des opérations et du contrôle de l'emploi des unités. *« Il est indispensable,* a précisé le général Douin, *qu'aucune décision majeure ne soit prise sans que l'opinion des autorités françaises soit entendue »*, notamment pour tout ce qui regarde *« le contrôle politique du commandement militaire* [le général américain George Joulwan et l'amiral américain Leighton Smith] *par le Conseil atlantique, à chaque étape. »*

Le chef d'état-major a fait part aux députés de son *« inquiétude »* sur le fonctionnement de certains bataillons étrangers qui manquent de moyens (alimentation et carburants, voire munitions). *« Il n'est pas prévu,* a-t-il dit, *de prendre en charge les surcoûts des contingents étrangers sous la responsabilité de la France, mais il conviendra de leur fournir sans doute certains moyens de fonctionnement qui leur font défaut. »*

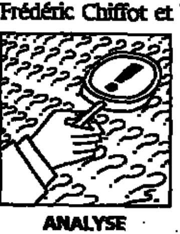
Comme aucun financement de l'ONU n'est prévu, il a été institué *« une clé de répartition »* du financement de l'opération au sein de l'OTAN. La France participera au coût du dispositif commun à hauteur de 16 %. *« Ce surcoût global d'intervention excède pour la France celui de la part qui lui revenait dans la Forpronu »*, a expliqué le général Douin. A l'heure actuelle, si l'on en croit des évaluations de source parlementaire, la charge pour la seule ex-Yougoslavie représente une dépense cumulée de 8,7 milliards de francs depuis 1992, année de l'envoi des premiers « casques bleus ». La participation de la France à la force de paix en Bosnie est d'ores et déjà estimée à 4 milliards de francs pour 1996, à comparer aux 2,6 milliards que sa présence dans la Forpronu aura coûté en 1995.

En 1995, le surcoût entraîné par l'ensemble des actions extérieures de la France (ex-Yougoslavie comprise) devrait être de 4,2 milliards de francs, selon le ministère de la défense. Soit l'équivalent de l'achat de sept avions de combat Rafale pour une année. Ce montant n'est pas, *et de loin, le plus élevé que la* France ait enregistré. Il serait plutôt globalement en diminution. Ainsi, les opérations extérieures ont coûté de l'ordre de 6,1 milliards de francs en 1993 et 5,6 milliards en 1994.

Cependant, si, au Parlement et dans les états-majors, on manifeste quelque inquiétude aujourd'hui, c'est parce que le poids financier de ces actions est d'autant plus lourd que les crédits de la défense viennent de subir, coup sur coup, en août, puis en décembre, deux amputations (11,9 milliards de francs en dépenses d'équipement, au total, soit 12,5 % du budget initial) dans le cadre des lois de finances rectificatives.

Jacques Isnard

Des menaces dans le brouillard ?


ANALYSE

INFORMATIONS contradictoires, affabulations diverses, le sort des pilotes français dont l'avion a été abattu le 30 août fait l'objet de toutes les spéculations. Le capitaine Frédéric Chiffot et le lieutenant José-Manuel Souvignet, se sont éjectés de leur Mirage 2000 en flamme devant les caméras de la chaîne officielle des Serbes de Bosnie à Pale : voilà la seule certitude dont on dispose à ce jour. Début septembre, les autorités françaises ont simplement affirmé, à plusieurs reprises, que les aviateurs étaient *« vivants »*, et Jacques Chirac a déclaré qu'il tenait le président serbe Slobodan Milosevic pour *« responsable »* de leur sort. Un mois plus tard, le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, a, de son côté, affirmé que les pilotes avaient été *« kidnappés dans un hôpital »*.

Après une période de silence, entrecoupée de déclarations contradictoires et d'une activité diplomatique intense et discrète, Paris vient de décider de taper du poing sur la table. Jacques Chirac, lors d'une conversation téléphonique avec Slobodan Milosevic, puis le ministre de la défense, Charles Millon, et, vendredi à Londres, lors de la conférence sur la Bosnie, le ministre des affaires étrangères Hervé de Charette ont adressé un *« ultimatum »* aux serbes. Le message est clair : il faut que les pilotes soient rendus avant la conférence de Paris, qui s'ouvre mercredi 14 décembre. Au plus tard dimanche, a même précisé Hervé de Charette.

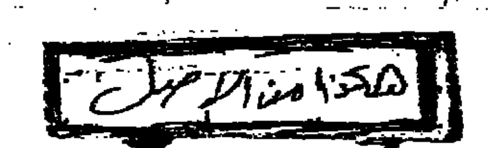
La fermeté française, appuyée, vendredi, aussi bien par le numéro deux du département d'Etat américain, Strobe Talbott, que par le secrétaire au Foreign Office, Malcom Rifkind, ou encore le ministre bosniaque des affaires étrangères, Mohamed Sacirbey, se heurte cependant à deux écueils majeurs.

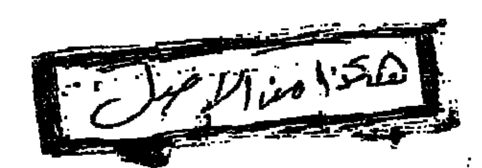
Il s'agit tout d'abord de savoir quels sont les moyens de pression dont dispose la France. Paris se refusait, samedi matin, à préciser les mesures envisagées si, dimanche, les Serbes n'avaient pas répondu à la mise en demeure qui leur a été adressée. Ces dispositions éventuelles seront arrêtées et annoncées dimanche soir ou lundi matin, indiquait-on samedi à l'Elysée, où l'on précise qu'elles pourraient *« affecter entre autres les modalités de la conférence de la signature du traité »* qui doit avoir lieu le 14 décembre.

La France, qui a tout fait pour une signature à cette date, ne peut envisager, ajoute-t-on à l'Elysée, aucune décision, portant atteinte au processus de paix, de retarder l'entrée en vigueur de l'accord ou d'envisager son retrait de la force de paix. En revanche d'autres mesures sont possibles comme la demande de rétablissement des sanctions économiques contre la Serbie, ou la remise en cause des relations bilatérales entre Paris et Belgrade. Ce qui aurait pour effet de rendre la vie dure au président serbe, qui joue son avenir politique. Mais là se situe la deuxième difficulté majeure pour la France. Si, à Belgrade, la plupart des observateurs, comme les responsables des journaux et des agences de presse indépendants, semblent estimer que les pilotes sont vivants, tous s'accordent à penser que le président Milosevic ne dispose pas d'informations à leur sujet, et moins encore de moyens de pression sur ceux qui les détiendraient. De source française, on est aussi enclin à penser que le président serbe est, dans cette affaire, de bonne foi.

Dès lors, toute la question tourne en fait autour de l'endroit et des personnes qui détiennent les deux aviateurs. La multiplication récente de missions, plus ou moins secrètes, dans la région de Pale, le fief des Serbes de Bosnie, a-t-elle permis, d'en savoir plus sur le, ou les, « preneurs d'otages » ? Si oui, Paris dispose peut-être d'informations qui peuvent permettre de forcer la main aux ravisseurs. Sinon, la fermeté française, dans l'épais brouillard qui entoure actuellement cette affaire, risque de se terminer dans une impasse, pour se résumer à la question de départ : que faire, et, surtout, contre qui ?

Denis Hautin-Guiraut





L'impasse est totale en Tchétchénie après un an de guerre et de massacres

Une semaine avant les élections en Russie, Moscou tente d'imposer un gouvernement à sa solde

Les troupes russes, entrées en Tchétchénie le 11 décembre 1994 pour écraser les aspirations sécessionnistes de cette petite république du Caucase, n'ont toujours pas réussi à mettre au pas les résistants. À l'approche des élections du 17 décembre en Russie, que Moscou souhaite aussi organiser en Tchétchénie, les affrontements se multiplient et l'impasse politique est totale. ***(Lire notre éditorial page 17.)***

MOSCOU
de notre correspondante

Il y a un an, le 11 décembre 1994, l'armée russe lançait son opération visant à réduire la résistance des indépendantistes tchétchènes. Le ministre de la défense, Pavel Gratchev, avait promis de la mener à bien en deux heures, avec deux régiments. Mais douze mois et des dizaines de milliers de morts plus tard, la guerre dure toujours en Tchétchénie, devenue un bourbier sanglant pour les troupes russes. Le Kremlin avait pourtant fait appel, les premiers mois, à toutes les forces militaires que la Russie, avec ses 150 millions d'habitants, pouvait mobiliser contre un peuple de 1 million de personnes ; y compris les raids aériens contre Grozny, une ville de 400 000 habitants aujourd'hui aux deux tiers détruite.

Mais les Russes ignorent toujours pourquoi exactement, et avec qui, leur président a pris la décision de les lancer dans cette guerre. *« De la même manière, les Russes ont ignoré pendant vingt ans, tant que Staline était vivant, les réalités du désastre de 1941 face aux nazis »*, commente, en exagérant à peine, l'ancien directeur des *Nouvelles de Moscou*, Egor Iakovlev. Car Pavel Gratchev, qui commandait ces opérations aussi humiliantes pour l'armée russe que coûteuses en vies humaines (plus de 40 000 tués sans doute, surtout civils), reste toujours aujourd'hui ministre de la défense. Ses collègues occidentaux, qui évitaient de le rencontrer au plus fort des massacres, le reçoivent désormais avec tous les honneurs ; marchandages sur l'OTAN, la Bosnie et le désarmement obligent. Un désir tenace de soutenir Boris Eltsine face à ses ennemis, même mythiques, amène aussi l'Occident à fermer les yeux sur le nouveau durcissement de la politique tchétchène du Kremlin, au détriment des intérêts de la Russie elle-même. L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) vient enfin d'émettre de timides protestations, passées presque inaperçues, contre l'intention russe d'organiser des *« élections »* le 17 décembre en Tchétchénie sous contrôle de l'armée.

Moscou s'était pourtant engagée – en échange de la reprise de l'examen de l'admission de la Russie au Conseil de l'Europe, un moment suspendu – à négocier une solution politique, fondée sur des élections libres organisées à l'issue d'un accord militaire de désengagement. Mais les négociations, ouvertes sous la pression d'une prise d'otages spectaculaire menée par les Tchétchènes en Russie en juin ont, depuis, été interrompues. Les Russes ont renoncé à appliquer l'accord militaire qu'ils ont signé le 30 juillet, pariant ainsi sur une « solution » à l'afghane : soutenir un régime local fantoche qui sera chargé de négocier avec les *« rebelles »*.

La première étape consiste à légitimer l'actuel chef du gouvernement pro-russe installé à Grozny, Dokou Zavgaev, ancien numéro un de la Tchétchénie soviétique devenu, entre-temps, membre de l'administration de Boris Eltsine. Pour cela, Moscou veut organiser son élection à la tête de la République tchétchène le 17 décembre, profitant des élections législatives qui se tiennent ce jour-là en Russie et qui seront étendues à la Tchétchénie. Croyant sans doute rehausser le prestige de M. Zavgaev, le Kremlin lui a organisé une rencontre télévisée avec le président russe, puis avec le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine.

Le choix semble fait d'une « solution » à l'afghane : soutien à un régime fantoche chargé de négocier avec les « rebelles »

Ce dernier a signé avec lui, vendredi 8 décembre, un *« accord »* prévoyant l'octroi à la Tchétchénie d'un *« statut spécial au sein de la Fédération »*. Semblable à ceux dont jouissent déjà d'autres *« républiques autonomes »* russes, un tel statut est loin de satisfaire non seulement les indépendantistes, mais aussi un représentant de l'opposition pro-russe tel que l'ex-président du soviet suprême de Russie, Rouslan Khasboulatov. Ancien ennemi juré de Boris Eltsine, il est revenu en grâce au Kremlin, qui a besoin de tous les appuis possibles pour mener sa politique tchétchène. Mais M. Khasboulatov sent lui-même qu'il doit tenir la dragée haute à Moscou, pour avoir quelque chance d'être écouté au « pays ».

Les indépendantistes, de leur côté, forts d'une popularité que les massacres et destructions russes n'ont fait qu'augmenter, ont annoncé que voter sous la menace des baïonnettes ennemies revient à faire acte de trahison en période de guerre. L'attentat du 4 décembre à Grozny, qui a fait des dizaines de victimes sous les fenêtres de l'administration russe – le bâtiment le plus surveillé de la ville – a montré que nul n'était à l'abri de leurs mises en gardes. Dans ces conditions, bien peu de Tchétchènes voudront s'approcher d'une urne le 17 décembre et celles-ci ont toutes les chances d'être « bourrées » par les bulletins des militaires russes, dotés du droit de vote... Des *« urnes ambulantes »* sont aussi prévues, dont personne n'ira contrôler l'existence réelle, alors que toutes les archives de Grozny, y compris les listes électorales, ont brûlé lors des bombardements l'hiver dernier.

On voit mal quel avantage Moscou peut retirer d'un scrutin que même la très conciliante et discrète mission de l'OSCE sur place a refusé de cautionner. Elle va quitter Grozny avant le 17 décembre, refusant d'observer des élections pour lequelles *« les conditions de sécurité »* ne sont pas remplies, et qui *risquent de replonger le pays dans* une guerre ouverte.

Le Kremlin exclut toujours de retirer ses troupes de Tchétchénie, pour ne pas avoir à reconnaître ses erreurs et porter la responsabilité de tant de sang versé en vain. L'Occident, sensible aux arguments de Moscou sur la *« menace islamiste »* qui viendrait de Tchétchénie, l'encourage au moins par ses silences. *Et semble toujours partager les* soi-disantes craintes russes de voir d'autres sujets de la Fédération suivre l'exemple tchétchène, ce qui ne s'est nulle part avéré. D'autres arguments sont donc développés désormais au Kremlin, comme la crainte de provoquer une révolte de généraux russes ou de laisser le champ libre à des règlements de comptes inter-tchétchènes. Argu*ment jugé comme particulière*ment « hypocrite », la seule raison retenant Moscou d'armer des unités tchétchènes à son service étant la crainte de voir celles-ci passer à l'ennemi.

Mais le problème reste que les indépendantistes menacent de plus en plus souvent de riposer par *« des actions sur le territoire de la Russie »*. Ce qui suffit à faire re*naître les soupçons sur la façon* dont le Kremlin pourrait exploiter cette « poudrière » potentielle sur son territoire. D'aucuns vont même juqu'à y voir un prétexte commode que les autorités pourraient éventuellement exploiter pour *« justifier »* l'instauration de mesures exceptionnelles de sécurité, voire l'annulation de certaines élections.

Sophie Shihab

Une guerre impopulaire, même chez les « patriotes »

Une des rares surprises de la campagne électorale en cours en Russie fut d'entendre Alexandre Lebed, le général favori des « patriotes » non communistes, appeler à un retrait immédiat des troupes russes de Tchétchénie. Comme beaucoup d'autres, il avait condamné dès le début la *« désastreuse »* campagne tchétchène. Mais, comme beaucoup d'autres aussi, il ne disait pas s'il critiquait le fait de mener, à la fin du XX[e] siècle, une guerre coloniale ou s'il déplorait seulement la façon dont elle était menée. C'est dans les régions du sud de la Russie, là où la population est réputée être devenue agressivement « anti-tchétchène », qu'il leva partiellement l'ambiguïté : l'armée russe *« se décompose »* en restant en Tchétchénie, a-t-il dit, et doit en être retirée au plus vite. – *(Corresp.)*

L'Azerbaïdjan cherche à attirer les investissements ouest-européens

UN MOIS après avoir consolidé son pouvoir à la faveur d'élections législatives controversées, le président azerbaïdjanais, Gueidar Aliev a entamé, début décembre, une tournée européenne à Londres et à Paris pour tenter de séduire les hommes d'affaires occidentaux. *« Notre pays, orienté vers l'économie de marché, veut créer les conditions les plus favorables possibles aux investissements étrangers »*, nous a-t-il ainsi déclaré.

Mardi 5 décembre, c'est sous l'égide de la Banque mondiale que s'est déroulée à Paris une rencontre entre des investisseurs potentiels et une délégation azerbaïdjanaise. Connu pour ses réserves pétrolières, l'Azerbaïdjan (7,2 millions d'habitants) est aussi un pays agricole producteur de coton, de tabac et de primeurs dont il abreuvait la Russie avant que la voie ferrée qui relie Bakou à la capitale russe ne soit fermée en janvier à cause du conflit russo-tchétchène. Mais cette vocation agricole est à la traîne : la terre n'a toujours pas été privatisée et l'essentiel de la production agricole provient des fermes collectives en place depuis l'époque soviétique. *Une loi devrait être votée sous peu* par le nouveau Parlement pour favoriser l'apparition d'un secteur agricole privé.

Avec des réserves pétrolières estimées à sept milliards de barils et une production qui devrait, d'ici une dizaine d'années, égaler celle des Emirats arabes unis, l'Azerbaïdjan est le seul pays de la CEI où les pétroliers étrangers aient autant investi, malgré une instabilité politique chronique. Un premier contrat, d'une valeur de 7,5 milliards de dollars, a été signé en septembre 1994 avec un consortium international dominé par les anglo-saxons pour l'exploitation de trois gisements offshore en mer Caspienne. Des négociations, auxquelles participe Elf Aquitaine, ont actuellement lieu à Bakou, et la société française s'est vu proposer d'autres contrats, dont un sur un gisement au sud de la Mer Caspienne. *« La France doit avoir sa place en Azerbaïdjan »*, a insisté M. Aliev, après avoir rencontré le président d'Elf Aquitaine.

PLUS SÛR QUE LA RUSSIE

Mais outre l'exploitation du pétrole, l'Azerbaïdjan est un marché *propice pour les fournisseurs de* matériel de forage et les oléoducs. En Russie, où les réserves en hydrocarbures sont sans commune mesure avec celles de l'Azerbaïdjan, les grandes compagnies pétrolières, échaudées par des contrats qui ont mal tournés, sont plus réticentes à investir à cause du vide juridique, de la concurrence entre de multiples centres de pouvoir et de l'existence des fameuses mafias. *« L'Azerbaïdjan est un petit pays, tout est concentré entre les mains du président et du premier ministre, c'est ça l'avantage d'un pouvoir fort ! »*, ironise avec satisfaction un homme d'affaires occidental.

Marie Jégo

Espagne : suspense sur la présence de M. Gonzalez aux élections

MADRID
de notre correspondant

Dans une lettre ouverte rendue publique vendredi 8 décembre, dix jours avant la réunion du comité exécutif qui doit désigner un candidat, dix-neuf intellectuels et députés du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) demandent que Felipe Gonzalez ne soit pas le chef de file des socialistes pour les prochaines élections générales prévues pour mars. *« Nous sommes tous substituables au sein du PSOE »*, indique le texte en précisant que *« la récupération de la crédibilité du PSOE doit passer par un nouveau leadership capable de prendre des distances avec le passé et de le clarifier ainsi que de donner l'impulsion à de nouvelles façons d'administrer le pouvoir politique. »*

Parmi les signataires figurent l'ancien ministre des affaires étrangères et tête de liste socialiste aux élections européennes, Fernando Moran, Victoria Camps, sénateur du PSOE et Gregorio Peces-Barba, ancien président des Cortes. Au total, six députés et trois membres du comité fédéral dénoncent *« un leadership hyperconcentré et une administration du pouvoir hautement clientéliste »* et jugent que les scandales doivent faire l'objet d'*« une déclaration publique plus décisive et plus appropriée »*.

Cette lettre ouverte a pour but de susciter la réflexion au sein du PSOE avant la conférence politique du parti, qui doit avoir lieu les 13 et 14 janvier. Felipe Gonzalez maintient pour le moment le secret le plus absolu sur ses intentions tout en distillant néanmoins çà et là les petites phrases. Considérant que si pendant longtemps il avait été *« la solution »* pour le PSOE, maintenant il pouvait être *« un problème »* de la même manière, selon lui, que *« Margaret Thatcher qui ne s'est pas rendu compte qu'elle était devenue un problème pour son parti »*.

UN DÉLAI TRÈS COURT

Après six campagnes électorales dont quatre victorieuses, Felipe Gonzalez avait fait savoir à ses proches qu'il n'était pas disposé à mener une septième bataille. Il a reconnu que la nomination de son successeur possible, Javier Solana, au poste de secrétaire général de l'OTAN avait modifié ses plans. Il a également admis que si sa nouvelle candidature permettrait aux socialistes d'améliorer leur score, il faudrait y penser *« avec soin »*. Les sondages montrent en effet que le PSOE gagnerait 5 points s'il était emmené par le chef du gouvernement.

Ce qui n'est pas négligeable au moment où l'écart entre le PSOE et le Parti populaire (PP, droite) se resserre et ne donne plus qu'un avantage de six points à la formation de José Maria Aznar. En outre, à trois mois du scrutin qui pourrait avoir lieu le 10 mars, il est difficile pour le PSOE de trouver un bon candidat de rechange et de le préparer pour une bataille qui s'annonce très difficile.

Michel Bole-Richard

La Chine intronise « son » panchen lama

PÉKIN. Le gouvernement a formellement intronisé, vendredi 8 décembre, le garçon de six ans, Gyaincain Norbu, que les autoritités chinoises ont désigné comme la dixième réincarnation du panchen lama. La cérémonie s'est déroulée dans la ville de Shigatse et a été présidée par trois fonctionnaires du gouvernement. Cette intronisation a été dénoncée comme *« illégale »* par le gouvernement tibétain en exil, établi en Inde. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CORÉE DU SUD : les forces armées ont été placées, jeudi 7 décembre, en état d'alerte pour cinq mois** afin de faire face à une éventuelle offensive de la Corée du Nord. *Le ministre de la défense*, Lee Yang-Ho, a mis en garde contre la tentation que pourrait avoir Pyongyang, en proie à de graves pénuries alimentaires, d'entreprendre une attaque massive contre le Sud. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ ***RWANDA* : le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé, vendredi 8 décembre, de prolonger jusqu'au 12 décembre le mandat des « casques bleus »** au Rwanda devant la persistance du désaccord avec Kigali. Le gouvernement rwandais souhaitait réduire à 1 200 hommes leurs effectifs mais le Conseil a indiqué qu'il n'est pas question de prévoir moins de 1 400 soldats. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ALBANIE : le Parlement de Tirana a adopté, jeudi 7 décembre, une loi légalisant l'avortement.** L'avortement était interdit sous le régime communiste, de 1945 à 1991. – *(AFP.)*

■ ***POLOGNE : la Cour suprême devait se prononcer***, *samedi 9 dé*cembre, sur les demandes d'invalidation de l'élection présidentielle du 19 novembre, remportée par l'ancien communiste, Alexandre Kwasniewski. – *(AFP.)*

■ **UKRAINE : Kiev a décidé de rappeler son ambassadeur à Bucarest** pour *« consultation »* après la menace de la Roumanie de poursuivre l'Ukraine devant la Cour internationale de justice à propos du statut de l'Île aux serpents sur la mer Noire, a indiqué, le 8 décembre, l'ambassade d'Ukraine en Roumanie. Bucarest, qui affirme ne pas revendiquer cette île, proteste contre l'intention de l'Ukraine d'étendre à 12 miles ses eaux territoriales autour de l'île. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ARABIE SAOUDITE : le roi Fahd a quitté l'hôpital dans la nuit du jeudi 7 au vendredi 8 décembre** après y avoir été admis, le 29 novembre, et *« doit se reposer sur ordre des médecins »*, a annoncé un communiqué officiel publié vendredi à Riyad. – *(AFP.)*

■ **IRAK : les autorités ont démenti, vendredi 8 décembre, avoir tenté d'importer des équipements militaires** en violation de l'embargo international et ont affirmé que le matériel saisi en Jordanie appartenait à un *« intermédiaire »* jordanien, qui a essayé en vain de le vendre à l'Irak. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **COLOMBIE : trois militaires et deux civils ont trouvé la mort,** vendredi 8 décembre, dans une embuscade tendue par des guérilleros des Forces armées révolutionnaires de Colombie contre un convoi de l'armée colombienne près d'Antioquia (nord-est). – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : l'écart continue à se creuser entre Bill Clinton et le républicain Bob Dole en faveur du premier dans la perspective de l'élection présidentielle** de 1996, avec 53 % d'intentions de vote pour le président américain et 34 % pour le sénateur du Kansas, selon un sondage CNN-*Time* rendu public vendredi 8 décembre. – *(AFP.)*

■ **A New York, *une tentative de hold-up suivie d'un incendie criminel* a fait huit morts,** dont apparemment le braqueur, et quatre blessés vendredi 8 décembre, dans un magasin de vêtements. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ÉTATS-UNIS : le taux de chômage s'est établi à 5,6 % de la population active en novembre** contre 5,5 % le mois précédent, ont annoncé le 8 décembre les autorités américaines. Durant cette période, un solde net de 166 000 emplois a été créé grâce aux services. En revanche, le secteur manufacturier a perdu 32 000 emplois.

■ **ITALIE : la hausse des prix s'est accélérée en novembre,** atteignant 0,6 % *sur le mois et 6 % en rythme annuel, le taux le plus élevé* depuis février 1992. – *(AFP.)*

Jean-Claude Paye, secrétaire général de l'OCDE

« Il est urgent de réduire dettes et déficits publics »

Les dernières statistiques enregistrent un *ralentissement de l'activité dans les* grands pays industrialisés, alors que déjà les experts, notamment ceux de l'OCDE, ont révisé à la baisse leurs prévisions tant pour 1995 que pour 1996. Aux Etats-Unis, *notamment après un rebond au cours de* l'été, l'activité semble s'essoufler. Mais le chômage outre-Atlantique reste faible (5,6 %), alors qu'il dépasse 10 % dans l'Union européenne et tend à s'accroître. *Pour Jean-Claude Paye, secrétaire général* de l'OCDE, quelles que soient les raisons – multiples – du ralentissement, la tâche la plus urgente, pour assurer une croissance durable, demeure la réduction de l'endet-*tement des Etats et des déficits publics,* accompagnée de réformes assurant une plus grande souplesse à l'économie. Mais les réformes de la protection sociale doivent assurer un équilibrer des sacrifices, souligne M. Paye et le plafonnement des rémunérations ne peut être acceptable que s'il s'accompagne d'un *espoir d'amélioration.*

« On voit aujourd'hui la croissance continue à se ralentir en Europe et aux Etats-Unis. Quels sont les éléments qui à votre avis ont le plus freiné la reprise ? Est-ce le manque de confiance que manifestent consommateurs et chefs d'entreprise, comme en témoigne l'enquête de la Commission européenne ?

– Premier élément, sans doute les inquiétudes nées dès le début 1995 de la crise mexicaine et des répercussions qu'elle pouvait avoir sur le comportement des marchés financiers. Il y a eu aussi la prise de conscience que, dans plusieurs pays, les déficits publics n'étaient plus supportables et, d'une façon plus générale, qu'il fallait mener des réformes fondamentales dans de nombreux domaines, notamment celui des systèmes de protection sociale. Sans oublier, bien sûr, les effets du ralentissement de la croissance américaine au premier semestre de cette année, ou du décollage avorté de l'économie japonaise, ou encore ceux de l'appréciation du mark.

» Les *débats sur* l'Europe *monétaire* ont eu aussi leur part de responsabilité dans la baisse de confiance. Plus vite on réalisera la monnaie unique et mieux cela vaudra. Mais il faudra aussi, pour en tirer tous les avantages, que l'UEM soit soutenue par de bonnes politiques budgétaires.

– Ces facteurs ont-ils un lien, une origine commune ?

– Peut-être le rythme de changement imposé à nos sociétés est-il plus rapide qu'il ne l'a jamais été. Et peut-être y a-t-il là une source *d'inquiétude, de malaise,* d'insécurité. Et, par conséquent, d'hésitation à prendre des risques, à consommer, à investir. Je crois que nous sommes dans une période qui exige que les individus, les sociétés, les nations, fassent, pour survivre, des efforts d'ajustement plus intenses qu'on en avait l'habitude. D'où l'inquiétude.

– Mais les déficits publics n'ont-ils pas joué un rôle important dans les ratés de la croissance ?

– *Il faut savoir si* le déficit public peut encore être créateur de croissance, ou *bien si,* dans le monde d'aujourd'hui où les politiques économiques sont en permanence sous la surveillance sourcilleuse des marchés, les déficits ne se traduisent pas immédiatement par une perte de confiance qui fait monter les taux d'intérêt à long terme et baisser la valeur de la monnaie nationale ?

» Il y a quelque chose de profondément changé par rapport aux schémas d'il y a quinze ou vingt ans. Les marchés financiers sanctionnent très vite et très tôt les dérapages, en général non sans raison, mais avec une brutalité souvent excessive. Pour ce motif, et pour bien d'autres – dont le poids des dettes publiques et leur coût pour la collectivité –, il y a donc un consensus pour reconnaître que la chose la plus urgente à faire est de réduire dette et déficits publics et d'améliorer la crédibilité des politiques économiques.

– La persistance d'un niveau élevé de chômage en Europe s'explique-t-elle surtout par une croissance insuffisante ou plutôt par le manque de flexibilité de l'emploi, du travail, des salaires ?

– Avec plus de croissance on aurait plus d'emplois, c'est évident. Mais on ne peut avoir de croissance durable, c'est-à-dire sans inflation, et, de plus, une croissance créatrice d'emplois, sans réformes de structure, sans davantage de souplesse. En France, pour se débarrasser du chômage, il faudrait une croissance forte, de l'ordre de 4 %, ce qui ne sera pas possible sans réformes *structurelles* profondes, et ne touchant pas seulement le marché de l'emploi. Je crois qu'on commence à le comprendre. Il est cependant dommage que, *dans* ce pays *qui a* tant d'atouts, on ait tant de peine à prévoir les problèmes et à les traiter à temps. Et tant de peine à les traiter dans la concertation plutôt que dans le drame.

– Depuis le printemps 1991, les Etats-Unis ont créé presque 9 millions d'emplois nets. Ont-ils donc trouvé la solution que cherche l'Europe ?

– Sur le plan économique, oui : la flexibilité générale de l'économie – y compris celle des horaires et des rémunérations – est favorable à la création d'emplois. Mais les Etats-Unis connaissent une baisse du pouvoir d'achat des revenus les plus bas, un élargissement des écarts, des tensions sociales et ethniques. C'est d'ailleurs l'une des préoccupations de l'administration actuelle. Où est donc la réponse ? Pour moi, mieux vaut verser un salaire plus bas à quelqu'un, plutôt que de ne pas l'embaucher parce qu'on devrait le payer trop cher. Mais avoir un employé pauvre n'est pas une solution. En même temps qu'au salaire, il faut penser aux inégalités à l'intérieur de la société. Nous devons nous interroger sur les compléments de revenus à donner à ceux dont le niveau de rémunération ne paraîtrait pas suffisant au regard de l'équité sociale.

– Un équilibre difficile à réaliser. On a vu que le syndicat IG Metall en Allemagne subissait une crise parce que, aux yeux de certains salariés, les hausses de rémunérations paraissent mettre l'emploi en péril.

– Il y a quelques années en Australie, pays qui a une tradition de syndicalisme sans concession, un dirigeant syndical m'a dit : *« Nous sommes dans une région qui a des perspectives de développement importantes. Pour nous, aujourd'hui, il n'y a donc pas de salut dans le protectionnisme. Il faut jouer la concurrence. Cela veut dire que nous ne devons pas couler notre compétitivité par des hausses de salaires excessives quand nous ne nous imposons pas par une meilleure qualité. Donc nous acceptons une baisse* [il a bien dit une baisse] *des salaires pendant deux ou trois ans* [et ils l'ont accepté] *mais à condition que l'on fasse de la formation la priorité absolue, car c'est ainsi que nous rétablirons notre compétitivité et que nous créerons les conditions d'une reprise de l'élévation des niveaux de vie. »*

» C'est un raisonnement auquel de plus en plus de syndicats aboutissent. Mais nous devons prêter aussi attention *aux risques que* cela présente pour la cohésion sociale. Une politique de flexibilité croissante de l'économie ne peut réussir que si elle s'accompagne, non seulement d'une *redistribution* traditionnelle, mais aussi d'un accès de chacun à l'éducation, au développement de ses capacités et de ses potentialités. Si l'on baisse les salaires, et notamment les plus bas, il faut voir comment rajouter quelque chose : l'espoir, mieux, la certitude, d'avoir un emploi, et donc l'accès à l'*« ascenseur social »*, comme disait Alain Madelin.

– Les dépenses sociales ont-elles une responsabilité particulière dans les déficits publics ? Ont-elles atteint dans les pays de l'OCDE un niveau tel qu'elles *risquent de peser sur l'emploi* et la croissance ?

– Il faut distinguer selon le type de dépenses. Dans des sociétés vieillissantes comme celles de presque tous les pays industrialisés, les systèmes de retraite menacent d'exploser – sauf peut-être au Royaume-Uni. Il faut y porter remède, *et* la plupart des gouvernements ont commencé à le faire, pour éviter une explosion de conflits sociaux et intergénérationnels.

» *Les coûts de* l'assurance-maladie, d'autre part, sont en hausse dans pratiquement tous les pays, la France détenant, je crois, le record européen pour la dépense par tête *et dépassant même les Etats-Unis* si l'on parle en parité de pouvoir d'achat. Mais il n'est pas anormal que dans des sociétés vieillissantes, où le revenu individuel augmente, *on attache à la santé un prix plus* grand et, donc, que la part de ces dépenses augmente dans le revenu national, pour autant que le financement vienne avec. C'est là que le *bât blesse, car dans beaucoup de* pays les systèmes d'assurance-maladie sont en déséquilibre croissant.

» Là encore, il n'y a pas de recette miracle. *Il faut, dans chaque* pays, selon sa situation et ses traditions, introduire dans le système des *« stabilisateurs automatiques »*, des réformes suffisamment profondes. Mais elles ne doivent pas être ressenties comme injustes, sinon elles ne seront pas acceptées. On ne peut se contenter, même si c'est le plus facile, d'augmenter la charge reposant sur les individus sans rechercher une compensation pour les plus démunis. Un système de sécurité sociale doit être perçu comme *juste*.

» Sur l'indemnisation du chômage, enfin, il y a beaucoup à faire pour passer d'un système conçu au départ comme une indemnisation temporaire à un système de réorientation, de recyclage et de recherche d'emploi pour les chômeurs.

– La Suède, qui avait mis l'accent *précisément* sur l'aide active et la formation des chômeurs, ne semble plus obtenir les mêmes résultats que par le passé

– C'est une entreprise difficile. Il ne faut pas se *tromper sur la* formation nécessaire, et il faut encore assurer la mobilité. S'il n'y a pas assez d'emplois pour les gens en formation, le système s'engorge. Si l'on veut mieux *« cibler »* la formation, il faut davantage compter sur celle qui se fait en entreprise, qui sera plus adaptable et plus sensible aux sollicitations du marché. Mais dans un monde incertain où elles ne sont pas sûres de conserver leurs salariés, les entreprises ne sont pas toujours portées à investir dans la formation. Il faudrait donc chercher comment leur permettre de récupérer leur mise. Il faut concilier un besoin de formation de plus en plus grand, de plus en plus proche de la demande du marché, avec la nécessaire mobilité des hommes. »

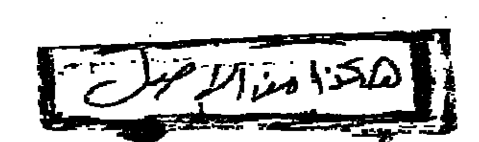
Propos recueillis par Guy Herzlich et Alain Vernholes

Une carrière de diplomate

Jean-Claude Paye, né en 1934, est le secrétaire général de l'OCDE depuis onze ans, et son mandat doit s'achever à l'été 1996. Fils d'un ancien ministre de l'éducation nationale qui fut le premier ambassadeur français en Chine populaire, cet homme à la longue silhouette élégante a fait une carrière de diplomate. Il a occupé différents postes à l'étranger et dans les cabinets ministériels, notamment celui de Raymond Barre lorsqu'il était premier ministre, et a été, de 1979 à 1984, directeur des affaires économiques et financières au Quai d'Orsay.

Le club des pays industrialisés

L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) a succédé il y a trente-quatre ans à l'Organisation européenne de coopération économique, créée en avril 1948 pour répartir l'aide accordée par les Etats-Unis dans le cadre du plan Marshall. Ce club de pays industrialisés – auxquels s'est ajouté le Mexique en 1994 – compte vingt-six membres. Le dernier entré est la République tchèque le 28 novembre ; la Corée du Sud, la Hongrie et la République slovaque sont candidats. L'objectif de cette organisation intergouvernementale est d'assurer la croissance et la *stabilité* de l'économie mondiale. Elle publie notamment deux rapports annuels sur les perspectives économiques et des études sur les pays membres.



L'étrange jeu de la CIA dans l'affaire haïtienne

Washington refuse de restituer à Port-au-Prince la totalité des documents saisis lors de son intervention de 1994, et un ancien chef néo-duvaliériste affirme qu'il était payé par l'agence de renseignements américaine

WASHINGTON
de notre correspondante

La CIA aurait-elle poursuivi jusqu'à l'an dernier ses propres desseins en Haïti, opposés à ceux de l'administration américaine, afin d'empêcher le retour du président Aristide en Haïti ? Deux événements sont venus récemment accréditer cette thèse.

Le premier est le différend qui oppose le gouvernement du président Aristide à Washington sur le sort de quelque 150 000 pages de documents saisis à l'automne 1994 par les troupes américaines, fraîchement débarquées à Port-au-Prince, au quartier général de l'armée haïtienne (avec laquelle la CIA avait de nombreux liens) et au siège du FRAPH (Front pour l'avancement et le progrès d'Haïti), le plus important groupe paramilitaire qui terrorisa la population haïtienne pendant les trois années de règne de la junte militaire. Les autorités haïtiennes revendiquent ces documents, qu'elles disent indispensables au rétablissement de la justice dans leur pays. Après s'être fait longuement prier, l'administration Clinton a accepté de les restituer, mais entend d'abord les faire « trier » par le Pentagone, afin de ne pas risquer de compromettre la sécurité de ses ressortissants et trouver avec Port-au-Prince un moyen d'éviter de sanglants règlements de comptes. Ce « tri » pourrait prendre plusieurs semaines. *« Si l'on nous refuse ces documents*, dit Jean-Bertrand Aristide, *cela veut dire quelque chose... »*

Le deuxième signe révélateur de l'étrange jeu de la CIA en Haïti a été fourni par Emmanuel « Toto » Constant, le chef de sinistre mémoire du FRAPH jusqu'à sa dissolution, en octobre 1994. Fils d'un ancien commandant en chef de l'armée duvaliériste, Toto Constant croupit actuellement dans une prison du Maryland, accusé d'infraction à la législation sur l'immigration. Ayant espéré l'impunité aux Etats-Unis, il retire de cette situation une grande amertume. Il a donc décidé de livrer quelques épisodes de son passé.

Dans une longue interview, réalisée en prison et diffusée le 3 décembre par la chaîne américaine CBS, Toto Constant raconte ses longues virées nocturnes, quotidiennes *« en période de tension »*, dans la voiture du résident de la CIA à Port-au-Prince et les 700 dollars (3 500 francs) en liquide que ce dernier lui versait chaque mois de la main à la main. Toto Constant déclare avoir émargé au budget de la CIA de 1991 – au lendemain du coup d'Etat contre le président Aristide – à 1994.

MANIPULATION DES MÉDIAS

Plus intéressante encore est la version qu'il donne d'un incident peu glorieux pour Washington, celui du *Harlan-County*, ce navire de l'US Navy qui transportait 200 militaires américains et canadiens dépêchés en Haïti en application d'un accord conclu sous l'égide de l'ONU pour préparer le retour négocié du président Aristide. Arrivé en vue de Port-au-Prince le 11 octobre 1993, le *Harlan-County* rebroussa chemin sous la menace de quelques dizaines d'Haïtiens vociférant sur le quai devant les caméras de CNN... L'échec de la mission du *Harlan-County* vit s'effondrer l'espoir d'une solution négociée et aboutit, un an plus tard, à l'intervention militaire américaine en Haïti, avec, cette fois, non plus 200 mais 20 000 hommes.

Toto Constant affirme qu'il avait ce jour-là envoyé ses hommes sur le quai *« pour les médias »*, et qu'il avait assuré son interlocuteur de la CIA *« qu'aucune vie américaine n'était en danger »*. C'est également les informations dont disposait Lawrence Pezzullo, du département d'Etat, alors émissaire officiel de l'administration américaine en Haïti. Interrogé lui aussi par CBS, il décrit aujourd'hui son étonnement lorsque, après avoir expliqué à la réunion convoquée à la Maison Blanche le 11 octobre 1993 que ce groupe d'individus sur le port n'était là que *« pour la galerie »*, il entendit le président Clinton ordonner au *Harlan-County* de faire demi-tour. Les propos de M. Pezzullo et de Toto Constant accréditent la thèse selon laquelle la CIA, déterminée à empêcher le retour du président Aristide, avait menti à la Maison Blanche sur les dangers que couraient les hommes du navire s'ils débarquaient.

L'ancien chef du FRAPH révèle d'ailleurs que c'est lui qui avait fourni à la même époque à la CIA les fameux – faux – documents médicaux présentant M. Aristide comme un dangereux psychopathe. Exposés aux membres du Congrès lors de réunions à huis clos par un responsable de la CIA, Brian Latell, ces documents avaient placé l'administration Clinton dans la position hautement embarrassante de soutenir publiquement un homme décrit comme un malade mental par ses services de renseignement...

Ce climat compliqua considérablement la tâche de l'administration américaine face au Congrès, jusqu'à l'intervention de septembre 1994. La CIA finit quand même par « lâcher » Toto Constant, qui, en octobre 1994, tint une étonnante conférence de presse en plein cœur de Port-au-Prince, sous la protection des GI américains, pour annoncer son ralliement au président Aristide, avant de s'enfuir discrètement aux Etats-Unis. C'est, dit aujourd'hui l'ex-chef du FRAPH, sur l'ordre de la CIA qu'il avait tenu cette conférence de presse, alors que le retour du président haïtien n'était plus qu'une question de jours. A présent menacé d'expulsion des Etats-Unis, il trouve ses services bien mal récompensés.

Sylvie Kauffmann

Shimon Pérès annonce la libération de 1 000 prisonniers palestiniens

Première rencontre avec Yasser Arafat depuis la mort d'Itzhak Rabin

Pour la première fois depuis l'assassinat d'Itzhak Rabin, son successeur, Shimon Pérès, a rencontré, vendredi 8 décembre, le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. M. Pérès a annoncé la libération de 1 000 Palestiniens et décidé d'augmenter le nombre d'habitants de Gaza autorisés à travailler en Israël.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Mille des cinq mille prisonniers palestiniens encore détenus par Israël seront prochainement libérés, a annoncé, vendredi 8 décembre, le premier ministre, Shimon Pérès. Le successeur d'Itzhak Rabin, dont c'était la première rencontre ès qualité avec le chef de l'Autorité autonome, Yasser Arafat, a également annoncé que, en raison de *« la diminution des attentats terroristes, ces derniers mois en Israël »*, le nombre de Palestiniens de Gaza autorisés à travailler en Israël passerait de 15 000 à 24 000 dans quelques jours. Il y a deux ans, ils étaient plus de 60 000 à se rendre de Gaza en Israël tous les jours.

M. Pérès, qui, à l'inverse de son prédécesseur, est opposé à une séparation hermétique entre Israël et les territoires palestiniens, a aussi proclamé son désir de *« respecter tous les engagements pris par Itzhak Rabin »* envers les Palestiniens. Le calendrier de redéploiement militaire israélien, hors de six villes de Cisjordanie occupée est, pour l'instant, respecté. Après l'évacuation de Djénine, le 13 novembre, l'armée devait se retirer, dimanche, de la petite ville de Toulkarem, dans le nord, puis, mercredi 13, de la cité de Naplouse. Suivront, avant janvier, Kalkilyah, Ramallah et Bethléem.

PRÉPARATION DES ÉLECTIONS

M. Arafat, qui a affirmé vouloir continuer *« par tous les moyens, la coordination avec Israël dans la lutte contre le terrorisme »*, a qualifié la rencontre – qui s'est déroulée à Erez, sur la ligne de démarcation –, de *« très positive et fructueuse »*. La veille, il avait signé la loi électorale qui permet aux Palestiniens de procéder, en principe le 20 janvier, à l'élection, la première du genre, des quatre-vingt-deux membres du futur conseil de l'autonomie et de son président.

Jusqu'à présent, seul candidat déclaré à ce poste, M. Arafat devrait en définitive avoir au moins un concurrent. Chef de la Commission palestinienne indépendante des droits du citoyen et psychiatre de grande renommée locale, le Dr Eyad Sarraj, arrêté jeudi à Gaza sans motif, interrogé pendant neuf heures – et menacé des pires ennuis s'il s'obstinait à critiquer publiquement les nombreux abus commis par la police et la justice palestiniennes contre les droits de l'homme –, a décidé, sans illusion, mais avec l'intention de se faire entendre, de se présenter contre le chef de l'OLP.

Un peu plus de 70 % des 1,2 million d'électeurs potentiels se seraient déjà inscrits sur les listes électorales, prouvant ainsi que les appels au boycottage lancés par le FPLP de Georges Habache et par le Djihad islamique rencontraient peu d'écho. Seule la circonscription de Jérusalem pose un problème, puisque 39 000 personnes seulement, sur plus de 80 000 électeurs potentiels, se sont inscrites. Selon Faycal Husseini, numéro un de l'OLP à Jérusalem-Est, les intéressés craignent de se voir privés par Israël des droits de résidence, que l'Etat juif leur accorde depuis l'annexion de cette partie de la ville.

Patrice Claude

Reporters sans frontières distingue une journaliste nigériane emprisonnée

EMPRISONNÉE au Nigeria, Christine Anyanwu n'a pu recevoir elle-même, vendredi 8 décembre à Paris, le prix 1995 de Reporters sans frontières (RSF-Fondation de France), destiné à récompenser des journalistes qui se battent, en dépit des violations des droits de l'homme, pour exercer librement leur profession. Elle est le quatrième lauréat – et la première femme – après le Bosniaque Vladko Dizdarevic, le Chinois Wang Jun Tao et le Rwandais André Sibomana.

Chris Anyanwu, quarante-cinq ans, est la fondatrice et la directrice de l'hebdomadaire *The Sunday Magazine* (*TSM*), lié à la dynamique communauté ibo. Elle a été arrêtée en mars avec plusieurs dizaines d'autres personnes, des militaires pour la plupart, et condamnée en juillet à la prison à vie pour son implication dans un complot contre le régime du général Sani Abacha.

UNE PRESSE DE RÉSISTANCE

A la suite d'une campagne internationale, sa peine a été réduite à quinze ans d'emprisonnement. Son principal tort, semble-t-il, a été d'évoquer le profond malaise suscité au sein de l'armée par la vague d'arrestations, alors que nombre d'observateurs du Nigeria doutaient, et doutent encore, de la réalité du *« complot »*.

En la condamnant, ainsi que trois autres journalistes, la junte militaire donnait aussi un coup de semonce à l'ensemble de la presse nigériane, dont la liberté de ton à l'égard des pouvoirs en place reste souvent sans égale en Afrique, bien que le gouvernement s'efforce d'étouffer les critiques en suspendant la production de plusieurs groupes de presse.

La rédactrice en chef de *TSM*, Comfort Obi, *a été empêchée de* se rendre à Paris pour y recevoir le prix décerné à Chris Anyanwu. C'est l'écrivain Wole Soyinka, exilé depuis plus d'un an en Europe, qui l'a remplacée. Le Prix Nobel de littérature a dénoncé, avec sa vigueur habituelle, le régime militaire et s'est étonné de la mollesse des réactions de la communauté internationale après la pendaison, le mois dernier, de neuf militants de la minorité ethnique ogonie, parmi lesquels l'écrivain Ken Saro-Wiwa. Même si le président sud-africain Nelson Mandela appelle au boycottage du pétrole nigérian, nombre de pays sont prêts à s'accommoder du régime d'Abuja. Peu après les exécutions, un consortium d'entreprises pétrolières (dont Shell, Elf et AGIP) aurait signé secrètement un contrat de 3,8 milliards de dollars pour la construction et l'exploitation d'un complexe de gaz liquéfié au Nigeria.

Michèle Maringues

MOUVEMENTS SOCIAUX La CGT, Force ouvrière et la FSU appellent à une « journée d'action » le 12 décembre, alors que le gouvernement tente d'ouvrir les discussions sur la réforme de la Sécurité sociale et que les pourparlers continuaient, samedi 9 décembre, sur le contrat de plan Etat-SNCF. La situation restait bloquée à la RATP.

● LA GAUCHE, tout en pratiquant l'obstruction contre le projet de loi d'habilitation, a entamé le débat de fond, à l'Assemblée nationale, sur la réforme de la Sécurité sociale (page 7).

● MINEURS : les négociations ont repris entre la direction des Charbonnages et les mineurs de Lorraine, après deux journées d'affrontements violents (page 9).

● SNCF : les présidents de région hésitent à accepter le contrat de plan qui prévoit de leur transférer la gestion des lignes secondaires de chemin de fer (page 10).

Force ouvrière ne demande plus le retrait du plan Sécurité sociale

Tout en refusant de rencontrer un autre interlocuteur que le premier ministre, la centrale de Marc Blondel s'oriente vers la même attitude que la CGT, dont une délégation devait être reçue samedi par Jacques Barrot pour entendre ses propositions sur la réforme de la protection sociale

ALORS QUE les grèves se poursuivent, avec un relatif effritement dans la fonction publique mais une paralysie toujours totale à la SNCF, le week-end devait être marqué par une série de concertations. Chacun guette d'éventuels signes de décrispation avant la nouvelle journée nationale d'action organisée, mardi 12 décembre, par la CGT, la FSU et FO. Jacques Barrot a invité à des discussions sur la mise en œuvre du plan Juppé sur la Sécurité sociale.

Première reçue, la CFDT, qui s'est distinguée dans le concert syndical par son « *soutien critique* », a exprimé, par la voix de Jean-Marie Spaeth et Jean-René Masson, secrétaires nationaux, sa volonté d'être « *vigilante* ». Estimant qu'« *il y a beaucoup de choses à négocier* », la CFDT a demandé le transfert d'un point de la cotisation maladie des salariés (qui est de 6,8 %) sur la CSG. Elle a insisté pour que la maîtrise des dépenses de santé soit programmée sur plusieurs années.

Une ouverture était espérée, aussi, à la SNCF, où le médiateur, Jean Mattéoli, s'est montré ouvert au dialogue, vendredi, en recevant les syndicats de cheminots, tout en précisant qu'« *un médiateur n'est pas là pour négocier* ». Les syndicats ne veulent pas d'un simple report de la signature du contrat de plan mais demandent son retrait en l'état. Ils réclament aussi des garanties sur leur régime de retraite, domaine qui relève plutôt de la commission Le Vert.

Alors que M. Mattéoli devait revoir les syndicats samedi, la CGT et la FSU préparent leur journée nationale d'action du 12 décembre, avec notamment une manifestation à Paris, de la République à la Nation, à laquelle s'est ralliée FO. Réunie vendredi pendant dix heures, la commission exécutive de FO a vivement attaqué l'attitude du gouvernement, considérant que « *concertation n'est pas négociation* » et exigeant l'« *ouverture d'une négociation globale sur les revendications des travailleurs* » – Sécurité sociale, régimes spéciaux, service public mais aussi « *dispositions permettant de relancer la consommation* » – à un « *niveau approprié* », à savoir le premier ministre. Mais elle ne demande plus en préalable le retrait du plan Juppé et présente la négociation comme la « *recherche d'un compromis* ». La commission exécutive a aussi fait bloc autour de son secrétaire général, Marc Blondel, en lui exprimant sa « *totale solidarité* » face à une « *campagne de dénigrement et de calomnies* ».

L'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) a annulé ses manifestations prévues pour dimanche à Paris, Toulouse et Marseille, afin de ne pas se retrouver seule, ses partenaires habituels (CFDT, CFTC et CGC) lui ayant fait faux bond. Elle semble aussi rechercher une porte de sortie avec le gouvernement, l'abandon par M. Juppé de son projet de créer une caisse autonome de retraites pour les fonctionnaires étant apparu comme un premier geste.

AVERTISSEMENT

Lors de la clôture du 45e congrès de la CGT à Montreuil, Louis Viannet, réélu secrétaire général, a lancé un avertissement au premier ministre, dont les congressistes réclamaient en même temps la démission : « *Dans les jours qui viennent, à l'évidence, la CGT va avoir à assumer de grandes responsabilités dans l'engagement d'un conflit que le gouvernement cherche à durcir et à pourrir.* » La centrale se rendra à l'invitation de M. Barrot mais estime, comme FO, que c'est au niveau de M. Juppé que des négociations doivent s'engager.

De son côté, Nicole Notat est toujours confrontée aux turbulences que son « *soutien critique* » au plan Juppé a provoquées dans sa centrale. Dans une lettre aux instances nationales de la confédération, l'union régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur demande un engagement de toute la CFDT dans le mouvement social, appelant ainsi à participer à la journée du 12 décembre. La secrétaire générale de la CFDT entend rester sur ses positions. « *Il n'y a pas une crise*, a-t-elle assuré sur RTL, *mais des conflits qui ont chacun des objectifs différents.* »

Faisant irruption dans le débat social, l'abbé Pierre a cosigné, avec Louis Besson, président du Haut Comité pour le logement des défavorisés, et Raymond Etienne, président d'Emmaüs France, vendredi, une « lettre ouverte » aux dirigeants syndicaux, pour les appeler à donner « *la première place aux plus faibles et démunis* ». « *Ces manifestations n'auront leur pleine dignité*, affirme le fondateur d'Emmaüs, *que si elles mettent au premier rang l'exigence première de ceux qui, muets dans leur accablement, se voient exclus même de vos luttes.* »

Reçu vendredi par Jacques Chirac, Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens, a souligné que « *la marche à la monnaie unique provoque des secousses sociales de plus en plus rudes* ». Sur France 2, Laurent Fabius, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a manié l'ironie en expliquant que négocier, ce n'est pas « *un gros mot, contrairement à ce que pense M. Juppé* ». Il a invité le premier ministre à « *tout remettre sur la table* ».

Dans un communiqué conjoint, le RPR et l'UDF ont annoncé leur intention de « *joindre leurs efforts afin de mener de larges actions d'information et d'explication* » sur le plan Juppé que la majorité a largement approuvé. Dès le 15 novembre, Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, avait invité les élus à tenir des réunions d'information dans les 577 circonscriptions législatives. L'UDF élabore une plaquette intitulée « La vérité sur la réforme de la Sécurité sociale », qui sera envoyée aux élus et aux fédérations départementales.

Dimanche, une manifestation d'usagers, protestant contre les mouvements sociaux en cours, est organisée à Paris, à l'initiative de l'Association des usagers de l'administration et des services publics. Au lendemain des critiques de Charles Pasqua, d'autres parlementaires du RPR ont mis en cause M. Juppé. Etienne Garnier, député de Loire-Atlantique, qui avait déjà évoqué le nom de Philippe Séguin, a affirmé sur Radio-France Loire-Océan : « *Nous sommes au bout d'une façon de gouverner. Nous trouvons l'autre façon ou ne la trouvons pas.* » Dans un entretien à *Valeurs actuelles*, Nicole Catala, députée de Paris, proche de M. Séguin, enfonce le clou en affirmant que « *le gouvernement a connu et continue de connaître des difficultés de méthode* ».

Michel Noblecourt

Un « droit de réplique » pour M. Fabius

Laurent Fabius, président du groupe PS de l'Assemblée nationale, a utilisé, vendredi 8 décembre, sur France 2, un « *droit de réplique* » au premier ministre, accordé par le Conseil supérieur de l'audiovisuel. Alain Juppé s'était adressé à la nation, le 5 décembre, au sujet de son plan « Sécu ». Réuni en séance plénière, le CSA a estimé, à une forte majorité, que l'intervention du premier ministre avait toutes les caractéristiques d'une communication gouvernementale. M. Fabius a bénéficié de 8 minutes 28 secondes. Le PCF, qui bénéficiait d'un temps de parole de 4 minutes, selon le CSA, l'a utilisé sur France Inter. « *A l'avenir on peu craindre que le premier ministre ne s'explique que sur TF 1 puisque là il n'y a pas de droit de réplique* », s'est inquiété Jean-Luc Mano, directeur de l'information de France 2.

Deux mois et demi de mauvaises nouvelles

● **20 septembre** : le projet de loi de finances pour 1996, adopté en conseil des ministres, reconduit les hausses fiscales du « collectif » budgétaire de juin : 10 % pour l'ISF et de l'impôt sur les sociétés, 2 % pour le taux normal de la TVA, 6 % pour le tabac. Au total, les prélèvements obligatoires atteignent le niveau record de 44,7 % du produit intérieur brut.

● **16 octobre** : Elisabeth Hubert, ministre de la santé, annonce que le forfait hospitalier journalier passe de 55 francs à 70 francs ; le taux directeur de l'évolution des dépenses hospitalières est réduit de 3,8 % à 2,10 % pour 1996.

● **18 octobre** : le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, accepte un amendement visant à « *supprimer la demi-part supplémentaire dont peuvent se prévaloir les deux membres* » d'un couple de concubins.

● **15 novembre** : le premier ministre, Alain Juppé, présente son plan de réforme de la Sécurité sociale : le remboursement de la dette sociale (RDS) est institué pour treize ans au taux de 0,5 % ; retraités imposables et chômeurs indemnisés au-dessus du Smic voient leur cotisation maladie passer de 1,4 % à 3,8 % en deux ans.

● **19 novembre** : M. Arthuis annonce que la suppression de l'abattement fiscal de 20 % dont bénéficient tous les salariés assujettis à l'impôt sur le revenu est à l'étude dans le cadre du projet de réforme fiscale. Cette hypothèse est finalement rejetée le 5 décembre par M. Juppé.

Huit semaines de conflits

● **10 octobre** : la première grève générale de la fonction publique depuis 1990, largement suivie, donne lieu à de très nombreuses manifestations à Paris et en province.

● **25 octobre** : les cheminots se mettent en grève contre le projet de contrat de plan Etat-SNCF. Le même jour, la police évacue le rectorat de Rouen occupé par des étudiants en grève depuis deux semaines pour exiger une rallonge de 12 millions de francs pour l'université.

● **15 novembre** : le premier ministre présente son plan de réforme de la protection sociale.

● **17 novembre** : M. Bayrou annonce l'octroi immédiat de 150 millions de francs et de 200 postes supplémentaires pour les universités. La direction de la SNCF et le gouvernement présentent le contrat de plan entre l'Etat et l'entreprise.

● **21 novembre** : lors de la journée d'action nationale, plus de cent mille étudiants et lycéens manifestent à Paris et en province.

● **24 novembre** : la journée d'action des fédérations de fonctionnaires, à l'exception de FO, et la grève interprofessionnelle de la CGT provoquent de fortes perturbations, à la SNCF notamment, et des manifestations massives à Paris et en province.

● **28 novembre** : pour la première fois depuis la scission de 1947, les secrétaires généraux de FO (Marc Blondel) et de la CGT (Louis Viannet) défilent côte à côte à Paris. La grève s'étend à la RATP.

● **30 novembre** : alors que la paralysie est totale à la SNCF et à la RATP, les postiers et EDF-GDF rejoignent le mouvement de grève. 160 000 personnes manifestent à Paris et en province.

● **3 décembre** : l'ultime plan Bayrou pour les universités donne partiellement satisfaction aux revendications.

● **5 décembre** : plusieurs centaines de milliers de manifestants défilent à Paris et en province, tandis que la grève démarre dans l'éducation nationale.

● **7 décembre** : à l'appel de la CGT, de FO, de la FEN et de la FSU, environ 1 million de personnes manifestent contre le plan Juppé dans les principales villes de France.

Concertations et négociations en cours

● **Jacques Barrot**, ministre du travail et des affaires sociales, devait recevoir samedi 9 décembre, pour discuter du plan sur la Sécurité sociale, Jean-Marie Spaeth, secrétaire national de la CFDT, à 8 h 30, Alain Deleu, président de la CFTC, à 10 heures, Marc Vilbenoît, président de la CFE-CGC, à 11 h 15, et Jacqueline Léonard, secrétaire de la CGT, à 12 h 30. Jean Gandois, président du CNPF, sera reçu lundi tandis que FO, *maintenant sa demande de « négociation globale à Matignon »* sur la Sécurité sociale, refuse de rencontrer officiellement M. Barrot.

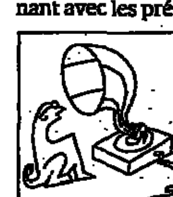
● **A la SNCF**, Jean Mattéoli, le médiateur, a reçu vendredi 8 décembre les fédérations syndicales de cheminots, d'abord celle des cadres puis la FGAAC (agents de conduite autonomes) et l'intersyndicale CGT-CFDT-CFTC-FO-FMC. Une nouvelle rencontre devait avoir lieu samedi à 16 heures.

● **La commission Le Vert**, chargée de la réforme des régimes spéciaux, a poursuivi vendredi ses auditions. Les fédérations de fonctionnaires CFTC se sont félicitées de l'« *esprit d'ouverture* » de la commission.

● **Aux Charbonnages de France**, une réunion de négociation devait avoir lieu, samedi à 10 heures, à la préfecture de Moselle à Metz, entre la direction et les syndicats de mineurs, afin de reprendre les négociations salariales. Le gouvernement avait enjoint à la direction de reprendre ces négociations après deux jours de violents affrontements en Moselle.

La navigation en finesse

« *UN SEUL ÊTRE vous manque, et tout est dépeuplé.* » Jacques Barrot méditait, vendredi 8 décembre, sur cette triste maxime en s'entretenant avec les présidents des caisses nationales de Sécurité sociale : Jean-Marie Spaeth (CFDT), président de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse, Jean-Paul Probst (CFTC), président de la Caisse nationale des allocations familiales, et Jean-Luc Cazettes (CGC), président de l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale, organisme gestionnaire de la trésorerie du régime général.



RÉCIT

Jacques Barrot a trouvé un intérêt certain aux conversations qu'il a eues avec ses interlocuteurs, mais il ne pouvait s'empêcher de penser à celui qui n'était pas là : Jean-Claude Mallet, président de la Caisse nationale d'assurance-maladie, dont la présence aurait signifié que Force ouvrière entrait dans le processus de discussion voulu par le gouvernement. Las ! La commission exécutive confédérale de FO a fait savoir, vendredi soir, qu'elle donnait « *mandat au bureau confédéral de continuer à exiger du gouvernement l'ouverture d'une négociation globale sur les revendications des travailleurs* ».

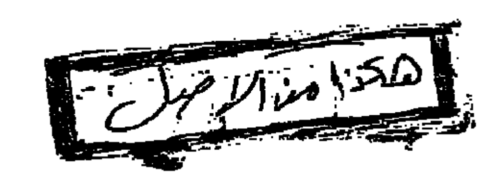
Point de FO, donc, mais de nouveau la CDFT et, de nouveau Jean-Marie Spaeth. Celui-ci a dirigé, samedi matin, en tant que responsable syndical cette fois, la première délégation reçue à ce titre par Jacques Barrot. La « *protection sociale dispose d'un nouveau squelette ; on va négocier pour savoir quelle chair il faut mettre autour de ce squelette pour avoir une Sécurité sociale réformée, financée de manière plus juste, plus efficace pour les assurés sociaux* », a déclaré M. Spaeth avant sa deuxième rencontre avec le ministre.

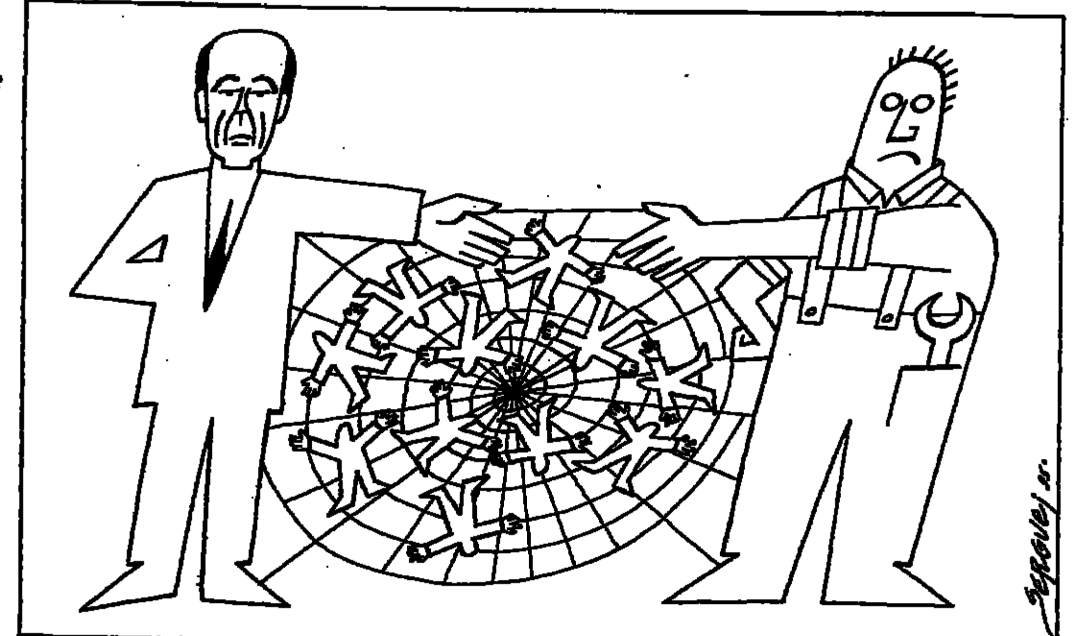
> La « protection sociale dispose d'un nouveau squelette ; on va négocier pour savoir quelle chair il faut mettre autour »

Jean Mattéoli était, vendredi, plus heureux que Jacques Barrot. Le médiateur nommé par Alain Juppé pour tenter de dénouer le conflit social qui paralyse la SNCF depuis deux semaines avait réussi sa première *entrevue* avec les syndicats. Aucun résultat tangible n'a été obtenu, mais les visages et les propos des syndicalistes ne trompaient pas : Jean Mattéoli est parvenu à renouer le dialogue. « *On avait perdu l'habitude d'avoir le sentiment d'être écouté* », expliquait un syndicaliste représentant des cadres CFE-CGC. « *La fin de la grève peut effectivement venir d'une médiation* », estimait Bruno Dalberto, secrétaire fédéral CFDT.

Les syndicats ont, semble-t-il, été agréablement surpris. En premier lieu, ils ont eu le sentiment que Jean Mattéoli est un interlocuteur utile. Selon la CGT, il a affirmé à ses hôtes qu'il « *rencontrera le premier ministre samedi et qu'il leur apportera ensuite des réponses à leurs questions* ». Ensuite, ils ont été écoutés lorsqu'ils ont exprimé leurs préoccupations relatives au régime de retraite, alors que la mission de Jean Mattéoli était limitée, au départ, au contrat de plan entre l'Etat et la SNCF. La troisième bonne surprise a été, pour les syndicats, la confirmation de l'annulation de la réunion du comité central d'entreprise, prévue le 12 décembre, et de celle du conseil d'administration, le 13 décembre. Ces deux instances devaient examiner l'actuelle version du contrat de plan. Le message paraît clair : le contrat de plan est désormais négociable.

Pour autant, ce réchauffement de l'atmosphère demeure extrêmement fragile. Jean Mattéoli n'a pas beaucoup parlé, et les syndicats ont encore du mal à évaluer sa marge de manœuvre. Le week-end devait être décisif, puisqu'un nouveau rendez-vous était prévu samedi 9 décembre à 16 heures, mais les syndicats ne se faisaient guère d'illusions quant à une réelle avancée du dossier des retraites, et ils redoutaient d'être déçus. « *Si nous n'obtenons aucune garantie, les cheminots sont déterminés à poursuivre l'action* », a averti la FGAAC.





La gauche engage le débat de fond sur le plan Juppé à l'Assemblée

L'intervention de Julien Dray (PS) a semé le trouble à droite

PHILIPPE SÉGUIN, qui fut au début des années 80 l'un des meilleurs spécialistes de ce genre de sport, donne volontiers cette définition de l'obstruction parlementaire : *« Cela commence quand le quantitatif l'emporte sur le qualitatif. »* Autrement dit, quand l'opposition multiplie les amendements à répétition dans le seul but de retarder l'examen d'un texte.

La suite de la discussion du projet de loi d'habilitation destiné à autoriser le gouvernement à légiférer par ordonnances pour réformer le système de protection sociale a démontré, pour l'instant, que l'on n'en est pas là. Au contraire. Consciente que le gouvernement et la majorité n'attendent que ce prétexte pour démontrer qu'elle transforme le débat en *« mascarade »* et pour y mettre un terme en utilisant l'arme imparable de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, l'opposition socialiste et communiste a mis un point d'honneur, tout au long de la journée de vendredi 8 décembre, à reposer le débat au fond.

Il y a bien eu quelques accrochages, voire quelques dérapages. En fin de matinée, un vote par scrutin public sur la question préalable soulevée par le groupe communiste et défendue par Georges Hage (PC, Nord) a donné lieu à des irrégularités. Il y avait alors une douzaine de députés PS et PC en séance. L'opposition n'aurait donc pu, en principe, rassembler plus de vingt-quatre voix à l'occasion de ce scrutin, chaque député disposant d'un pouvoir pour l'un de ses collègues. Elle en a rassemblé trente, ce qui suppose que certains ont voté plus que de raison.

Une réunion du bureau de l'Assemblée a clos l'incident, vendredi soir, par un communiqué rappelant que *« le vote est personnel »* et demandant aux députés de *« se conformer strictement à ce principe constitutionnel »*. De même, une demande de vérification du quorum (consistant à vérifier que la majorité absolue des députés sont présents dans l'enceinte du palais Bourbon), faite vendredi soir par le président du groupe socialiste, a valu à Laurent Fabius d'essuyer, impassible, l'une de ces saintes et feintes colères qu'affectionne le président de l'Assemblée nationale, contraint de suspendre la séance pendant une heure.

Pour l'essentiel, les socialistes et les communistes ont mis a profit les motions de procédure qu'ils avaient déposées – et qui ont été, inévitablement, rejetées par l'Assemblée – pour contester avec force le plan du gouvernement de réforme de la Sécurité sociale, sa logique, ses dispositions, son calendrier et sa méthode. M. Hage s'y était employé, longuement, dans la matinée.

Dénonçant le choix par le gouvernement de *« l'épreuve de force et du pourrissement »*, stigmatisant *« cet acte de mépris à l'égard des Français »*, accusant le pouvoir d'avoir *« dramatisé »* à dessein la situation des comptes de la Sécurité sociale pour permettre la mise en œuvre d'un *« système de santé à deux vitesses »*, le député communiste a lancé : *« Les manifestants et les grévistes défendent l'acquis que notre peuple s'est donné à la Libération : un service public fort et un système de protection sociale fondé sur la solidarité. Ils refusent que la vie des hommes soit sacrifiée aux critères d'austérité de Maastricht. »*

LE « PACTE RÉPUBLICAIN »

Julien Dray a défendu ensuite la motion de renvoi en commission déposée par le groupe socialiste. Deux heures et demie durant, le député de l'Essonne s'est employé, avec flamme et non sans habileté, à convaincre le gouvernement et la majorité qu'il est urgent de prendre le temps de la réflexion pour aller au fond des choses : non seulement parce qu'*« on ne balaye pas d'un revers de la main cinquante ans de Sécurité sociale »*, ou parce que le *« bilan catastrophique »* dressé par le gouvernement de la situation des comptes sociaux relève d'un *« véritable bourrage de crâne »* et mériterait, à tout le moins, une *« étude complète »* du Parlement ; non seulement parce qu'il serait grand temps, selon M. Dray, de mettre en cause les critères de convergence du traité de Maastricht, qui sont comme *« un pistolet chargé sur la tempe de la société française »*, mais surtout parce qu'*« il est des moments où les parlementaires doivent entendre l'appel du peuple »*.

Longuement, M. Dray a insisté : *« Je comprends que la majorité veuille se montrer solidaire du gouvernement, mais puisse-t-elle reconnaître que le meilleur service à rendre au gouvernement serait de lui donner le temps d'un échange serein ! S'il y avait eu un grand débat devant l'opinion, comme à l'occasion du référendum sur Maastricht, nous pourrions accepter d'abréger, mais tel n'est n'est pas le cas, et, cependant, le gouvernement agit dans l'urgence ; il use de tous les moyens que lui donne la Constitution pour bâcler une réforme fondamentale. »*

Puis est venu le coup de grâce, écouté en connaisseur par le président de l'Assemblée puisqu'il était l'auteur – à Epinal, devant Jacques Chirac – des propos cités : *« Il n'est pas fatal que les hommes politiques renoncent. (...) Nous défendons cette motion parce que nous nous souvenons des propos tenus par un des plus éminents d'entre nous pendant la campagne électorale :* " Si, comme je l'espère, tu gagnes cette élection, ne te laisse pas voler ton courage, ta victoire. N'oublie pas le pacte républicain ! " *Or, en ce moment, nombre de nos concitoyens pensent qu'on est en train de voler le pacte républicain, de déposséder le peuple d'un de ses acquis essentiels. »*

C'en était trop pour Pierre Mazeaud, le président (RPR) de la commission des lois. Interrompant M. Dray, le député de Haute-Savoie, proche de M. Séguin, a lancé devant ses collègues un peu surpris : *« Je trouve certains passages de* [cette] *intervention tout à fait remarquables, mais quel est le lien de causalité avec le renvoi en commission ? S'il y en avait un, vous troubleriez plus d'un collègue ! »* Le propos de M. Dray avait fait mouche.

Gérard Courtois

La menace du 49-3

L'Assemblée nationale a terminé, vendredi 8 décembre au soir, la discussion générale du projet de loi d'habilitation. Elle a repoussé le premier amendement déposé par le PS. Mais le plus gros du débat reste à venir : PS et PC ont déposé 4 533 amendements et 744 sous-amendements, soit, à l'évidence, de très nombreuses journées de débat. La quasi-totalité de ces amendements ayant été examinés en commission, le gouvernement semble ne pas disposer d'autre moyen d'abréger la discussion que de recourir à l'engagement de sa responsabilité, selon l'article 49-3 de la Constitution. Interrogé par Claude Bartolone (PS, Seine-Saint-Denis) sur les rumeurs à ce sujet, le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, a répondu : *« Je n'ai été informé par le gouvernement d'aucune intention de sa part à cet égard. »*

Etat du mouvement au quinzième jour de grève

Le trafic ferroviaire demeurait paralysé sur l'ensemble du territoire, samedi 9 décembre, au quinzième jour de la mobilisation contre le plan de réforme de la Sécurité sociale. Les transports urbains, notamment en région parisienne, continuaient à être fortement touchés.

● **SNCF** : aucun train ne circulait samedi matin et la situation devrait rester inchangée pendant tout le week-end, selon les prévisions de la SNCF. Les aller et retour sur Paris-Bruxelles et sur Paris-Londres par Eurostar ont été annulés. Le réseau régional et le trafic sur la banlieue Ile-de-France demeuraient également paralysés. La grève continue à être suivie par 58 % des cheminots, selon la direction, dont 92 % des agents de conduite

● **RATP** : le trafic était nul samedi matin sur le réseau parisien. Quant au service d'autobus, il était quasiment inexistant. Le taux de grévistes est de l'ordre de 50 %, selon la direction.

● **TRAFIC AÉRIEN** : le trafic aérien en France et notamment à Paris a été fortement perturbé vendredi en raison des mouvements de grève observés par plusieurs catégories de personnel. A Roissy, les pistes ont été bloquées durant deux heures. Les aéroports de Marseille et de Montpellier ont été fermés vendredi soir, à la suite du mouvement de grève des aiguilleurs du ciel. La grève des contrôleurs aériens, à l'appel de la CGT (USAC), se poursuivait samedi.

● **EDF-GDF** : une baisse de production de 13 000 mégawatts est à prévoir, mais sans coupure d'électricité. Selon la direction, il y aurait 35 % de grévistes, qui pratiquent les tarifs heures creuses dans certains départements.

● **TRANSPORTS URBAINS** : dans le cadre du « plan bus », quelques autobus de substitution devaient circuler samedi en Ile-de-France sur 165 lignes, mais pas dimanche. On note de fortes perturbations à Saint-Etienne, Toulouse, Rennes, Marseille, Bordeaux, mais une amélioration à Lyon.

● **BANQUES** : le mot d'ordre de grève a été suivi par 28,8 % des employés à la Banque de France, selon la direction, et à 40 % selon l'intersyndicale. Le mouvement était massivement suivi, à 60,9 %, dans les sites industriels de fabrication de billets (où un plan de restructuration est prévu).

● **FONCTION PUBLIQUE** : la grève dans la fonction publique d'Etat a été suivie vendredi par 18,6 % des personnels, contre 31 % jeudi, selon les indications fournies par le ministère dans la soirée. Les taux de grévistes se répartissaient de manière différente selon les ministères : 1,5 % au ministère de l'intérieur, 17,5 % au ministère de l'économie et des finances, 26,6 % à l'éducation nationale, 17,8 % à l'équipement, 2,9 % à la défense, 0,6 % à l'agriculture et 2,6 % au ministère du travail.

● **LA POSTE ET FRANCE TÉLÉCOM** : la participation à la grève a accusé une tendance à la baisse. Elle est de 6,5 % à La Poste (contre 9,8 %) et 17 % à France Télécom (contre 33 %), selon les directions. Cependant 70 centres de tri postal sur 130 continuent à être bloqués.

● **HÔPITAUX** : le mouvement reste faible dans les hôpitaux : moins de 10 % de grévistes selon les directions (5,5 % dans les hôpitaux de Paris).

La semaine sociale du 11 au 16 décembre

● **Lundi 11 décembre** : la grève devrait continuer à la SNCF et à la RATP, malgré les rencontres entamées par Jacques Barrot, ministre du travail, avec l'ensemble des organisations syndicales sur la réforme de la protection sociale. Les principaux syndicats de cheminots ont annoncé vendredi soir qu'ils poursuivaient leur mouvement de grève à la SNCF, à l'issue d'un premier contact avec Jean Mattéoli, le médiateur nommé par le gouvernement.

A la Banque de France, l'intersyndicale doit se réunir lundi matin pour décider de la suite du mouvement. De son côté, l'intersyndicale des Houillères de Lorraine appelle à poursuivre la grève. La grève est également reconduite à l'arsenal de Brest.

● **Mardi 12** : les syndicats CGT, FO, FSU et SUD-PTT appellent à un nouveau « temps fort » mardi, avec grèves et manifestations. Cette manifestation devrait partir de la place de la République à 11 heures et se diriger vers la place de la Nation en passant par Bastille selon la CGT. Pour sa part, le Syndicat du Livre CGT a appelé vendredi à *« un arrêt de travail de vingt-quatre heures »* avec *« non-parution des quotidiens mardi »*.

Dans les banques, la grève sera à l'ordre du jour à la Société générale à l'appel des syndicats, tandis que les syndicats (CFDT, CGT et FO) appellent à la mobilisation dans les autres établissements.

A l'ANPE, une journée de grève est annoncée par les syndicats. Un préavis de grève reconductible des soins non urgents a été déposé par la Coordination médicale hospitalière (un tiers des praticiens hospitaliers et des professeurs d'université). Grève de vingt-quatre heures reconductible également à l'appel des syndicats maritimes CGT et des Mines de potasse d'Alsace.

La Coordination étudiante appelle à manifester ce même jour.

● **Mercredi 13** : Une nouvelle grève est prévue à EDF-GDF, à l'appel de la CGT, la CFDT, FO et la CFTC.

● **Vendredi 15** : ce vendredi devrait connaître une activité importante dans les banques : l'ensemble des syndicats appellent à la grève ce jour.

d'un médiateur, par gros temps

« Le projet de contrat de plan ne constitue pas une base de discussion », estimait Bruno Dalberto, ajoutant : *« Nous avons proposé un moratoire sur la suppression des emplois et des lignes de chemin de fer et demandé la tenue d'une « table ronde » qui associerait notamment les usagers. »* Les cadres supérieurs du SNCS ont, eux aussi, demandé la révision du document. Enfin, Jean Mattéoli a confirmé qu'il n'est contraint par *« aucun calendrier »*. De leur côté, les syndicats savent qu'ils peuvent compter sur la détermination de leur base quant à la durée. Un contexte et un rapport de forces équitables qui pourraient être paradoxalement favorables à un dénouement rapide.

L'immeuble du 3, place de Fontenoy, dans le septième arrondissement de Paris, où le médiateur reçoit les syndicats de cheminots, est un bâtiment très convoité. Jusqu'à mai 1995, le beau bureau ovale du deuxième étage, abondamment décoré de maquettes de bateaux, de cartes et de planisphères, était occupé par Bernard Bosson, ministre de l'équipement et des transports, qui avait jugé que ses locaux de l'arche de la Défense étaient beaucoup trop éloignés de Matignon et de l'Elysée. Dans le premier gouvernement Juppé, son successeur, Bernard Pons, l'avait « prêté » à Françoise de Panafieu, ministre du tourisme.

Depuis la formation du deuxième gouvernement Juppé, le bureau prestigieux n'avait plus d'occupant, jusqu'à ce que Pierre-André Périssol, ministre délégué au logement, s'y installe, tandis qu'Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat aux transports, doit se contenter d'un bureau d'angle. Jean Mattéoli est installé, lui, dans une petite pièce annexe, à deux pas d'une vaste salle remplie de centaines d'ouvrages anciens sur la politique et l'histoire maritimes de la France depuis Colbert. Il est vrai que cet immeuble, pur produit de l'Art déco, abrite depuis plusieurs décennies le siège des administrations maritimes (pêche, marine marchande, plaisance, ports) et des ministres de la mer qui se sont succédé entre 1981 et 1993. Le choix de ce lieu était on ne peut plus approprié à la navigation risquée de Jean Mattéoli face à la lame de fond de la grève des cheminots.

Au moins le médiateur de la SNCF a-t-il pu hisser les voiles. A la RATP, au contraire, pas le moindre souffle de vent dans le sens de la négociation. La situation paraissait complètement bloquée vendredi soir. Aucun rendez-vous n'avait été fixé pour le week-end entre la direction et les syndicats, qui exigent le maintien en l'état de leur régime de retraite et de leur protection sociale. Les assemblées générales avaient déjà voté la poursuite du mouvement de grève pour lundi et étaient déterminées à *« engager la troisième semaine de grève »*, selon la CGT.

« Après l'inutilité de la rencontre avec M. Bailly, le président de la RATP, jeudi, la tension et la déception ont augmenté d'un cran sur le terrain », expliquait Patrick Saint-Ges, porte-parole des syndicats autonomes. Les autonomes, majoritaires parmi les conducteurs de métro, exprimaient par ailleurs leur scepticisme à l'égard de la rencontre prévue ce week-end entre Jacques Barrot, le ministre des affaires sociales, et les confédérations syndicales. *« Le mouvement, qui est parti de la base, ne s'arrêtera qu'avec elle »*, prévenait leur porte-parole.

Le ministre de l'industrie, Frank Borotra, a annoncé vendredi que la « table ronde » sur les services publics annoncée par Alain Juppé et que le ministre présidera, se réunira mercredi 13 décembre à 18 heures. Y participeront les confédérations syndicales ainsi que les syndicats présents au conseil d'administration des sociétés nationales (EDF, France Télécom, SNCF, RATP, La Poste). Cette première réunion devra définir la méthode de travail qui régira l'ensemble des rencontres. La « table ronde » doit ouvrir la concertation sur les *« missions des services publics à la française »*, mais sans qu'aucune précision ne soit donnée sur son objectif précis.

Raymond Soubie, ancien conseiller social de Jacques Chirac à Matignon, et membre de la commission Le Vert sur les régimes spéciaux de retraite, a trouvé la méthode pour sortir de la crise. *« Il faut adopter la stratégie des Horaces face aux Curiaces, c'est-à-dire séparer les problèmes et les traiter un par un, et non pas de front »*, déclare-t-il au *Point*. Horace blessé – est-ce Alain Juppé ? – avait feint de fuir les trois Curiaces, puis les avaient tués un à un...

Récit des services Entreprises et France

« Tenez bon, monsieur le premier ministre ! »

Alain Juppé, maire de Bordeaux, s'est rendu dans sa ville, vendredi 8 décembre, comme il a l'habitude de le faire en fin de semaine. Au cours d'une visite dans le centre de Bordeaux, où est installée la « Crèche de Venise », M. Juppé a prodigué des *« encouragements »* aux commerçants locaux, leur promettant de tout faire pour atténuer les nuisances – amoncellement des ordures et difficultés de stationnement – dues à la crise sociale.

A une journaliste qui lui demandait s'il croyait au Père Noël, le maire a répondu : *« C'est toujours bon d'avoir en soi quelques rêves d'enfant. » « Tenez bon, monsieur le premier ministre ! »*, lui a lancé une personne âgée. *« Heureusement que vous êtes là pour faire mentir les sondages ! »*, lui a répondu M. Juppé. Alors que les élus l'assuraient de leur *« solidarité en cette période difficile »*, le maire a indiqué : *« Merci des sourires sur vos visages et de vos encouragements. Dans la situation un peu dure où je suis, me sentir entouré, c'est indispensable. »*

COMMUNIQUÉ DU SERVICE D'INFORMATION ET DE DIFFUSION DU PREMIER MINISTRE

Connaissez-vous le plan Juppé ?

LE 15 NOVEMBRE, le Premier Ministre a proposé à la France une grande réforme de la Sécurité sociale. Voici sur des questions essentielles, des informations précises sur la réforme proposée.

Pourquoi faut-il réformer aujourd'hui la Sécurité sociale ?

POUR LA SAUVER : la Sécurité sociale a accumulé une dette de 230 milliards de francs. Soit 4 000 F par Français, du bébé au centenaire. Sans réforme, elle ne pourra plus ni rembourser les soins ni verser les prestations auxquelles chacun a droit.

POUR LA RENDRE PLUS JUSTE : on ne peut plus tolérer qu'aujourd'hui 500 000 personnes rencontrent des difficultés d'accès aux soins.

Est-ce qu'il y aura un rationnement des soins ou des médicaments ?

NON : tous les médicaments et les actes actuellement remboursés continueront à l'être comme aujourd'hui.
Chacun pourra continuer à choisir librement son médecin.

Certaines familles perdront-elles le bénéfice des allocations familiales ?

NON : le droit de toutes les familles à bénéficier des allocations familiales sera préservé pour l'avenir.

Les personnes à revenus modestes seront-elles touchées ?

NON : 5 millions de personnes ne participeront pas au remboursement de la dette sociale. Ce sont celles qui perçoivent le minimum vieillesse, l'allocation aux adultes handicapés, l'allocation aux parents isolés, les RMIstes, les chômeurs en fin de droits...
Les salariés paieront une contribution modeste. Par exemple un salarié percevant 7 000 F par mois versera 35 F par mois.
En outre, 80% des chômeurs (ceux qui sont indemnisés en dessous du SMIC) et 60% des retraités (ceux qui ne sont pas imposables) soit 9 millions de personnes, verront, comme les actifs, leur cotisation maladie inchangée.

Les salariés seront-ils seuls à contribuer ?

NON : les revenus du capital et les grandes entreprises seront mis à contribution.
Les revenus du capital participeront pour la première fois à l'effort de redressement.
Les laboratoires pharmaceutiques verseront une contribution exceptionnelle de 2,5 milliards de francs. Les grandes entreprises contribueront aussi par une taxation de 2,5 milliards de francs.

Le Gouvernement travaille-t-il seul ?

NON : les textes et en premier lieu les ordonnances seront rédigés en concertation avec les commissions parlementaires et les organisations syndicales et professionnelles.



OUI : une photo d'identité sera mise sur la carte de Sécurité sociale pour lutter contre les fraudes. Les étrangers venus en France pour se faire soigner devront payer d'avance à la caisse de l'hôpital. Les pharmaciens pourront distribuer la quantité exacte de médicaments nécessaire au traitement.
Un carnet de suivi médical permettra d'éviter la répétition des mêmes analyses et assurera le lien entre les différents médecins.

Les régimes de retraite et les statuts des agents publics seront-ils remis en cause ?

NON : l'un des objectifs du plan est précisément de sauvegarder dans leurs particularités d'entreprise et de métier les régimes spéciaux de retraite. Ces régimes tiennent compte des conditions de travail pénibles des agents des services publics.
Il n'a jamais été question de remettre en cause ces régimes spéciaux, ni de les aligner sur le régime général. Il s'agit de les sauvegarder, en les réformant au terme d'une vaste concertation. Les agents des services publics (EDF, SNCF, La Poste, France Télécom...) conserveront leur statut.

Le plan Juppé, c'est la grande réforme de la Sécurité sociale. C'est la Sécurité sociale pour tous avec l'assurance maladie universelle. C'est un financement plus juste, élargi aux revenus du capital. C'est la volonté de consolider les régimes de retraites. C'est la garantie pour tous des bienfaits du progrès médical.

Les réformes du Gouvernement

▶ PLAN DE SAUVETAGE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE



Les négociations ont repris entre les mineurs lorrains et les Charbonnages

Les violences ont fait plus de cinquante blessés

METZ
de notre correspondant

Les négociations entre la direction de Charbonnages de France et l'intersyndicale des mineurs des Houillères du bassin de Lorraine devaient reprendre samedi 9 décembre à la préfecture de région à Metz après les deux journées de violences que le bassin houiller lorrain a vécues et au cours desquelles plus de cinquante personnes ont été blessées, dont cinq grièvement. Le gouvernement a en effet demandé vendredi à la direction de l'entreprise de reprendre les négociations salariales suspendues depuis l'été. Les mineurs réclament une revalorisation de leur salaire de 2,5 % pour 1995 ainsi qu'un réaménagement du déroulement de leur carrière et ils s'opposent à une remise en cause de leur régime de protection sociale. La direction avait proposé, en juin, 1,5 % de hausse. Les Charbonnages emploient 15 400 personnes.

La reprise du dialogue annoncée par les pouvoirs publics intervient après deux journées d'affrontements très violents entre les mineurs et les forces de l'ordre. Les manifestations ont dégénéré jeudi et vendredi et se sont prolongées jusqu'au début de l'après-midi du 8 décembre. Vers 7 heures vendredi matin, 2 000 mineurs se sont rassemblés devant les bâtiments de la direction générale des Houillères à Freyming-Merlebach (Moselle). Ils entendaient protester contre les violences de la veille et réclamaient des négociations. Les quatre puits encore en activité en Lorraine étaient en grève. « *On n'a pas eu besoin de mettre en place des piquets de grève. Les gars étaient mobilisés* », explique un responsable syndical.

Une fois rassemblés, les mineurs ont marché vers les bâtiments de la direction, poussant devant eux des poubelles enflammées. Ils ont alors été dispersés par les gendarmes mobiles qui ont tiré des grenades lacrymogènes. En lançant des objets enflammés contre les bâtiments, les mineurs ont provoqué plusieurs débuts d'incendie, qui ont été maîtrisés. Vers 9 heures, quelques dizaines de manifestants se sont rendus à la centrale Emile-Huchet, à quelques kilomètres de là, où ils ont arrêté deux groupes de production d'électricité et réduit l'activité des autres. Les contacts noués vers 10 heures entre les représentants syndicaux et la direction des Houillères n'ayant pas abouti, les affrontements ont redoublé d'intensité. Aux actions de harcèlement menées par les mineurs, les forces de l'ordre ont répondu fermement, notamment pour dégager l'un d'entre eux grièvement blessé.

PREMIER PAS

Devant la violence des affrontements, certains mineurs redoutaient de voir la situation mal tourner. Les grenades lacrymogènes à effet de souffle répondaient aux jets de pierres, de boulons ou de cocktails Molotov. « *Je n'ai jamais vu une telle manifestation* », affirme un mineur en reconnaissant avoir déjà vécu des heurts, mais jamais aussi longs, ni dans une telle atmosphère de tension.

Pour ramener le calme à Freyming-Merlebach, le préfet de la région, Roger Benmebarek, a proposé la tenue d'une rencontre avec l'intersyndicale à la sous-préfecture de Boulay. Au cours de la réunion qui a duré une heure et demie, il a proposé de débloquer 20 millions de francs au titre du programme d'aménagement concerté du bassin houiller. C'est un premier pas pour les mineurs qui attendent de connaître les propositions de la direction de Charbonnages de France avant de décider, lundi matin 11 décembre, s'ils poursuivent leur action. Vendredi soir, ils maintenaient l'occupation de la centrale Emile-Huchet.

Jean-Louis This

A la Banque de France : « Juppé-Trichet, une responsabilité partagée »

AUX TROIS ENTRÉES principales, trois petits groupes transis autour de braseros de fortune. Une banderole « *Non au démantèlement de la Banque de France* » et quelques affichettes. Peut-on même parler de piquets de grève ? Les militants en faction bloquent les transporteurs de fonds, mais laissent courtoisement passer le personnel non gréviste. « *C'est la tradition.* » Tradition aussi de ne laisser pénétrer aucun étranger, fût-il journaliste, dans les vénérables bâtiments. Sécurité oblige. Rue de la Vrillière, à Paris, la grève se fait presque en gants blancs.

Lorsqu'on tape, c'est par communiqué, et d'abord sur le gouverneur : « *Juppé-Trichet, une responsabilité partagée* », titrait jeudi le tract CFDT. Le syndicat national autonome, majoritaire, n'était pas en reste : « *Le* « mark CFA » *ou* « franc fort » *cher à notre gouverneur, après avoir* (...) *poussé au chômage plus d'un million de personnes en accroissant de fait le trou de la Sécurité sociale, vient de faire sortir la population de sa réserve. Trop c'est trop.* » Trop de quoi ? Difficile à savoir tant les motifs des grévistes sont flous.

Motifs internes : l'avenir de l'entreprise et de ses missions traditionnelles dans la future Union monétaire européenne, inquiète ; le gouverneur, encore « *étranger à la culture maison* », agace ; les avantages acquis sont trop beaux pour durer. Motifs externes : le « *malaise sociétal* », la solidarité, la défense du service public et le désir de « *profiter de la dynamique extérieure* ». Tout se mêle dans ce mouvement presque symbolique. 48 heures de grève *a priori* reconductibles, lundi 11 décembre, mais qui ne le seront probablement pas. Faute de mobilisation massive – 30% à 40 % de grévistes au maximum –, et par réalisme. Pour priver réellement la France de billets, il faudrait que le mouvement dure au moins huit jours. Et encore ! Les banques et les transporteurs de fonds ont eu le temps de prendre leurs précautions. Les stocks sont énormes. Quant aux autres fonctions vitales de la Banque, des systèmes parallèles sont en place depuis belle lurette à l'extérieur.

« MARQUER LE COUP »

Alors on fait grève surtout pour « *marquer le coup* ». Et sans trop d'illusions. Ils sont bien placés pour savoir que l'Europe et la monnaie unique contraignent la France à « *entrer dans un calque défini à Maastricht* ». Que « *le temps des privilèges, du confort est fini* ». Que le progrès technique rend certains de leurs métiers obsolètes – « *On ne va pas se battre contre l'informatique ou le fax !* ». Ce qu'ils contestent ? Le rythme et les méthodes employées, tant par le gouvernement à l'échelle du pays – « *on saigne actuellement un malade qui aurait besoin d'être transfusé* » –, que par la direction dans l'entreprise.

Défaut de concertation, défaut de dialogue – « *Trichet a maintenu une barrière énorme avec les syndicats* » –, objectifs flous, les griefs sont nombreux, même si on sait la restructuration inévitable. Le résultat : une angoisse, un malaise de plus en plus profonds à mesure qu'approchent les échéances du plan. Sachant que « *le combat va être long* », les syndicats ménagent leurs troupes. Un espoir : retarder au maximum l'adoption des mesures. Et un rêve secret : que le gouverneur fasse une gaffe qui mobiliserait enfin tout le personnel. « *En 1974*, se souvient un militant nostalgique, *le gouverneur de l'époque avait fait entrer les gardes mobiles à l'intérieur de la Banque. Un quart d'heure après on avait 5 000 personnes en AG...* »

Véronique Maurus

La mobilisation des grévistes reste forte dans plusieurs villes de province

Les manifestants prennent à partie des personnalités de la majorité

L'importante journée d'action de jeudi n'a pas épuisé les capacités de mobilisation. De nombreuses villes ont été le théâtre, vendredi, de manifestations, défilés, opérations « coups de poing ». Le trafic aérien a été très perturbé. D'autres rassemblements étaient prévus, ici ou là, samedi et dimanche. Les mairies ou les permanences de plusieurs personnalités politiques de la majorité ont été la cible des manifestants.

APRÈS LA JOURNÉE de très forte mobilisation du jeudi 7 décembre, plusieurs villes de province ont continué, vendredi, d'être le théâtre de manifestations, défilés, grèves et parfois de graves violences, comme par exemple en Lorraine dans les mines de charbon (lire ci-contre). Aux Houillères de Provence, aussi, le directeur et trois ingénieurs ont été retenus plusieurs heures par les grévistes, et libérés dans la soirée.

A Nantes, qui a connu depuis fin novembre plusieurs incidents, le préfet Charles-Noël Hardy a décidé d'interdire tout rassemblement de personnes samedi après-midi et dans la soirée. « *Devant la destruction de biens publics et privés (gare routière, voitures incendiées, vitrines brisées, pillage de magasins), le renouvellement de ces faits constituerait un trouble grave à la sécurité et à l'ordre public* », a-t-il indiqué. Cette mesure ne concerne cependant pas la manifestation que devaient organiser en début d'après-midi les unions locales CGT, FO, FEN, FSU et CFDT. Depuis le début du conflit, 52 personnes ont été interpellées à Nantes. Le trafic de plusieurs aéroports a été fortement perturbé vendredi. Les plates-formes de Marseille-Provence et de Montpellier ont même dû fermer vendredi soir pour ne rouvrir que samedi matin. Les compagnies ont été contraintes de supprimer des vols à cause des grèves des aiguilleurs du ciel ainsi que des douaniers et des pompiers d'Aéroports de Paris. L'accès de l'aérogare 2 de Roissy a été bloqué pendant plus d'une heure en milieu de journée par des techniciens grévistes d'Air France.

Souvent, ce sont des bâtiments publics ou des personnalités politiques de la majorité qui ont été la cible de la colère des grévistes. Au Puy-en-Velay, 3 000 à 7 000 personnes, selon les sources, ont manifesté devant la préfecture et le conseil général de la Haute-Loire (dont le président est Jacques Barrot, ministre du travail) en déposant des rails de chemins de fer. Une opération identique a eu lieu à Vesoul. Devant la sous-préfecture de Montluçon (Allier), des grévistes (essentiellement des agents de l'équipement) ont édifié un « *mur de l'argent* » à l'aide de briques. 200 personnes ont installé des barrages empêchant l'accès à la préfecture des Alpes-Maritimes, à Nice. Même scénario à Châteauroux devant la préfecture et le conseil général de l'Indre.

A Avignon, des manifestants ont occupé le grand hall de la mairie. Des agents de la SNCF et d'EDF-GDF ont sollicité une entrevue avec le député et maire, Marie-Josée Roig (RPR), qui a reçu une délégation. Le conseil économique et social de Franche-Comté, en réunion à Besançon pour examiner le budget 1996, a reçu la « visite » de manifestants.

La permanence du député et maire d'Albi, Philippe Bonnecarrère (RPR), a été murée par des agents d'EDF. A Mantes-la-Jolie, quelque 200 personnes ont occupé pendant trois heures le bureau du député et maire RPR, Pierre Bedier.

A Limoges, les grévistes de l'équipement ont investi la station régionale de FR 3 où avait lieu l'enregistrement de l'émission « Place publique » consacrée à la vie politique régionale. Ils avaient appris qu'Alain Marsaud et Evelyne Guilhem, députés RPR de Haute-Vienne, devaient y participer.

Un an de prison ferme pour un étudiant

Le tribunal correctionnel de Montpellier a prononcé, le 6 décembre, plusieurs condamnations à des peines d'emprisonnement ferme à l'encontre de jeunes « casseurs » interpellés la veille au cours de la manifestation organisée dans cette ville contre le plan Juppé. L'un de ces jeunes gens, Aurélien Berthet, vingt ans, étudiant en ethnologie, a été condamné à un an de prison ferme pour avoir brisé la vitrine d'un pressing et dérobé des vêtements, faits que le prévenu a contesté. Ce dernier a indiqué à l'audience qu'il avait pris part à la manifestation pour « *défendre* [ses] *idées* ». Le procureur avait requis quinze mois de prison ferme.

Les régimes spéciaux de retraite reflètent la diversité du secteur public

Les fonctionnaires et les agents des services ne veulent pas voir allonger leur durée de cotisation ouvrant droit à une pension à taux plein. La commission Le Vert aura pour tâche d'examiner ces systèmes particuliers, dont la plupart sont devenus déficitaires

Les salariés de l'Etat sont en grève contre le « plan Juppé » sur la protection sociale. Ils sont particulièrement opposés à la volonté, annoncée par le premier ministre le 15 novembre, d'allonger progressivement le temps minimum de cotisation à quarante annuités pour avoir droit à une pension de retraite à taux plein, comme cela a été imposé aux personnels des entreprises privées en 1993, bien que, depuis 1983, l'âge de départ à la retraite ait été ramené à soixante ans. Les dix-sept régimes spéciaux existant en France permettent, en effet, à une partie de leurs cotisants de partir en retraite à cinquante-cinq, ou même cinquante ans s'ils excercent un métier comportant des « risques particuliers » ou imposant une « fatigue exceptionnelle ». Ce dossier est particulièrement complexe, notamment parce que les cotisations pour la retraite et le montant de la pension des agents de l'Etat ne prennent pas en compte le montant des primes. La commission Le Vert a finalement été chargée de le mettre à plat.

LES RÉGIMES SPÉCIAUX de retraite font partie de ces acquis sociaux que les fonctionnaires et les agents des services publics ne veulent pas abandonner. Créés au XIX[e] siècle, la plupart se sont consolidés au lendemain de la seconde guerre mondiale. Les salariés de l'Etat ont refusé, alors, de fondre leurs caisses de retraite dans le nouveau régime général de la Sécurité sociale. Celui-ci, en effet, prévoyait que le départ à la retraite se ferait à soixante-cinq ans, alors que les régimes particuliers offraient des possibilités de départ à la retraite à cinquante-cinq, voire à cinquante ans.

La plupart de ces régimes sont devenus déficitaires. Celui des mineurs, par exemple, n'a presque plus de cotisants, les mines de fer et de charbon ayant été fermées. Les régimes spéciaux des mines, de la SNCF, des marins et des ouvriers de l'Etat bénéficient de subventions de l'Etat ainsi que de compensations venant de régimes spéciaux excédentaires (Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, fonctionnaires de l'Etat). Les régimes des fonctionnaires sont menacés de déséquilibre d'ici à 2015, en raison de l'allongement de l'espérance de vie et de la stabilisation des effectifs qui a suivi les embauches importantes des années 70.

Alain Juppé n'entend pas supprimer ces régimes spéciaux. Alors même que cela figurait au programme du Conseil national de la Résistance, les corporatismes n'ont pas permis de le faire en 1945. Le premier ministre affirme, au contraire, qu'il veut assurer leur pérennité (*Le Monde* du 30 novembre). Pour les équilibrer, il existe trois solutions : allonger la durée de cotisation, augmenter les cotisations, abaisser le montant des prestations servies.

C'est la première qu'a retenue, dans son plan du 15 novembre, le chef du gouvernement *« au nom de la justice »* : les salariés du secteur privé se sont vu imposer, en 1993, l'obligation de cotiser pendant quarante ans, au lieu de trente-sept ans et demi, pour obtenir une retraite à taux plein. Ceux de l'Etat peuvent toujours partir en retraite après trente-sept ans et demi, à condition qu'ils aient atteint l'âge requis.

PÉNIBILITÉ ET SUJÉTIONS

L'annonce de M. Juppé a déclenché des grèves à la SNCF, à la RATP et dans la fonction publique d'Etat. Plusieurs syndicats de fonctionnaires ont fait valoir qu'allonger la durée d'activité aggraverait le chômage des jeunes. Devant l'ampleur des mouvements sociaux, le premier ministre a assuré, le 5 décembre, que cet allongement ne constituait plus un préalable à la réforme des régimes spéciaux. Sa lettre de mission à la commission Le Vert n'y fait d'ailleurs aucune allusion. Cette dernière sera toutefois libre de faire des propositions pour modifier l'âge de départ à la retraite de certains métiers. Mais elle devra prendre en compte *« les pénibilités de métiers* (et) *les sujétions d'horaires »* propres aux différentes catégories d'agents.

A l'heure actuelle, l'âge minimum de départ est de soixante ans, comme dans le secteur privé depuis 1983, pour 65 % des fonctionnaires de l'Etat. Il est de cinquante-cinq ans, voire cinquante ans, pour 35 % de ces agents, dont les métiers sont considérés comme *« actifs »*, c'est-à-dire *« présentant un risque particulier ou des fatigues exceptionnelles »* (*Le Monde* du 24 novembre).

● **Les instituteurs** peuvent prendre leur retraite à partir de cinquante-cinq ans, mais les nouveaux professeurs des écoles seulement à soixante ans.

● **Les fonctionnaires de La Poste** travaillant en centres de tri (160 000 personnes) peuvent partir à cinquante-cinq ans.

● **Policiers** : cinquante ans.

● **Gardiens de prison** : cinquante ans.

● **Infirmiers** : cinquante-cinq ans.

● **Cheminots** : cinquante ans pour les conducteurs de train, cinquante-cinq ans pour les autres.

● **RATP** : 30 000 agents travaillant par roulement bénéficient de bonifications. Leur âge moyen de départ se situe à moins de cinquante-trois ans.

● **EDF-GDF** : les deux tiers des agents effectuant un service *« actif ou insalubre »* partent à cinquante-cinq ans.

● **Clercs de notaire** : cinquante-cinq ans pour les femmes, soixante ans pour les hommes.

● **Mineurs** : cinquante-cinq ans.

Pour équilibrer les régimes spéciaux, une autre solution pourrait être retenue, qui consisterait à augmenter la cotisation des actifs. Actuellement, les fonctionnaires paient un peu moins que les salariés du secteur privé assujettis au régime général de la Sécurité sociale : ils versent une cotisation égale à 7,85 % de leur traitement indiciaire, alors que les autres paient 8,55 % (non cadres) ou 11,55 % (cadres), incluant la cotisation de 6,55 % sur le salaire brut et la cotisation à un régime complémentaire. A titre d'exemple, un salarié gagnant 10 000 francs brut par mois paie 855 francs de cotisation par mois, tandis qu'un fonctionnaire gagnant 10 000 francs, primes non comprises, paie 785 francs.

L'importance des cotisations versées par l'employeur varie d'un régime spécial à l'autre. Dans la fonction publique d'Etat, il n'existe pas de « cotisation patronale ». Le budget de l'Etat comble la différence entre le montant des pensions servies (125 milliards de francs en 1994) et les retenues prélevées sur le salaire des fonctionnaires (21 milliards). Pour équilibrer la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL), les employeurs que sont les collectivités locales et les hôpitaux versent une cotisation sur les salaires bruts de 25,10 %. La cotisation employeur est de 28,44 % à la SNCF, et de 15,34 % à la RATP.

Il serait possible, enfin, de diminuer le montant des pensions servies aux retraités. Dans la fonction publique, ce montant est calculé sur le traitement indiciaire du dernier emploi occupé pendant six mois. Ce système est avantageux car la logique de « carrière » garantit une progression constante des rémunérations. Dans le régime général, au terme de la réforme engagée en 1993, la retraite sera calculée sur le salaire moyen des vingt-cinq meilleures années.

Néanmoins, toute comparaison entre régime général et régimes spéciaux est malaisée, les primes, parfois importantes pour les salariés de l'Etat, n'étant prises en compte ni dans le calcul de leur cotisation ni dans celui de leur pension. C'est ce dossier complexe que doit mettre à plat la commission Le Vert.

Rafaële Rivais

Dix-sept cas particuliers

Il existe aujourd'hui dix-sept régimes spéciaux :

● **Fonctionnaires de l'Etat** : 2,5 millions de cotisants pour 1,7 million de retraités
● **Fonctionnaires territoriaux et hospitaliers** : 1,5 million de cotisants pour 497 000 retraités
● **Ouvriers de l'Etat** (arsenaux) : 84 000 cotisants pour 112 300 pensionnés
● **SNCF** : 189 000 cotisants pour 350 000 retraités
● **EDF-GDF** : 150 000 cotisants pour 136 000 retraités
● **RATP** : 70 000 cotisants pour 43 000 retraités
● **Banque de France** : 29 000 cotisants pour 14 000 retraités
● **Comédie-Française**
● **Chambre de commerce et d'industrie de Paris**
● **Opéra national de Paris**
● **Port autonome de Strasbourg**
● **Marins** (secteur privé)
● **Clercs et employés de notaires** (secteur privé)
● **Mineurs** (secteur privé) : 35 000 cotisants pour 270 000 pensionnés
● **Agents de la caisse de Sécurité sociale des mineurs**
● **Personnel du Sénat**
● **Personnel de l'Assemblée nationale**

Les régions hésitent à accepter la gestion des liaisons secondaires de la SNCF

LA PRÉSENTATION du contrat de plan régissant les relations entre l'Etat et la SNCF de 1996 à 2000 a contribué à déclencher l'arrêt total des trains depuis le 24 novembre. Or, alors que les cheminots ont à plusieurs reprises manifesté *« contre la suppression de 6 000 kilomètres de lignes »*, le ministre des transports, Bernard Pons, jure que ce contrat ne contient aucune mesure de cet ordre. C'est exact, mais le plan prévoit de transmettre la responsabilité des lignes secondaires aux régions. Dans le contrat de plan, l'Etat et la SNCF se déclarent *« résolument favorables à* [l'] *orientation fondamentale qui confierait aux régions la responsabilité de la définition des services et de leur équilibre financier »*. Les élus territoriaux n'ont pas été invités à signer ce texte.

D'entrée, les présidents de conseils régionaux n'ont guère manifesté d'enthousiasme. Après deux semaines de grèves, ils sont – toutes couleurs politiques mêlées – de plus en plus hésitants, voire hostiles. Le Bourguignon Jean-François Bazin (RPR) est un des plus directs : *« La poule aux œufs d'or a pondu des lycées, des facultés. Elle n'a plus les moyens de pondre des trains. » « Pas question de se laisser transférer le déficit de la SNCF ni l'impopularité des fermetures de lignes »*, proteste Robert Savy (PS), président de l'assemblée du Limousin.

Echaudés par l'habitude qu'a prise l'Etat de leur céder des responsabilités sans affecter les ressources correspondantes, insatisfaits des relations qu'ils entretiennent avec la SNCF, les représentants des collectivités territoriales traînent les pieds. Non pas qu'ils refusent catégoriquement de devenir l'autorité organisatrice de leurs transports internes, mais *« sûrement pas en l'état et pas sans garanties »*. Le président du conseil régional du Centre, Maurice Dousset (PR), sans doute le plus favorable à cette réforme, se targue de pouvoir *« fournir un meilleur service public »*. Mais il en profite pour réclamer au préalable un nouveau mode de scrutin régional. *Car il lui faudrait une majorité plus solide pour faire adopter quelques passages du rail à la route, la disparition de gares désertées et autres mesures délicates.*

> « Pas question de se laisser transférer le déficit ni l'impopularité des fermetures de lignes »

L'objectif est en effet de transférer la gestion d'un transport public coordonné – fer, autocars, mais aussi taxis collectifs –, pas de maintenir toutes les lignes coûte que coûte. Ce sera aux régions de prendre leurs responsabilités. L'Association nationale des élus régionaux (ANER) égrène donc ses conditions : garanties financières de la part de [illegible] engagement de la SNCF de maintenir les lignes nationales, assurances que les infrastructures seront entretenues et modernisées. En préliminaire, l'ANER attend la fin de l'audit, lancé à son initiative, sur la situation financière des chemins de fer.

Actuellement, les régions sont engagées de façons très diverses. Le Languedoc-Roussillon, par exemple, a affecté, en 1995, 65 millions de francs à la rénovation de gares, à la réfection de voies, à l'achat de matériel roulant, au tarif préférentiel pour les étudiants, etc. Le Centre y consacre globalement plus de 200 millions par an. En revanche, la Bretagne a limité son enveloppe à 15 millions. Au total, les régions ont prévu de verser 2,4 milliards pour la période 1994-1998, essentiellement pour des travaux d'infrastructure. Pour sa part, le gouvernement accorde directement une subvention de 4 milliards de francs à la société nationale pour compenser les pertes des dessertes de transport express régional (TER) [illegible]

Le problème tient surtout à l'opacité des comptes, unanimement dénoncée. *« La SNCF n'a pas de comptabilité analytique, on ne peut rien savoir »*, se plaint Claude Champaud (RPR), conseiller régional de Bretagne. Poitou-Charentes, présidée par le ministre des PME, du commerce et de l'artisanat, Jean-Pierre Raffarin, participe aux investissements, mais refuse obstinément de contribuer à l'exploitation des lignes. Elle est la seule dans ce cas. *« Pas assez de transparence »*, tranche le vice-président Francis Hardy (RPR).

Qui pourrait croire, en écoutant ce chœur d'élus boudeurs, que la régionalisation du transport de voyageurs découle directement de propositions issues de leurs rangs ? Contenues dans le rapport d'Hubert Haenel (RPR), sénateur et vice-président du conseil régional d'Alsace, elles se sont traduites un an plus tard, dans la loi d'orientation d'aménagement du territoire du 4 février 1995, par l'ouverture à une expérimentation volontaire dès le début de 1996. *« Il faudra bien parvenir malgré tout à une collaboration tripartite avec l'Etat, car la SNCF ne peut pas s'en sortir seule »*, estime Francis Hardy. D'autant que la mainmise progressive des collectivités locales sur ce secteur, depuis le début de la décentralisation, a plutôt amélioré le sort des usagers des TER.

Les rames de TER pourraient aussi correspondre de mieux en mieux aux attentes, comme l'explique Pierre Dumas (RPR), vice-président de l'assemblée de Rhône-Alpes : *« Il est plus simple d'analyser les besoins d'ici que de Paris. En y répondant, en coordonnant mieux l'ensemble avec les transports urbains, nous pourrions désengorger nos routes. »* Mais attention, prévient-il : *« Si la charge est déraisonnable, les régions feront faillite. »*

Martine Valo

Le Nord-Pas-de-Calais tire le signal d'alarme

LILLE
de notre envoyée spéciale

« Chaque matin, plus de 80 000 voyageurs empruntent 1 200 kilomètres de ligne, montent dans un des 630 trains express régionaux [TER] *à destination de plus de 250 villes. Ils le font pour être à l'heure à leur travail, pour leur plaisir ou pour les deux. Et vous, qu'attendez-vous pour prendre le TER ? »* La campagne de publicité télévisée du conseil régional en faveur des trains express régionaux a été lancée lundi 27 novembre, au troisième jour de grève de la SNCF. Elle n'a pu être stoppée, au grand dam du service de communication, condamné à voir défiler les images positives de trains modernes et de voyageurs heureux alors que la gare de Lille est complètement paralysée. Un hasard malencontreux pour une région pourtant pionnière en matière de prise en charge des transports régionaux.

Le Nord-Pas-de-Calais fut en effet une des cinq régions qui s'étaient portées candidates à l'expérimentation de la régionalisation des transports voyageurs. La région avait déjà une expérience de partenariat avec la SNCF, engagée en 1978 à travers le schéma directeur régional des transports, et qui s'était concrétisée en juin 1984 par une convention d'exploitation signée avec l'Etat. Elle est ainsi devenue autorité organisatrice des transports régionaux et la SNCF transporteur du TER. Cette politique a porté ses fruits : la fréquentation des lignes de la SNCF dans le Nord-Pas-de-Calais s'est accrue de 25 % ; le compte d'exploitation du TER est équilibré ; en huit ans, l'offre en trains régionaux a progressé de 18 %.

RÉÉQUILIBRAGE RAIL-ROUTE

L'arrivée, en 1992, de Marie-Christine Blandin (Verts) à la présidence d'une assemblée régionale dominée par une majorité PS-Verts a dopé cette politique volontariste. Fin 1993, la région a signé avec la SNCF une convention qui, explique Thierry Mignauw, directeur régional de la SNCF, *« a traduit dans les faits un rééquilibrage entre les différents moyens de transport en faisant plus de trains et moins de routes »*.

En investissant 600 millions de francs, les partenaires se sont donné les moyens de leurs ambitions. Dans la foulée, un plan qualité TER d'un montant de 150 millions a été signé. Les réalisations de modernisation sont d'une envergure inégalée : 12 gares rénovées avec création de parking de substitution ; construction de 5 tunnels sous les voies ; réouverture de gares au service commercial ; électrification de lignes...

Une nouvelle politique tarifaire a été mise en place pour inciter les voyageurs à préférer le rail à la voiture. La région a également investi dans le matériel en achetant 6 rames à double niveau en juillet dernier, puis en commandant en novembre 30 automotrices, qu'elle finance à 70 %.

Les syndicats de cheminots semblent rassurés par la politique régionale. *« La région a montré qu'elle était prête à investir dans les transports ferroviaires, c'est une assurance pour nous »*, reconnaît Michel Beau, responsable local de la Fédération générale des transports et équipements de la CFDT.

Mais il ajoute que le problème vient de la SNCF, qui, *« après des années de réduction d'effectifs et de suppression de trains, n'est plus en capacité d'assurer les services du TER »*. Pierre Chéret, secrétaire régional de la CGT, dénonce même *« une détérioration de la qualité du service, car le conseil régional n'a pas les moyens de sa politique »*. Marie-Christine Blandin en a tiré les leçons en mettant en garde l'Etat contre un transfert sans moyens.

Sylvia Zappi

L'Ile-de-France se plaint de la qualité du service

ALORS que le prochain contrat de plan devrait institutionnaliser une régionalisation du transport ferroviaire, rien ne prévoit la fin du régime dérogatoire de l'Ile-de-France en matière de transports en commun. Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional, réclame pourtant une réforme du Syndicat des transports parisiens (STP) allant dans le sens d'un transfert des pouvoirs à la collectivité régionale. Le conseil régional finance entre 70 % et 100 % des nouveaux investissements, mais il ne siège même pas au STP, placé sous l'autorité du préfet de région, donc de l'Etat.

Cette organisation a abouti, par exemple, au financement conjoint, par l'Etat et la région, des deux projets concurrents de liaisons radiales (Eole pour la SNCF et Météor pour la RATP), au détriment des liaisons circulaires autour de la capitale, dont les usagers de banlieue ont le plus besoin.

La particularité du réseau SNCF francilien est sa rentabilité financière. Au STP, on précise qu'indépendamment de l'indemnité compensatrice affectée au régime de retraite des cheminots les services voyageurs, en Ile-de-France, sont financièrement équilibrés. La croissance démographique de la Grande Couronne assure à l'entreprise un chiffre d'affaires en expansion et un potentiel de développement qui ne l'incitent pas à céder du terrain à la collectivité régionale, contrairement à la tendance dans les régions en voie de désertification.

CHANTIERS EN COURS

Des négociations du contrat de plan entre l'Etat et la SNCF, les usagers de la région parisienne retiendront surtout, au-delà des grèves actuelles, la confirmation d'une dégradation globale du service en banlieue. *« Les difficultés de la ligne D, mise en service avec un mois de retard, ont été une caisse de résonance du mécontentement »*, constate Antoine Barbero, président de l'Association des usagers des transports d'Ile-de-France, qui estime que *« les améliorations techniques réalisées sur certaines lignes ne sont pas perçues par la clientèle à cause d'une baisse globale du niveau du service »*.

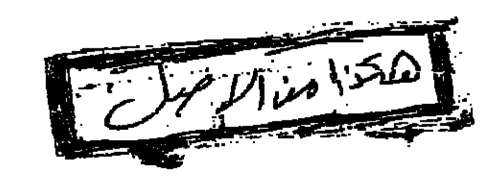
Cette dégradation se manifeste, selon les usagers, par le mauvais entretien de certaines gares, une signalétique défectueuse, la réduction, voire la non-présence, à certaines heures, de personnel aux guichets, les retards fréquents des trains et, surtout, une très mauvaise information des voyageurs en cas d'incident. La SNCF se défend pourtant d'abandonner les banlieusards et fait remarquer qu'elle affecte, depuis 1989, des budgets d'investissement jamais atteints sur ce réseau.

Plusieurs grands chantiers sont achevés ou en cours : la liaison La Verrière-la Défense, l'interconnexion de la ligne D, le Tram Val-de-Seine, la desserte du Stade de France à Saint-Denis sont autant d'exemples de voies nouvelles, qui, ajoutées à la mise en chantier d'Eole (Est-Ouest Liaison express), ont coûté 2,25 milliards de francs en 1994 et près de 2 milliards en 1995, cofinancés par l'Etat et la région. L'amélioration courante du réseau (augmentation de la capacité de certaines lignes, achat de voitures à deux niveaux), à la seule charge de la SNCF, a représenté 6,25 milliards de francs en 1994 et 1995.

L'impact de ces investissements, faute d'une coordination régionale, n'est pas directement perceptible par les 2 millions d'usagers quotidiens. M. Giraud, en demandant à devenir le « patron » des transports publics en Ile-de-France, pense y remédier par une meilleure répartition des moyens et par une réforme du système de tarification.

Pascale Sauvage





secteur publi

la SNCF

la qualité du service

Perturbations dans les salles de spectacles et les musées parisiens

■ **MUSÉES** : nombre de musées parisiens sont perturbés par l'absence de gardiens qui ne peuvent se rendre sur leur lieu de travail. Les entrées sont donc à la baisse, comme au Grand Palais qui a perdu, en une semaine, jusqu'à 50 % de sa fréquentation.

Au Grand Palais, « Cézanne » n'ouvre ses portes qu'aux visiteurs qui ont réservé leur entrée sur la plage 10 h-15 h. Sur 6 600 visiteurs payants par jour, seuls 3 300 ont pu voir l'exposition. En huit jours, la baisse de fréquentation représenterait un manque à gagner de 1,5 million de francs. Le Louvre, qui a rouvert nombre de ses départements les 6 et 7 décembre (jusqu'à 17 heures et au tarif de 20 francs), a perdu 46 % de sa fréquentation par rapport à une semaine normale de novembre. Au Centre Pompidou, l'exposition « Féminin-Masculin » et les collections sont préservées. La Bibliothèque publique d'information (BPI) est fermée. L'Orangerie, le Musée Picasso, le Musée Rodin, le Musée des arts d'Afrique et d'Océanie, le Musée Guimet, le Musée des monuments français sont fermés. Au Petit Palais, l'exposition « A l'ombre du Vésuve » fait de très bonnes entrées le week-end, ce qui compense des fermetures en semaine.

■ **CINÉMAS** : la chute de fréquentation des salles en région parisienne est évaluée entre 20 % et 25 %. Les salles de la capitale sont les plus touchées, où les pointes du week-end connaissent jusqu'à 50 % de baisse. Les films « grand public », pour la plupart américains, sont moins touchés que les titres exigeants. Les séances du soir sont désertées.

■ **THÉÂTRES** : les spectacles qui avaient trouvé leur public marchent bien ; ceux qui étaient en difficulté sont au bord de la fermeture. Les salles qui disposent d'un grand nombre d'abonnés sont moins touchées. Le public jeune, comme celui qui vient voir Valérie Lemercier au Théâtre de Paris – salle comble – demeure fortement mobilisé.

A Chaillot, le spectacle déjà bien lancé au début de la grève, *L'Opéra de quat' sous*, n'a pas souffert, mais le nouveau, *Azev ou le tsar de la nuit*, se donne devant des salles à demi vides. La Comédie-Française déplore seulement de 5 % à 10 % d'annulations. La situation est analogue au Théâtre de la Ville. Au Théâtre de la Colline, la fréquentation est jugée *« normale »* pour *C. 3 3*, la pièce de Robert Badinter, malgré les demandes de report de 10 % à 20 % des spectateurs.

Les salles de la banlieue sont pénalisées par l'absence de transports : *« En semaine, nous n'avons pas plus de quarante spectateurs par soir. Le week-end, en revanche, nous sommes complets »*, dit-on au Théâtre de Gennevilliers. Le Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis a annulé une représentation de *Richard III*, mardi 5 décembre, à la suite d'une grève du personnel CGT.

■ **CONCERTS** : les concerts classiques semblent peu affectés à Paris. Ainsi, Wolfgang Sawallisch et le pianiste Radu Lupu ont pratiquement fait le plein, mercredi 6 décembre, salle Pleyel pour le cycle Beethoven de l'Orchestre de Paris, tout comme Marek Janowski et le Philharmonique de Radio-France au Théâtre des Champs-Elysées. L'Opéra de Paris aura vendu tous ses billets pour le programme Wagner du jeudi 7.

■ **CLUBS** : La situation est jugée *« dramatique »* au Duc des Lombards à Paris : *« Vingt-cinq ou trente spectateurs par soir depuis une dizaine de jours. Pas de recette, donc pas de cachets. En dix jours, on a eu une perte sèche de 80 000 à 100 000 francs. »* Le Sunset a été fermé les 6 et 7. Le Baiser salé a annulé deux des concerts prévus, les autres se tenant devant une salle *« vide à 80 % »*. Au New Morning, trois concerts sur six ont été annulés cette semaine. Le Café de la danse, à la Bastille, semble être une exception : il fait le plein depuis cinq jours avec Sixun.

Service culture

Aucune panique n'est observée dans les rayons des grandes surfaces

Les distributeurs assurent ne pas craindre de rupture de stocks

Contrairement à ce qui s'était passé au moment de la guerre du Golfe, les achats de précaution ne se sont pas multipliés depuis le début des grèves. Certes, on observe une légère progression des achats de première nécessité (sucre, café...) mais celle-ci reste limitée, soulignent les grandes surfaces.

RAZZIA sur les pâtes et le sucre, risque de rupture de stock sur certains produits de grande consommation... La rumeur a couru, mais les professionnels de la distribution la démentent. *« Il n'existe aucun vent de panique et les approvisionnements s'effectuent normalement »*, constate la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution (FECD), qui regroupe les principales enseignes. *« Les gens sont philosophes et sereins »*, résume-t-on chez Carrefour.

Si la situation actuelle n'a rien à voir avec ce qui s'était passé lors de la guerre du Golfe – on avait alors observé une nette croissance des achats de précaution –, un certain nombre de points de vente font, malgré tout, état d'une recrudescence des ventes de *« denrées sensibles »* (huile, pâtes, sucre, beurre, lait, café, conserves, hygiène, entretien), confirme la FECD. Si le phénomène n'est pas tout à fait négligeable, il est néanmoins jugé *« marginal »*. En fait, les hypermarchés s'intéressent surtout aux conséquences des changements du rythme de vie imposés à la clientèle, particulièrement en région parisienne. *« En semaine, les gens ont un mal fou à faire leurs courses. Aussi reportent-ils leurs achats sur le week-end. Samedi dernier, nous avons nettement observé un mouvement de rattrapage »*, indique-t-on chez Auchan dont l'hypermarché de la Défense subit une baisse de fréquentation de 20 % dans la semaine.

Le groupe Promodès (Continent, Champion...), qui confirme cette analyse, s'attendait également à une nette remontée de l'activité samedi 9 décembre. Mais il est peu probable que cet effet de rattrapage permette aux grandes enseignes – qui n'ont pas enregistré de bons résultats pour le mois de novembre – de compenser le manque à gagner du reste de la semaine. Du coup, certains commerces de proximité semblent bien placés pour tirer leur épingle du jeu.

Ces derniers jours circulait une autre rumeur, selon laquelle les distributeurs de billets de banque ne pourraient plus être normalement approvisionnés et risqueraient, notamment au cours du week-end, la rupture de stock généralisée. Là encore, les principales banques démentent et assurent que, malgré les difficultés de circulation, l'approvisionnement des distributeurs n'est pas menacée.

Des étudiants grévistes font Toulouse-Paris à vélo

UNIVERSITÉ : Pour prouver qu'ils *« ne pédalent pas dans la semoule »*, une soixantaine d'étudiants de Toulouse, La Rochelle et Tours, sont venus porter leurs revendications, à vélo, vendredi 8 décembre, à François « By Roue », rue de Grenelle. *« Le plus dur, c'est le Massif Central, beaucoup de montées, un froid glacial »*, souligne Agnès, une Toulousaine en maîtrise de maths. Olivier, en licence de gym, trouve *« fabuleux de rouler la nuit dans la campagne, avec la neige, la brume »*. L'important, *« c'est de montrer à François Bayrou que l'on est déterminés et que les grévistes, ce ne sont pas des paresseux »*, dit Michaël, étudiants en sciences, à Tours. Reçus par un conseiller technique, ils jugent que le ministre *« n'est pas à la hauteur de l'effort fourni »*. *« Tous ensemble, tous ensemble, tous, tous ! »*, ont-ils scandé pendant la photo de famille, entourés de CRS médusés.

■ **GRÈVE : Raymond Barre** s'est dit, vendredi 8 décembre, *« attristé »* par la poursuite des grèves dans les services publics et a critiqué les *« catégories de Français qui donnent l'impression d'être obnubilées par leurs avantages propres »*. L'ancien premier ministre, qui devait être reçu samedi par Jacques Chirac, a déclaré : *« Je regrette qu'il y ait des minorités qui soient insouciantes* [des] *difficultés, tandis que la grande majorité des Français est passive. »* Il a aussi mis en cause *« le secteur abrité, protégé »* en France, dont *« les statuts empêchent toute flexibilité »*.

■ **SÉNATEUR : Jean-Pierre Lafond (UDF-PR)** est devenu jeudi 7 décembre sénateur des Bouches-du-Rhônes en remplacement de Jean-Claude Gaudin, entré au gouvernement. Maire de La Ciotat de 1989 à 1995, M. Lafond a été mis en examen, en janvier, pour *« ingérence »* et, en novembre, pour *« détournement de fonds publics et abus de biens sociaux »*.

■ **ANNULATION : le tribunal administratif de Paris** a annulé, vendredi 7 décembre, la réélection, en juin, du maire du 16e arrondissement, Pierre-Christian Taittinger (UDF-PR). Le tribunal administratif reproche à M. Taittinger le financement d'un journal électoral par une société privée. Cette sanction est assortie d'une période d'inégibilité d'un an. M. Taittinger a annoncé qu'il faisait appel auprès du Conseil d'Etat.

SYNDICALISME Les élections professionnelles dans la police nationale, qui auront lieu entre lundi 11 et vendredi 15 décembre, vont largement modifier le paysage syndical. ● LE SCRUTIN, qui s'organisera à travers trois nouveaux ensembles unifiés, va mettre en lice des syndicats recomposés. Alors que la vaste réforme de la police, effective depuis septembre, a bouleversé les *structures professionnelles*, chacun s'attend à une poussée des listes d'extrême droite. ● PARMI celles-ci figure un nouveau venu, le Front national de la police (FNP), qui *dissimule* à peine ses liens avec le parti de Jean-Marie Le Pen. Plusieurs syndicats, refusant *« d'accepter le fait accompli de voir se développer au sein de la police des idées extrémistes »*, avaient demandé à leur ministre de tutelle, mais en vain, que le FNP ne puisse se présenter aux élections.

Les élections au sein de la police pourraient profiter à l'extrême droite

La recomposition du paysage syndical consécutive à la réorganisation des corps et l'inquiétude d'une partie de la profession risquent de profiter aux listes proches du Front national, dont une se réclame presque ouvertement du parti de Jean-Marie Le Pen

LE PAYSAGE syndical policier sortira profondément modifié des élections professionnelles qui *auront lieu, du 11 au 15 décembre*, dans la police nationale. La vaste réforme des corps et carrières, qui s'applique depuis le 1er septembre, a en effet imposé un *bouleversement du système électoral* qui permet aux 113 000 policiers d'élire leurs représentants dans les commissions administratives chargées des dossiers intéressant *les mutations, les avancements*, les notations et la discipline. La poussée attendue des listes d'extrême droite est l'un des principaux enjeux de ces scrutins aux modalités inédites.

Les précédentes élections, au mois de décembre 1992, avaient été organisées dans cinq corps : les gardiens de la paix et gradés, les commandants et officiers (du *côté de la police « en tenue »*), les enquêteurs, les inspecteurs et les commissaires, du côté de la police « en civil ». Les prochains scrutins se tiendront dans les trois ensembles unifiés qui ont vu le jour avec la réforme : un corps de maîtrise et d'application (gardiens de la paix, gradés et enquêteurs), un corps de commandement et d'encadrement (commandants, officiers et inspecteurs), un corps de conception et de direction (commissaires).

REGROUPEMENT

Fusionnant de la sorte d'anciens corps de policiers « en civil » et *« en tenue »*, la réforme a entraîné la création de syndicats largement recomposés. Ainsi, d'anciens officiers de paix se sont regroupés avec les inspecteurs de la Fédération nationale *autonome* de la police (FNAP) pour donner naissance au Syndicat national des officiers de police (SNOP).

La troisième organisation *comptant dans* la police, l'Union des syndicats catégoriels (USC, union de gardiens et de gradés, dont les responsables sont traditionnellement proches de la droite, tandis que ceux de la Fédération autonome des syndicats de policiers, la FASP, sont proches de la gauche) a, *elle, implosé*. La pression de la réforme mais aussi les tensions exacerbées qui sont apparues entre ses dirigeants de la branche « gardiens » et ceux de la branche « *gradés » sont à l'origine* de cet éparpillement. Les membres de l'ancien Syndicat indépendant de la police nationale (SIPN), qui représentait les gar*diens de la paix au sein de l'USC*, ont fait sécession pour créer avec l'ancien Syndicat national des enquêteurs (SNE, lié à la FNAP) une nouvelle organisation, baptisée Alliance.

Sur fond de grogne policière marquée (*Le Monde* du 5 décembre), cette implosion a ouvert un champ électoral aux trois listes situées à l'extrême droite : la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP), qui bénéficie déjà d'une relative audience (5 % des voix aux dernières élections) et prône une *« police forte, respectée et efficace »* ; le *SPPF* (très marginal, sans attache *partisane), ainsi qu'un nouveau* venu, le Front national de la police.

Utilisant le sigle « FN » barré d'un cartouche « Police », le FNP *est lié sans ambiguïté* au parti de Jean-Marie Le Pen. Il a été créé au mois de novembre par un dissident de la FPIP, Jean-Paul Laurendeau, élu conseiller municipal *sur une liste du FN* aux dernières élections (Essonne).

SANS PRÉCÉDENT

Dans ses tracts, le syndicat utilise la phraséologie du parti : le FNP *« ne se laissera pas bâillonner »* et *« entend dire tout haut ce que les policiers pensent tout bas »*... L'hebdomadaire *Minute* a salué son apparition en qualifiant le FNP d'*« ouvertement lepéniste »* et en précisant que M. Le Pen était *« très excité par ce galop d'essai »*. Protestant contre l'utilisation sans précédent d'un sigle politique dans l'univers professionnel policier, plusieurs syndicats – dont la FASP – ont demandé au ministre de l'intérieur, dans un manifeste publié le 14 novembre, que le FNP ne puisse se présenter aux élections.

Dans leur texte, ces organisations refusaient *« d'accepter le fait accompli de voir se développer au sein de la police des idées extrémistes »*, soulignant qu'*« il n'y aurait pas de pire Etat que celui où la population, quelles que soient ses origines, viendrait à avoir peur de sa police »*. Mais la direction générale de la police nationale, après avoir notamment consulté le Conseil d'Etat, a admis que les statuts purement syndicaux du FNP étaient juridiquement inattaquables.

A la FPIP, on estime que la présence du FNP, apparu *in extremis*, n'est pas forcément une mauvaise affaire. Bien au contraire. *« A un mois des élections, la création du FNP nous a refait une virginité*, a déclaré au *Monde* Jean Provens, secrétaire général de la FPIP. *On ne pourra plus nous accuser d'être lepénistes ! »* Plusieurs des thèmes mis en avant par le FNP et la FPIP, du rétablissement de la peine de mort à l'autorisation d'utiliser leurs armes par les policiers hors des cas de légitime défense, n'en sont pas moins communs à ces deux organisations.

E. In.

Les Bouches-du-Rhône, terrain favorable

Ce n'est encore qu'un scénario de police-fiction : lors d'un contrôle d'identité dans les Bouches-du-Rhône, vous avez une « chance » sur quatre de vous retrouver face à un gardien de la paix ayant voté pour l'extrême droite policière. Cela risque fort d'être demain une réalité, selon les observateurs les plus avertis de la sociologie policière. La Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP) avait déjà réalisé en 1993 ses meilleurs scores dans les Bouches-du-Rhône (15 % des votants) avec une envolée à Marseille (18 %). Tout indique qu'elle a encore gagné du terrain, par un travail d'implantation en profondeur dans les services d'un département qui lui est particulièrement favorable.

Si ses bons résultats étaient confirmés à l'échelle régionale de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la FPIP obtiendrait un siège dans les commissions paritaires gérant les affectations et les promotions des policiers. De quoi décider ses sympathisants actuels à adhérer au syndicat d'extrême droite, devenu un acteur à part entière de la gestion des carrières.

« Un discours sécuritaire et nationaliste »

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

« Avec Vigipirate, les flics d'extrême droite ont vu des terroristes derrière chaque chibani [terme affectueux désignant un vieil Arabe] », dit un CRS de la région marseillaise. *« Ils ont systématiquement fait monter la sauce auprès des collègues sur le thème des Maghrébins délinquants »*, ajoute un gardien de la paix. *« Dans les quartiers nord de Marseille, il suffit de dire à un flicard que tu es favorable à la peine de mort pour qu'il pense que tu es un bon »*, regrette l'un de ses collègues, affecté dans ces quartiers HLM qui concentrent la population d'origine arabe.

Ces propos désabusés sont tenus par trois délégués de la FASP, qui s'affirment des *« policiers républicains »* mais qui doutent d'être à l'unisson de leur base : *« La gangrène extrémiste a gagné ces dernières années et la FPIP est aujourd'hui implantée dans tous les services de la police marseillaise. »* Figure battante de l'extrême droite policière dans la région, le brigadier Patrice Puech sait qu'il a le vent en poupe. Agé de trente-cinq ans et *maître chien dans une brigade canine* marseillaise, il est devenu le responsable fédéral de la FPIP, où il milite à Marseille depuis une quinzaine d'années. Ses adversaires syndicaux lui reconnaissent un travail de terrain en profondeur et admettent qu'il a su s'engouffrer dans les espaces laissés libres. *« Nous faisons du vrai syndicalisme, celui qui intéresse le flic, parce qu'il est Français : la gamelle et la famille »*, dit-il. Une séance spécialement organisée par la FPIP a permis à six cent cinquante enfants de policiers d'assister au film *Pocahontas*, lundi 4 décembre, dans une grande salle de cinéma marseillaise.

« On a aussi un discours sécuritaire et nationaliste au sens plein du terme », admet Patrice Puech. Sécuritaire ? *« Les violences des délinquants montrent que nous avons eu raison avec quinze années d'avance*, répond-il. *On préfère le tout-répressif au tout-préventif de Pierre Joxe. Nous réclamons des peines de prison ferme pour tous ceux qui mettent sur la gueule d'un flic pendant une interpellation. Les bons flics sont ceux qui sont confrontés aux situations les plus dures, pas les planqués des bureaux et des ministères. »* De fait, la FPIP marseillaise recrute ses plus gros bataillons dans les unités en charge de la répression. *« Nous sommes d'extrême bon sens. Pas extrémistes à poser des bombes. »*

« POUR LA RÉPRESSION DU RACISME »

Qu'a fait M. Puech, en 1989, quand cinq adhérents du syndicat (*dont son secrétaire* général, l'inspecteur Serge Lecanu) ont été révoqués de la police pour avoir assisté au congrès d'un groupuscule néo-nazi, le PNFE ? *« J'aurais démissionné de mes responsabilités à la FPIP, si j'en avais eu à l'époque. »* Raciste, peut-être ? *« Non,* assure Patrice Puech. *Nous sommes pour la répression du racisme, qu'il soit anti-arabe ou anti-français. »* A la direction départementale de la police, on note que le syndicat d'extrême droite a adopté un *« profil bas »* : ses délégués se sont surtout fait remarquer pour leurs interventions sur la *qualité des sandwiches* distribués aux hommes et pour les demandes de création d'un poste de maître chien. Au grand dam des syndicats majoritaires, le préfet délégué à la sécurité à Marseille, Michel Sappin, a reçu en juin la FPIP, ainsi consacrée interlocuteur incontournable.

Une récente *« bavure »* a néanmoins illustré les risques de la progression de ces idées chez les fonctionnaires d'autorité : trois policiers *en tenue* marseillais avaient tabassé, en août, un jeune homme possédant la double nationalité française et algérienne, ainsi que des papiers parfaitement en règle, après l'avoir conduit dans une carrière désaffectée. L'un des trois policiers avait été candidat aux élections *municipales, dans* les Bouches-du-Rhône, sur une liste du Front national.

Erich Inciyan

CARNET

AU CARNET DU « MONDE »

Mariages

– M. Henri BOUSSAUT et madame, née Monique CLEMENT, sont heureux de faire part du mariage de leur fille

Marie-Véronique
avec
M. Karl-Christian HÖGLUND,

qui a été célébré, le 1er *décembre* 1995, à Hälta (Suède).

Décès

– Grenoble, Paris.

Renée Auzimour,
Jean-Pierre et Annick Auzimour,
Anne, Hélène et Christine,
Philippe et Katja Auzimour
et Antoine,
Paul et Michèle Auzimour
et Alice,
Daniel Blondin,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Me Marcel AUZIMOUR,
avocat honoraire,

survenu dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 11 décembre 1995, à 10 heures, en la salle *de cérémonie* du centre *funéraire* intercommunal à La Tronche (Isère), suivie de l'inhumation au Pinet-d'Uriage, dans l'*intimité familiale*.

Condoléances sur registre.

M. Itzhok BLUMENSTEIN,

est décédé le 6 décembre 1995, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

La cérémonie funéraire se déroulera au cimetière de Bagneux, le mardi 12 décembre, à 15 heures.

De la part de la famille Goldfein.

– Le Centre d'action *européenne* démocratique et laïque (CAEDEL) a la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-unième année, de son secrétaire général honoraire,

M. Ernest DENIS.

Le CAEDEL adresse ses plus affectueuses condoléances à la famille du défunt, et notamment à M. Joël Denis, vice-président de l'Association, avocat au barreau de Paris, 28, boulevard Magenta, 75010 Paris.

– Les familles Bercy et Hammoutène, ont la douleur de faire part du décès de *leur très cher*

Aziz HAMMOUTÈNE,
pharmacien.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité *familiale le 6 décembre*, au Pouliguen (Loire-Atlantique).

– Raymonde Laurent,
son épouse,
Ses enfants, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre LAURENT,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 39-45,
ancien de l'Oflag XVII A,
centralien (promo 34),
docteur ès sciences,
ancien directeur au CEA
(direction des Applications militaires),

survenu le 22 novembre 1995, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie *religieuse* a eu lieu dans l'intimité familiale.

Une messe du souvenir sera dite le samedi 16 décembre, à 10 h 30, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Versailles.

Et Jésus dit : « Maintenant, allons sur l'autre rive. »

37, avenue Fourcault-de-Pavant,
78000 Versailles.

Viviane RICHET-HARVOIS,

La Tite, pour tous ceux qui l'ont aimée, s'est éteinte le 5 décembre 1995, dans sa soixante-dix-huitième année, près de son compagnon de cinquante-sept ans, entourée de l'affection des siens, dans sa thébaïde de Felgerolles.

Issue du peuple, ancienne élève de l'école normale d'institutrices de Laon, dans l'Aisne, elle termina sa carrière comme conseillère pédagogique et directrice d'école maternelle dans le 3e arron*dissement de Paris*. Elle avait participé à la création du Groupe de défense de l'école maternelle française.

Selon sa volonté, elle a été incinérée le 7 décembre, dans la plus stricte intimité.

Ses cendres seront ensevelies le vendredi 15 décembre, à 14 heures, dans le petit cimetière familial où repose son fils aîné, Yves, architecte, urbaniste, disparu en septembre 1977.

Paul Harvois,
son mari,
Yvette Harvois,
Michel et Sylvia Harvois,
ses enfants,
Jean-Michel Brochet,
France, Alexandre et Guillaume Harvois,
Julien Harvois,
ses petits-enfants,
Léone Decamelle,
Odette et Hoche Bas,
Louisette Decave,
Richard et Jacqueline Richet,
ses frères et sœurs.

Elle avait fait sienne cette pensée :

« Le vrai problème n'est pas de savoir... ni d'avoir... mais d'ETRE »
(d'après Socrate).

Paul Harvois,
Felgerolles,
48220 Pont-de-Montvert.
Yvette Harvois,
12, boulevard Vincent-Auriol,
75013 Paris.
Michel et Sylvia Harvois,
17, route de Bagneux,
77140 Saint-Pierre-lès-Nemours.

– *Ses amis, sa famille,*
ont la tristesse de faire part du décès de

Albert MIROUX,
inspecteur en chef d'Air France,

survenu le 24 novembre 1995, à *L'Habit* (Eure).

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– *Mme Marie Saldmann*,
son épouse,
Jérôme et Arlette Shleifer,
Frédéric et Marie Saldmann,
Michaël, Olivier, Léonie, Hugo Antonin et Sixtine
ont la *douleur de vous faire part du décès* de

Pierre SALDMANN,

survenu le 5 décembre 1995.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, *place des Vosges*,
75004 Paris.

Messes anniversaires

– Une messe sera célébrée le mardi 12 décembre 1995, à 19 h 30, en la crypte de l'église Saint-Pierre-de-Chaillot (Paris-16e), à la mémoire de

Daniel de PROYART de BAILLESCOURT,
ancien avocat à la cour,
ancien 12e secrétaire
de la Conférence
du stage du barreau de Paris,

décédé il y a dix ans, le 12 décembre 1985.

Anniversaires de décès

Alain BOUYSSY,
professeur de physique
à l'université Paris-XI-Orsay.

Tu nous quittais le 11 décembre 1992, ton exemple demeure.

In memoriam

Odette de LASCOUPS

† *10 décembre 1984.*

– *Merci de rester fidèles au souvenir de*

Jean-Paul MARTY-LAVAUZELLE,

qui nous a quittés le 8 décembre 1990.

Sa femme et ses fils.

– *Un souvenir ému pour*

Jacques NICOLINI.

9 décembre 1981.

Conférences

– **Conférences de l'Etoile.** Qu'est-ce que le protestantisme ? Avec les pasteurs Alain Houziaux et Louis Pernot, au temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la *Grande-Armée*, Paris-17e, le mardi 12 décembre, à 20 h 30, entrée libre.

– La *Grande Loge* nationale française vous informe que la conférence de M. le grand rabbin de France Joseph *Sitruk, prévue* le mercredi 13 décembre, à 20 heures, est annulée en raison des difficultés provoquées par les mouvements de *grève, en particulier des PTT*, les invitations n'ayant pu parvenir à leurs destinataires.

La conférence est remise à une date ultérieure dont vous serez informés.

– *« La défense de l'Empire romain »*, par le professeur Maurice Sartre, lundi *11 décembre*, à 18 heures, *Palais* abbatial, 5, rue de l'Abbaye, Paris-6e. Conférence publique organisée par le Centre d'études d'histoire de la défense (49-57-33-78), dans le cadre du cycle de *conférences « La défense de l'Europe, une perspective historique »*.

Débats

– A l'*occasion* de la publication des ouvrages La Crise de l'intelligence, de Michel Crozier, et Savoir pour agir, de Chris Argyris, le Groupe *HEC* et Inter-Editions vous invitent à un petit déjeuner-débat, le mardi 12 décembre 1995, de *8 h 15 à 10 heures*, à la Coupole, 102, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris, sur le thème : Comment surmonter, dans un contexte de crise, les obstacles au changement ?

Contact : Hélène Szuszkin, *40-46-61-78, 40-46-61-77.*

Soutenances de thèse

– M. Lionel Chaty soutiendra publiquement sa thèse de doctorat en science politique : *« La responsabilité en valeur. Projets de service et centres de responsabilité dans l'administration française »* le mardi *19 décembre 1995*, à 14 h 15, centre Panthéon (aile Soufflot, salle 1, 1er étage). Le jury sera composé de MM. D. Gaxie, J. *Chevallier*, *J. Lagroye*, J.-C. Thoenig et D. Bargas.

Communications diverses

Frappe de thèses

BBC (1) 43-43-00-50

– UN CADEAU *ORIGINEL* ET UTILE...

Après *quelques* centaines de privilégiés, découvrez le CD de *La Première Musique des gènes* en aidant l'association GenEthics.

Mathématicien, J.-C. Perez a découvert un langage caché de l'ADN et des gènes : le supra-code de l'ADN, découverte qui unifie le vivant et réconcilie les sciences du *beau* et la beauté de la science. Comme l'architecture des nautiles, pignes, fleurs de tournesol, mais aussi de *La Joconde* ou des cathédrales, cette découverte repose sur le nombre d'or.

Aidez GenEthics à imposer et à appliquer très vite cette *découverte dont les* applications de décryptage numérique de l'ADN concerneront le sida, le cancer ou les maladies génétiques.

Le CD est disponible contre 150 F à l'*ordre* de GenEthics association, BP 35, 33127 Martignas.

Vous pouvez aussi adresser des dons à GenEthics.

Tél. : (16) 56-78-62-36.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13

HORIZONS

ENQUÊTE

Cœurs de bénévoles

Ils sont 25 000 à consacrer une partie de leur temps à aider les plus démunis, les laissés-pour-compte, ceux qui n'ont même pas de quoi s'acheter à manger et font la queue aux Restos du cœur. Leurs motivations et leurs itinéraires sont multiples

EVELYNE, en expliquant la route à suivre, avait dit : *« Vous trouverez, c'est le petit pavillon moche et gris, sur la droite. »* Aucun doute, le pavillon des Restos du coeur, 161, avenue de la République, à Villejuif, est moche et gris. Mais il est propre et plein de gens déterminés, souriants, qui font oublier la couleur des murs, du ciel d'hiver.

C'est la municipalité de Villejuif qui a mis à la disposition de l'association cette maison menaçant ruine et l'a entièrement réhabilitée, repeinte, dotée de sanitaires, d'une machine à laver collective. A l'entresol, il y a la salle de distribution des paniers-repas, les stocks de nourriture.

Au rez-de-chaussée, une salle à manger pouvant accueillir une quinzaine de personnes assises – uniquement des SDF –, une cuisine, deux bureaux pour la partie « relais du coeur » (aide juridique et administrative, demandes de papiers, mais aussi conseils, écoute...) et, à l'étage, deux appartements *indépendants de trois lits*, pour un couple et un enfant, avec salle de bains.

C'est le troisième volet de ce pavillon à fonctions multiples : les « toits du cœur ». Evelyne, l'une des bénévoles des Restos, explique : *« Il y a des gens qui sont en grande détresse et qu'on doit absolument héberger pour qu'ils puissent se réinsérer. Ils peuvent rester jusqu'à six mois, renouvelables une fois, pour un loyer très faible, 300 F, qu'ils paient s'ils le peuvent. Il ne faut pas non plus qu'ils s'installent, ce n'est pas le but de l'opération. »*

Le but de l'opération et toute la philosophie de l'association fondée il y a dix ans, par Coluche, en septembre 1985, relève beaucoup plus du « coup de main » que de l'assistance. Il ne s'agit pas de se mettre à la place des gens démunis, ni de leur offrir des solutions permanentes, mais de les accompagner le temps nécessaire pour qu'ils reprennent pied.

Les Restos ont bien survécu à la disparition de Coluche ; on peut même dire qu'ils n'ont fait que croître et prospérer, ce qui est un mauvais signe, puisqu'ils sont d'abord des indicateurs de la misère. En 1993-1994, ils ont distribué, pendant les cent jours de l'hiver, 36 millions de repas à près de 440 000 personnes. En 1994-1995, le nombre des repas est passé à 50 millions. Grâce au bénévolat, le prix de revient d'un repas est de 4,15 francs, dont 0,15 franc pour les frais de fonctionnement.

L'association est du type loi de 1901. Elle reçoit, pour 30 % de son financement, des approvisionnements venant des surplus de la CEE (c'était l'idée de Coluche, ces fameux surplus que, d'après les manuels d'économie, on devrait *logiquement détruire...) et de dons* d'entreprises au niveau départemental, pour 20 %. Le reste, 50 %, vient des dons des particuliers, qui sont déductibles des impôts pour moitié, avec un plafond de 1 040 F.

Il y a environ 1 500 centres en France, des lieux d'hébergement comme la Péniche du Coeur à Paris, quai d'Austerlitz, des jardins, des ateliers pour apprendre un savoir-faire, une trentaine de camions qui tournent dans les grandes villes à la rencontre de ceux qui ne savent pas que les Restos existent ou qui n'osent pas y aller. Parce que ce n'est pas facile d'y aller, de reconnaître qu'on n'y arrive plus, qu'on a faim. Et c'est là qu'interviennent le tact, la délicatesse des bénévoles.

LES Restos, d'après la responsable de la communication, Claudine Spire, vont pouvoir compter cette année sur 25 000 bénévoles. *« Ce sont des gens qui se présentent d'eux-mêmes. Parfois, il nous arrive de passer une annonce dans un journal, quand nous avons un manque particulier. Mais, en général, les gens pensent à nous ; il nous suffit d'ajuster les offres et les besoins, en fonction de la géographie et du temps qui nous est proposé. Il y en a qui viennent tous les jours, d'autres qui souhaitent ne faire que telle ou telle chose. En moyenne, un bénévole vient deux matinées par semaine. Il y en a très peu qui abandonnent. D'abord, il y a l'esprit Coluche, c'est très gai, très festif, pas du tout le genre collier de perles, et puis tout le monde y trouve son compte. Il n'y a pas un bénévole qui ne retire quelque chose de son activité, c'est clair. »*

> « Ça m'a toujours paru évident, quand on était heureux, qu'il fallait partager. Avoir mon métier, mon mari, mes enfants et bien m'en occuper, ça ne suffit pas à remplir ma vie »

Les bénévoles reçoivent une formation *adaptée à leur affectation* et s'engagent à respecter une charte (aucun profit direct ou indirect, responsabilité, convivialité, indépendance à l'égard du politique et du religieux), à mettre la main à la pâte, à être accueillant et chaleureux, *« mais garder une certaine distance : NE JAMAIS DONNER son nom, son adresse et son numéro de téléphone et NE PAS DONNER d'argent ».*

Qui sont les bénévoles ? Il y en a vraiment de toute sorte. Dans la mesure où il s'agit d'un investissement de temps gratuit et étant donné la structure du travail en France, il est normal de compter plus de femmes sans profession ou d'hommes retraités que d'actifs à temps plein.

A Villejuif, pour la partie « resto », sur vingt et un bénévoles on compte sept hommes. Pour la partie relais, les femmes sont en grande majorité. Néanmoins, les itinéraires et les motivations qui ont conduit les uns et les autres à venir ici sont toujours particuliers.

Pour Annie, quarante-cinq ans, pharmacienne à Ivry, le déclic est venu il y a deux ans d'une frustration dans son travail, en constatant qu'en face de gens complètement démunis, de jeunes séropositifs notamment, elle ne *savait comment réagir*. Les pharmacies ne sont pas des endroits où l'on peut exposer ses problèmes : on n'a pas le temps, ce ne sont pas des lieux confidentiels et le milieu des pharmaciens est peu réceptif à ce genre de problèmes. Elle veut s'inscrire à l'association Aides, mais la procédure lui paraît compliquée.

Les Restos sont prêts à la prendre à Ivry ; elle y fait les inscriptions et, après la campagne d'hiver, passe aux relais. Car eux restent ouverts toute l'année ; on y reçoit les gens en grande difficulté – les SDF, les RMI – et font office, pour les sans-logis, de domicile où ils peuvent recevoir du courrier et déclarer leur adresse. *« Je n'étais pas contente de mes contacts en pharmacie. Ici, je vois des gens perdus, qui n'ont plus de toit. Souvent, ils se sont laissés aller à des bêtises, ils n'ont pas envie de se raconter. Ils sont en colère contre l'assistante sociale, parce que celle-ci leur a refusé quelque chose ; elle n'est pas là pour dire « oui » à tout et, nous, on essaie de renouer les liens avec elle. Mais ce qui est dur, c'est l'absence de suivi. On les aide une fois, deux fois, puis ils ne viennent plus. On croit que ça va mieux. Quand on les retrouve, c'est avec une catastrophe encore pire. Ce qui est triste, c'est les mômes. On sait comment ils vont évoluer : comme leurs parents. C'est normal, ils n'ont jamais connu que ça. »*

Evelyne a quarante-huit ans ; elle est sans profession et travaille aux Restos depuis trois ans. Au départ, c'est l'idée de Coluche d'utiliser les surplus alimentaires qui l'a séduite. *« Quand on creuse plus profond, c'est plus compliqué. On croit le faire pour les autres, mais on le fait d'abord pour soi. »* De toute façon, rien n'est simple. Il n'est pas évident de ne pas juger, de ne pas être directif, de ne pas dire : il faut faire ça...

Il y a des gens qui se font violence pour venir ici, qui ont honte d'avoir à demander. Le bénévole qui débarque avec une image bienveillante inspirée du catéchisme – *« On va donner à manger, on va faire le bien »* – ne s'attend pas à être agressé. Et, pourtant, cela peut arriver.

Au début, à Villejuif, on servait des soupes le soir. *« On a dû arrêter pour des raisons de sécurité. Il y a eu des drogués qui ont tout foutu en l'air. Les SDF ne les supportaient pas. Ils n'acceptaient pas la façon dont ils nous traitaient, nous les bénévoles. Les drogués étaient très agressifs, ils mettaient tous leurs déchets, les os de poulets, autour de l'assiette et refusaient de les ramasser au moment où on les desservait, disaient que c'était ça notre boulot, etc. Avec les camions dans la rue c'est parfois pire comme ambiance. »* Cela dit, Evelyne reconnaît que l'expérience relativise beaucoup les petits soucis médiocres et nombriliques et remet bien les idées en place.

Marie-Thérèse, cinquante ans, kinésithérapeute, a cinq ans de Restos à son actif. Avant, elle donnait son temps à France Terre d'Asile avec la Croix-Rouge. *« J'avais envie depuis toujours, quand j'étais petite fille. Ça m'a toujours paru évident, quand on était heureux, qu'il fallait partager. Avoir mon métier, mon mari, mes enfants et bien m'en occuper, ça ne suffit pas à remplir ma vie. »* Elle ne se situe pas sur un plan politique ni religieux (*« Il y a peut-être un peu plus de gens de gauche, mais ce n'est pas sûr. Et il n'y a pas que les catholiques qui sont gentils. »*), sait qu'il ne faut pas se faire d'illusions, qu'elle ne changera pas le monde toute seule, qu'elle fait un *« travail de goutte d'eau »*, que des pauvres, il y en avait déjà du temps de Jésus ; mais elle ne se décourage jamais.

IL faut écouter, regarder dans les yeux des gens qui n'y sont pas habitués, qui se détournent, se cachent dans la rue. Même si ce n'est que du dépannage, que ça ne dure pas, parce que ces gens ne sont pas très bien construits. *« Ils ont eu avant eux des générations de mouise. A la naissance, on n'est pas égaux. Je vois des petits mômes arriver avec leur famille et je me dis qu'ils n'ont pas de bol. Des bambins qui vont prendre le panier-repas pendant que les parents cherchent avec l'assistante sociale le moyen de les placer à la DDASS. Ça a été à la mode d'aller aider les gens à l'autre bout du monde, mais la misère est là, chez nous. J'ai des amis qui parrainent des enfants tibétains... Soit. Moi, je sais que ce que je fais n'est pas perdu en route. »*

L'un des rares hommes à Villejuif, Alain, cinquante-deux ans, est agent de conduite de TGV à la retraite. Avant, il a fait un peu de syndicalisme ; il est un peu croyant, rien de décisif. C'est plutôt d'être en pleine forme avec tout son temps libre qui l'a conduit aux Restos. Et puis, en traversant la France du nord au sud, d'est en ouest, il a vu qu'il y avait de plus en plus de gens dans les gares à dormir sur les quais ou dans les voitures en attente pour le lavage, de plus en plus qui passaient dans les wagons-restaurants *pour manger des miettes.*

En deux ans de Restos il dit avoir appris la tolérance et la patience : *« Ils ne réagissent pas comme nous, n'ont pas la même notion du temps. Il y en a qui sont très indépendants, préfèrent vivre dans le carton avec leurs six litres de rouge et travailler quand ça se présente, un déménagement. Ils ne veulent pas être structurés, ni qu'on se mêle de leurs affaires. Il y en a un, un ancien combattant d'Algérie, à qui j'ai fait tous ses papiers pour qu'il touche une pension. Je lui ai même acheté des rasoirs jetables pour qu'il présente bien. Il n'est jamais allé à la mairie. Je ne peux pas y aller à sa place, il faut savoir s'arrêter. »*

Comme beaucoup d'autres, Françoise, cinquante-quatre ans, sans profession, est devenue bénévole par sentiment d'injustice et aussi selon cette idée que l'on doit payer d'une manière ou d'une autre le bonheur et l'aisance que l'on a. Elle estime aussi que pour de nombreux bénévoles joue le besoin de se sentir utile, d'avoir une image valorisante de soi-même. *« On peut être déçu par moments. On part avec plein de bonnes intentions, on va faire ceci, ils vont être contents. Et puis c'est pas du tout comme ça. Le système est plus pervers. Il y a des gens dans une misère constante. Je vais les aider pendant deux heures.*

Mais je sais qu'après ces deux heures je vais rentrer chez moi, au chaud, et ils le savent aussi. Les relations trop bienveillantes ont quelque chose de faux. Alors, s'ils cherchent à gratter un peu, à resquiller, il faut se dire que c'est bien normal. Normal aussi qu'ils soient parfois fermés, pas éperdus de reconnaissance. C'est leur façon de rester dignes. »

Françoise va jusqu'à admettre que les « clients » des Restos peuvent même en vouloir aux bénévoles d'avoir la force et la santé de les aider. Mais le temps est à l'urgence, pas aux questions du genre *« est-ce qu'on ne perpétue pas l'injustice en la soulageant, etc. »*. Elle est sûre d'une chose : les bénévoles qui font le mieux leur travail sont ceux qui ne se posent pas de questions, ceux qui le font tout simplement parce qu'il faut le faire.

Michel Braudeau

Une grève, la ville et quelques biens communs

par Jacques Lévy

PAR sa radicalité, l'actuelle grève des transports nous offre une expérimentation sociale en vraie grandeur. Elle donne l'occasion aux Franciliens de démontrer leur sens de la solidarité et de l'ingéniosité dans une géographie bousculée. Elle conduit aussi à réfléchir à chaud, grâce à un paysage rendu incroyablement net, sur le rôle des transports et la notion de service public dans notre société.

Cette expérimentation porte d'abord sur la place des transports publics dans notre société. Commençons par cette évidence : la grande ville a un besoin vital de transports collectifs. L'intensité des interactions entre les urbains est telle que seuls des modes de transport économes d'emprise au sol sont compatibles avec le maintien de la trame urbaine européenne. *Les villes nord-américaines qui, telle Los Angeles, ont fait un autre choix, le paient à la fois d'une perte de densité et de diversité, en fait d'une chute d'« urbanité » tragique pour le lien social.*

Il n'existe en outre pas de solution technique pertinente passant par l'automobile. Le paradoxe, c'est par ses atouts mêmes – la possibilité de parcourir des distances très variables à partir de n'importe quel point, donc de fonctionner à plusieurs échelles – que l'automobile est destructrice pour le tissu urbain. Si on lui abandonne une partie de la chaîne des déplacements, elle tend à se l'approprier tout entière, *des plus longs aux plus capillaires, ce qui a inévitablement pour effet un déséquilibre au profit de la voirie de cet espace complexe et fragile qu'est la ville.*

Dès lors que celle-ci résiste, le transport automobile devient une activité à rendement décroissant de plus en plus chère et de moins en moins efficace. C'est ce qu'on peut observer ces jours-ci : beaucoup de trajets ont été différés ou annulés et pourtant les bouchons s'allongent.

En temps normal, une toute petite part du parc automobile circule, son volume étant régulé par les embouteillages et les difficultés de stationnement. Quelques milliers de véhicules supplémentaires lâchés dans le système, *et c'est le blocage.*

D'où l'inanité de solutions d'« ingénieur » consistant à répondre aux embouteillages par de nouvelles infrastructures. Celles-ci créeront des « points noirs » un peu plus loin et appelleront, de manière difficilement réversible, toujours plus de voies rapides et de parkings.

Le rêve d'autoroutes urbaines souterraines qui soulageraient les voies de surface (comme dans les projets Laser ou Muse en Ile-de-France) est une chimère car l'usage de l'automobile n'a de *sens que s'il évite les ruptures de charge : la saturation s'en trouverait encore accrue.* Inversement, les modes de déplacement (marche à pied, bicyclette, transports collectifs) que l'on peut appeler « pédestres » parce que le voyageur y demeure un piéton autonome ne peuvent opérer qu'à une échelle donnée et, de ce fait, sont respectueuses des logiques et des paysages urbains.

La grève actuelle remet aussi en discussion la notion de « service public ». Si, comme chacun peut s'en convaincre en sortant dans les rues de Paris, *il existe un lien consubstantiel entre la ville et les transports, la conséquence s'impose : ceux-ci ne doivent jamais s'arrêter. Ils font partie des* moyens de survie des systèmes urbains au même titre que les urgences médicales pour l'existence biologique. On éprouve quelque difficulté à comprendre qu'un service minimum n'ait pas encore été mis en place dans les transports urbains alors qu'il en existe un, de longue date, à la radio et à la télévision. Au-delà de sa plus ou moins grande sympathie pour les mouvements en cours, l'opinion publique est massivement favorable à une telle règle du jeu.

Par ailleurs – et cette évidence prend un sens plus aigu aujourd'hui – *dans une entreprise monopolistique, le droit de grève est vidé de son sens car il n'a plus pour enjeu la transaction entre salariés et détenteurs du capital,* avec les consommateurs pour arbitres. Au contraire, les usagers sont ici instrumentalisés donc exclus d'avance de la négociation et du contrat. Or la crainte de perdre cet avantage constitue l'une des raisons pour lesquelles certains salariés du secteur public sont en grève. Celle-ci leur permet non seulement de négocier en position de force leur part de la richesse nationale, mais aussi, par une autolégitimation discutable, de se poser en détenteurs naturels du concept de service public, empêchant ainsi un débat sur le fond.

Si, dans le cas de la SNCF, les torts sont partagés du fait de l'archaïsme de la culture d'entreprise de la direction et des cadres, on ne peut en dire autant de la RATP dont la rénovation, menée par le haut (dynamisme du projet, conception ouverte et informée de son rôle dans la société, qualité de la communication externe) depuis près de vingt ans, bute aussi sur le conservatisme tranquille de la base.

Dans les deux cas, et fondamentalement parce que la grève *telle qu'elle est pratiquée déséquilibre en permanence* les rapports de forces, le résultat est que les syndicats on réussi à imposer l'idée d'une surprenante identité entre la notion de service public et les intérêts de leurs mandants tels qu'ils (se) les représentent : déconnexion entre activité des salariés et résultat socialement utile de l'entreprise ; revendication permanente d'embauches massives pour pouvoir placer ses proches, et ce quel que soit le contexte, *insensibilté aux demandes des usagers immédiatement dévalorisées comme émanant de « clients »*, captation maximale de budgets publics extérieurs à l'entreprise, ce qui rend impossible toute lisibilité économique.

Ce genre de configuration aboutit, comme on l'a vu pour les ouvriers du Livre et les dockers, à des bulles de racket social grâce auxquelles certains groupes ponctionnent impunément l'ensemble de la société. D'où la nécessité, un jour ou l'autre, d'égaliser les situations et de faire éclater la bulle.

Si la société française se décidait à trancher enfin ce nœud, cela rendrait possible le lancement du débat de fond sur les transports publics dans notre pays. Dans la ville (banlieues comprises) le tout-automobile ou, ce qui revient à terme au même, le renvoi dos à dos des différents modes n'est pas tant une idée de droite qu'une idée à courte vue. Inversement, le détournement de l'idée de service public par un mouvement ouvrier qui, en majorité, a cessé d'être porteur d'un quelconque projet social tend indûment à faire de ce vocable un *simple marqueur de conservatisme.*

Une fois de plus le clivage gauche-droite retarde l'émergence d'une véritable délibération des citoyens sur des questions fondamentales : *comment concevoir une participation de l'ensemble de la société à un bien (le transport public) qui lui est manifestement utile ?* Ne faut-il pas commencer par mettre à plat les coûts des différents modes et débattre des conséquences financières des diverses options, comme de leurs effets sur l'urbanisme, les modes de vie, l'idée que les uns et les autres, nous nous faisons d'une société souhaitable ?

> Il n'est plus acceptable que l'urbanisation à faible densité se fasse au nom du cadre de vie alors qu'elle est la première cause de la congestion et de la pollution des villes

Il n'est plus acceptable par exemple que l'urbanisation à faible densité se fasse au nom du « cadre de vie », alors qu'elle est la première cause de la congestion et de la pollution des villes. *Si c'est cela que l'on veut, il faut l'assumer jusqu'au bout et chaque* acteur, habitant compris, doit être placé devant ses responsabilités. *Un tel débat, mené sans tabou, permettrait de déterminer, pour chaque mode et dans chaque situation, quelle est dans le service* de transport la part individuelle, directement payée par le consommateur et la part « systématique », celle qui correspond à un « bien commun indivis » de la société. Ce bien apporte des avantages : accessibilité, lien social, développement, urbanité, aménagement. Son absence engendre des coûts : perte de temps, dangerosité, nuisances, anomie spatiale...

D'un bilan coût/avantage, qui est nécessairement politique – et pas seulement technique –, ressortirait un prix à payer qui ne serait plus le *remboursement d'un déficit mais, comme en matière de santé ou d'éducation,* la mutualisation à l'échelle de la société d'un effort global aux bénéfices multiples.

De cette démarche, retenons deux conséquences importantes. D'abord nous sortons des approximations glissantes : service public/secteur public/fonction publique. De même qu'une entreprise nationale peut très bien intervenir dans une branche sans « bien commun » (Renault avant sa privatisation, par exemple), de même une entreprise privée peut produire des biens consommés indistinctement par l'ensemble de la société, y compris dans un espace *économique concurrentiel (dans la santé par exemple), à condition* bien sûr que le politique garde un œil sur le volume et l'usage des dépenses engagées. Dans le domaine des transports, le caractère nécessairement unique des infrastructures amène fort logiquement à n'instaurer de la concurrence que sur leur utilisation.

Ensuite, l'achat par la société d'une partie d'un service peut se faire chaque fois qu'il y a « société », c'est-à-dire à plusieurs échelles. Urbaine : combien d'Orlyval faudra-t-il avant que l'Ile-de-France devienne enfin souveraine sur les financements publics de ses transports ? Régionale : il n'y a rien de scandaleux à définir un niveau régional de services tel qu'envisagé par le contrat de plan de la SNCF. Européenne : on s'achemine dans l'Union vers une conception de l'aménagement de l'espace qui s'incarne déjà, à travers les grands projets d'infrastructures, dans des politiques publiques et des financements. Eurotunnel et Eurostar font clairement partie de ces « biens communs » européens. Nationale : l'enjeu serait, une fois mis à distance les lobbies patronaux et syndicaux soucieux de conserver pour l'éternité *les mêmes partenaires conciliants*, une *définition* nouvelle de cet échelon, autrement *dit une nouvelle réflexion, sans double* langage *si* possible, sur la place de la ville et les grandes lignes de l'aménagement de l'espace français.

***Jacques Lévy** est professeur à l'Institut d'études politiques de Paris et à l'université de Reims. Il anime la revue « Espaces Temps ».*

Sous le ciel de Paris

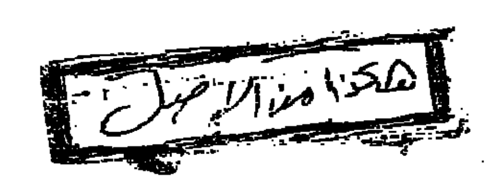
par CharlElie Couture

Sous le ciel de Paris couleur de plomb, les premiers flocons tombent sur le peuple blessé ; les oiseaux humiliés ont du plomb dans l'aile, dur dans ces conditions d'imaginer l'économie reprendre son envol. Quand je vois les enfants qui marchent sur les trottoirs à hauteur des pots d'échappement, ou les bébés en landaus que leurs parents fatigués poussent dans les rues à gaz, je me demande où se sont envolées toutes les bonnes intentions sociales qui animaient Jacques Chirac lors de sa campagne électorale.

Quand il dit que les réformes de son premier ministre sont nécessaires et obligatoires pour l'avenir, est-ce qu'il pense à ce qui restera demain dans les ganglions des marmots ? Faudra-t-il construire des sanatoriums afin de guérir les allergies respiratoires et autres asthmes de l'enfance qui font siffler les poumons des petits toutes les nuits dans cette ville de Paris polluée ?

J'entends les piétons excédés, les coursiers coincés dans les fumées carboniques, j'entends les chauffeurs captifs qui pestent dans le méthane et les brouillards de mercure que les dizaines de milliers de véhicules mal réglés recrachent à longueur d'embouteillage, j'entends ceux qui menacent à pleins poumons en cognant leur volant :

à mon avis
on s'empoisonne à mort...



Soutien civique

par Régis Debray et Sami Naïr

DEPUIS maintenant trois semaines, la France vit une épreuve dont le sens dépasse ses seules frontières. Certains ont cru pouvoir parler d'un mouvement conservateur, de défense des privilèges, de refus rétrograde de la réforme.

Voyons-y plutôt l'expression d'une profonde révolte contre l'inégalité, contre la précarité, contre l'abaissement du service public, contre la soumission du modèle républicain aux contraintes de la mondialisation libérale à laquelle la prétendue construction européenne sert d'alibi et qui fait le jeu du Front national.

C'est un mouvement qui plonge profond ses racines dans le refus des adaptations résignées au modèle dominant – celui d'une société à plusieurs vitesses asphyxiée par la rentabilité à court terme et une vision purement économique et comptable, dont le traité de Maastricht fut un vecteur parmi d'autres.

C'est un mouvement qui se nourrit à la fois de la grande veine ouvrière, anesthésiée depuis le début des années 80 par les différents pouvoirs qui se sont succédé et de la tradition républicaine de l'égalité des citoyens. Dans ce mouvement de masse, inévitablement ambigu, les valeurs de fraternité peuvent et doivent l'emporter sur celles des seuls intérêts corporatistes.

Au moment où la France réintègre frileusement l'OTAN et les logiques impériales, cette résurgence de civisme est un appel au refus d'obéissance sur tous les plans. Elle dément les vieux discours de la société civile face à l'Etat, de la libre entreprise face aux régulations collectives.

Un mouvement qui nous incite à récuser cette société où le travail nous est présenté comme un privilège

C'est un mouvement qui nous incite à récuser la société duelle en voie de féodalisation où le travail nous est présenté comme un privilège et le chômage une muselière qui pèse sur tous et chacun. Dans la rue, les ateliers et les amphis s'exprime le refus du discours manichéen des élites qui nous enferme dans l'alternative : *« nous ou le chaos »*. Certains disent : *« Il faut mettre la France à l'heure de l'économie mondialisée. »* Mais le mouvement répète en écho : *« Nous sommes la société vivante, les logiques monétaires doivent être élaborées pour nous, et non nous pour elles. »* Et c'est cela qui mérite notre appui, notre humble et déterminé soutien.

Noël approche et, après un si long sacrifice, les grévistes n'auront bientôt plus qu'une orange à glisser dans les souliers de leurs enfants. A travers l'intégrité du service public, c'est une certaine idée de la République, de la société et de l'Europe que défendent nos concitoyens en grève.

Sans entrer dans l'appréciation détaillée des litiges, qui incombe directement aux intéressés, nous leur devons dans l'immédiat un soutien pratique, c'est-à-dire, à notre niveau, financier. C'est pourquoi nous nous joignons à tous ceux qui ont décidé de verser une contribution, même modeste, aux fonds de solidarité existants.

***Régis Debray** est écrivain et philosophe.*

***Sami Naïr** est professeur de sciences politiques à l'université Paris-VIII.*

Oui, négocier

par Pierre Héritier et Alain Obadia

LE plan Juppé apporte-t-il une réponse aux inadaptations du système social français ? Constitue-t-il une démarche *« novatrice et courageuse »*, comme le disent certains commentateurs, pour dénouer les articulations d'une société bloquée ? Est-ce la bonne méthode pour engager des réformes dont certaines, d'ailleurs, sont reconnues et identifiées par une grande majorité des forces sociales et politiques ? Comment, alors, interpréter un mouvement social inégalé depuis mai 1968 ?

Est-ce tout simplement le *« front du refus »* ou l'expression d'un profond malaise ? S'il y a refus, c'est le refus du mépris, le rejet de choix technocratiques élitistes faits par une minorité, sûre de son fait et peu disposée à écouter, composer et négocier. Nous avons la conviction que des réformes peuvent être acceptées si elles répondent aux exigences de clarté et de justice.

Ce n'est pas le cas du plan Juppé, qui s'inscrit dans la tradition jacobine, centralisatrice et globalisante de l'Etat français. C'est par la négociation que l'on peut et que l'on doit débloquer la situation française. Les évolutions ne se gèrent pas *« sans »* ni *« contre »* les intéressés, mais au contraire *« avec »* eux. Le plan Juppé a été présenté à l'issue d'un débat parlementaire où l'on a fait jouer les députés à « colin-maillard ». Comment débattre d'un projet caché ? Est-ce ainsi que l'on va redonner du crédit au Parlement et à la politique ?

Après quinze jours de conflits sociaux, à la SNCF et dans les transports en particulier, le gouvernement paraît choisir le durcissement en faisant le pari du pourrissement et de l'affrontement entre grévistes et usagers. C'est la négation d'une démarche contractuelle.

Une nouvelle fois, l'Etat prend le risque d'ignorer, voire de casser, les corps intermédiaires. Est-ce ainsi que l'on suscitera la modernisation des relations sociales et l'évolution du syndicalisme ? Le gouvernement ne s'en tirera pas par des phrases floues concernant les régimes spéciaux de retraites qui font l'objet du conflit. Il y a mieux à faire.

D'autant plus que tout n'est pas à rejeter dans le plan Juppé : par exemple, le principe du régime universel et celui de la maîtrise des dépenses de santé, d'ailleurs longtemps évoquée par une gauche qui a été, comme souvent, trop pusillanime ; ou bien la participation du Parlement à la définition du budget social.

En revanche, deux critiques de fond méritent un examen et des réponses appropriés :

– Le développement de la CSG ou d'un autre système de prélèvement nécessite des engagements précis pour réduire les inégalités, en tout cas pour éviter qu'elles ne se développent. En effet, la menace existe de noyer le système *« progressif »* de l'impôt sur les revenus (le taux d'imposition progresse en fonction du niveau des revenus) dans une fiscalité plus large qui consisterait à soulager les revenus élevés et, dans une moindre mesure, ceux des classes moyennes au détriment des petits revenus. Il y a donc nécessité d'exiger un meilleur équilibre entre l'élargissement de la fiscalité et son rôle de répartition. Le plan proposé est loin d'être clair sur ce chapitre. Par ailleurs, la résorption des déficits suppose des choix efficaces et équitables : le budget de l'Etat est déjà largement grevé par les réductions de charges accordées aux entreprises, dont l'efficacité sur l'emploi est contestable.

– Précisément, le plan Juppé se caractérise par l'abandon total de *la priorité à l'emploi* proclamée pendant la campagne présidentielle. Le monétarisme l'emporte totalement sur les exigences de réduire la fracture sociale. Quelles seront les conséquences d'une ponction de plusieurs milliards sur une consommation déjà en chute libre ? La baisse de la croissance, déjà fragile, entraînera plus de chômage et... une baisse des recettes. Comment sera-t-elle compensée ? Les prélèvements de l'Etat et des budgets sociaux doivent faire l'objet de mesures compensatrices :

1) Affecter la totalité de la progression des gains de productivité à la masse salariale pour financer notamment une réduction du temps de travail créatrice d'emplois. Ce domaine relève pour une part des acteurs sociaux et de la négociation, mais le gouvernement pourrait apporter un éclairage incitatif sur la question. Il peut aussi présenter une loi- cadre sur la production du temps de travail.

Une nouvelle fois, l'Etat prend le risque d'ignorer, voire de casser les corps intermédiaires

2) Modifier en profondeur le système des cotisations sociales en faisant intervenir la notion de valeur ajoutée pour faire cesser leur effet dissuasif sur l'emploi.

3) Remplacer les aides à l'emploi, notamment la réduction des charges sociales, par des aides à la consommation de services. En particulier, en cofinançant des chèques-services ou le chèque emploi-services pour rendre solvable une *« demande sociale »* aujourd'hui reconnue et susceptible de créer 350 000 à 400 000 emplois. Autrement dit, opérer une relance sélective dans des secteurs fortement créateurs d'emplois et économes en exportations.

Enfin, et surtout, le gouvernement doit s'engager dans la voie de véritables négociations, sans lesquelles il ne peut y avoir de solution durable. La négociation constitue la clé de voûte de l'efficacité économique et le point de passage obligé d'une politique de réformes dont la réussite passe par la compréhension et l'implication de tous les intéressés.

Agissons pour que le « parti de la négociation » l'emporte... dans tous les milieux concernés, et tout particulièrement au gouvernement !

***Pierre Héritier,** directeur du Laboratoire social d'actions, d'innovations, de réflexions et d'échanges, est ancien secrétaire national de la CFDT.*

***Alain Obadia,** membre du Conseil économique et social, est ancien secrétaire de la CGT.*

On assassine la France !

par Pierre Lefranc

ON assassine la France, c'est-à-dire les Français. En un temps où la mondialisation des échanges et le développement de l'automation mettent notre économie et notre société de protection sociale et de tolérance en danger mortel, le pays, souffrant au-delà de toute expression de trois millions de chômeurs, est saisi d'une épidémie de revendications qui mènent tout droit au suicide collectif. Sous peine de mort, on s'oppose à des évolutions inévitables.

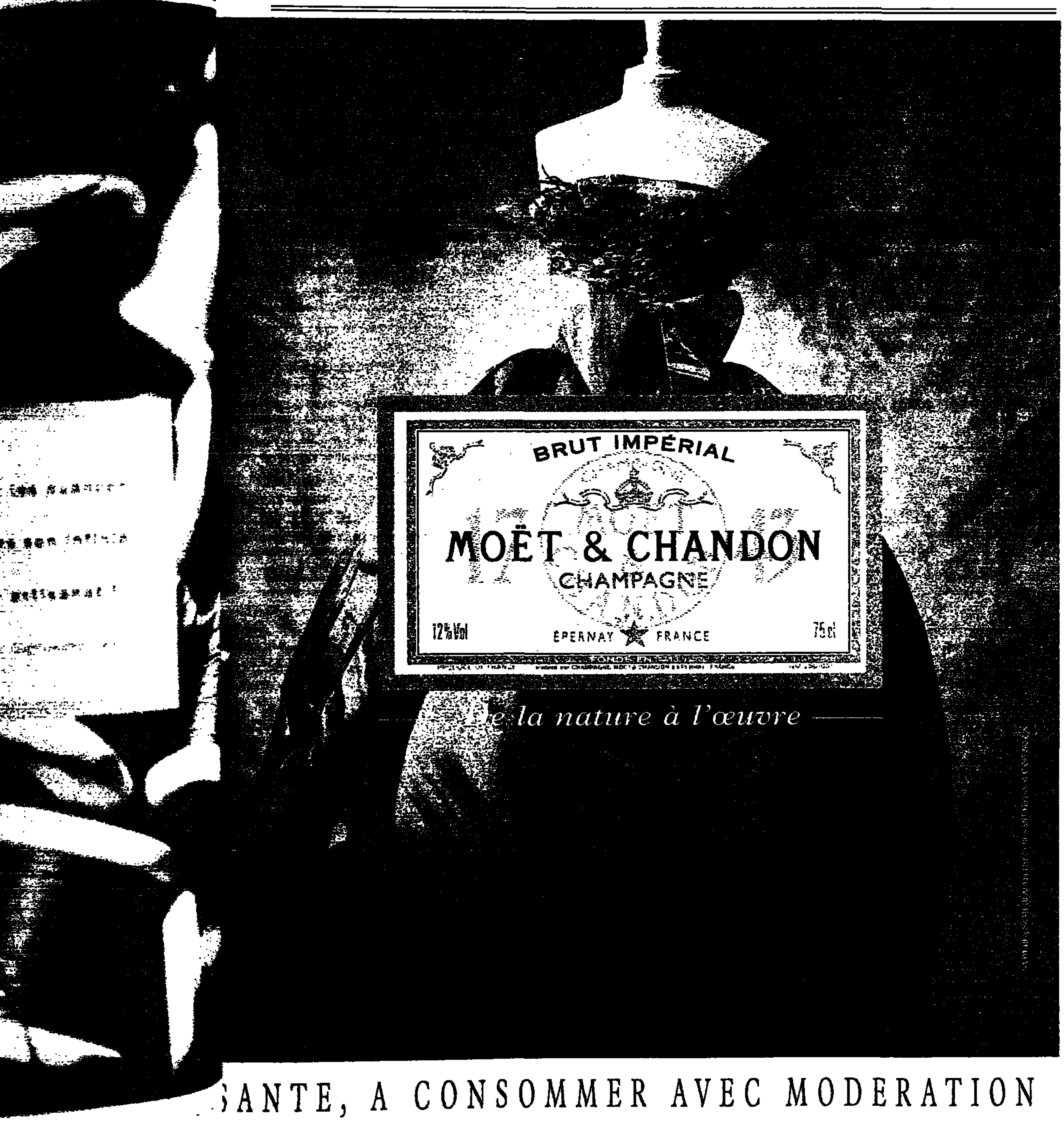
Si des réformes n'interviennent pas, notre Sécurité sociale s'effondrera ; si nos grandes entreprises d'Etat ou privées ne se préparent pas à la concurrence européenne qui s'annonce, elles disparaîtront ; si le nombre et les exigences de nos étudiants ne cessent de croître, l'Etat n'y suffira plus et, comme dans beaucoup de pays étrangers, l'enseignement privé prendra sa place en creusant les inégalités.

Que veulent donc les responsables syndicaux, dont les organisations, toutes réunies, ne représentent au mieux que 30 % des laborieux et lorsque l'on sait que dix quasi-permanents constitués en piquets de grève interdisent à mille salariés l'accès à leur lieu de travail ? Que cherchent-ils, ces dirigeants, au-delà de l'affirmation de leur existence et de leur appétit de notoriété ? (...)

Le cheminot propulsé en avant n'ignore pas qu'il porte atteinte à l'outil de travail qu'il a servi avec tant de passion mais, pris par l'ambiance – une ambiance amplifiée par les irresponsables mais indispensables médias –, *il se laisse mobiliser* pour un combat qu'on lui affirme vital alors qu'il est tout le contraire. Il en est ainsi de tous les autres révoltés sincères qui détruisent au lieu de construire. Nombreux sont ceux qui parlent avec émotion de l'avenir de leurs enfants, et chaque heure de paralysie qui suit compromet le devenir de ces enfants-là.

Que reste-t-il de 1968 sinon un appauvrissement général qui a pesé très lourd et pendant longtemps sur notre croissance ? Notre société n'a pas changé, la plage n'a pas remplacé les pavés et aussitôt qu'il est question de préparer les lendemains, que ce soit la gauche ou la droite, que ce soit par des négociations ou par ordonnance, les révolutionnaires d'hier, ralliés au camp des immobilistes, s'acharnent à bloquer la machine.

***Pierre Lefranc** est ancien chef de cabinet du général de Gaulle.*



Avec Vatican II, l'Eglise entre dans le siècle...

Le dernier concile de l'Eglise catholique s'est achevé il y a trente ans, le 8 décembre 1965. Il a laissé une œuvre monumentale. En dépit des tentatives de retour en arrière, son héritage a traversé toutes les crises

A Rome, sur le parvis de la place Saint-Pierre, le 8 décembre 1965, *la célébration* de clôture du deuxième concile du Vatican déroule ses fastes. Plus de deux mille évêques gravissent pour la dernière fois l'escalier monumental de la basilique. Le choix d'une cérémonie finale en plein air n'est pas né du hasard. Jean XXIII, qui avait inauguré ce concile trois ans plus tôt, voulait que l'Eglise ouvre grandes ses fenêtres. La mort, le 3 juin 1963, l'empêcha d'achever son œuvre, mais son successeur, Paul VI, a fait fructifier l'héritage. Ce 8 décembre, avant de lancer des messages aux gouvernants, aux intellectuels, aux ouvriers, aux artistes, aux femmes, *aux malades, aux jeunes, il s'écrie : « Il nous semble entendre s'élever, de partout dans le monde, une immense et confuse rumeur. »* Le concile Vatican II est la réponse à cette rumeur : l'Eglise est entrée dans le XX[e] siècle.

Pape anxieux, tourmenté, surnommé « Hamlet » par son prédécesseur – selon Jean Guitton qui fut son familier –, Paul VI a porté ce concile comme une croix. Non pas qu'il ait été en désaccord avec une initiative que Jean XXIII avait annoncée, à la surprise du monde entier, le 25 janvier 1959. Mais il ne redoutait rien de plus que de nouvelles *fractures au sein de l'Eglise.* Les deux précédents conciles remontaient à Trente (1545-1563), et à Vatican I interrompu par la guerre de 1870. C'était donc un moment d'exception qui s'ouvrait, mais qui avait laissé de marbre les cardinaux de la Curie romaine, bien décidés à ne pas laisser l'Eglise se fourvoyer sur le coup de tête d'un vieillard. Jean XXIII était âgé de soixante-dix-sept ans, lors de son élection en 1958, et passait plutôt pour un bavard impulsif.

Au cours des trois premières sessions de 1962, 1963 et 1964, les empoignades n'avaient pas manqué, déjà, entre ceux qui voulaient aller de l'avant et ceux qui freinaient des quatre fers. Dès les premiers jours, les cardinaux Liénart, évêque de Lille, et Frings, archevêque de Cologne, avaient créé la stupeur, en réclamant la liberté de choix des commissions pour les « Pères conciliaires ». Pas question de donner un chèque en blanc à des commissions de travail préparées à l'avance par la Curie, sous le prétexte que les 2 400 évêques ne se connaissent pas.

Le 7 novembre 1963, le cardinal Frings, qui avait pour expert un jeune théologien du nom de Josef Ratzinger, récidive. Il affirme bien haut que les méthodes du Saint-Office sont *« une cause de scandale »* pour le monde et demande qu'à l'avenir, nul ne puisse plus être jugé, ni condamné par l'Eglise, sans avoir été averti et entendu. Les applaudissements crépitent dans l'*aula*. Et avec des sanglots dans la voix, comme le note Henri Fesquet qui suit pour *Le Monde* ces débats, le vieux cardinal Ottaviani, préfet du Saint-Office, s'étrangle d'indignation : *« Attaquer le Saint-Office, c'est offenser le pape ! »*

La quatrième et dernière session du concile commence le 14 septembre 1965. Paul VI veut en finir avant Noël. Les ultimes textes sur la liberté religieuse, sur « l'Eglise dans le monde de ce temps » (le fameux schéma XIII), sur la Révélation, sur l'activité missionnaire, sur l'apostolat des laïcs, sur le statut des prêtres sont passés au crible des commissions et congrégations générales. Rien n'est encore joué. Les dernières « toilettes » peuvent répondre ou non aux espoirs d'*aggiornamento* exprimés par Jean XXIII. Les partisans des réformes ont le vent en poupe. Parmi eux, outre Liénart et Frings, se distinguent les cardinaux Suenens (Bruxelles), Léger (Montréal), les évêques de Smet (Bruges), Garronne (Toulouse) ou Helder Camara (Brésil). *Mais la minorité conservatrice*, dominée par des figures comme les cardinaux Ottaviani, Ruffini et Siri, les évêques Lefebvre, Carli et Staffa, jette ses derniers feux. Elle intervient à tout bout de champ, fait le siège de Paul VI, qui se tient à distance, colmate ici, corrige là...

« Ce n'est pas le Saint-Esprit, c'est le diable qui a inspiré ce concile », tempête le Français Marcel Lefebvre, ancien archevêque de Dakar, porte-parole des minoritaires. Plus que la réforme de la liturgie, que le renoncement à la soutane et au latin qui avaient agité les premières sessions, le débat sur la liberté religieuse est un test décisif. Depuis deux mille ans, l'Eglise répète qu'hors d'elle, il n'y a point de salut. Or, voilà que le concile s'apprête à admettre la primauté de la conscience, à entrer en dialogue avec les autres religions, pas seulement les confessions chrétiennes séparées mais aussi les juifs et les musulmans. Mgr Lefebvre dira plus *tard qu'avec la liberté religieuse*, le ver est entré dans le fruit. Puisque l'Eglise catholique n'a plus le monopole *de la vérité, la* porte est ouverte au relativisme, au subjectivisme, à l'œcuménisme détesté.

Que de crimes, pourtant, commis par l'Eglise au nom de ce monopole ! Mgr Beran, archevêque de Prague, le sait mieux que quiconque. Symbole de l'Eglise du « silence » – de l'autre côté du rideau de fer communiste –, il connaît le prix de la liberté religieuse. Alors, face au bloc conservateur, il se dresse. Il confesse les intolérances passées, les bûchers où a brûlé son compatriote Jean Hus, coupable de réforme (1415), *les crimes des Habsbourg imposant* à toute l'Europe centrale le catholicisme comme religion d'Etat. *L'Eglise doit condamner toute coercition religieuse*, conclut l'évêque tchèque. Le 7 décembre, au moment du vote définitif de la déclaration sur la liberté religieuse (*Dignitatis humanae*), il n'y a plus que 70 voix, contre 2 308, pour s'y opposer. Quelques jours plus tôt, les « Pères conciliaires » avaient adopté une autre déclaration (*Nostra aetate*), reconnaissant des *« éléments de vérité »* dans les autres religions, mettant fin notamment aux stéréotypes sur les juifs (peuple *« déicide »*), estimant que l'antisémitisme n'avait plus aucune justification théologique.



CIRIC

Lors de la cérémonie de clôture du concile, le pape Paul VI bénit la foule.

> « Ce n'est pas le Saint-Esprit, c'est le diable qui a inspiré ce concile », tempête le porte-parole de la minorité conservatrice, Mgr Lefebvre

DEUX millénaires d'antijudaïsme chrétien sont passés par pertes et profits. Comme Jean XXIII l'avait souhaité, l'Eglise discerne ainsi les *« signes du temps »*, *rénove son discours* et son mode de gouvernement. Mais doit-elle bénir tout ce qui vient du monde ? *C'est l'enjeu de la discussion* du fameux schéma XIII, qui occupe toute la fin du concile.

Au traditionnel pessimisme théologique, qui a précédé les combats antimodernistes du XIX[e] siècle, s'oppose une sorte de confiance naïve dans le progrès. L'après-guerre est terminé. Kennedy et Khrouchtchev ouvrent une ère de détente. L'Eglise ne veut pas être de reste. Pour la première fois, un concile ne prononce aucune condamnation (pas même celle du communisme). Le schéma XIII est ainsi adopté *in extremis*, le 7 décembre, par 2 309 voix contre 75, sous le titre *Gaudium et spes* (Joie et espérance). Entre le 28 octobre et le 7 décembre 1965, onze documents conciliaires (des constitutions à contenu doctrinal ou pastoral, des décrets, des déclarations) ont été votés tambour battant, complétant les textes sur l'Eglise et *sur la liturgie, déjà adoptés lors des* précédentes sessions. Vatican II touche à sa fin et laisse une œuvre monumentale.

Après le 8 décembre, le pape crée les institutions capables de concrétiser les nouvelles orientations : un conseil pour la liturgie ; des secrétariats pour l'unité des chrétiens et pour les religions non chrétiennes ; un « synode » des évêques, symbole d'une « collégialité » devant permettre une collaboration plus étroite entre le pape et les Eglises locales. Mais le concile n'est pas seulement une somme de beaux documents. C'est un certain esprit *de rajeunissement, de dialogue* et de confiance. Condamnée par Pie XII en 1954, l'expérience des prêtres ouvriers est autorisée dix ans après. Et, le 7 décembre, à la veille de la clôture, les Eglises de Rome et de Constantinople procèdent simultanément à la levée des anathèmes et des excommunications réciproques, qui remontaient à... 1054.

Vatican II a t-il été trop loin, trop vite, trop fort ? Des dérives, justifiées par l'« esprit » du concile, ont pu lui être imputées, donnant des arguments fallacieux aux campagnes traditionalistes contre la « nouvelle messe » ou le « nouveau catéchisme ».

L'Eglise se divise. Jusqu'à sa mort en 1978, Paul VI restera le témoin inquiet de cette application du concile et assistera, impuissant face à l'entêtement de Mgr Lefebvre, à la montée d'une révolte et d'un schisme (devenu officiel en 1988), qui fut toutefois loin de provoquer l'hémorragie annoncée.

LONGTEMPS, il fut de bon ton d'identifier l'œuvre de Jean Paul II à un retour du balancier. Le procès lui a souvent été fait de brader l'héritage du concile. Mais c'est oublier qu'il en avait été l'un des plus jeunes membres, comme archevêque de Cracovie (1964), et qu'il a puisé l'essentiel de ses inspirations dans Vatican II, comme la défense des droits de l'homme ou le dialogue interreligieux. Le concile n'a pas rompu en effet, comme le prétendaient les minoritaires, avec la tradition de l'Eglise. Il l'a, au contraire, *préservée dans un monde tourbillonnant.* Une bonne tradition est toujours vivante.

Sans doute l'Eglise a t-elle subi de plein fouet les profondes crises intervenues depuis mai 1968, mais Vatican II l'a rendue plus capable de traverser ces tourmentes. Et il est curieux de remarquer que les actuelles tensions internes à l'Eglise portent sur des sujets que le concile n'avait pu aborder : le contrôle des naissances (que Paul VI s'était réservé), la question du clergé marié, le remariage des divorcés, les modes de nomination des évêques, etc. A la fin de Vatican II, *dont il avait été l'un des plus* brillants experts, le Père Congar avait prévenu : *« L'ouvrage réalisé est fantastique. Et pourtant, tout reste à faire. »*

Henri Tincq

La Bible remise à l'honneur

L'un des votes les plus marquants de la fin du concile a porté sur les deux sources (la Tradition et l'Ecriture) de la Révélation (*Dei verbum*). L'Ecriture (la Bible) est remise à l'honneur, replacée au centre de la foi chrétienne, alors que, depuis la Réforme protestante, elle avait été marginalisée au seul profit de la Tradition. Les catholiques ont enfin le droit (et le devoir) d'ouvrir la Bible et de la lire. Ce qui va donner un coup de pouce à l'exégèse, science longtemps sulfureuse, et aux études bibliques.

Cardinal Franz König, ancien archevêque de Vienne

« On assiste à un retour de réflexes de peur »

Ancien archevêque de Vienne, le cardinal Franz König est encore, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, l'une des personnalités les plus prestigieuses de l'Eglise catholique. Il reste l'un des grands témoins du concile Vatican II. Son nom est aussi attaché au rapprochement entre le Saint-Siège et les pays de l'Est. Le cardinal König fut le « grand électeur » du Polonais Karol Wojtyla, devenu Jean Paul II, au conclave d'octobre 1978.

« Quels principaux souvenirs gardez-vous de Vatican II ?

– Le souvenir du premier jour, qui fit converger plus de deux mille évêques parlant toutes les langues, représentant les races et les cultures du monde entier. C'est la première fois que je mesurais le sens du mot « universalité » de l'Eglise. Celle-ci cessait d'être une institution « européenne » et le Vatican un bureau chargé de gérer ses affaires internes.

» Une nouvelle page s'ouvrait aussi dans l'histoire du christianisme avec la présence au concile d'observateurs protestants, anglicans, orthodoxes et d'autres confessions chrétiennes. Il faut bien mesurer ce que représentaient à l'époque ces retrouvailles entre des Eglises qui croient au même Christ, mais qui étaient séparées, voire ennemies, depuis près d'un millénaire (pour ce qui concerne les orthodoxes). La perspective d'un retour à l'unité de l'Eglise redevenait possible, alors que, pour les hommes de ma génération, elle était inimaginable.

» L'œcuménisme a commencé vraiment, pour nous catholiques, avec Vatican II, mais plus largement le dialogue avec toutes les religions, y compris non-chrétiennes. A cet égard, je dois dire que la déclaration *Nostra Aetate* (consacrée aux non-chrétiens), qui est le texte le plus court de tous ceux qui ont été votés par le concile (cinq pages), est, pour moi, le plus important. L'effet le plus spectaculaire de Vatican II est bien cette ouverture au monde extérieur d'une Eglise qui, depuis des décennies, était toujours sur la défensive.

– Y a-t-il des réformes discutées et votées au concile dont vous regrettez qu'elles n'aient pas été menées à leur terme ?

– J'en vois dans trois domaines : la collégialité, l'œcuménisme et l'apostolat des laïcs. On assiste à un retour de réflexes de peur, surtout au Vatican, où des personnalités craignent qu'en perdant son universalité l'Eglise ne perde son unité. Le concile avait beaucoup discuté, par exemple, de la mise en place d'une « collégialité » permettant aux évêques de coopérer davantage entre eux et au pape de coopérer avec les évêques. Or les évêques travaillent encore de manière très dispersée. Les bureaux du Vatican ont accaparé une « collégialité » qui aurait dû rester le privilège du pape et des évêques. Paul VI souhaitait prolonger le concile avec l'institution d'un « synode » épiscopal, qui aurait assisté, à sa demande, le pape, mais aujourd'hui, avec ses pouvoirs limités, le synode ne fonctionne pas du tout comme Paul VI l'avait espéré. Je vois une solution : réunir régulièrement, au plan continental et au plan mondial, les présidents des conférences épiscopales, élus sur une base nationale.

» Paul VI me demandait aussi quelle solution envisager pour aller plus loin dans l'œcuménisme. Je lui répondais que le christianisme doit garder sa diversité, mais qu'au sommet il fallait trouver une formule garantissant l'expression d'une réelle communauté. La dernière encyclique de Jean Paul II sur l'œcuménisme va dans le bon sens. Il écrit qu'une réforme des conditions d'exercice de la primauté du pape favoriserait le rapprochement avec les autres confessions.

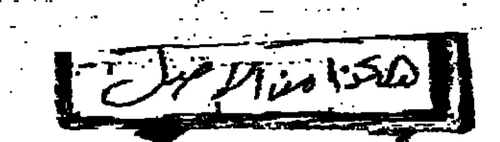
» Le troisième domaine où les progrès sont insuffisants est celui de la responsabilité commune des laïcs et du clergé. Quand j'étais petit, l'Eglise, c'était l'affaire du curé. Après le concile, l'Eglise ne devrait plus être l'affaire du seul clergé, mais celle de tous les croyants, des pratiquants bien sûr, mais aussi des nombreux hésitants. Cela suppose davantage de communication.

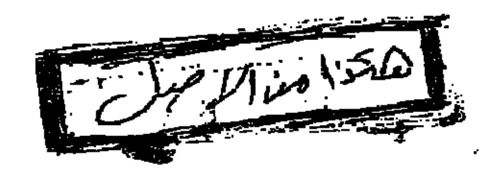
– Les suites du concile ont été marquées par de nombreuses polémiques, en Autriche comme en France. Appartiennent-elles, ou non, au passé ?

– Pas toutes. Certaines se sont apaisées, d'autres sont nées. Il reste bien des tensions, comme l'a montré le succès d'une pétition qui vient de collecter, en Autriche, cinq cent mille signatures de catholiques. Elle met en cause la façon dont sont nommés par Rome les évêques et réclame l'ordination des hommes mariés, des femmes et la fin de l'obligation du célibat des prêtres. Je n'ai pas de réponse à tous ces points. Je dis seulement que nous avons des diacres permanents mariés, des *viri probati* (hommes d'expérience), qui pourraient tout de suite être ordonnés prêtres. De même, le célibat n'est pas une condition absolue avant une ordination sacerdotale, puisque, dans les rites orientaux, les prêtres peuvent être mariés.

» Je comprends que le pape actuel, issu d'une tradition où le célibat est obligatoire, soit hostile à une telle évolution. Je pense à une solution régionale, qui serait un fait nouveau pour l'Eglise, mais je n'ignore pas que ce soit une question délicate et je suis très heureux de ne pas être à la place du pape. »

Propos recueillis par **Henri Tincq**





Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef, adjoints à la direction de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur de la gestion : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde.
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 885 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311F

Les limites du modèle allemand

Suite de la première page

Plus généralement, Français et Allemands ont des expériences historiques tellement différentes qu'il serait vain de vouloir transférer telles quelles les solutions d'un pays à l'autre.

Prenons l'attitude devant l'inflation, par exemple. La mémoire allemande reste traumatisée par l'hyperinflation des années 20, qui a détruit d'innombrables patrimoines dans les classes moyennes. En revanche, la France des « trente glorieuses » a permis à toute une génération de Français de se constituer un avoir immobilier en jouant sur cette même inflation. Il en résulte qu'en Allemagne la lutte contre l'inflation est l'affaire de tout un peuple, induisant des comportements d'épargne, de consommation, de limitation des revendications au nom du réalisme économique. En France, elle reste un dogme d'économiste, un credo de la technostructure.

Le même raisonnement pourrait s'appliquer à la nouvelle structure de la Banque de France. Aussi brillantes et compétentes soient les personnalités composant le Conseil de la politique monétaire, elles ne pourront jamais avoir le poids de leurs homologues de la Bundesbank, qui sont les délégués ès qualités des puissantes banques des Länder. Le pouvoir de Jean-Claude Trichet peut être battu en brèche par tous les démagogues à la recherche d'un bouc émissaire, si les membres de son conseil n'ont de comptes à rendre qu'à ceux qui les ont nommés.

L'observation d'exemples étrangers présente certes une vertu pédagogique dans un pays qui manifeste trop souvent son penchant à ne pas trouver en lui-même les ressources intellectuelles et morales pour réaliser les réformes. Mais ces « modèles » ne sont pas adaptables en kit, on ne peut en utiliser certaines pièces et pas d'autres.

ASSOCIER L'OPPOSITION

Ainsi la concertation économique et sociale ne va pas sans une réelle décentralisation des pouvoirs, ni sans une association de l'opposition, politique ou syndicale, aux décisions majeures concernant l'avenir du pays. De même, l'art de la négociation « longue » à l'allemande, qui interdit de mettre en œuvre une réforme sans s'être assuré d'un consensus minimum, peut sembler la panacée. Mais c'est négliger le fait que toute pédagogie se fonde sur l'aptitude des élèves à écouter, et surtout sur une exposition des faits qui ne laisse rien dans l'ombre.

Le modèle allemand ? Soit. Mais sans oublier ses blocages qui ont provoqué la longue traque de la Fraction armée rouge, exclue du système consensuel ; ses inhibitions et ses angoisses qui l'incitent à se méfier de la science et de la technologie ; son système de maintien des femmes à la maison qui corrige les statistiques du chômage.

Les nations sont le produit de leur histoire, et à moins, comme disait Bertolt Brecht, que les dirigeants ne dissolvent leur peuple pour en élire un autre, il devront bien faire avec.

Luc Rosenzweig

REVUE DE PRESSE

THE NEW YORK TIMES

■ L'activité de la CIA en Haïti est exemplaire de ce qui peut arriver quand une agence de renseignement perd de vue la ligne de démarcation entre la fourniture d'informations neutres et l'interférence avec la politique extérieure des Etats-Unis. Dans une interview à « 60 minutes », Emmanuel Constant, ancien dirigeant d'une organisation paramilitaire qui a terrorisé les Haïtiens à l'époque de la junte, a affirmé qu'il travaillait pour la CIA (...). Des officiels américains confirment qu'il était payé par l'agence et en contact étroit avec elle alors même qu'il tentait d'empêcher le retour à Haïti du président Aristide, qui avait été évincé du pouvoir (...). L'agence nie avoir mené sa propre politique ou tenté de s'opposer à celle de Washington. Mais l'épisode conduit à poser quelques questions importantes au moment où la CIA s'efforce de se rénover. La CIA n'est pas obligée de produire des rapports qui soutiennent les vues de l'administration mais elle ne doit pas non plus faire obstacle à l'exécution de la politique étrangère américaine.

THE TIMES

■ Un accord de paix a été paraphé le mois dernier à Dayton, Ohio, par les trois belligérants de la guerre des Balkans. Spontanément, quoiqu'un peu naïvement, nous supposions qu'il serait connu à l'avenir sous le nom de traité de Dayton. Joli nom Dayton, même si le lieu n'est pas très chic. Prononcé à la manière de Poirot, il fait penser un peu à « détente ». Très commode (...). Mais Paris, apparemment, veut Paris. Les spécialistes se lamenteront : n'avons-nous pas assez de traités de Paris ? Qu'y a-t-il de mal avec Dayton, diront-ils, désespérés à l'idée que cette obscure base aérienne américaine ne figure pas dans leur collection (...). Avouons que nous sommes plutôt du côté de Dayton et des spécialistes (...). Mais les Américains doivent-ils s'inquiéter ? Si le traité échoue, ce qui est possible, il vaut mieux qu'on l'appelle traité de Paris, ou de l'Elysée, ou de la Goutte-d'Or. S'il réussit, ce qui est également possible, les connaisseurs retiendront le nom de Dayton. Comme nous.

LE NOUVEL ÉCONOMISTE

■ Les grévistes peuvent-ils porter toute la misère des Français ? Beaucoup d'entre eux le croient sincèrement (...). Mais la grève ne marche pas par procuration. L'ère où les progrès sociaux du public se diffusaient par capillarité au privé n'est plus. L'idéal français d'un corps social indivisible relève de plus en plus de la chimère (...). Les grévistes d'aujourd'hui ne sont pas en situation de porter un projet social pour l'ensemble des Français. Les élites politiques, à droite comme à gauche, ne s'en sont pas montrées davantage capables.

L'HUMANITÉ

Jacques Coubard

■ Il y a un mot tabou, un mot qui sent le soufre, un mot qui n'arrive pas à franchir les lèvres des porte-parole du gouvernement : celui de négociation. Il ne s'agit pas d'une simple querelle sémantique. A éviter le mot, jusqu'au ridicule, le gouvernement montre combien il est plongé dans l'embarras. Il ne veut pas du mot parce qu'il ne veut pas de la chose. M. Juppé a donné pour mission aux différents interlocuteurs des syndicats d'« *expliquer* » son plan. Or, les Français en ont très bien saisi le sens et ils ont très bien compris la méthode : tout s'est fait sans leur demander leur avis, et contre l'avis qu'ils ont depuis exprimé.

Le Monde

ÉDITORIAL

Triste bilan en Tchétchénie

CETTE guerre-là, aussi, devait être fraîche et joyeuse. En deux heures, annonçait le 11 décembre 1994 le ministre russe de la défense, Pavel Gratchev, les troupes envoyées par le Kremlin devaient faire cesser les volontés d'indépendance de la petite République de Tchétchénie. Un an après, le bilan est accablant : les morts et les blessés, tant parmi les soldats russes que chez les civils tchétchènes, se comptent par dizaines de milliers ; des villes comme Grozny, la capitale de la République, ont été systématiquement rasées ; les campagnes ont été bombardées.

Du sang pour rien : la résistance continue, et Moscou n'a pas réussi à trouver une amorce de solution politique au conflit. Pour le Kremlin, la Tchétchénie fait toujours partie intégrante de la Fédération de Russie, et le « président » que le Kremlin va tenter de faire « élire » dimanche 17 décembre n'est qu'une marionnette aux mains des Russes.

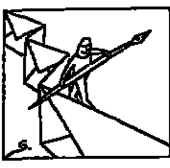
Les Occidentaux n'ont pas à se féliciter de leur attitude face à ce conflit sanglant. Après leurs molles protestations du début, ils semblent avoir, aujourd'hui, rayé la Tchétchénie de leurs préoccupations et abandonné la petite République à son triste sort. La France, toutes tendances politiques confondues, a été particulièrement frileuse. Le président de la République, qui avait pris tant de précautions pour, finalement, ne pas rencontrer son homologue algérien Lamine Zeroual, a en revanche donné à Boris Eltsine, le principal responsable du drame tchétchène, des signes déplacés d'« affection » lorsque ce dernier était à Paris.

S'ils avaient décidé d'être plus fermes dans leur condamnation de la guerre coloniale qui ensanglantait la Tchétchénie, les Occidentaux auraient pu pourtant compter sur un allié exceptionnel : l'opinion publique russe, qui, dans son immense majorité, ne veut pas voir ses enfants « mourir pour Grozny ». En ont témoigné les nombreuses manifestations de mères de soldats et les innombrables désertions. En témoignent aujourd'hui, à une semaine des élections du 17 décembre, les prises de position de la plupart des partis politiques, condamnant de manière presque unanime l'intervention de leur pays en Tchétchénie.

Mis à part les tenants du pouvoir et le responsable d'extrême droite Vladimir Jirinovski, qui, en substance, reproche au général Gratchev de « ne pas y être allé assez fort », les hommes politiques russes dénoncent tous l'irresponsabilité du Kremlin. Même s'ils n'ont pas d'idées très claires sur la manière dont le conflit pourrait être réglé.

Les prises de position du général Lebed, champion des « patriotes », comme celles des communistes, ont ainsi été, heureuse surprise, étonnamment modérées sur la question tchétchène. Ce qui enlève beaucoup de poids au prétexte avancé par les Occidentaux dans leur soutien à Boris Eltsine. Prétendre, comme ils le font, que ce dernier constitue le principal rempart contre un nationalisme agressif qui serait en train de déferler sur la Russie revient à continuer à donner un chèque en blanc à l'homme qui a entraîné la Russie postsoviétique dans le conflit le plus sanglant et le plus absurde depuis la guerre d'Afghanistan.

AU COURRIER DU MONDE



Le Monde a reçu beaucoup de courrier sur la situation et les problèmes de l'Université depuis le début de la crise qui, une nouvelle fois, l'agite. La sélection de lettres retenue ci-dessous expose, au risque de partir dans toutes les directions, la diversité des réflexions, d'ordre général ou catégoriel, qui nous sont parvenues. La lutte des générations remplace-t-elle la lutte des classes ? Le problème est-il dans l'insuffisante qualité de l'encadrement des bacheliers ou dans le surencadrement des enseignements scolaires ? Sait-on qu'un étudiant coûte moins cher à l'Etat qu'un lycéen ? Ou que les études supérieures sont bradées ? Autant de questions qui rendent compte, au minimum, de la complexité du débat.

UNE LUTTE DES GÉNÉRATIONS

L'immédiateté est-elle devenue le moteur des arrangements politiques ? Les manifestations étudiantes et leurs revendications introduisent ce concept dans le champ politique.

Il peut y avoir là une revendication de droite au sens de Gilles Deleuze ; c'est-à-dire voir la politique comme la perception du chez-soi au général (de sa porte, son voisin, sa rue, etc.). En ce sens, les étudiants sont mus par une idéologie de droite (nos professeurs, notre faculté, notre ville universitaire). Depuis la Commune, la revendication sociale semblait avoir toujours pris la gauche comme modèle : ce changement me paraît être comparable à celui qui a affecté la société française en mai 1968. Pour reprendre Alain Touraine, dans *Le Communisme utopique*, « *le mouvement* [de mai 1968] *n'a pas été mené par les laissés-pour-compte de l'expansion, par des inadaptés ou par les nostalgiques d'un passé révolutionnaire...* ». Les mouvements de contestation actuels sont le fait des laissés-pour-compte de la croissance économique. Aujourd'hui, l'université de masse a perdu la parole (*Le Monde* du 14 novembre). Le diplôme est une certification dénuée de squelette ou d'appellation d'origine. Le contenu importe moins que la certification. Le sauvetage, une à une, des universités, malgré les déclarations du ministre, annonce cette nouvelle forme de revendication. Si je déshabille Paul pour habiller Pierre, alors l'action peut prendre fin. Le budget de l'éducation nationale enlève des crédits à la formation continue (pourtant nécessaire) des enseignants du premier et deuxième degré, et supprime des aides à des laboratoires de recherche : les étudiants se rassurent, leurs profs, leur université, ont gagné...

Tout se passe dorénavant comme si la lutte des classes était en fait une lutte des générations. L'aide aux personnes isolées contre l'allocation logement aux étudiants ; les crédits universitaires contre la rénovation de la formation du premier et deuxième degré. Ce mouvement estudiantin est le premier mouvement de droite à se confronter avec un gouvernement de droite pour lequel il a en grande partie mis son bulletin de vote.

Igor Deperraz
Le Havre

LES IMPASSES D'UN « BAC PASSOIRE »

Il ne se passe pas de semaine sans que des approximations plus que douteuses fleurissent dans *Le Monde*. Dernier exemple désastreux : samedi 18 novembre, « Le tour de France de la contestation »... Montpellier : les *(sic)* enseignants de l'université Paul-Valéry s'associent aux initiatives étudiantes en faveur d'une « *université nomade* » dans les endroits stratégiques de la ville.

Les enseignants ? Nous sommes ici plus de trois cents. Deux ou trois de nos collègues (soit 1 % au plus) ont fait cours place de la Comédie. (...)

En ce qui concerne le « *taux d'échec dans le premier cycle* », est-ce de notre faute, à nous « littéraires », s'il nous arrive de plus en plus des bacheliers « quasi analphabètes » et qui n'ont pu trouver place ailleurs ? Un « bac passoire » ne peut conduire qu'à ces impasses. Et, à ce stade, ce ne sont « ni les sous ni les profs » qui seront un remède, mais une autre orientation, non littéraire, pour ces bacheliers, technologiques ou professionnels (les meilleurs sont en IUT ou BTS).

Il est urgent, comme Raymond Barre a osé le dire, de renoncer à la langue de bois sur cette question, et d'affronter le problème.

Alors, alors seulement, un meilleur encadrement des autres bacheliers, un tutorat, permettra d'améliorer les taux de réussite. Un minimum de maîtrise de la langue française, c'est le bon sens qui le voudrait dans les universités dites « littéraires ».

J'enseigne, pour ma trente-troisième année, et toujours avec le même plaisir, en première année de premier cycle. La proportion des « bons » ou « assez bons » me paraît stable. Mais, par contre, comment ne pas voir la montée de ceux qui perdent ici leur jeunesse, l'argent de leurs parents, et celui de la nation ?

Gérard Cholvy
professeur d'histoire contemporaine
Montpellier

D'AUTRES REMÈDES

Je suis étonné par le ton convenu que *Le Monde* prend devant la crise universitaire. Certes, cette crise est incontestable, mais les remèdes ne sont pas ceux que prône le ministre de l'éducation nationale ni ceux que soutient *Le Monde*.

1. Incontestablement, l'enseignement supérieur est budgétairement mal loti. Il lui manque entre 10 et 15 milliards de francs. Qui aura le courage de dire que son sous-développement est lié au surencadrement que connaissent les enseignements scolaires ? Devant l'urgence, on pourrait suspendre les créations de postes dans le préscolaire, le primaire, le second degré et transférer tous les crédits (environ 3 milliards de francs) aux enseignements supérieurs. Dès l'an prochain, il faudrait que le supérieur reçoive, comme dans les autres Etats industrialisés, entre 1 % et 1,2 % du PIB, soit environ 75 milliards de francs au lieu des 50 qui lui sont actuellement affectés.

2. En attendant, le manque d'enseignants pourrait être pallié par des mesures assez simples, mais qui demandent du courage. Dans le domaine des sciences humaines et du droit, on pourrait augmenter de 50 % le service des enseignants (professeur ou maître de conférences) qui, durant les cinq dernières années, n'ont pas publié au moins deux cents pages en livres ou en articles dans une revue subventionnée par le CNRS et qui n'ont pas de responsabilités administratives.

Par ailleurs, les maîtres de conférence *non docteurs* et qui n'ont pas publié, dans les mêmes conditions que ci-dessus, verraient leur service porté à douze heures hebdomadaires (au lieu de six). Il s'agit des anciens maîtres-assistants.

Enfin, les chercheurs affectés au CNRS dans ces disciplines devraient pendant un temps être obligés à un service d'enseignement complémentaire de deux heures pour les directeurs de recherches, de quatre heures pour les chargés et attachés.

3. Il serait sans doute judicieux de revenir sur la carte universitaire. Nombre des « universités » créées depuis une quinzaine d'années devraient être rétrogradées et demeurer des collèges universitaires préparant au DEUG, parfois dans les cas extrêmes, à la licence ; maîtrises et DEA seraient réservés à ce que Laurent Schwartz..., en 1967, appelait les pôles universitaires. Au nombre d'une douzaine, c'est là que seraient préparés sous la direction des professeurs et des directeurs de recherche du CNRS, licences, maîtrises et DEA.

4. Et si on manque de locaux, peut-être pourrait-on mieux les utiliser : pourquoi pas des séminaires ou des séances de TD jusque vers 21 heures, ou le samedi... ?

F.-G. Dreyfus
professeur à la Sorbonne

ETUDES SUPÉRIEURES : ON BRADE

Comme tous les ans, la rentrée universitaire est émaillée d'incidents liés au manque de moyens des universités. Le ministre annonce un plan d'urgence modifiant la répartition de ces moyens (« Pour combler les inégalités financières entre les universités » titre *Le Monde*), et le gouvernement précédent annonçait la mise en chantier d'un grand débat sur l'enseignement supérieur. Les problèmes d'affectation des moyens par université, par filière et par cycle sont, bien entendu, essentiels et urgents. Mais je crois utile de rappeler un élément financier global, dont *Le Monde* s'est d'ailleurs fait partiellement l'écho.

Selon les estimations du ministère (note d'information de la Direction de l'évaluation et de la prospective 95 30), la dépense annuelle moyenne par étudiant des universités (hors IUT et écoles d'ingénieurs) a été en 1994 de 31 900 F. A titre de comparaison, la dépense moyenne par élève des classes supérieures de lycée est de 59 400 F (soit 1,8 fois davantage). Comparons encore : la même année, un élève de l'enseignement primaire coûtait 21 500 F, un élève de collège 35 700 F. L'ordre de grandeur moyen est donc le même pour un étudiant et un collégien. Or, le coût moyen d'un collégien (en francs 1994) a augmenté, de 1986 à 1994, de 29 300 F à 35 700 F (+28 %). Des augmentations comparables peuvent être constatées pour toutes les catégories d'élèves, sauf pour les étudiants, dont le coût annuel a diminué de 33 000 F à 31 900 F (– 3 %). Ces moyennes cachent bien sûr de nombreuses différences, tant dans l'absolu que dans l'évolution au fil des ans : on sait par d'autres études que le coût moyen annuel d'un étudiant inscrit dans un DEUG de lettres et sciences humaines est nettement inférieur à 10 000 F.

Qu'un étudiant coûte au budget de la nation moins qu'un collégien est une information à connaître. Que ce coût ait baissé ces dernières années alors qu'il est en augmentation pour toutes les autres catégories d'élèves manifeste un choix budgétaire, donc politique, et doit à l'évidence faire partie du débat.

Michel Hurtig
universitaire (retraité)
Aix-en-Provence

AGRÉGÉS ET THÉSARDS

Sur les postes d'enseignants accordés aux universités, on note qu'un millier de postes seront proposés à des professeurs agrégés déjà en poste dans les lycées, qui s'ajoutent aux nombreux postes réservés à des professeurs agrégés du secondaire (PRAG). Pendant ce temps, de nombreux jeunes thésards nantis de doctorat et de publications seront soit au chômage, soit dans les lycées et collèges à la place des agrégés promus à l'université sans justifier de travaux de recherche. C'est là le paradoxe des propositions de M. Bayrou, lui-même agrégé du secondaire. (...)

Jacques Monteillet
Saint-Denis (Réunion)

LE « TRÉSOR » DES UNIVERSITÉS

On « découvre » que les universités ont 4 milliards de « réserves » : les conseils des établissements et le ministère l'ont toujours su, puisque leur comptabilité est publique. Certains jugent ce montant trop élevé et l'attribuent à l'« inexpérience » des présidents d'université. (...) Si l'on déduit les indispensables fonds de roulement, les dépenses engagées (ou nécessairement étalées sur plusieurs années pour la recherche), combien reste-t-il ?

Une diminution des réserves est sans doute possible, mais elle aurait pour conséquence une diminution des produits financiers qui permettent d'équilibrer le budget annuel de certains établissements. A condition que l'argent soit correctement placé, est-il anormal d'estimer qu'une bonne gestion exige le maintien d'un fonds de sécurité ? Pourra-t-on toujours compter sur le secours de l'Etat pour faire face à une lourde dépense imprévue ?

Robert Ellrodt
Paris

DÉRÉGLEMENTATIONS France Télécom souhaite que la loi qui régira le secteur des télécommunications après le 1er janvier 1998 ne le considère pas comme un opérateur dominant et ne cherche pas à l'affaiblir. ● L'EXPLOITANT téléphonique public demande également à bénéficier de plus de liberté dans sa politique de tarifs. Il n'exclut pas, s'il le faut, de pratiquer des prix différents pour des communications sur une même distance, c'est-à-dire d'abandonner la péréquation. ● DES RÉÉQUILIBRAGES sont nécessaires pour ses tarifs avant début 1998. ● LES TARIFS de l'abonnement et des communications locales, sur lesquels l'opérateur perd de l'argent, devraient être augmentés. Un sujet sensible au moment où le débat est ouvert sur les missions du « service public à la française », notamment parce qu'il touche à l'aménagement du territoire.

France Télécom voudrait renoncer à certaines obligations tarifaires

L'exploitant téléphonique veut pouvoir se battre à armes égales à partir de 1998, date de l'ouverture à la concurrence. Une demande qui intervient au cœur du débat sur le « service public à la française »

LA PERSPECTIVE de la libéralisation totale du téléphone, début 1998, a conduit la direction de France Télécom à développer une analyse qui montre que, le cas échéant, elle est prête à remettre en cause un certain nombre des règles, notamment l'égalité des tarifs – la « péréquation » qui permet de subventionner les abonnés isolés par les abonnés les plus rentables –, l'un des fondements du service public. Cette analyse sera officialisée dans une contribution adressée, la semaine prochaine, à la direction générale des P&T dans le cadre de la consultation publique lancée par le gouvernement.

Devant l'assemblée générale de l'Union des dirigeants de France Télécom, jeudi 7 décembre, Gérard Moine, directeur délégué, a levé un coin de voile sur le point de vue de l'exploitant. L'argumentation s'articule autour d'un postulat de départ : le groupe n'entend pas que la future loi parle, à son propos, d'acteur dominant, dans la mesure où, dès 1998, il aura face à lui *« des acteurs de premier plan »*. L'exploitant demande que l'exercice soit organisé de façon *« aussi équitable que possible »* et non pas orienté pour l' *« affaiblir »*. Il insiste sur le fait que plus un nouvel entrant aura de droits, plus il devra avoir d'obligations.

France Télécom réclame ensuite une *« liberté tarifaire »* plus grande et la possibilité de rééquilibrer ses tarifs avant janvier 1998. Sur ce dernier point, il s'agit d'augmenter les prix de l'abonnement et des communications locales, qui sont les plus faibles d'Europe. L'opérateur perd de l'argent sur ces deux postes, déficit qu'il compense par un prix des appels longue distance (l'interurbain) supérieur à celui pratiqué par ses homologues. Le groupe estime que, s'il arrive en 1998 avec un *« tel fardeau »*, il sera *« étranglé »*, alors qu'*« il faudra que nous puissions nous battre à armes égales »*.

En ce qui concerne la liberté tarifaire, France Télécom estime que, pour autant que la notion de *price cap* sur les services de base (l'opérateur doit faire évoluer ses tarifs sous l'indice des prix) *« continue d'être nécessaire »*, *« elle n'est acceptable qu'à la condition que ce soit globalement »* et qu'à condition que l'intérieur de cette enveloppe puissent être prises des *« initiatives sans un contrôle trop pesant »*. Cela vaut pour le lancement de nouveaux services, mais aussi pour l'aménagement des tarifs. Notamment ceux des communications longue distance.

Car c'est sur ce marché que s'exercera avant tout la concurrence et que France Télécom n'entend pas se laisser distancer. Si l'on autorise un opérateur à n'exploiter qu'une liaison Paris-Lyon par exemple, il y a risque qu'il casse les prix. Sauf à être exclu d'un tel marché, France Télécom veut pouvoir suivre. Il reconnaît qu'il pourra dès lors y avoir des différences de tarifs pour une même distance, c'est-à-dire qu'il abandonnerait la péréquation géographique. Une autre solution serait d'*« imposer à celui qui demandera à exploiter Paris-Lyon d'avoir un maillage plus fort »*, en étant présent sur des axes moins rentables.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Ce thème de la péréquation est l'un des points centraux de la consultation en cours. C'est aussi l'un des plus sensibles, car il touche à l'aménagement du territoire. A son propos, le document élaboré par les pouvoirs publics pour la consultation reste flou. Tout juste note-t-il qu'*« il paraît nécessaire de maintenir l'égalité de traitement tarifaire du service universel sur l'ensemble du territoire »* et qu'un opérateur de service universel *« doit proposer à tous ce service selon les mêmes formules de prix abordables sur l'ensemble du territoire »*.

Auprès de François Fillon on fait valoir que, s'il ne faut pas *« mettre un poids mort »* sur France Télécom, *« il ne peut pas ne pas y avoir d'unicité des tarifs pour le service universel »*. Pour les appels interrubains, une solution reviendrait, selon le cabinet du ministre délégué aux P&T, à conserver des tarifs uniformes pour une même distance, en autorisant des réductions au-delà d'un certain volume d'appels. En tout état de cause, cette question, qui s'inscrit pleinement au coeur du débat sur le service public qu'entend mener le gouvernement, ne devrait pas manquer de figurer parmi les points clés abordés par la table ronde qu'organisera Franck Borotra, le ministre de l'industrie et des P&T, le 13 décembre.

Philippe Le Cœur

Feu vert imminent pour le projet d'alliance Phoenix

France Télécom devrait recevoir le 15 décembre le feu vert des autorités américaines pour Phoenix, son projet d'alliance avec Deutsche Telekom et l'américain Sprint. L'aval de la Commission fédérale américaine des communications (FCC) devrait toutefois s'accompagner de conditions. France Télécom, qui, conjointement avec Deutsche Telekom, doit acquérir 20 % de Sprint, a fait de cette opération un exemple justifiant la nécessité d'un changement de statut : avec un capital, fait valoir sa direction, l'exploitant n'aurait pas eu à payer cash, mais aurait pu échanger des actions.

A propos du changement de statut, Michel Bon, le nouveau président de l'opérateur, se déclare partisan de la présentation d'un projet de loi en même temps que le texte sur la réglementation des télécommunications au printemps 1996. Il a indiqué, jeudi 7 décembre, devant l'Union des dirigeants de France Télécom, ne pas avoir le sentiment que le gouvernement veuille dissocier les deux choses.

Pepsi veut devenir le roi des pommes de terre chips

FAUTE DE DÉPASSER COCA-COLA *dans les soft drinks, PepsiCo, qui réalise 30 % de son activité dans les apéritifs salés, entend devenir le roi des pommes de terre chips.* Dans les deux ans qui viennent, la société américaine va lancer sa marque de chips « Lay's », très connue aux Etats-Unis, dans une vingtaine de pays, dont la Chine, le Japon, le Brésil ou l'Arabie saoudite. L'objectif est de créer une marque mondiale, au même titre que Coca pour les boissons, Danone pour les yaourts ou Heineken pour la bière.

Avant de jeter son dévolu sur les chips de pomme de terre, PepsiCo a interrogé depuis deux ans 100 000 consommateurs dans plus de trente pays. *« Nous avons déduit de nos études que les chips étaient le cola des apéritifs »*, explique Irwin Gordon, directeur général du marketing et des ventes de PespiCo Foods International. *« Dans tous les pays, les chips de pomme de terre sont les apéritifs préférés des consommateurs, avant les barres de chocolat, les glaces, les bonbons et autres apéritifs salés. »*

Le marché mondial des pommes de terre chips (près de 20 milliards de francs par an) dispose d'un fort potentiel de croissance : l'américain ingurgite 8 kilogrammes d'apéritifs salés par an, soit huit fois plus que la moyenne mondiale. Pepsi, qui vend déjà pour 1,6 milliard de dollars (7,85 milliards de francs) de chips de pomme de terre à l'étranger (contre 1,5 milliard aux Etats-Unis), compte enregistrer, hors Etats-Unis, une croissance annuelle de 25 % de son chiffre d'affaires.

Pour lancer Lay's, PepsiCo va supprimer quelques marques locales, comme en Pologne, *mais il ne fera pas disparaître – du* moins pour l'instant – ses marques fortement implantées. Les chips de PepsiCo s'appelleront toujours Walkers Crisps en Grande-Bretagne, Papas Sabritas au Mexique ou Matutano en Espagne.

UNE COMMUNICATION MONDIALE

De même, le groupe entend conserver dans chaque pays des saveurs spécifiques, à l'image de ce qui a été fait pour les apéritifs au fromage Cheetos (1,3 milliard de ventes dans vingt pays, Etats-Unis compris) : les Chinois n'aimant pas le fromage, Pepsi a tout simplement vendu des Cheetos... sans fromage.

Pepsi compte surtout avoir une communication mondiale, en introduisant sur tous les emballages le même graphisme : un grand soleil jaune entouré d'une bannière rouge sur laquelle sera inscrit le nom de la marque. Trois spots publicitaires, adaptables selon les pays, permettront de donner au produit partout dans le monde la même image, jeune et familiale. Pepsi, qui a misé sur la qualité en élevant par exemple ses critères de sélection de pommes de terre, compte économiser 200 millions de dollars par an, en centralisant notamment ses achats de matières premières.

La France ne fait pas pour l'instant partie des priorités, même si Lay's pourrait y être introduit fin 1997. PepsiCo se concentre sur le lancement des chips de maïs, vendus en France sous la marque Doritos depuis septembre 1994. Le groupe va investir 60 millions de francs dans son usine de Compiègne, qui entrera en fonctionnement au printemps 1996. Fin 1995, Doritos sera présent dans quinze pays, avec 250 millions de dollars de ventes, en plus de 1,5 milliard réalisé aux Etats-Unis. Plus ciblé sur les adolescents, Doritos entend suivre le même destin que Lay's ; *« Doritos peut être une marque dont les ventes à l'étranger dépassent le milliard de dollars »*, explique la société. Avec toujours la même recette : un positionnement marketing mondial, qui laisse une marge de manœuvre aux filiales pour s'adapter aux spécificités locales.

Ar. L.

Le vidéodisque numérique n'aura qu'un seul standard mondial

LES DEUX « CLANS » qui s'opposaient sur les caractéristiques du futur vidéodisque numérique, Sony et Philips d'une part, Toshiba, Hitachi, Matsushita, Mitsubishi, Pioneer, Time Warner, JVC et Thomson Multimédia d'autre part, se sont entendus, vendredi 8 décembre à Tokyo, sur un format unique, ainsi que sur un nom : le *DVD (digital videodisc)*. L'accord de principe qui avait été conclu le 15 septembre est désormais définitif.

Il n'y aura donc pas, pour ce produit qui permettra de stocker aussi bien des films que des applications informatiques ou des jeux vidéo, de guerre des standards comme ce fut le cas pour le magnétoscope. Le vidéodisque numérique mesurera 12 centimètres de diamètre. Il pourra comporter deux faces collées l'une à l'autre, de 0,6 millimètre d'épaisseur chacune. La capacité de stockage sera de 4,7 milliards d'octets pour une seule face, soit l'équivalent d'un film de plus de deux heures et *« plus de trente fois celle d'un CD-ROM »*, selon Thomson Multimédia.

Les premiers vidéodisques numériques devraient être disponibles dans le commerce en septembre 1996. Ils seront d'origine Toshiba et offriront un choix de 250 films, issus du catalogue de Time Warner, dont la filiale Warner Home Video estime que leur prix devrait être voisin de 20 dollars (100 francs) aux Etats-Unis. Les lecteurs de disques devraient coûter quelque 499 dollars (2 500 francs) au Japon et aux Etats-Unis.

Les groupes signataires de l'accord vont, dans l'immédiat, travailler à préciser leur politique de cession de licences. Pour tous ces ténors de l'électronique, le DVD pourrait bien être « le » produit grâce auquel ils parviendront à redynamiser un marché grand public essoufflé et en panne d'innovations réelles depuis plusieurs années.

Ph. L. C.

Les entreprises françaises reviennent lentement en Afrique du Sud

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Après s'être montrées très prudentes, les entreprises françaises s'enhardissent et multiplient les investissements en Afrique du Sud. L'annonce par Danone d'une participation d'environ 400 millions de francs dans le capital du groupe Clover, leader sud-africain de produits laitiers, reflète ce changement d'attitude. L'investissement du géant de l'agroalimentaire est le plus important réalisé par une entreprise française en Afrique du Sud depuis la levée des sanctions contre ce pays.

Respectant l'embargo international, décrété contre le régime de ségrégation raciale à partir de 1985, la plupart des sociétés françaises s'étaient retirées d'Afrique du Sud. Depuis la fin de l'apartheid, le mouvement s'est inversé : de 30 en 1990, le nombre d'entreprises est passé à 110 en 1995 et leurs investissements ont plus que doublé pour la même période. Pourtant, la France se situe seulement au quatrième rang des investisseurs étrangers, loin derrière l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Etats-Unis.

Jusqu'à présent, les investissements français, bien qu'en forte augmentation dans leur ensemble, correspondaient à des opérations d'un montant relativement faible par rapport à ceux des autres grands pays industriels. Les entreprises hexagonales, inquiètes des soubresauts politiques de la transition vers la démocratie en Afrique du Sud, préféraient investir avec prudence.

La société Bouygues s'est implantée dans ce pays à la fin 1993, en prenant à peu de frais une participation minoritaire dans Basil Read, entreprise sud-africaine du BTP en difficulté. Depuis, le groupe français a restructuré la société et en a pris le contrôle.

BAISSE DE L'INFLATION

Par ailleurs, depuis les premières élections multiraciales qui se sont déroulées dans le calme, l'ANC, parvenu au pouvoir, a modéré son programme économique. Le parti du président Mandela applique une politique libérale des plus orthodoxes, avec pour résultat une baisse de l'inflation sans précédent depuis vingt-trois ans et un indice de confiance de milieux divers au plus haut depuis dix ans.

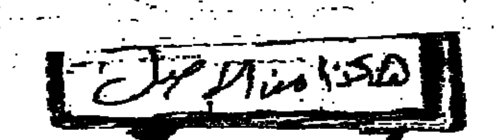
« Les entreprises françaises, une fois le bon partenaire local identifié, n'hésitent plus à franchir le pas », affirme Marc Bouteiller, directeur du poste d'expansion économique à Johannesburg. Elles hésitent d'autant moins que les autorités sud-africaines font tout pour attirer les investissements étrangers : assouplissement du contrôle des changes, diminution progressive des droits de douane, signature d'accord de protection de ces investissements...

L'Afrique du Sud a besoin de l'argent étranger pour redresser son économie et résorber son chômage, qui touche environ cinq millions de personnes. Elle compte aussi sur cet argent pour financer son plan de reconstruction destiné à lutter contre les inégalités héritées de l'apartheid et évalué à 240 milliards de francs.

Plusieurs grandes entreprises françaises sont sur les rangs pour l'obtention de grands marchés d'installation de l'électricité, de l'eau ou du téléphone dans les townships. Alcatel, à travers sa filiale sud-africaine, a été retenu parmi les cinq groupes pré-sélectionnés pour un contrat de 1 million de lignes téléphoniques avec Telkom, la société de télécommunications sud-africaine.

L'Afrique du Sud constitue en outre un tremplin pour le reste de la région. Un tiers des entreprises françaises réalisent des investissements à travers toute l'Afrique australe à partir de leurs sociétés sud-africaines. Selon Jean Labesse, responsable de l'Office franco-sud-africain de coopération industrielle et d'investissements : *« Si les Français ne viennent pas maintenant en Afrique du Sud, ils vont perdre des marchés dans toute la région et au-delà. »*

Frédéric Chambon



L'indépendance des analystes financiers est mise à l'épreuve par la privatisation de Pechiney

Les auteurs d'études boursières négatives sont soumis à forte pression

Pour la première fois dans l'histoire des privatisations, les analystes financiers ont publié des études négatives sur la dénationalisation de Pechiney. Détroyat, Leven, Transbourse, Harwane, Oddo ou Meeschaert-Rousselle, recommandent à leurs clients, officiellement ou officieusement, de ne pas souscrire à l'offre publique de vente de la société d'aluminium. Jusqu'à présent, tout le monde gagnait à la publication de recommandations d'achat.

LA DIFFUSION récente par l'agence Reuter d'une étude négative sur la privatisation de Pechiney a provoqué une véritable hystérie dans les milieux financiers parisiens.

Plusieurs banques parmi les chefs de file du syndicat de placement (Société générale, BNP, Lazard et Goldman Sachs), qui ont interdit à la place de Paris toute communication sur le placement des actions Pechiney, ont décroché leur téléphone, menaçant de couper leurs relations d'affaires avec la société de Bourse auteur de l'analyse publiée. Pour calmer le jeu, les analystes financiers de la société de Bourse ont demandé à Reuter de ne plus mentionner cette information et aux journalistes boursiers de ne pas citer l'étude en question. Dans une seconde étude sur Pechiney, c'est l'actionnaire lui-même du bureau d'analyse – une banque de réseau – qui a réagi contre l'étude négative d'un de ses analystes.

Théoriquement, les analystes financiers donnent leur opinion en toute indépendance. Dans la pratique, ils font souvent l'objet de pressions considérables. Externes : conseiller de ne pas souscrire, c'est s'attirer les foudres du Trésor, qui cherche à se débarrasser des sociétés nationalisées. C'est aussi se mettre à dos la société candidate à la privatisation et son syndicat bancaire, chargé de placer – moyennant commission – les actions auprès des investisseurs. Internes : à l'exception de Détroyat, les bureaux d'étude sont tous intégrés à des sociétés de Bourse, qui gagnent leur vie en facturant à leurs clients des commissions sur transaction. Ne pas recommander une valeur à l'achat, c'est accepter de perdre des commissions. Le chef du département d'analyse d'une société de Bourse émettant un avis négatif sur Pechiney s'est querellé avec le département chargé de vendre les actions : faute de pouvoir placer des actions du groupe d'aluminium, le responsable du département de vente d'actions a vu son bonus (prime de fin d'année) s'envoler en fumée.

La situation s'aggrave lorsque les bureaux d'analyse sont des filiales de groupes bancaires. Ceux-ci touchent des commissions en qualité de banque d'affaires organisatrice de la privatisation et en tant que banque de réseau vendant des actions aux particuliers *via* les agences (130 francs de commission perçue par mandat plus 1 % du montant placé). La fameuse « muraille de Chine » censée séparer hermétiquement les bureaux d'études des autres départements au sein des banques n'est pas toujours des plus solides.

POIDS LOURDS DE LA COTE

Pour leur défense, les analystes expliquent qu'ils n'écrivent plus sur une société lorsqu'ils sont associés à une opération. Certains expliquent qu'il est normal d'être positif lorsqu'on lance soi-même une opération, sinon on ne la lance pas...

Jusqu'à présent, les analystes étaient systématiquement positifs sur les privatisations. Ils s'attiraient les bonne grâces de leurs maisons-mères, ne lésaient pas leurs clients, et l'Etat vendait à un prix suffisamment attractif pour permettre aux investisseurs de dégager une plus-value à court terme satisfaisante. De plus, les gérants de portefeuille étaient obligés de détenir des actions de ces poids lourds de la cote, le plus souvent destinés à rejoindre l'indice CAC 40. Certains se gardaient bien de préciser qu'ils préféraient Total à Elf ou Peugeot à Renault, voire de faire des comparaisons avec des valeurs étrangères.

Mais les choses ont changé : Rhône-Poulenc, la BNP, Elf et l'UAP, toutes privatisées depuis 1993, sont en dessous de leur cours d'introduction. Usinor, privatisé en juillet, n'a jamais décollé et a perdu plus de 16 % de sa valeur en quelques mois. *« Les clients ne veulent plus entendre parler de privatisation »*, admet un gérant de portefeuille

Certaines études sont plus qu'ambiguës. CCF Elysée Bourse, membre du syndicat de placement de Pechiney, conseille de *« souscrire à la privatisation »*. Mais la société titre son étude « Une privatisation complexe et très dilutive ». Dupont. Denant (Crédit national) est *« positif long terme »*, c'est-à-dire qu'il n'est pas très enthousiaste à court terme. D'autres conseillent oralement à leurs clients de ne pas souscrire, même si elles écrivent, parfois, le contraire. De toutes façons, *« personne ne suit nos recommandations »*, rétorque le plus sérieusement du monde un analyste. *« Les investisseurs sont assez grands pour décoder nos études. Notre métier est d'apporter des informations nouvelles, pas de prendre la décision d'achat à leur place. »* En France, l'investisseur doit donc non seulement décoder les acrobaties comptables des entreprises mais aussi les études financières !

Flagrant lors des privatisations, le problème de l'indépendance se pose à chaque fois que les analystes publient des études négatives. Pierre Suard, président d'Alcatel, a coupé toute relation avec Paribas dans le monde entier pendant plusieurs mois après que la société de Bourse Paribas Capital Markets (PCM) eut publié, dès le mois de janvier 1993, une étude négative sur le groupe, indique la compagnie présidée par André Lévy-Lang. Pierre Suard avait, selon Paribas, exigé – sans succès – la tête de l'analyste financier en question. PCM s'est d'ailleurs fait une spécialité de publier des études très négatives : sur Accor, sur Euro Disney – l'analyste Nigel Reed était devenu une vedette en estimant l'action Euro Disney à seulement 1,60 franc – ou L'Oréal, qui a vivement réagi lors de la publication d'une étude négative en mai.

Les pressions ne sont pas, il est vrai, une spécialité française. Le ratio est de sept analyses positives pour une négative aux Etats-Unis. Pourtant, d'après une étude de l'université de Darmouth citée par le *Wall Street Journal* sur quatorze bureaux d'analyse de Wall Street, les analystes financiers sont bien meilleurs lorsqu'ils sont négatifs. Statistiquement, lorsqu'ils recommandent une valeur à l'achat, les actions dépassent, dans les six mois qui suivent, l'évolution du marché de 2,4 %. En revanche, lorsqu'ils conseillent un titre à la vente, il baisse en moyenne de 9,2 % par rapport à l'ensemble des valeurs boursières dans les six mois qui suivent. Seul problème, les investisseurs veulent acheter des actions avant de les vendre...

Arnaud Leparmentier

Westinghouse vend ses activités de défense

LE CONGLOMÉRAT AMÉRICAIN Westinghouse, qui vient de racheter CBS 5,4 milliards de dollars (27 milliards de francs), va vendre les activités de défense de sa branche électronique et accélérer le remboursement de ses dettes, a annoncé vendredi 8 décembre son PDG, Michael Jordan. La vente est attendue au premier trimestre 1996, a-t-il précisé. Les analystes estiment son montant à au moins 2 milliards de dollars en raison de la prééminence de cette activité dans les systèmes électroniques de surveillance. Une autre vente est également proche, selon le PDG. Probablement celle du groupe de réfrigération Thermo King, d'une valeur estimée entre 800 millions et 1 milliard de dollars. Une fois ces cessions d'actifs réalisées, la télévision et la radio représenteront 65 % des bénéfices de Westinghouse.

DÉPÊCHES

■ **FERRUZZI : les actionnaires** de Ferruzzi Finanziaria ont approuvé pour 45,7 % d'entre eux, vendredi 8 décembre, une nouvelle augmentation de capital de 603 millions de dollars (près de 3 milliards de francs), destinée à réduire l'endettement du groupe. Istituto Bancario San Paolo di Torino Spa, la plus grosse banque italienne et le premier actionnaire de Ferruzzi avec 14,6 % de son capital, avait pourtant appelé à voter contre, ce qu'ont fait 20,5 % des actionnaires. L'augmentation de capital débutera le 15 décembre.

■ **FORTE : le groupe hôtelier britannique** a lancé vendredi 8 décembre sa première véritable contre-offensive dans la bataille boursière l'opposant à Granada, auteur d'une offre de rachat sur son capital. Comme la loi boursière le prévoit, Forte a publié un *« document de défense »* destiné à prouver à ses actionnaires qu'ils ont tout intérêt à ne pas vendre leurs actions. Son bénéfice avant impôt devrait progresser de 46 % à 185 millions de livres (1,4 milliard de francs) pour l'exercice 1995-1996 qui s'achèvera fin janvier. Granada avait surpris la City, le 22 novembre, en lançant une OPA hostile de 3,4 milliards de livres.

■ **APPLE : le constructeur américain d'ordinateurs** pourrait licencier entre 800 et 2 000 personnes, selon le magazine spécialisé *MacWeek*. Ce dernier indique que ces mesures concerneraient les équipes de marketing et de ventes et pourraient intervenir en janvier.

■ **BELGACOM : l'exploitant téléphonique public belge** s'apprête à ouvrir 49,9 % de son capital à des intérêts privés. Dans le cadre de l'appel d'offres lancé par le gouvernement, un consortium réunissant la compagnie américaine Ameritech, Tele Danmark et Singapore Telecom, a présenté vendedi 8 décembre une offre d'acquisition. Un second consortium, réunissant les PTT néerlandaises et Swiss Telecom, est aussi en lice. L'Etat belge fera connaître son choix à la fin de l'année.

■ **ATT : le groupe américain** a été autorisé à offrir des services téléphoniques locaux dans la région de Chicago. C'est la première fois qu'ATT, numéro un du téléphone longue distance outre-Atlantique, est autorisé à concurrencer directement une compagnie régionale de téléphone.

■ **VOLVO : le groupe suédois Volvo** a racheté Pel Job, le leader européen de la construction d'engins de chantiers compacts, installé à Annecy. Dans ce secteur, Volvo construit des engins pour le bâtiment et les travaux publics, avec 1,556 milliard de dollars de chiffre d'affaires et 6 840 personnes en 1994. Pour 1995, Pel Job prévoit de réaliser un chiffre d'affaires de 650 millions de francs (578 millions l'an dernier) et un résultat net attendu dépassant les 25 millions de francs. Le groupe emploie aujourd'hui 450 personnes. – *(Corresp.)*

■ **RHÔNE-POULENC** a racheté les 49 % détenus par Lafarge dans la société Clause (semences), ont annoncé, vendredi 8 décembre, les deux groupes. Avec désormais 98,3 % des titres, Rhône-Poulenc va lancer une OPA simplifiée sur les actions restantes.

Revue des valeurs

Semaine du 4 au 9 décembre 1995

PARIS	NEW YORK	TOKYO	LONDRES	FRANCFORT
↗ CAC 40	↗ DOW JONES	↗ NIKKEI	↘ FT 100	↗ DAX 30

PARIS

Indice CAC 40 **+ 1,94 %**

Optimisme

LA SEMAINE ÉCOULÉE *aura été* marquée par un spectaculaire changement d'attitude des investisseurs face aux conflits sociaux. La fermeté du premier ministre, l'attitude conciliante des autorités monétaires et la neutralité bienveillante des investisseurs étrangers ont finalement eu raison du pessimisme des boursiers. La Bourse de Paris, qui avait abandonné 6 % en *six séances du lundi 27 novembre* au lundi 4 décembre, a terminé la semaine sur quatre séances de hausse.

En cinq jours, le CAC 40 a regagné une partie de son retard, affichant un gain de 1,94 % à 1856,33 points. Alors que les gérants se préparent à solder les comptes et à réaliser les traditionnelles opérations d'habillage de bilan de fin *d'exercice, ils pourront mesurer* les performances de leurs portefeuilles à l'aune d'un indice pour l'instant en recul de 1,32 % depuis le début de l'année.

L'optimisme retrouvé des professionnels du marché des actions doit beaucoup au redressement des marchés de taux et à ce qui ressemble pour l'instant à un dénouement de la troisième crise moné*taire de l'année. La devise* française, encore en mauvaise posture au soir du lundi 4 décembre à 3,4826 francs contre le mark, a nettement progressé à partir de mardi, pour terminer la semaine à 3,44 francs pour un mark. Et les boursiers ont salué jeudi le geste de détente de la Banque de France, qui a, contre toute attente, baissé son taux de prise en pension à *4,70 % (– 0,10 %). Le CAC 40, en repli* de 0,54 % à l'ouverture jeudi, terminait finalement la séance sur un gain de 0,66 %. La remontée du franc a été accompagnée par des anticipations de détente des taux d'intérêt à court terme. Les boursiers ont apprécié. Ils n'ont plus beaucoup de grain à moudre du *côté des résultats des entreprises,* compte tenu du ralentissement de l'économie constatée en France, mais aussi en *Allemagne et aux* Etats-Unis.

DÉCLIC MARDI

Le ministre de l'économie, Jean Arthuis, a déclaré, mercredi, que la croissance du produit intérieur brut (PIB) devrait se situer entre *2,5 % et 2,75 %, alors que le chiffre* de 2,9 % *était encore récemment* retenu. Dans ces conditions, les investisseurs se focalisent une fois de plus sur le niveau du loyer de l'argent. Ils auront donc, dans les prochaines semaines, les yeux rivés sur la Bundesbank, qui pourrait choisir d'assouplir davantage sa politique monétaire. Mais la bonne nouvelle pourrait venir des Etats-Unis dès le 19 décembre, avec une *éventuelle baisse du taux interbancaire.* A Paris, la semaine avait commencé par une baisse de 2,53 % de l'indice CAC 40, dans le sillage du franc, en baisse de 2 centimes face au mark. Le déclic s'est produit mardi, sous l'impulsion de multiples déclarations de responsables politiques et syndicaux laissant entrevoir une amorce de dialogue entre le gouvernement et les *grévistes. La Bourse a bondi de* 2,25 %. La hausse se poursuivait le lendemain, les investisseurs ayant pris acte, la veille au soir, de la volonté du premier ministre de ne pas négocier le plan de réforme de la Sécurité sociale. Jeudi, le CAC 40 poussait son avantage avec un gain *de 0,66 %. Prudents avant le week-*end, les boursiers levaient légèrement le pied vendredi : le CAC 40 *ne progressait que* de 0,52 % à l'occasion d'une séance peu active.

Les boursiers ont joué une sortie du conflit sans concessions majeures du gouvernement. Le scénario qu'ils envisagent, s'il devait survenir, ne serait pourtant pas le garant d'une embellie durable de la cote. Car les révisions à la baisse des bénéfices des sociétés cotées, très fortes depuis octobre, ont *toutes les chances de se poursuivre.*

Antoine Gendre

VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	1-12-95	4-12-95	5-12-95	6-12-95	7-12-95
RM	3 456 365	[illegible]	3 617 699	[illegible]	4 841 603
Comptant R. et oblig.	33 422 544	[illegible]	11 753 790	[illegible]	26 143 002
Actions	129 847	[illegible]	161 860	[illegible]	231 544
Total	37 008 756	[illegible]	15 533 349	[illegible]	31 216 148

INDICES

	4-12-95	5-12-95	6-12-95	7-12-95	8-12-95
(base 1 000, 31 décembre 1990)					
SBF 120	1 226,16	[illegible]	1 261,74	[illegible]	1 275,87
SBF 250	1 182,68	[illegible]	1 213,74	[illegible]	1 225,56
(base 1 000, 31 décembre 1987)					
CAC 40	1 774,86	[illegible]	1 834,75	[illegible]	1 856,33

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres échangés	Valeur en KF
Elf Aquitaine	3 268 124	[illegible]
Carrefour	346 695	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1 263 343	[illegible]
AXA	1 997 865	[illegible]
Saint-Gobain	795 475	[illegible]
Société générale	1 387 877	[illegible]
Total	2 869 885	[illegible]
Eaux (Gle des)	996 421	[illegible]
Alcatel Alsthom	1 303 944	[illegible]
L'Oréal	395 737	[illegible]
BNP	2 001 648	[illegible]
Lafarge	1 283 366	[illegible]
Paribas	1 555 183	[illegible]
Air Liquide	570 849	[illegible]

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RÈGLEMENT MENSUEL)

Valeurs en hausse	%
BIC	+ 9,11
Coflexip	+ 8,68
Synthelabo	+ 7,81
Seita	+ 6,09
Sanofi	+ 5,95
Ecco	+ 5,92
Groupe André SA	+ 5,88
Suez	+ 5,82
Gascogne (B)	+ 5,64
NRJ	+ 5,43
Zodiac	+ 5,42
Clarins	+ 5,27
Cetelem	+ 4,94
Essilor Intl ADP	+ 4,83

Valeurs en baisse	%
Intertechnique 1	– 16,63
Dev. R.N-P. Cal #Li	– 9,68
Interbail	– 9,11
Plastic-Omn. (Ly)	– 9,07
Rochette (La)	– 8,46
Bertrand Faure	– 8,37
BIS	– 7,32
Navigation Mixte	– 6,93
UIS	– 6,67
Lapeyre	– 6,65
Cerus Europ. Reun.	– 6,31
Dynaction	– 5,91
Dassault Electro.	– 5,78
UIF	– 5,74

LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

AGROALIMENTAIRE	8-12-95	Diff.
Bongrain	2 666	– 1,25
Danone	813	+ 4,09
Eridania Béghin-Say	817	+ 0,49
Fromageries Bel	4 470	– 0,86
LVMH	968	+ 1,39
Pernod-Ricard	284	– 4,05
Remy-Cointreau	146	+ 3,91
Saint-Louis	1 327	+ 1,92

ASSURANCES	8-12-95	Diff.
AGF	167,50	+ 4,86
AXA	312,80	+ 4,79
GAN	161,50	[illegible]
SCOR SA	157,90	[illegible]
UAP	131,80	+ 2,01

BÂTIMENT ET MATÉRIAUX	8-12-95	Diff.
Bouygues	520	5,10
Ciments français	199	[illegible]
Colas	788	1,82
Eiffage	742	+ 3,06
Eurotunnel	7,30	[illegible]
GTM Entrepose	309	2,36
Imétal	574	– 1,89
Jean Lefebvre	301,40	– 1,48
Lafarge-Coppée	311	– 1,89
Poliet	412	2,48
Saint-Gobain	567	1,56
SGE	114,10	– 4,63

CHIMIE	8-12-95	Diff.
Air liquide	807	[illegible]
Gascogne	440	+ 5,68
Michelin	200,50	1,25
Plastic-Omnium	313,70	– 9,07
Rhône-Poulenc A	103,30	[illegible]
Roussel-Uclaf	776	[illegible]
Sanofi	306,10	+ 5,95
Synthélabo	306,20	+ 7,81

CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE	8-12-95	Diff.
Bertr. Faure (EBF)	123,70	– 8,37
BIC	510,00	+ 9,11
Chargeurs	1 025,00	[illegible]
Christian Dior	477,00	[illegible]
Clarins	459,00	+ 5,27
DMC	211,20	[illegible]
Essilor Int.	935,00	[illegible]
Gr. André	360,00	+ 5,88
Oréal (L')	1 263,00	[illegible]
Moulinex	85,00	[illegible]
Salomon	2 876,00	– 3,52
SEB	571,00	[illegible]
Skis Rossignol	1 215,00	[illegible]
Sommer-Allibert	1 260,00	– 3,66
Zodiac	739,00	+ 5,42

CRÉDIT ET BANQUES	8-12-95	Diff.
Bancaire (Cie)	554	[illegible]
BNP	224,20	[illegible]
CCF	241,80	+ 3,06
Cetelem	892	+ 4,94
Comptoir entrepr.	13,30	+ 2,70
CPR	392	[illegible]
Créd. fon. France	97,85	[illegible]
Crédit local Fce	394	[illegible]
Créd. lyon. CIP	278,50	[illegible]
Crédit national	321,80	[illegible]
Société générale	610	[illegible]
SOVAC	595	[illegible]
UFB Locabail	387	[illegible]
UIC	65,60	[illegible]
Via Banque	162	[illegible]

DISTRIBUTION	8-12-95	Diff.
Carrefour	2 810	[illegible]
Casino Guichard	142	[illegible]
Castorama Dubois	806	[illegible]
Comptoirs modernes	1 462	[illegible]
Damart	3 882	[illegible]
Docks France	716	[illegible]
Galeries Lafayette	1 256	[illegible]
Guilbert	575	[illegible]
Guyenne Gascogne	1 290	[illegible]
Pinault-Print. Red.	961	[illegible]
Primagaz	370,10	[illegible]
Promodès	1 078	[illegible]
Rexel	815	[illegible]

ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE	8-12-95	Diff.
Alcatel-Alsthom	423,60	[illegible]
Alcatel-Câble	343	[illegible]
CS (ex-CSEE)	197	[illegible]
Intertechnique	378	[illegible]
Labinal	487	[illegible]
Legrand	777	[illegible]
Matra-Hachette	95	[illegible]
Radiotechnique	263,50	[illegible]
Sagem	2 730	[illegible]
Schneider SA	178,90	[illegible]
Thomson-CSF	113,80	[illegible]

IMMOBILIER ET FONCIER	8-12-95	Diff.
GFC	363	[illegible]
Olipar	4,45	[illegible]
Rue Impériale	3 500	[illegible]
Sefimeg	346	[illegible]
Simco	460	[illegible]
UIF	421,30	[illegible]
Lucia	65	[illegible]
Silic	684	[illegible]
Sogeparc	644	[illegible]

INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE	8-12-95	Diff.
Bolloré Techno.	425,50	[illegible]
Cerus Europ. Reun.	62,30	[illegible]
CGIP	985	[illegible]
Eurafrance	1 630	[illegible]
Gaz et Eaux	1 720	[illegible]
Lagardère	98,20	[illegible]
Marine-Wendel	372,20	[illegible]
Navigation mixte	698	[illegible]
Nord-Est	113,20	[illegible]
Paribas	277,70	[illegible]
Suez	198	[illegible]
Worms & Cie	240,50	[illegible]
Parfinance	191	[illegible]
Montaignes P. Gest.	473	[illegible]

MÉTALLURGIE, MÉCANIQUE	8-12-95	Diff.
CarnaudMetalbox	218,90	[illegible]
Dassault Aviation	336	[illegible]
De Dietrich	240	[illegible]
Fives-Lille	390	[illegible]
Legris Industrie	168	[illegible]
Métaleurop	49,90	[illegible]
Pechiney CIP	205,40	[illegible]
Pechiney Int.	102,20	[illegible]
Peugeot	640	[illegible]
Renault	143,10	[illegible]
Strafor Facom	560	[illegible]
Valeo	214,90	[illegible]
Vallourec	181,20	[illegible]

MINES D'OR, DIAMANT	8-12-95	Diff.
Anglo-American	309,60	[illegible]
Buffelsfontein	18,60	[illegible]
De Beers	152,50	[illegible]
Driefontein	57,50	[illegible]
Gencor Limited	17,70	[illegible]
Harmony Gold	46	[illegible]
Randfontein	34	[illegible]
Saint-Helena	29,30	[illegible]
Western Deep	176,50	[illegible]

PÉTROLE	8-12-95	Diff.
Elf Aquitaine	350,70	[illegible]
Esso	480	[illegible]
Géophysique	190	[illegible]
Total	316,60	[illegible]
BP France	128	[illegible]
Erap-Elf	326	[illegible]

SICOMI OU EX-SICOMI	8-12-95	Diff.
Bail Investiss.	830	[illegible]
Interbail	289	[illegible]
Klépierre	530	– 5,35
Locindus	840	+ 1,81
Sélectibanque	104,90	– 0,28
Unibail	491,20	– 0,76
Genefim	111,90	– 5,96
Immobail	138,30	– 13,56

TRANSPORTS, LOISIRS, SERVICES	8-12-95	Diff.
Accor	614	+ 1,32
BIS	405	– 7,32
Canal Plus	914	+ 0,66
Cap Gemini	146	+ 2,01
CEP Comm.	429,80	+ 1,12
Club Méditerranée	393,50	– 2,35
Eaux (Gle des)	482,20	– 0,70
Ecco	804	+ 5,92
Euro Disney	12,95	– 1,14
Filipacchi Médias	713	– 2,32
Havas	378	[illegible]
Lyonnaise-Dumez	478,80	+ 8,16
Publicis	309	[illegible]
SITA	860	[illegible]
Sligos	389	[illegible]
Sodexho	1 276	[illegible]
SDV	–	[illegible]
Technip	510	[illegible]
Scac Delmas	745	[illegible]
Dauphin OTA	–	[illegible]
OGF Omn Gest. Fin.	–	[illegible]
TF1	481	[illegible]

VALEURS À REVENU FIXE OU INDEXÉ	8-12-95	Diff.
6 % 1993-1997	100,82	[illegible]
EDF-GDF 3 %	7 500	[illegible]
CNB 5 000 F	100,80	[illegible]
CNB Par. 5 000 F	100,02	[illegible]
CNB Suez 5 000 F	NC	[illegible]
CNI 5 000 F	101,80	[illegible]

TOKYO

Indice Nikkei **+ 2,41 %**

La hausse continue

LA BOURSE de Tokyo a progressé cette semaine, poussée par les achats des investisseurs étrangers, et l'indice Nikkei a repassé la barre des 19 000 points pour la première fois depuis janvier. Le Nikkei *a gagné* 2,41 % d'un vendredi à l'autre, terminant la semaine à 19 286,97 points, en hausse de *453,87 points.*

Les achats étrangers ont été nombreux tout au long de la semaine, mais les investisseurs japonais ont fait pression sur le marché par des prises de bénéfices. *« Les investisseurs étrangers qui interviennent sur les marchés outre-mer possèdent des portefeuilles adaptés aux achats de titres japonais, tandis que les investisseurs institutionnels locaux n'ont pas suffisamment consolidé leurs gains pour intensifier leurs achats »*, explique le responsable d'un fonds d'investissement basé à Tokyo. En début de semaine, le marché a évolué dans une marge étroite et sans direction claire. Mercredi, des achats actifs d'investisseurs étrangers ont permis au Nikkei de franchir les 19 000 points. L'indice a encore gagné 1,8 % jeudi, terminant près de ses *records de l'année à 19 412,32* points. Vendredi, des prises de bénéfices ont fait refluer les cours.

Indices du 8 décembre : Nikkei 19 286,97 (contre 18 833,10) : Topix 1 527,34 (contre 1 497,65).

LONDRES

Indice FT 100 **– 1,37 %**

Perte d'élan

LA BOURSE de Londres a perdu de son élan, cette semaine. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 1,37 % pour terminer vendredi à 3 630 points. Les actions britanniques ont fait l'objet de prises de bénéfice, logiques après les niveaux records récemment atteints.

Mais les investisseurs s'inquiètent du ralentissement de l'économie au Royaume-Uni. La production industrielle a reculé de 0,9 % au mois d'octobre. Sur un an, elle ne progresse que de 0,5 %, quand le rythme de 1994 était de 4 %. Les analystes estiment que l'objectif de 3 % de croissance l'année prochaine, sur lequel table le projet de budget gouvernemental, risque de ne pas être atteint sans mal. *Ils espèrent toutefois que* les signes d'essoufflement de l'activité permettront une baisse prochaine du taux de base de la Banque d'Angleterre, même si les propos prudents de son gouverneur, Eddie George, sur l'inflation ont quelque peu tempéré leur enthousiasme.

La révision à la baisse des résultats annuels de plusieurs grandes sociétés – comme le groupe indus*triel BTR, qui a perdu 16 pence à* 321,5 après des prévisions prudentes de sa direction – a aussi poussé à la vente.

Indice FT 100 du 8 décembre : 3 630,00 (contre 3 680,40)

FRANCFORT

Indice DAX 30 **+ 0,30 %**

Pause

MALGRÉ l'accès de faiblesse du deutschemark sur le marché des changes, la Bourse de Francfort a marqué une pause cette semaine. L'indice DAX n'a pas réussi à franchir la barre des 2 300 points, qui *semblait pourtant, selon les analystes,* à sa portée. Il a terminé vendredi à 2 267,50 points, soit *une hausse de 0,3 %* (contre *2,84 %* la semaine précédente).

L'annonce d'une stagnation du produit intérieur brut (PIB) allemand au troisième trimestre et d'un nouveau recul de la production industrielle n'a guère eu d'impact, car ces mauvaises statistiques avaient été anticipées par *les investisseurs. Elles* entretiennent également l'espoir d'une baisse du taux d'escompte de la *Bundesbank*, lors de sa réunion de jeudi. Celui-ci est fixé à 3,5 % depuis le mois d'août. Les opérateurs allemands s'inquiètent également de la crise sociale en France. Ils *craignent qu'un recul du gouvernement* français sur son projet de réforme de la Sécurité sociale n'entraîne une crise monétaire à l'échelle européenne. La hausse du deutschemark qui pourrait en résulter – celui-ci retrouvant son rôle de valeur refuge – affecterait gravement la compétitivité de l'économie allemande.

Indice Dax du 8 décembre : 2 267,50 (contre 2 260,66)

NEW YORK

Indice Dow Jones **+ 1,37 %**

Inébranlable

WALL STREET a établi cette semaine trois nouveaux records. L'indice Dow Jones a terminé vendredi *à 5 156,86 points, soit une hausse* de 1,37 % par rapport au vendredi précédent. Il a, sans difficulté, franchi la barre des 5 100 points. Celle des 5 200 points constitue, du point de vue des *analystes* travaillant à partir des graphiques de cours, son prochain objectif.

La semaine avait très bien commencé à New York, grâce à la nette détente des taux d'intérêt à long terme, alimentée par la publication de plusieurs indicateurs économiques (indice précurseur, mises en chantier, chômage) signalant tous un ralentissement de l'activité. Les investisseurs espèrent un assouplissement de la politique monétaire américaine dès la réunion, le 19 décembre, du conseil de la Réserve fédérale. Ce qui serait fa*vorable aux actions américaines* dans la mesure où elle réduirait leur coût d'achat.

Elaine Garzarelli, une spécialiste très écoutée à Wall Street depuis qu'elle a prédit le krach de 1987, se montre optimiste sur l'évolution de la Bourse de New York au cours *des prochains mois. Elle n'exclut* pas une correction, mais estime que celle-ci devrait être d'une ampleur limitée, comprise entre 4 % et 7 %, et qu'elle ne devrait, de sur*croît, pas intervenir « avant un bon moment »*.

La séance du vendredi 15 décembre s'annonce animée, en raison de l'arrivée à échéance des contrats trimestriels d'options sur actions et sur indices boursiers. Cette journée, dite « des trois sor*cières », se caractérise le plus* souvent par une grande volatilité des cours.

Indice Dow Jones du 8 décembre : 5 156,86 (contre 5 087,13).

COURS DE CLÔTURE D'UNE SEMAINE A L'AUTRE

NEW YORK — Les valeurs du Dow Jones

En dollars	8/12	1/12
Alcoa	56	57,38
Allied Signal	[illegible]	47,75
American Express	[illegible]	42,38
AT & T	[illegible]	66,75
Bethlehem	[illegible]	14,25
Boeing Co.	73,38	73,50
Caterpillar Inc.	[illegible]	61,13
Chevron Corp.	[illegible]	49,38
Coca-Cola Co.	[illegible]	75,75
Disney Corp.	[illegible]	61,13
Du Pont Nemours & Co.	68	67,63
Eastman Kodak Co.	68,75	67,50
Exxon Corp.	[illegible]	77,75
Gen. Electric Co.	70,38	68,50
Gen. Motors Corp.	49,25	49,38
Goodyear T & Rubbe.	43,63	42,88
IBM	96,88	94,88
Intl Paper	36,88	37,50
J.P. Morgan Co.	[illegible]	79,88
McDonald's Corp.	45,25	44,88
Merck & Co. Inc.	[illegible]	61,50
Minnesota Mng & Mfg	66,88	65,25
Philip Morris	[illegible]	88,38
Procter & Gamble C	87,25	84,75
Sears Roebuck & Co.	39	38,38
Texaco	[illegible]	74,88
Union Carb.	39,63	39,75
Utd Technol.	95	95,13
Westingh. Electric	17	17
Woolworth	[illegible]	15

LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100

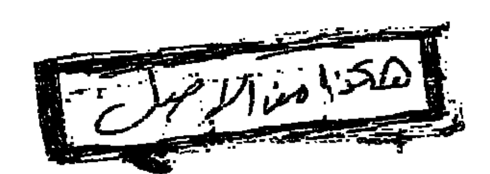
En livres	8/12	1/12
Allied Lyons	[illegible]	5,09
Barclays Bank	[illegible]	7,87
BAT industries	[illegible]	5,57
British Aerospace	[illegible]	8,31
British Airways	[illegible]	4,56
British Gas	2,26	2,39
British Petroleum	[illegible]	5,24
British Telecom	[illegible]	3,81
BTR	[illegible]	3,37
Cadbury Schweppes	[illegible]	5,52
Eurotunnel	[illegible]	0,92
Glaxo	[illegible]	8,72
Grand Metropolitan	[illegible]	4,38
Guinness	[illegible]	4,61
Hanson Plc	[illegible]	1,88
Great Ic	[illegible]	6,17
HSBC	[illegible]	9,76
Imperial Chemical	[illegible]	7,64
Lloyds Bank	[illegible]	8,87
Marks & Spencer	[illegible]	4,39
National Westminst.	[illegible]	6,60
Peninsular Orienta.	[illegible]	4,84
Reuters	[illegible]	6,17
Saatchi & Saatchi	0,86	0,90
Shell Transport	[illegible]	8,17
SmithKline Beecham	[illegible]	6,95
Tate and Lyle	[illegible]	4,64
Unilever Ltd	[illegible]	12,72
Wellcome	[illegible]	10,60
Zeneca	12,94	13,11

FRANCFORT — Les valeurs du DAX 30

En deutschemarks	8/12	1/12
Allianz Holding N	[illegible]	2 834
BASF AG	[illegible]	319,50
Bayer AG	[illegible]	377,05
Bay Hyp & Wechselbk	[illegible]	36,40
Bayer Vereinsbank	[illegible]	42
BMW	[illegible]	784
Commerzbank	[illegible]	335,70
Continental AG	[illegible]	21,21
Daimler-Benz AG	[illegible]	719
Degussa	[illegible]	468,80
Deutsche Babcock A	[illegible]	124,50
Deutsche Bank AG	[illegible]	68,70
Dresdner BK AG FR	[illegible]	38,88
Henkel VZ	[illegible]	546
Hoechst AG	[illegible]	375,70
Karstadt AG	[illegible]	585
Kaufhof Holding	[illegible]	439
Linde AG	[illegible]	855
DT. Lufthansa AG	[illegible]	195
Man AG	[illegible]	413,50
Mannesmann AG	[illegible]	463,70
Mettallges AG	[illegible]	28,30
Preussag AG	[illegible]	417,80
RWE	[illegible]	529,50
Schering AG	[illegible]	99,30
Siemens AG	[illegible]	761
Thyssen	[illegible]	264,50
Veba AG	[illegible]	59,39
Viag	[illegible]	585
Wellag AG	[illegible]	675

TOKYO — Sélection de valeurs du Nikkei

En yens	8/12	1/12
Akai Elec.	[illegible]	334
Bank of Tokyo	[illegible]	1 680
Bridgestone	[illegible]	1 500
Canon	[illegible]	1 810
Daiwa Sec.	[illegible]	1 420
Fuji Bank	[illegible]	2 120
Hitachi Ltd	[illegible]	1 040
Honda	[illegible]	1 840
Japan Airlines	[illegible]	659
Kirin Brew	[illegible]	1 070
Kobe Steel	[illegible]	298
Matsushita El.	[illegible]	1 520
Mitsubishi Corp.	[illegible]	1 220
Mitsui Marine	[illegible]	707
Nikko Sec.	[illegible]	1 130
Nintendo	[illegible]	8 290
Nippon Steel	[illegible]	357
Nissan	[illegible]	747
Nomura Sec.	[illegible]	2 020
NTT	[illegible]	847 000
Pioneer	[illegible]	1 770
Sanyo	[illegible]	540
Sega Enterprises	[illegible]	5 550
Sharp	[illegible]	1 440
Sony	[illegible]	5 500
Sumitomo Bk	[illegible]	2 020
Suzuki Motors	[illegible]	1 120
Toshiba	[illegible]	754
Toyota	[illegible]	2 020
Yamaichi Sec.	[illegible]	651



Crédits, changes et grands marchés

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

L'activité demeure très importante

LES EMPRUNTS internationaux ont été très nombreux ces derniers jours et la semaine qui s'annonce pourrait également connaître une activité inhabituelle pour le mois de décembre. Cette période de l'année est en général plus calme que les autres pour des raisons comptables : les opérateurs, se souciant d'abord de boucler leurs écritures, attendent le mois de janvier pour agir de nouveau.

Or, actuellement, on a plutôt tendance à accélérer l'exécution de certains projets. Cela s'explique par l'espoir que les taux d'intérêt diminuent encore aux Etats-Unis et dans les principaux pays européens. Plusieurs emprunteurs fréquents, qui ont de gros programmes à remplir, veulent profiter d'une conjoncture favorable. Tant que le climat est à la baisse des rendements, ils ont de bonnes chances de remporter l'assentiment des investisseurs. Certes, en différant leurs transactions, ils pourraient éventuellement bénéficier de conditions plus économiques que celles qui prévalent aujourd'hui. Mais les rendements ne peuvent pas tomber sans discontinuer. Il suffit de peu de chose pour inciter les bailleurs de fonds à prendre leurs bénéfices et provoquer un retournement du marché. C'est ce qui vient de se produire, de façon isolée, dans le compartiment du franc suisse qui, depuis la fin du mois de novembre, n'est plus en mesure d'accueillir aucun débiteur étranger.

Les investisseurs ont disparu et les cours des derniers emprunts ont brusquement chuté dans des proportions inquiétantes. Aucune signature n'a été épargnée. Les décotes par rapport aux prix d'émission dépassent parfois le niveau des coupons annuels : elles sont de l'ordre de 4 % dans le cas d'un emprunt 3,75 % de la SNCF qui a sept ans à courir et davantage dans celui d'un emprunt 4 % Dresdner Bank d'une durée de huit ans.

Il est difficile d'imputer à un élément précis la chute des cours des obligations suisses, dont beaucoup de spécialistes disent qu'elle est exagérée. Elle a été déclenchée alors que la monnaie helvétique donnait des signes de faiblesse, puis accentuée par la déception de quelques financiers qui comptaient sur un assouplissement de la politique monétaire. Le tout a certainement été amplifié par des mouvements spéculatifs. D'aucuns y voient aussi le reflet d'une tendance plus générale, qui tiendrait aux progrès de l'Union monétaire européenne telle qu'elle est prévue par le traité de Maastricht, et qui impliquerait un rapprochement du niveau de l'intérêt de la plupart des pays de notre continent et, par conséquent, une remontée des taux suisses. L'argumentation est intéressante car elle montre bien la rapidité des changements d'opinion : voilà quelques mois, on l'utilisait en sens inverse, pour prédire que les taux suisses se replieraient plus fortement que les autres puisque le pays ne fait pas partie de la communauté des Quinze.

Pour ce qui est des monnaies des pays de l'Union européenne, le deutschemark a été fortement mis à contribution ces derniers jours. Il a notamment servi à libeller une euro-émission de la Banque française du commerce extérieur qui se présentait avec la garantie de l'Etat. Le franc luxembourgeois a, lui aussi, été bien sollicité. Quant au franc français, il a également participé à l'évolution générale. Une banque suédoise de crédit hypothécaire, SBAB, l'a retenu pour lancer un euro-emprunt de 1 milliard qui viendra à échéance dans deux ans et deux mois et dont le coupon d'intérêt est de 5,625 %. Sa direction a été confiée à la BNP et à un établissement américain, Merrill Lynch.

Une nouvelle euro-émission en francs français d'une durée de trois ans et d'un montant de 5 milliards est attendue sous peu pour le compte du Crédit local de France. Si cette affaire se concrétise, elle portera à 50 milliards de francs le total des ressources levées par cette entreprise sur le marché international en 1995.

Christophe Vetter

MARCHÉS MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Détente monétaire aux Etats-Unis et en Europe

AU-DELÀ du message politique contenu dans la baisse de son principal taux directeur, la Banque de France a voulu démontrer qu'elle n'a pas l'intention de se tenir à l'écart du mouvement de détente des taux d'intérêt qui se dessine dans le monde et qui trouve son origine dans le ralentissement de la croissance économique.

Aux Etats-Unis, une batterie de statistiques a été publiée cette semaine : les ventes du commerce de gros ont diminué de 0,4 % en octobre, les mises en chantier de 3,7 %, les commandes à l'industrie de 0,3 % et l'indice précurseur de 0,5 %. Enfin, le taux de chômage, annoncé vendredi, a progressé à 5,6 % en novembre (5,5 % en octobre). La Réserve fédérale américaine, à l'occasion de la publication de son Livre beige, enquête menée par les douze banques régionales, a officiellement pris acte de ce ralentissement.

Alfred Broaddus, président de la banque fédérale de Richmond, prévoit que le taux de croissance du produit intérieur brut américain devrait s'être établi à 2,5 %, en rythme annuel, au quatrième trimestre (4,2 % au troisième). *« Il se pourrait bien que nous soyons parvenus à réaliser notre atterrissage en douceur »*, a-t-il ajouté. Il s'agit là d'un scénario de rêve pour les investisseurs, qui peuvent espérer désormais un assouplissement de la politique monétaire américaine, peut-être dès la prochaine réunion de la Réserve fédérale, le 19 décembre. Certains analystes se montrent plus prudents en raison des querelles budgétaires qui continuent à opposer le Congrès à la Maison Blanche. Allen Sinai, économiste à la banque américaine Lehman Brothers, pense que l'institut d'émission américain attendra la fin du mois de janvier : le rendement de l'emprunt à trente ans pourrait selon lui être tombé, à cette date, jusqu'à 5,75 %. Il est passé, cette semaine, sous la barre des 6 %, pour la première fois depuis deux ans, avant de remonter, vendredi soir, à 6,07 %, à la suite de la prise de bénéfices. Croissance ralentie et faible inflation font souffler le même vent de détente monétaire sur l'Europe. Au Royaume-Uni, où la production industrielle a reculé de 0,9 % en octobre, les marchés parient sur une réduction du taux de base de la Banque d'Angleterre dès le 13 décembre, à l'issue de la rencontre entre le gouverneur de l'institut d'émission Eddie George et le chancelier de l'Echiquier Kenneth Clarke. En Allemagne, les espoirs de baisse du taux d'escompte de la Bundesbank se sont encore accrus après l'annonce, là encore, d'un repli de la production industrielle (– 1,6 % en octobre).

La Banque de France a choisi, jeudi, de prendre les devants. Il s'agit plutôt en vérité pour elle de rattraper le retard pris sur la Bundesbank. Les taux à trois mois français, tant en termes nominaux (5,6 %) que réels – hors inflation – (3,8 %), restent largement supérieurs aux niveaux observés outre-Rhin (respectivement 3,9 % et 2,4 %).

P.-A. D.

MATIF

Echéances 8-12	Volume	Dernier prix	Plus haut	Plus bas	Premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 95	133 170	119,96	120,46	119,92	120,44
Mars 96	23 175	119,20	119,68	119,12	119,64
Juin 96	459	119,58	119,60	119,46	119,90
Sept. 96		[illegible]		[illegible]	119,14
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 95	38 690	94,36	94,34	94,18	94,28
Mars 96	15 609	94,76	94,80	94,64	94,73
Juin 96	7 491	94,88	94,96	94,88	94,92
Sept. 96	3 349	94,97	94,97	94,91	94,95
ÉCU LONG TERME					
Déc. 95	2 406	90,48	90,70	90,36	90,72
Mars 96	524	89,80	89,48	89,52	89,64

DEVISES ET OR

Un optimisme prématuré ?

ALORS qu'elle avait connu un lundi noir, le 4 décembre, tombant jusqu'à un niveau de 3,4850 francs pour un deutschemark – soit une baisse de 6 centimes en quatre séances –, la devise française s'est nettement redressée les jours suivants. Elle a terminé la semaine à un niveau de 3,4405 francs pour un mark, aidée il est vrai par l'affaiblissement de la monnaie allemande. Celle-ci a cédé du terrain face au dollar (à 1,4540 mark vendredi, son plus bas niveau depuis deux mois et demi), mais aussi face aux monnaies réputées faibles, perdant par exemple 2 % face à la lire italienne au cours de la semaine.

Lundi, la crise sociale semblait pourtant sur le point de se transformer en crise monétaire majeure. Les investisseurs avaient pris peur devant les signes de durcissement du conflit apparus au cours du week-end. Mais, dès le lendemain, leurs craintes s'envolaient et le franc se reprenait brutalement. Les opérateurs ont été rassurés par la faible extension des mouvements de grève au secteur privé et surtout par la fermeté du discours du premier ministre, Alain Juppé, à l'Assemblée nationale. Les investisseurs jugent la réforme de la protection sociale nécessaire à l'assainissement des finances publiques françaises et au respect, par la France, des critères de convergence imposés par le traité de Maastricht. Les analystes sont unanimes à dire que le retrait du plan Juppé se traduirait par une crise monétaire de dimension européenne, la construction de la monnaie unique se trouvant alors compromise. A Bonn et à Francfort, on observe d'ailleurs avec inquiétude l'évolution des conflits sociaux en France.

La Banque de France a contribué à renforcer l'optimisme des marchés financiers, en abaissant, jeudi, son principal taux directeur, ramené de 4,80 % à 4,70 %. Cette décision a pris une signification politique forte. Cette marque de confiance dans la devise, alors même que l'économie française est en partie paralysée, traduit la conviction des neuf membres du CPM que le gouvernement maintiendra son projet de réforme de la Sécurité sociale. La Banque de France n'aurait pas choisi d'assouplir, jeudi, sa politique monétaire, si elle estimait courir le risque d'avoir à la resserrer dans les prochains jours. Son geste signifie qu'elle considère comme acquises la « victoire » du gouvernement et la « défaite » des syndicats.

PARLEZ-LEUR D'AMOUR

Cette façon de prendre ainsi parti peut surprendre de la part d'une institution indépendante. Elle apparaît toutefois logique dans la mesure où la Banque de France a officiellement approuvé, par la voix de son gouverneur, le plan de la Sécurité sociale. Les économistes notent par ailleurs que la baisse du taux des appels d'offres ne remet pas en question l'indépendance de l'institut d'émission dans la mesure où celui-ci a eu l'occasion, au cours des derniers mois, de démontrer sa capacité à résister à la pression du gouvernement et à son « impatience » à voir les taux d'intérêt baisser.

Ils regrettent toutefois que ce geste puisse avoir comme effet de « politiser » davantage le débat sur la monnaie et de faire apparaître la politique du franc fort comme la principale responsable des conflits sociaux actuels. *« Juppé-Trichet : une responsabilité partagée »*, expliquait d'ailleurs, jeudi, dans un communiqué, la CFDT de la Banque de France, elle-même touchée par des mouvements de grève. *« Par-delà le plan Juppé, c'est toute la politique du premier ministre et de son "gouverneur" qui doit changer. La CFDT demande donc la démission du gouverneur Trichet et la remise en cause de l'indépendance de la Banque de France. »*

Les investisseurs, en vérité, n'ont guère prêté attention à ces querelles politiques. Souvent très critiques vis-à-vis de la politique monétaire française, ils reconnaissent le rôle modérateur qu'a joué la Banque de France pendant la crise. Son sang-froid – la Banque de France a maintenu inchangé le taux de l'argent au jour le jour alors que les rendements de marché remontaient fortement – a eu, selon eux, un effet apaisant. Ils ont plus l'habitude de la voir, selon l'expression d'un opérateur, *« jeter de l'huile sur le feu »*, en relevant ses taux directeurs avec empressement.

Certains analystes jugent quelque peu prématuré l'optimisme des investisseurs et de la Banque de France, lequel relève avant tout, selon eux, de la méthode Coué. Ils ne voient pas de dénouement rapide à la crise sociale, qu'ils jugent profonde, et n'excluent pas une issue politique par le biais d'élections législatives anticipées. Ils craignent également que Charles Pasqua, invité de l'émission télévisée « 7 sur 7 » dimanche soir, ne profite de cette occasion pour lancer un appel à l'autre politique. Dans un entretien accordé à *L'Express*, l'ancien ministre de l'intérieur a expliqué que *« les Français ont besoin qu'on leur parle d'amour et pas seulement de taux d'intérêt et de déficits »*. Malheureusement, ni le financier américain George Soros ni le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, ne sont de cet avis.

Pierre-Antoine Delhommais

L'OR

	Cours 1er-12	Cours 8-12
Or fin (k. barre)	62 100	62 200
Or fin (en lingot)	62 650	62 600
Pièce française (20F)	359	360
Pièce française (10F)*	349	389
Pièce suisse (20F)	359	360
Pièce latine (20F)	358	358
Pièce tunisienne (20F)*	343	362
Souverain	454	452
Souverain Elisabeth II*	442	450
Demi-souverain*	285	285
Pièce de 20 $	2 500	2 420
Pièce de 10 $	1 400	1 400
Pièce de 5 $*	650	660
Pièce de 50 pesos	2 335	2 320
Pièce de 20 marks*	445	450
Pièce de 10 florins	374	374
Pièce de 5 roubles*	269	268

* Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

COURS MOYENS DE CLÔTURE DU 1er DÉCEMBRE AU 8 DÉCEMBRE

DEVISE	New York 8-12	New York 1er-12	Paris 8-12	Paris 1er-12	Zurich 8-12	Zurich 1er-12	Francfort 8-12	Francfort 1er-12	Bruxelles 8-12	Bruxelles 1er-12	Amsterdam 8-12	Amsterdam 1er-12	Milan 8-12	Milan 1er-12	Tokyo 8-12	Tokyo 1er-12
Livre	1,5240	1,5285	7,6162	7,6563	1,7907	[illegible]	2,2128	2,2185	45,4914	45,4423	2,4780	2,4746	2426,21	2451,71	154,58	155,34
$ E.U.	–	[illegible]	4,9975	5,0080	1,1750	[illegible]	1,4520	1,4462	29,85	29,79	1,6260	1,6190	1592	1604	101,43	101,58
Franc français	20,0100	[illegible]	–	[illegible]	23,5118	[illegible]	29,0545	28,8728	5,9730	5,9353	32,53627	32,32182	318,5593	320,2256	20,29615	20,29615
Franc suisse	85,1064	[illegible]	425,3191	[illegible]	–	[illegible]	123,5745	[illegible]	25,4043	25,3129	1,38383	1,37846	1354,8936	1365,6875	86,32340	86,41975
Deutschemark	68,8705	[illegible]	344,1804	[illegible]	80,9229	[illegible]	–	[illegible]	20,5579	20,5573	111,98347	111,94855	1096,4187	[illegible]	69,85537	70,18893
Franc belge	3,3501	[illegible]	16,7420	[illegible]	3,9963	3,9986	4,8643	4,8648	–	[illegible]	5,4472	5,44568	53,33333	53,95224	3,39799	3,41406
Florin	61,5006	61,5685	307,3493	309,3885	72,2632	[illegible]	89,2989	89,3267	18,3579	18,3620	–	[illegible]	979,0898	990,7350	62,38007	62,89902
Lire italienne	0,00628	[illegible]	3,1391	[illegible]	0,7381	[illegible]	0,9121	[illegible]	1,8750	[illegible]	1,021357	1,009352	–	[illegible]	0,063712	0,063279
Yen	0,985902	[illegible]	4,927043	[illegible]	1,158434	[illegible]	1,431529	1,424828	29,429163	[illegible]	1,603076	1,595074	15,695554	15,802956	–	[illegible]

MATIÈRES PREMIÈRES

Chute du café, morosité sur le cuivre

LES COURS du café tombent dans de tels abîmes qu'ils ne sont pas loin de toucher la gratuité. Les niveaux les plus bas depuis juin 1994 ont été atteints, avec moins de 1 900 dollars la tonne. Cette chute vertigineuse des cours, qui dure depuis plus de quinze jours, s'est accélérée cette semaine. Les fonds d'investissement ont amplifié leurs désengagements, tant sur les marchés de New York que de Londres. Ces derniers calquent leur attitude sur celle des torréfacteurs qui emploient jusqu'à satiété la technique du « flux tendu » ; cette technique consiste à s'approvisionner au fur et à mesure de ses besoins, sans jamais constituer de stocks.

Ce comportement semble d'autant plus étonnant que la marchandise entreposée sous les hangars de Londres (LME) diminue. Dans un tel contexte, les opérateurs attendaient un festival d'achats. Mais les négociants sont très sereins, la marchandise ne leur fera pas défaut. Les pays producteurs, comme l'Indonésie la semaine dernière, puis la Colombie cette semaine, se sont mis à critiquer ouvertement le plan de rétention, jugeant l'effort financier à fournir disproportionné au regard de l'effet obtenu. Le responsable de la Fédération colombienne du café, Georges Cardenas, a sans doute compris la bévue des autorités colombiennes ; il essaya de la rattraper en annonçant la poursuite, en dépit des découragements passagers, du plan de rétention ; *« c'est la seule solution possible pour l'année à venir »*, a-t-il déclaré précipitamment. Trop tard, le mal était fait. La Colombie se tiendrait-elle à ses réticences que le Vietnam viendrait combler la place laissée vacante. Avec ses 230 000 tonnes à vendre cette saison, il pèse lourd sur le marché.

Curieusement, alors qu'il va d'habitude de pair avec le café, le cacao ne connaît pas la même traversée du désert. Mais il n'accomplit pas pour autant des prouesses : il fluctue modestement entre 930 et 940 livres la tonne, dans une ambiance routinière et peu active pour une période de fête.

LE MÉTAL ROUGE TERNIT

Désormais, les négociants ne nourrissent plus d'inquiétude à propos de la Côte d'Ivoire qui leur a donné tant de sueurs froides. Les expéditions de fèves à partir des campagnes jusqu'à Abidjan s'effectuent maintenant à un bon rythme ; 325 000 tonnes de cacao ont ainsi été acheminées récemment. Tous les analystes du secteur sont convaincus qu'une fois le problème de l'acheminement écarté, l'offre du leader mondial reste aussi abondante que l'année passée. Seule la qualité est quelquefois remise en question, *« elle pourrait être gâchée par une trop grande humidité »*, regrette un courtier londonien.

Si les produits tropicaux subissent un désengagement des fonds d'investissement, le métal rouge doit affronter un sort légèrement différent mais qui ne vaut guère mieux. Les prix font un grand écart stupéfiant : d'un côté, ils restent fermes lorsque la livraison est immédiate, de l'autre, ils chutent inexorablement lorsqu'il s'agit de la livraison normale, c'est-à-dire celle effectuée au bout de trois mois. En langage d'opérateur, cela s'appelle une situation de *« déport »* et la chose est suffisamment exceptionnelle pour ne s'être pas produite depuis plusieurs années. *« Les fonds spéculatifs accusent cet écart »*, dénonce – à tort ou à raison – un opérateur. C'est aussi probablement la conviction des responsables du LME, qui, toujours soucieux d'assainir le marché, ont annoncé qu'ils lanceraient une enquête pour *« déterminer dans quelle mesure l'évolution des prix reflétait réellement les fondamentaux du marché »*. En d'autres termes, le président du London Metal Exchange, David King, ne croit pas à la pénurie mais à une rétention artificielle.

Il n'est pas le seul ; il est de notoriété publique que la production mondiale va augmenter et le premier fournisseur mondial, le Chili, n'a jamais caché ses intentions dans ce sens. Beaucoup d'investissement ont été effectués qui ne manqueront pas de porter leurs fruits. Certains analystes n'hésitent pas à pronostiquer une augmentation de l'offre mondiale de 6 % cette année (par rapport à l'année passée) et encore de 6 % l'an prochain. Conscients de cette surabondance prochaine et de jours à venir en conséquence plus difficiles, des structures déjà puissantes se regroupent.

Ainsi, le conglomérat australien BHP et l'américain Magma vont fusionner. De leur alliance est née, au début de ce mois, le numéro deux mondial du cuivre BHP Copper Group, la première place incontestée étant assurée par le chilien Codelco. Cette nouvelle société, qui possède des gisements au Chili, en Argentine, au Pérou, aux Etats-Unis, au Canada et en Papouasie-Nouvelle-Guinée, produira chaque année 900 000 tonnes de cuivre. Presque autant que les montagnes rouges de Codelco, qui extrait chaque année 1,125 million de tonnes.

Marie de Varney

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	8-12	7-12
Dow Jones comptant	218,49	218,36
Dow Jones à terme	328,26	328,77
MÉTAUX (Londres)		
Cuivre comptant	2 973	2 960
Cuivre à 3 mois	2 678	2 673
Aluminium comptant	1 640	1 635,50
Aluminium à 3 mois	1 677	1 672,50
Plomb comptant	740	740
Plomb à 3 mois	727	724
Etain comptant	6 355	6 295
Etain à 3 mois	6 345	6 305
Zinc comptant	1 021	[illegible]
Zinc à 3 mois	1 045,50	[illegible]
Nickel comptant	8 220	[illegible]
Nickel à 3 mois	8 335	8 190
MÉTAUX PRÉCIEUX (New York)		
Argent à terme	5,23	5,19
Platine à terme	424	414
Palladium	155,25	133
GRAINES ET DENRÉES		
Blé (Chicago)	5,18	5,15
Maïs (Chicago)	3,41	3,40
Graine soja (Chicago)	–	–
Tourt. soja (Chicago)	221,30	219
P. de terre (Londres)	107,50	270
Orge (Londres)	112,25	117,50
SOFTS		
Cacao (New York)	1 329	1 302
Café (Londres)	2 545	2 055
Sucre blanc (Paris)	1 753,95	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		
Coton (New York)	0,73	[illegible]
Jus d'orange (New York)	1,04	[illegible]

AUJOURD'HUI

SPORTS

SKI ALPIN **Martina Ertl a gagné, vendredi 8 décembre, le slalom géant de Val-d'Isère. L'Allemande s'annonce comme l'une des favorites pour la victoire finale dans la Coupe du monde de géant, et une solide prétendante au titre mondial lors des prochains championnats du monde qui se disputeront en février 1996 dans la Sierra Nevada, en Espagne. ● DOUBLÉ pour la Slovène Mojca Suhadolc et l'Autrichienne Alexandra Meissnitzer. Deuxième et troisième de l'épreuve, celles-ci avaient déjà terminé troisième et première du super-G de la veille. Elle imposent leur jeunesse et illustrent la nouvelle tendance du ski féminin à la polyvalence. ● DÉROUTE totale des Françaises. Régine Cavagnoud, seule qualifiée pour la seconde manche, vendredi, est 25. Leïla Piccard et Sophie Lefranc ont fini 31e et 32e de la première manche.**

Le Critérium de la première neige consacre des skieuses polyvalentes

A Val-d'Isère, l'Autrichienne Alexandra Meissnitzer et la Slovène Mojca Suhadolc, symboles d'une nouvelle génération aux talents multiples, ont dominé le super-G et le slalom géant

VAL-D'ISÈRE
de notre envoyée spéciale

Sa natte virevoltant entre des portes serrées a été l'une des images les plus exotiques de la journée. Picabo Street, reine de la descente, était restée pour disputer le slalom géant. L'Américaine a décidé d'affiner la technique de ses virages pour se faire encore plus mordante en vitesse. Elle s'est entraînée, tout l'été et l'automne, à dompter des pistes plus sinueuses, pour espérer, un jour, établir un pouvoir absolu sur le ski féminin. De même, l'Italienne Isolde Kostner, skieuse de vitesse, venue se mesurer avec un beau succès sur le géant de Val-d'Isère. Ici, l'Américaine a terminé 25e et l'Italienne 7e, ni l'une ni l'autre mécontentes de leur « chrono ».

Les résultats de l'Autrichienne Alexandra Meissnitzer, première du super-G jeudi et 3e du slalom géant vendredi, et de la Slovène Mojca Suhadolc, 3e jeudi et 2e vendredi, laissent entrevoir un engouement pour la polyvalence. La retraite de Vreni Schneider, vainqueur de la Coupe du monde de ski alpin en 1995 grâce à ses quatre victoires en slalom et ses trois deuxièmes places en géant, donne bien des espoirs aux plus gourmandes, qui se voudraient aussi riches en talents qu'Anne-Marie Moser-Pröll, multiple vainqueur de la Coupe du monde dans les années 70 grâce à sa domination dans trois disciplines.

« Être une skieuse polyvalente est important pour l'image du ski féminin, estime Alexandra Meissnitzer, vingt-deux ans et du tonus à revendre. *La marge de travail consentie est plus importante, mais elle vaut le coup. Il faut une bonne base sur une discipline, une bonne condition physique. »* Sa base à elle, c'est le slalom géant, *« où l'on peut tout comprendre de la technique, de la vitesse et de la puissance »*. Il lui manque de disputer des descentes. *« Cela ne devrait plus tarder*, dit-elle. *L'année prochaine, sans doute. »* La polyvalence exige la jeunesse. Il faut les muscles pour encaisser toutes les courses, l'énergie pour les finir, parfois les gagner, et suffisamment de moral pour accepter de les perdre. A vingt ans, Mojca Suhadolc, qui compte parmi la relève de la puissante équipe slovène, veut croquer toutes les courses pour gagner très vite.

Pour Alexandra Meissnitzer, le ski tous azimuts est une habitude. *« En Autriche, on ne parle pas de spécialisation ou de polyvalence, car la base du ski autrichien, c'est tout*, dit-elle. *Tous les jeunes peuvent aller et venir d'une épreuve à l'autre. Nous finissons par nous adapter très vite, à l'exemple d'Anita Wachter. »* Celle-ci, victorieuse en super-G, géant, slalom et championne du monde de combiné en 1988 (descente et slalom), n'avait arrêté la descente qu'à la suite de la mort de sa compatriote et amie Ulrike Maier.

Le nouveau signal du tout-ski avait été donné en 1994 par Katja Seizinger. Championne olympique de descente à Lillehammer, l'Allemande affirme alors vouloir toucher à tous les podiums comme elle les a effleurés depuis quelques années.

« Sa lutte avec Vreni Schneider pour la conquête de la victoire finale en Coupe du monde a tenu tout le cirque blanc en haleine, explique un entraîneur allemand. *Katja n'a échoué que de six malheureux points après avoir fait d'impressionnants progrès en slalom. Sa technique s'était améliorée et tout son ski s'en est ressenti. Elle n'a pas beaucoup gagné, mais elle a été régulière en tout. Elle fonçait. Cela a donné beaucoup de courage aux jeunes. Elles ne se sentent plus ridicules de tout essayer en Coupe du monde, quitte à partir avec un mauvais dossard. »*

PAS DE RÉSERVE FRANÇAISE

Cette nouvelle vogue permet aussi de rester sans cesse au contact de la Coupe du monde et donc de la compétition. Les slalomeuses doivent patienter trois semaines entre l'épreuve de Lake Louise (Canada) et celle de Sankt Anton (Autriche) qui se dispute le 17 décembre. Un mois sépare les deux doubles descentes de Sankt Anton et de Cortina d'Ampezzo.

Les Françaises, elles, restent en retrait. Florence Masnada, passée à la vitesse depuis deux ans, après avoir gagné la médaille de bronze du combiné aux Jeux olympiques d'Albertville en 1992, a terminé 40e, jeudi. Béatrice Filliol et Patricia Chauvet ont été empêchées par des blessures ou des problèmes de santé de se tourner vers le slalom géant, qui est pourtant la discipline sœur du slalom. Leila Piccard, la géantiste, a bien un potentiel de skieuse polyvalente, mais elle est limitée, dans sa progression, par des ennuis de santé.

« Nous avons toujours le même problème : les jeunes, dit Gilles Brenier, chef d'équipe des Françaises. *Nous demandons aux clubs et aux comités régionaux de nous « fournir » des polyvalents, mais la réserve est trop pauvre. »*

Les messieurs, qui prenaient leur tour samedi et dimanche à Val-d'Isère, où ils disputaient une descente et un super-G, ont des rêves plus spécialisés. A Marc Girardelli, le champion vieillissant aux multiples couronnes, pas de successeur. Pour gagner, il faut être assidu à un type d'épreuve. Le Français Luc Alphand, vainqueur de la Coupe du monde de descente 1994-1995, a décidé de conjuguer toute sa saison autour de la vitesse pure, quitte à délaisser le super-G.

Bénédicte Mathieu

En attendant les carapaces

Les skieurs peuvent utiliser un nouvel accessoire pour leur protection : une carapace destinée à protéger leur dos, des reins à la nuque, et surtout la fragile septième vertèbre cervicale. Cette coque articulée a fait des adeptes, mais la Fédération internationale du ski (FIS) hésite à l'homologuer, ce qui rendrait son port obligatoire pour les skieurs de vitesse (descente et super-G).

Le profil de la carapace doit être soumis à des règles draconiennes. Les Italiens poursuivent leurs recherches pour un meilleur confort. Les Autrichiens, eux, ont dû revoir leur modèle. Il permettait une meilleure pénétration dans l'air et faisait filer les skieurs plus vite, ce qui n'était évidemment pas le but recherché. En attendant des carapaces standards, inventeurs et skieurs bricolent. Les contrôles des boucliers dorsaux en tous genres sont devenus obligatoires dans l'aire d'arrivée.

RÉSULTATS

FOOTBALL
CHAMPIONNAT DE FRANCE D2
22e journée
Match avancé
Châteauroux-Toulouse 1-0

SKI ALPIN
COUPE DU MONDE (dames)
Slalom géant de Val-d'Isère
1. M. Ertl (All.) ; 2. M. Suhadolc (Slo.) ; 3 A. Meissnitzer (Aut.) ; 4. K. Roten (Sui.) ; 5. A. Wachter (Aut.) ; ... 25. R. Cavagnoud (Fra.).
Classement général de la Coupe du monde : 1. K. Seizinger (Aut.) ; 2 M. Ertl (All.) ; 3. A. Meissnitzer (Aut.) ; 4 H. Zeller-Baehler (Sui.) ; 5. A. Wachter (Aut.) ; .. 14. C. Montillet (Fra.).

■ **FOOTBALL : le Paris-SG et Bordeaux n'ont pas eu de chance**, vendredi 8 décembre, au tirage au sort des quarts de finale des coupes européennes. En Coupe de l'UEFA, les Bordelais rencontreront le Milan AC, favori de l'épreuve. En Coupe des vainqueurs de coupe, les Parisiens affronteront Parme. Les deux équipes italiennes occupent actuellement les deux premières places de leur championnat. Les clubs français auront l'avantage de disputer les matches retour à domicile, les 19 et 21 mars (matches aller les 5 et 7 mars).

■ **RUGBY : Jo Maso a été confirmé au poste de manager général** de l'équipe de France par le bureau fédéral de la Fédération française de rugby (FFR), réuni vendredi 8 décembre à Brive. Son prédécesseur à ce poste, André Herrero, a été nommé président de la commission de sélection. Guy Laporte sera le responsable de la sélection nationale et Max Gaudemet l'adjoint de Maso. Le bureau a aussi étudié la création d'un groupe de réflexion sur le jeu, composé de techniciens qui pourront intervenir lors des différentes rencontres, réunions et stages. Aucun nom n'a été cité, mais Pierre Villepreux, qui a été reçu à sa demande par Bernard Lapasset, président de la FFR, a indiqué qu'il était *« ouvert à toutes les propositions »*.

■ ***AUTOMOBILISME : l'écurie française de formule 1 DAMS* a renoncé** à s'inscrire dans le championnat du monde de 1996. Jean-Paul Driot, le responsable de l'équipe, a précisé, vendredi 8 décembre, que son projet n'est que différé. DAMS ne participera pas au championnat de formule 3000 en 1996, a-t-il déclaré, *« afin de concentrer tous nos efforts sur la formule 1 dans la perspective de 1997 »*.

■ **OLYMPISME : la reconstruction des infrastructures sportives de** Sarajevo sera entreprise à l'initiative du Comité international olympique. Juan Antonio Samaranch, président du CIO, a annoncé, vendredi 8 décembre à Tokyo, son intention d'envoyer pour cela une équipe dans la capitale bosniaque en janvier. Selon l'agence de presse japonaise Kyodo, le CIO débloquerait 10 millions de dollars (environ 49 millions de francs) pour financer ce projet. – *(AFP.)*

MÉDECINE

Une nouvelle étape est franchie dans la compréhension des mécanismes du sida

L'action de certains lymphocytes est mise en évidence dans le contrôle de l'infection par l'organisme

DEUX ÉQUIPES scientifiques annoncent dans deux revues d'audience internationale des résultats qui laissent penser qu'une nouvelle étape vient d'être franchie dans la compréhension des mécanismes physiopathologiques de l'infection de l'organisme humain par le virus du sida.

Le premier travail est signé par une équipe allemande dirigée par le docteur Reinhard Kurth (Institut Paul-Ehrlich, Langen). Il est publié sous la forme d'une « correspondance scientifique » dans les colonnes de l'hebdomadaire *Nature* daté du 7 décembre. Le second est signé d'un groupe dirigé par le professeur Robert Gallo, hier membre de l'Institut national américain du cancer, aujourd'hui directeur du nouvel institut de virologie humaine de l'université du Maryland.

Ce dernier travail devait être publié dans l'édition de l'hebdomadaire américain *Science* datée du 15 décembre. Les responsables de cette revue ont toutefois accepté, dans une démarche tout à fait inhabituelle, de lever leur sacro-saint embargo et d'autoriser le professeur Gallo à parler de ses nouveaux résultats dans le cadre d'un colloque organisé à Rome à la veille de la publication allemande.

Ces deux travaux s'inscrivent dans le même champ d'étude. Ils portent sur l'identification des substances naturellement sécrétées par certaines cellules du système immunitaire (les lymphocytes CD8) et dont la fonction semble être le contrôle de l'infection de l'organisme par le VIH. L'hypothèse de l'existence de ces facteurs avait été avancée dans le milieu des années 80 par le professeur Jay Levy (université de Californie).

On savait certes que les lymphocytes CD8 jouaient un rôle-clé dans la lutte contre l'infection virale, en particulier durant la période de latence clinique (avant la déclaration de la maladie) ainsi que chez les personnes qui, bien qu'infectées depuis plus d'une dizaine d'années, demeurent toujours asymptomatiques.

Outre une action directe de destruction des cellules infectées par le VIH, on postulait que les lymphocytes CD8 agissaient *via* la sécrétion de molécules solubles capables d'inhiber l'action du virus du sida. Mais, en dépit de très nombreux travaux menés sur ce thème, ces substances demeuraient mystérieuses. Les deux publications lèvent aujourd'hui un premier voile.

L'équipe allemande a annoncé avoir réussi à identifier chez le singe vert africain – *Cercopithecus aethiops* – une substance particulière (une interleukine portant le nombre 16) synthétisée par les lymphocytes et capable de bloquer l'action du VIH 1. Une molécule similaire a été identifiée *in vitro* chez l'homme. *« Les implications potentielles d'un tel résultat sont considérables »*, souligne dans les colonnes de *Nature* le professeur Anthony S. Fauci, directeur de l'institut national américain de l'allergie et des maladies infectieuses. Ce point de vue est partagé par de nombreux spécialistes américains du sida.

> Selon le professeur Luc Montagnier, « on ne peut aujourd'hui laisser croire aux malades que les informations contenues dans ces deux publications doivent les conduire à modifier leurs traitements »

Pour sa part, le professeur Gallo, associé ici à une équipe italienne de Milan, annonce de manière plus détaillée que son concurrent allemand avoir identifié trois autres molécules, elles aussi synthétisées par les lymphocytes CD8 et capables également *in vitro* de bloquer l'action du VIH. Il s'agit ici de trois protéines de la famille des chimiokines qui ont notamment pour propriété de stimuler la migration dans l'organisme de plusieurs catégories de cellules du système immunitaire. Des travaux complémentaires ont confirmé les bases moléculaires des propriétés « anti VIH 1 et 2 » de ces substances.

« Ces deux publications fournissent des éléments fort intéressants, nous a déclaré le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris). *Elles fournissent une nouvelle pièce importante dans le puzzle de la physiopathologie de l'infection par le virus du sida. On ne saurait pour autant en conclure qu'il y a là, d'emblée, une nouvelle possibilité thérapeutique. De nombreux travaux seront nécessaires pour situer l'usage qui pourra – ou ne pourra pas – être fait de ces molécules. On ne peut aujourd'hui laisser croire aux malades que les informations contenues dans ces deux publications doivent les conduire à modifier leurs traitements. »*

Jean-Yves Nau

Découverte d'un cas de fièvre Ebola en Côte-d'Ivoire

L'ORGANISATION mondiale de la santé (OMS) a confirmé, vendredi 8 décembre, qu'un homme de vingt-cinq ans, porteur d'un virus du groupe Ebola, avait été admis à l'hôpital de Gozon (département de Tabou), un village de la Côte-d'Ivoire situé à 400 km à l'ouest d'Abidjan, non loin de la frontière avec le Liberia. Une équipe de l'OMS et de l'Institut Pasteur de Paris s'est rendue sur les lieux pour identifier la souche de ce virus très contagieux redouté en raison des terribles épidémie de fièvres hémorragiques qu'il peut provoquer.

Au printemps de cette année, le virus d'Ebola avait d'ailleurs provoqué la mort de plus de 240 personnes au Zaïre. C'est la raison pour laquelle les autorités ivoiriennes ont isolé le malade dont les tests sanguins étaient suspects. La fièvre d'Ebola n'est pas la seule que redoutent les populations du continent africain. D'autres affections virales émergentes peuvent aussi faire des ravages comme la fièvre de Marburg ou celle de la vallée du Rist. – *(AFP)*

Design en liberté pour les bureaux de demain

Dans les lieux de travail, les architectes privilégient le mobilier aux lignes claires

A EN JUGER par la patience et la ténacité dont les employés font preuve en ces temps de grève pour rallier leur bureau, on peut supposer que le travail à domicile et la téléconférence n'ont pas encore conquis toutes les sphères de l'entreprise. Après la voiture-bureau et en attendant le bureau à la maison, le bureau-bureau a de beaux jours devant lui.

Bois ou métal, rangement et éclairage intégrés ou non, ensembles polyvalents, juxtaposables, combinables. Sans oublier l'emplacement des machines, ordinateurs. Sans négliger la couleur, la mode. L'exposition organisée en 1984, au Musée des arts décoratifs, « L'empire du bureau », coïncidait avec le concours international destiné à renouveler l'offre au moment où de grandes commandes (ministère des finances notamment) étaient lancées.

Adapter les lieux de travail : comme toute révolution des formes, celle-ci est peut-être allée trop loin. Vers l'esprit de système, qui croit pouvoir tout régenter. Or, la vie l'emporte, même à l'heure du labeur, par son naturel et préfère souvent des hypothèses imprévues. Quand l'excès de « fonctionnel » ne fonctionne plus, ou que la fonction change. Certains, comme le designer Jean-Louis Berthet, mettent donc au point le bureau « nomade », qui s'adapte à la mobilité de son utilisateur de passage.

Ainsi, dans le domaine des sièges, après avoir étudié à fond l'ergonomie de la position assise, pensé à chaque vertèbre, à la position des bras, au pli du genou, à la hauteur du dossier, les spécialistes sont parvenus à la conclusion que le meilleur siège était celui qui autorisait « plusieurs » positions. La liberté, en somme.

Qu'est-ce qu'un bureau, sinon une table pour que chacun puisse y développer la dramaturgie du travail : le vide et le glacé de l'autorité qui s'exerce à vue d'œil dans le bureau directorial ; l'encombrement et le désordre chaleureux de l'intuition, dans la création en équipe. Entre ces deux opposés, il y a toute l'organisation rationnelle, normalisée, à laquelle se sont attachés les fabricants depuis une quinzaine d'années. La nouveauté, aujourd'hui, se cherche plutôt dans les extrêmes.

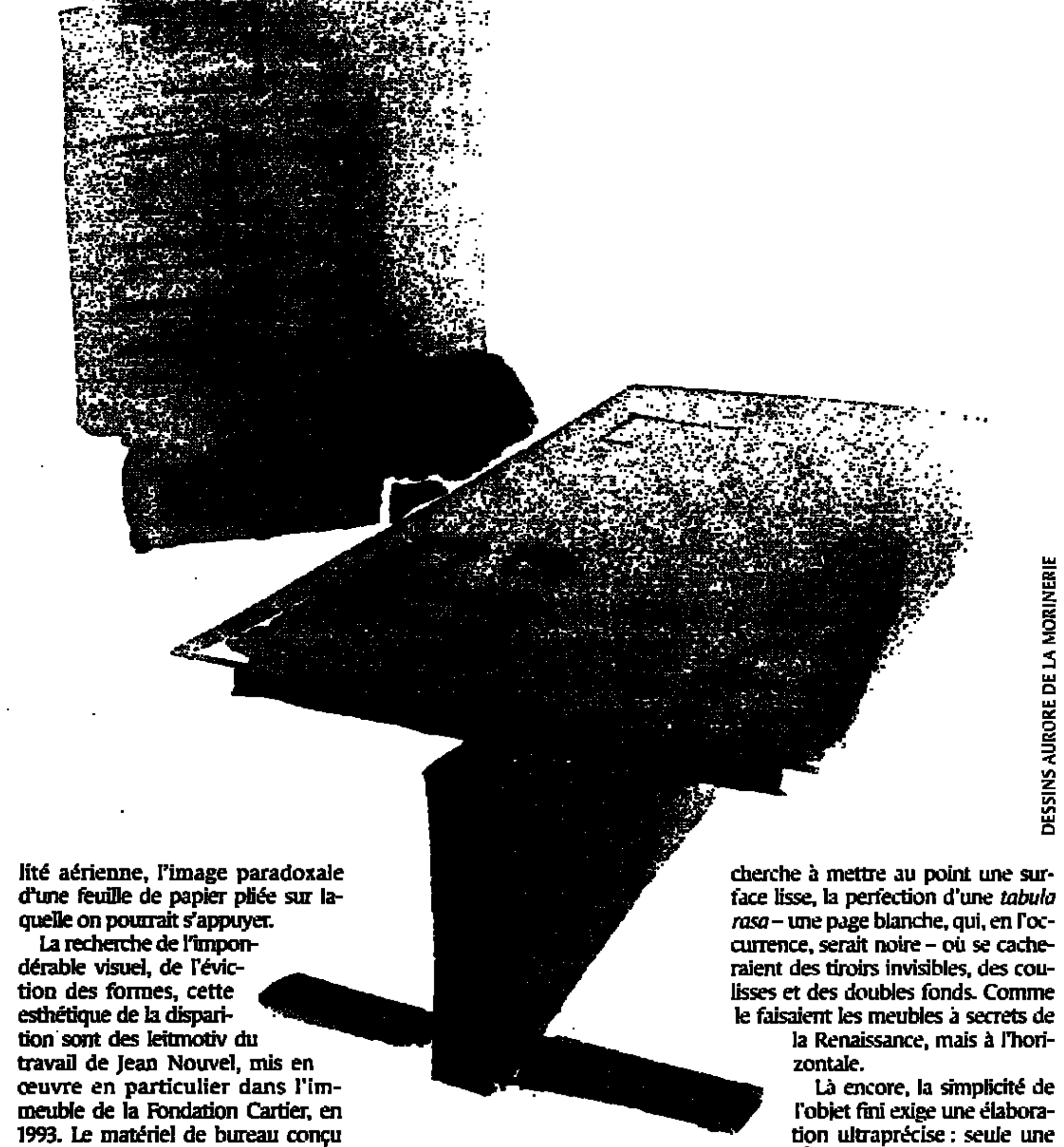
Les architectes ont-ils quelque chose à dire ? Il faut le croire car en témoignent deux exemples récents : celui de Jean Nouvel, signataire de trois bureaux chez trois constructeurs différents ; celui de Chaix et Morel dont les projets, non encore édités, ont été remarqués par le jury du Salon du meuble de janvier qui vient de les choisir comme « créateurs de l'année ».

Auteurs du Zénith de la Villette, du Musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal et de l'Ecole des ponts et chaussées à Marne-la-Vallée, ils ont développé, autour de Wojciech Sepiol, un atelier de prototypes. Dans la lignée de Jean Prouvé, pour qui il n'y avait pas de différence – sinon d'échelle – entre un meuble et une architecture, l'équipe a concentré ses recherches sur les capacités formelles des matériaux : verre et métal, mais aussi fibre de carbone pour la réalisation d'une chaise moulée ultralégère.

LIBERTÉ D'ASSOCIATION

Atteindre à la stabilité parfaite, à la rigidité infaillible, à une forme efficace tout en traçant dans l'espace une ligne pure, c'est le résultat obtenu avec une grande table-bureau : un simple portique dont les côtés soutiennent le plateau, démontable en trois parties assemblées dans la masse, à la fois rigide et assez léger grâce à l'association de trois matériaux.

Le bois, un fin multiplis d'acajou, en surface ; une feuille d'aluminium courbe en sous-face ; entre les deux, assemblé sous vide, un remplissage de carton alvéolaire qui constitue l'âme du meuble. La ligne mince des arêtes, le galbe de la silhouette que le reflet du métal contribue à estomper, donnent à l'ensemble à la fois une présence sculpturale et une qualité aérienne, l'image paradoxale d'une feuille de papier pliée sur laquelle on pourrait s'appuyer.


DESSINS AURORE DE LA MORINERIE

La recherche de l'impondérable visuel, de l'éviction des formes, cette esthétique de la disparition sont des leitmotiv du travail de Jean Nouvel, mis en œuvre en particulier dans l'immeuble de la Fondation Cartier, en 1993. Le matériel de bureau conçu pour meubler la « transparence » devait lui aussi tendre à l'invisible : ce sera une table, toute en acier, peinte en gris martelé, dont le profil en aile d'avion et les quatre pieds en L contribuent à lui assurer une silhouette d'une minceur extrême (ne laissant rien deviner de son poids).

Contrairement à certains mobiliers de bureau qui ne trouvent leur logique que dans les assemblages prévus, cette forme ultrasimple autorise avec grâce tous les voisinages : combinaison de plusieurs éléments pour former une table de conférences, juxtaposition avec un bloc-tiroirs indépendant, complément avec une armoire assortie, sur socle pivotant, dont les portes se replient sur les flancs.

Après avoir étudié ce mobilier pour l'italien Unifor, et avoir conçu, pour le fabricant belge Bülo, la ligne « Quasi-Normal », qui, dans des matériaux plus rustiques, essaie de privilégier la liberté d'association des blocs-tiroirs, des plateaux et des accessoires encastrables, Jean Nouvel a été invité par Mobilier international (qui fait maintenant partie du groupe américain Haworth) à imaginer un ensemble complet, style « directorial ». Equipement de prestige, dont le prototype a été présenté au salon Bureau-Concept et sera commercialisé l'an prochain.

Pour « Box office », l'architecte de l'Institut du monde arabe, qui déclare ne pas avoir de « bureau » à lui, cherche à mettre au point une surface lisse, la perfection d'une *tabula rasa* – une page blanche, qui, en l'occurrence, serait noire – où se cacheraient des tiroirs invisibles, des coulisses et des doubles fonds. Comme le faisaient les meubles à secrets de la Renaissance, mais à l'horizontale.

Là encore, la simplicité de l'objet fini exige une élaboration ultraprécise : seule une feuille de métal, couverte d'un matériau souple et dense, qui ne serait pas forcément du cuir, autorise les ajustements nécessaires. Boîte à papiers, pendule et calculette, ordinateur, chacun choisirait la combinaison qui lui convient. Mais pourrait l'escamoter et présenter la face glabre, le visage impénétrable, garant de l'autorité.

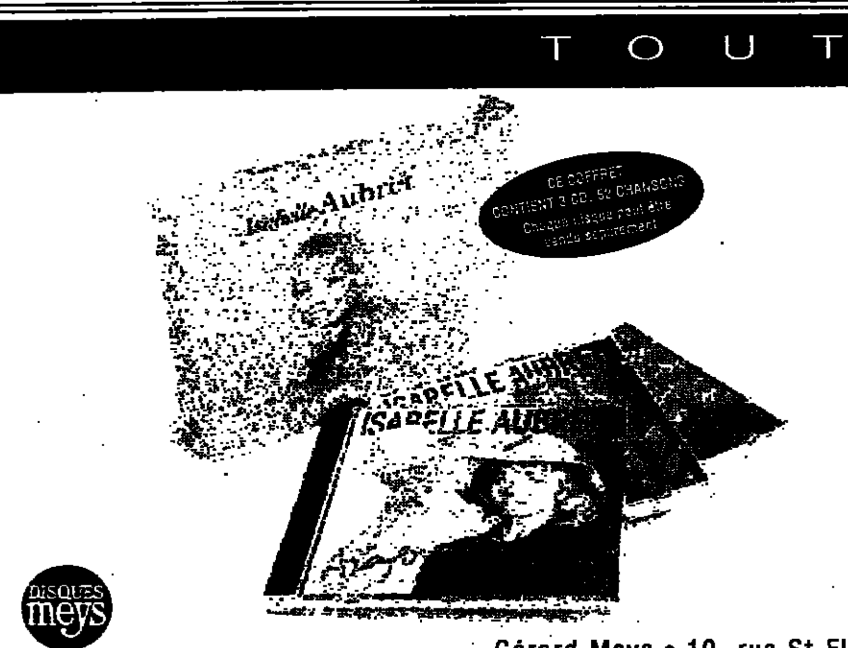
Michèle Champenois

★ Exposition des meubles de l'agence Chaix et Morel. Galerie Plan Venise, 4, rue de Venise, 75001 Paris. Du mardi au samedi, de 12 heures à 19 heures. Meubles de Jean Nouvel : ligne « Less » pour Cartier chez Unifor (Milan), ligne « Quasi Normal » chez Bülo (Bruxelles). Ligne « Box Office » pour Mobilier international-Haworth.

La raquette magique



Bjorn Borg et John McEnroe ont été les derniers héros du tennis en bois. Leur légendaires raquettes Donnay et Dunlop sont maintenant des objets de collection. Wilson en aluminium à laquelle Jimmy Connors resta fidèle jusqu'à épuisement des stocks a elle aussi rejoint le musée des courts. Durant les années 80, les matériaux composites plus légers, plus résistants et plus ergonomiques ont irrésistiblement remplacé le bois et le métal. Carbone, Kevlar et quelques autres fibres synthétiques sont désormais pressés à la chaîne dans les ateliers taïwanais pour le compte de la plupart des marques mondiales. Celles-ci proposent une large gamme de cadres profilés à tamis moyens ou grands.



La différence entre tous ces modèles relève le plus souvent du détail. Ils sont le résultat d'une longue évolution dont on pouvait penser qu'elle touchait à son terme. Les raquettes n'avaient-elles atteint le plus haut niveau de perfection technologique compatible avec les règlements ? Aucune, en tout cas, ne semblait plus en mesure de donner un avantage décisif à son détenteur. Jusqu'à ce qu'un ingénieur en aéronautique allemand, Roland Sommer, s'en mêle. Un de ses amis souffrait d'un tennis-elbow, cette insupportable inflammation des tendons du coude qui interdit de jouer.

Notre ingénieur se dit que la douleur pourrait être due aux vibrations provoquées par le choc de la balle dans le cordage. Or la suppression des vibrations était précisément sa spécialité. Il avait donc la solution théorique au problème : la mise en place à l'intérieur du cadre de la raquette d'un mécanisme de contre-force qui annihilerait les vibrations.

Concrètement, il s'agissait d'introduire autour du tamis de minuscules masselottes. Pratiquement, il fallu deux ans de tâtonnements et d'obstination aux techniciens de Pro Kennex pour mettre au point une nouvelle raquette.

Le résultat ne coïncida pas avec l'ambition initiale du projet : les vibrations avaient bien disparu sans être pour autant une assurance tous risques contre le tennis-elbow. La Kinetic n'en est pas moins révolutionnaire. Outre un confort de jeu insoupçonnable jusqu'alors sur les balles les plus appuyées de l'adversaire, les masselottes ont pour effet d'élargir la surface de frappe utile sur le cordage. Le centrage de la balle, casse-tête pour tous les joueurs modestes, n'est plus une obligation absolue pour la faire repasser par-dessus le filet. Et tout le jeu s'en trouve délicieusement simplifié puisque la raquette absorbe une grande part des fautes liées au mauvais placement. Elle procure la sensation d'avoir fait des progrès fulgurants.

Alain Giraudo

★ Quatre modèles commercialisés : trois moyens tamis avec 10 g de masselotte – Kinetic Comp (990 F), Kinetic (1 290 F), Kinetic UHM (1 590 F) – et un tamis agrandi avec 15 g de masselotte (1 390 F). Au rayon tennis de la plupart des magasins de sport.

LIEU

Paris vu de la « Samar »

SI « *on trouve tout à la Samaritaine* », le plus beau n'est pas à vendre. C'est la vue sur Paris. De l'emplacement du magasin en bord de Seine, les fondateurs et leurs architectes ont tiré parti en aménageant, au sommet du bâtiment-enseigne, une terrasse. Accessible à tous. Ils ont su exploiter – gratuitement, versant philanthrope de la personnalité des Cognacq-Jay – un site unique et rendre un service au public.

L'imagerie maritime est très présente à l'esprit de celui qui s'aventure, à partir du dixième étage, vers la dunette, vers le belvédère. Il l'atteindra par un escalier dérobé, qui accentue l'impression de transgresser quelque mystérieux règlement. De percer, en tout cas, un secret, de partager un plaisir d'initiés.

Là-haut s'offre une vue de rôdeur de toits, de ramoneur dilettante, un panorama qui joue au gendarme et au voleur avec les cheminées, les terrasses subreptices et les pavillons de zinc dressés en catimini. Lotissements du ciel. Une vue qui s'amuse à reconnaître des silhouettes insoupçonnées d'en bas, à deviner l'identité de telle flèche, de telle coupole, à retrouver, dans ce Paris survolé à basse altitude, ses points cardinaux. Par temps de neige, l'uniforme gris-bleu de Paname est soutaché d'un liséré blanc. La lumière opaline vient de partout, réfléchit tout en sourdine. On est là, juste assez haut pour se détacher du paysage, juste assez près de lui pour toucher des yeux le modelé de la forme urbaine, pour entendre le vibrato de sa respiration. Il n'y a pas tant d'endroits plaisants d'où observer Paris à ses pieds.

En passant au dixième étage, on remarque le dispositif naïf d'un diorama qui présente la vie exemplaire des deux bons Samaritains, Ernest Cognacq et Louise Jay, les fondateurs, ainsi que les œuvres – hospices, maternités – auxquelles ils dispensèrent leurs bienfaits. Rien, en revanche, sur l'architecture du bâtiment, qui fut pourtant une œuvre en soi, et assez téméraire. Auteur des structures métalliques des locaux de la première époque (1905), dessinés dans le style Art nouveau, Frantz Jourdain, alors âgé de soixante-dix-huit ans mais toujours avant-gardiste, préféra s'associer avec Henri Sauvage, son cadet, pour l'édifice du quai (1926) et cacher l'acier de la charpente derrière une façade de pierre. Il fallait, près du Louvre, venir à bout des refus exprimés par le préfet.

Consciente que les généreuses baies vitrées donnant sur le quai méritaient d'être offertes à leurs clients, la direction de la Samaritaine a créé récemment un restaurant-salon de thé au cinquième étage. Tonalité abricot et registre avant-guerre pour une décoration aux détails hâtifs et aux matériaux approximatifs ; un menu alambiqué est à la carte, avantageusement remplacé, à l'heure du goûter, par des variations thé et chocolat de qualité. Reste, à toute heure, l'assurance d'un point de vue inégalé sur le Pont-Neuf et l'hôtel de la Monnaie.

M. Ch.

★ Observatoire et table d'orientation, dixième étage de la Samaritaine, magasin n° 2, quai du Louvre. La cafétéria en plein air n'est ouverte que l'été.

Nuages à l'est éclaircies à l'ouest

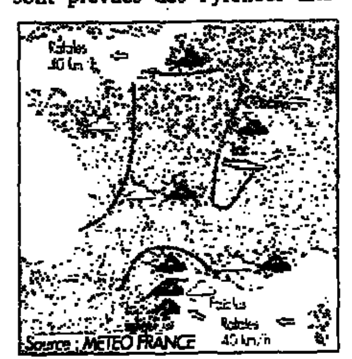
LES HAUTES PRESSIONS continentales se renforcent sur le nord de la France. Les perturbations associées au minimum dépressionnaire situé au large du Portugal ne concerneront donc que les régions les plus méridionales. Un temps sec prévaudra sur la majeure partie du pays mais les régions de plaine seront souvent pénalisées par des formations brumeuses ou des nuages bas.

Dimanche, des précipitations sont prévues des Pyrénées ariégeoises au Roussillon et à l'Aude. Elles seront faibles à modérées, localement orageuses près des côtes et se produiront sous forme de neige au-dessus de 1 500 à 1 800 mètres. Du Haut Languedoc aux Bouches-du-Rhône, les passages nuageux seront nombreux. Quelques éclaircies se développeront dans un ciel variable de la Côte d'Azur à la Corse. Du pays de Caux à la Picardie et à la frontière belge, la grisaille se maintiendra toute la journée. Le soleil sera également absent des plaines de Lorraine, Alsace ainsi qu'en val de Saône incluant la région lyonnaise où les formations de brouillard seront fréquentes en matinée.

Sur les régions de l'ouest, de la Basse-Normandie à la Bretagne, aux Pays de Loire et au littoral charentais, de belles éclaircies se développeront progressivement l'après-midi. De la Champagne au Bassin parisien, au Massif central et à l'Aquitaine, le ciel nuageux dans l'ensemble avec des bancs de brouillard locaux en matinée laissera filtrer quelques éclaircies en journée. Le soleil sera plus généreux sur le massif alpin.

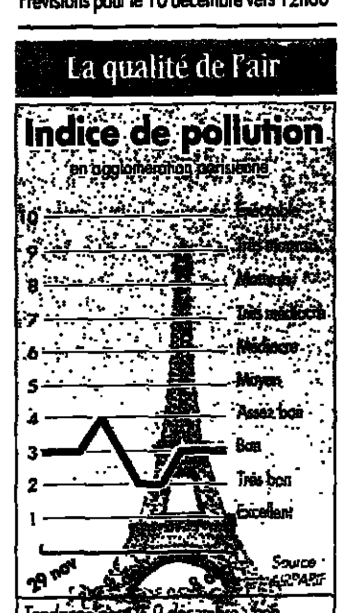
Les températures minimales seront négatives, entre 0 et – 5 degrés sur le Nord-Est du pays. Elles seront voisines de 0 degré du Nord au Bassin parisien et au Centre-Est, ainsi que sur l'intérieur de la Bretagne et de la Normandie. Elles seront par contre supérieures à 5 degrés sur les côtes atlantiques et localement supérieures à 10 degrés sur les côtes méditerranéennes. L'après-midi, il fera sur la moitié nord de 3 degrés en plaine d'Alsace à 8 degrés sur la pointe Bretagne. Dans le Centre-Est, le thermomètre indiquera 5 à 7 degrés alors qu'il montera de 9 à 13 degrés dans le Sud-Ouest et 12 à 15 degrés dans le Sud-Est.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

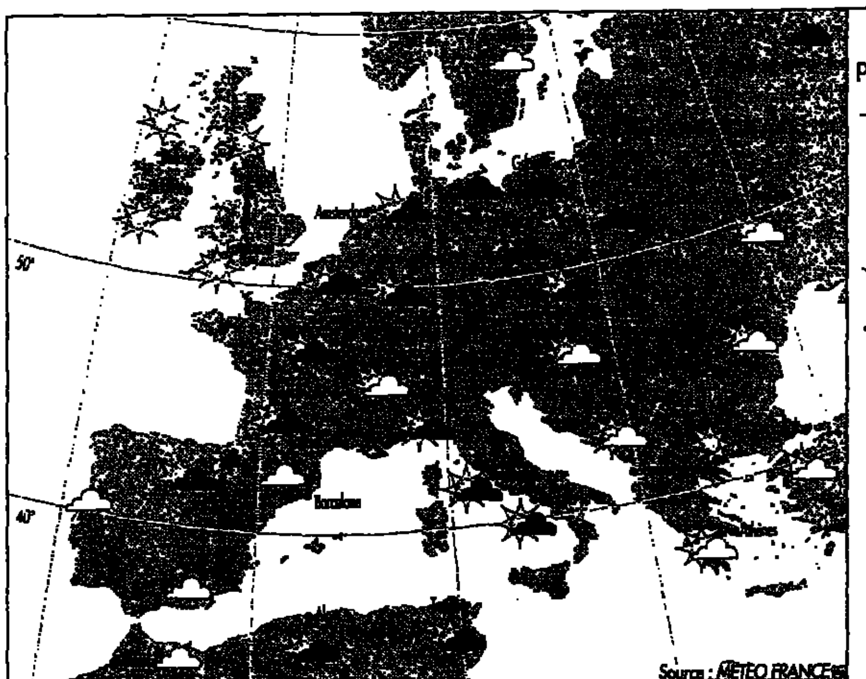


Prévisions pour le 10 décembre vers 12h00

La qualité de l'air



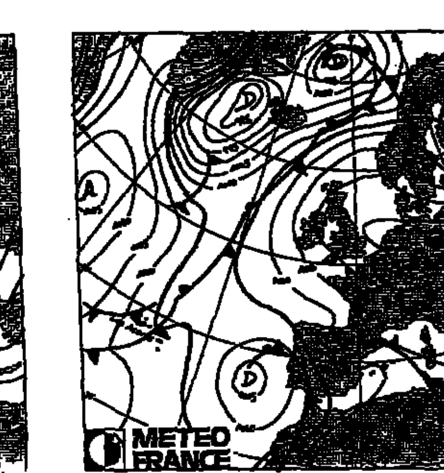
Tendance pour le 9 décembre : bon



TEMPÉRATURES *du 8 déc. 1995* maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	17/9
BIARRITZ	9/4
BORDEAUX	9/6
BOURGES	6/4
BREST	5/0
CAEN	1/– 1
CHERBOURG	3/– 3
CLERMONT-F.	9/5
DIJON	4/2
FORT-DE-FR.	30/23
GRENOBLE	7/0
LILLE	3/1
LIMOGES	7/6
LYON, BRON	5/1
MARSEILLE	14/13
NANCY	1/0
NANTES	3/– 1
NICE	11/10
PARIS	4/3
PAU	7/1
PERPIGNAN	18/10
POINTE-À-PIT.	31/22
RENNES	2/– 4
ST-DENIS-RÉUNION	29/22
ST-ÉTIENNE	9/3
STRASBOURG	1/– 2
TOULOUSE	7/7
TOURS	2/1
ÉTRANGER	
ALGER	19/6
AMSTERDAM	– 1/– 4
ATHÈNES	10/8
BANGKOK	32/16
BARCELONE	17/11
BELGRADE	3/– 3
BERLIN	0/– 3
BOMBAY	32/18
BRASILIA	26/23
BRUXELLES	3/1
BUCAREST	– 2/– 10
BUDAPEST	3/1
BUENOS-AIRES	20/13
CARACAS	28/19
CHICAGO	– 1/– 16
COPENHAGUE	2/0
DAKAR	26/21
DJAKARTA	–/–
DUBAI	25/19
DUBLIN	7/5
FRANCFORT	1/– 3
GENÈVE	4/– 4
HANOI	–/–
HELSINKI	– 3/– 6
HONGKONG	20/12
ISTANBUL	–/–
JÉRUSALEM	–/–
KIEV	– 2/– 5
KINSHASA	33/24
LE CAIRE	21/10
LIMA	23/18
LISBONNE	13/6
LONDRES	5/– 2
LOS ANGELES	17/12
LUXEMBOURG	1/0
MADRID	8/6
MARRAKECH	16/8
MEXICO	21/9
MILAN	6/1
MONTRÉAL	– 12/– 18
MOSCOU	– 3/– 7
MUNICH	– 1/– 3
NAIROBI	24/14
NEW DELHI	24/12
NEW YORK	2/– 2
PALMA DE MAJ.	19/6
PÉKIN	4/– 4
PRAGUE	1/– 1
PRETORIA	18/11
RABAT	16/11
RIO DE JAN.	30/27
ROME	17/6
SAN FRANC.	12/10
SANTIAGO	21/11
SÉVILLE	14/8
ST-PÉTERS.	– 4/– 8
STOCKHOLM	2/– 2
SYDNEY	25/21
TENERIFE	23/17
TOKYO	11/6
TUNIS	19/11
VARSOVIE	– 3/– 8
VENISE	9/0
VIENNE	1/0

Situation le 9 décembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 11 décembre à 0 heure, temps universel

Il y a 50 ans dans *Le Monde*

Des trônes ébranlés

UNE NOUVELLE République vient de naître en Europe : la République fédérale populaire de Yougoslavie. La déchéance du roi Pierre II et des Karageorgevitch a été proclamée, et la disparition de cette dynastie a suscité peu d'émotion dans le monde des cours.

S'ensuit-il que le principe monarchique ait été sérieusement ébranlé par la guerre ? Au lendemain de leurs épreuves, les peuples du continent ont-ils tendance à donner leurs préférences à la République ?

Il est certain que le courant républicain est très fort et que l'on assiste à l'ébranlement de certains trônes, comme ce fut le cas lors du premier conflit mondial qui provoqua la disparition des dynasties allemandes et des deux régimes les plus absolutistes : celui des Habsbourg et celui des Romanov. Mais le fait est que beaucoup de monarchies ont résisté à la tempête. Ce sont celles où le souverain a eu une attitude exemplaire et s'est fait l'interprète des sentiments profonds de ses sujets.

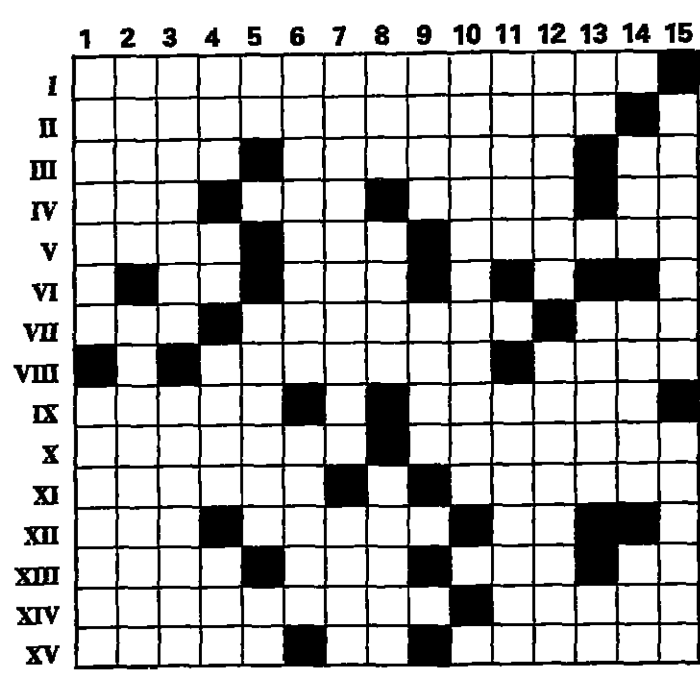
Dans cette catégorie des souverains qui jouissent de la confiance et du respect de leurs peuples figurent le roi d'Angleterre, la reine de Hollande, le roi Christian de Danemark, le roi Haakon de Norvège. Chacun d'eux a incarné la résistance nationale aux heures les plus tragiques. Et l'on peut ajouter à leur liste le vieux roi Gustave V qui règne sur la Suède depuis trente-huit ans, bien que son rôle à la tête d'un pays neutre ait été plus facile et moins glorieux.

Ainsi, toute l'Europe du Nord demeure très attachée à l'idée monarchique (la Finlande exceptée) tout autant qu'au libéralisme politique et social. Un spectacle tout différent s'offre en Belgique, en Italie, en Grèce.

André Pierre
(11 décembre 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6710



HORIZONTALEMENT

I. Jouent avec des bobines. – II. Où il y a de jolis bouquets. – III. Un danger pour ceux qui sont en grève. Courir en passant. Est proche de l'aluminium. – IV. Circule à l'étranger. A deux côtés. Pays pour un poète. Note. – V. Peuvent être mis dans le bain. Avant l'heure. Réponse qui peut nous faire porter le bonnet. – VI. En France. Roi antique. – VII. Un point. Disponible, peut être laissée aux étrangers. Pour faire la peau. – VIII. Subira comme une peine. Morceau pour une seule personne. – IX. A généralement une bonne tête. Corbeille dans un jardin. – X. Qui a des taches sur sa robe. Frappent pour convaincre. – XI. Regardées comme des œufs. Lutta contre l'idolâtrie. – XII. Est moins facile à prendre quand elle est grosse. Pour le réaliser, il faut en avoir le pouvoir. Un peu de vanille. – XIII. Comme un stade, pour le psychanalyste. Cité antique. Fait des déductions. Tonalité pour une messe. – XIV. Un tiers à qui on peut donner un avis. L'Ingénu de Voltaire. – XV. Ouvertures sur des tables. En espèces. Une Américaine.

VERTICALEMENT

1. Sorte de grande armoire. Quand ça l'est trop, c'est vraiment facile. – 2. Perdu pour le juriste. Utiles pour ceux qui ont des fonds à placer. – 3. Une robe d'hermine pour l'été. Les gros cochons. – 4. Eprouvée par celui qui avait la rage. Morceau de sucre. Compagnon de tondu. Chef d'armée. – 5. Adverbe. Fait du dégât dans les rizières. Abréviation. – 6. On fait appel à lui si on ne peut pas trancher. Une étoffe peu utilisée par le couturier. – 7. Pour ceux que la fin intéresse. Un accueil inamical. – 8. En Suisse. Passe la main. Peut qualifier un pied. – 9. Très surprenant. Celui des marais n'est pas cultivé. – 10. Incapable de composer. – 11. Dut son renvoi à Napoléon. Une pierre qui semble sculptée. – 12. Pas brillants. Qui est donc imperméable. – 13. Préposition. Une période ancienne. Dieu. – 14. Parasite qu'on aime avoir pour les fêtes. Naît dans l'Argonne. Il faut faire vite pour percer son mur. – 15. Traita comme un enfant. Souvent répété.

SOLUTION DU N° 6709

HORIZONTALEMENT

I. Chocolat. – II. Rousseur. – III. Ede. Adiré. – IV. Ver. Ré. Ou. – V. Et. Admise. – VI. Reggae. – VII. En. Es. Mur. – VIII. Nuée. Pisé. – IX. Cessantes. – X. Est. Bée. – XI. Epousée.

VERTICALEMENT

1. Révérences. – 2. Codétenues. – 3. Huer. Este. – 4. Os. Agées. – 5. Csardas. Abo. – 6. Œdème. Pneu. – 7. Lui. Mites. – 8. Arroseuse. – 9. Eue. Reste.

Guy Brouty

TRANSPORTS DE REMPLACEMENT

■ **PARIS-PROVINCE.** Pendant la durée de la grève à la SNCF la société Eurolines a augmenté les liaisons qu'elle assure par autocars au départ de Paris vers des villes de province. Les villes suivantes sont desservies : Aix-en-Provence, Amiens, Angers, Avignon, Bar-le-Duc, Bayonne, Blois, Bordeaux, Brive, Cahors, Chalon-sur-Saône, Châteaudun, Dijon, Hendaye, La Rochelle, Le Mans, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montauban, Montélimar, Nancy, Nantes, Orléans, Poitiers, Reims, Rennes, Rochefort, Saintes, Saint-Dizier, Saint-Malo, Strasbourg, Toulouse, Tours, Valence, Vendôme. Les départs ont lieu de la gare routière de Paris-Gallieni, 28, avenue du Général-de-Gaulle, 93541 Bagnolet. Tél. : 49-72-51-51.

■ La Fédération nationale des transports de voyageurs (FNTV) assure aussi des lignes interurbaines. Renseignements au 47-87-02-02.

■ **TÉLÉPHONES.** Le Syndicat des transports parisiens met à la disposition un numéro vert : 05-23-52-35. La préfecture de police de Paris dispose également d'une ligne gratuite : 05-05-05-17.

A nos abonnés

L'AMÉLIORATION du service à nos abonnés passe par une modification très importante de notre système informatique. Du 28 novembre au 10 décembre, notre service relations clientèle restera à votre disposition, mais toute modification de votre abonnement (suspension, changement d'adresse...) durant cette période ne pourra être enregistrée qu'à partir du 11 décembre. Nous comptons sur votre compréhension pour excuser cette gêne temporaire.

ABONNEMENTS 3615 LE MONDE CODE ABO

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. : 16 (1) 49-60-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Abonnements USA/Canada : « LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tél. : 800.428.30.03

Nom : .... Prénom : ....
Adresse : ....
....
Code postal : .... Ville : ....
Pays : .... 501 MQ 001
Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bancaire ....

Signature et date obligatoires
Changement d'adresse :
● *par écrit 10 jours avant votre départ.*
● par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*
PP. Paris DTN
Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.
33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.
● Par Minitel 3615 code LE MONDE, accès ABO.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

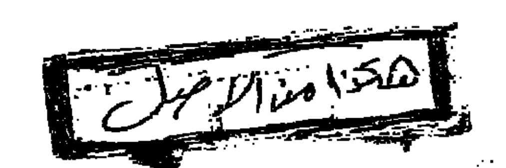
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30



MARCHÉ DE L'ART Mille œuvres d'art dispersées en deux *jours* : c'est la performance-marathon, désormais habituelle, à laquelle va se livrer Mᵉ Jacques Tajan les 12 et 13 décembre, à l'hôtel George-V. ● LA STRATÉGIE est habile : beaucoup de ces objets passeraient inaperçus s'ils étaient présentés dans des ventes courantes, étalées tout au long de l'année. L'effet de masse crée une curiosité que légitime un bon nombre d'œuvres remarquables, dont un superbe Monet, *Les Glaçons sur la Seine à Port-Villez*, dont on espère 10 millions de francs. ● LA COLLECTION LAROCHE, industriel ami de Vuillard, sera un des autres points forts de ces ventes, ainsi qu'un faux tableau. *La Cène* fut peinte par le célèbre faussaire néerlandais Hans Van Meegeren, spécialiste des faux Vermeer et qui le vendit pour un vrai à Hermann Göring pendant la guerre.

Un superbe Monet et un faux Vermeer vedettes d'une vente-marathon

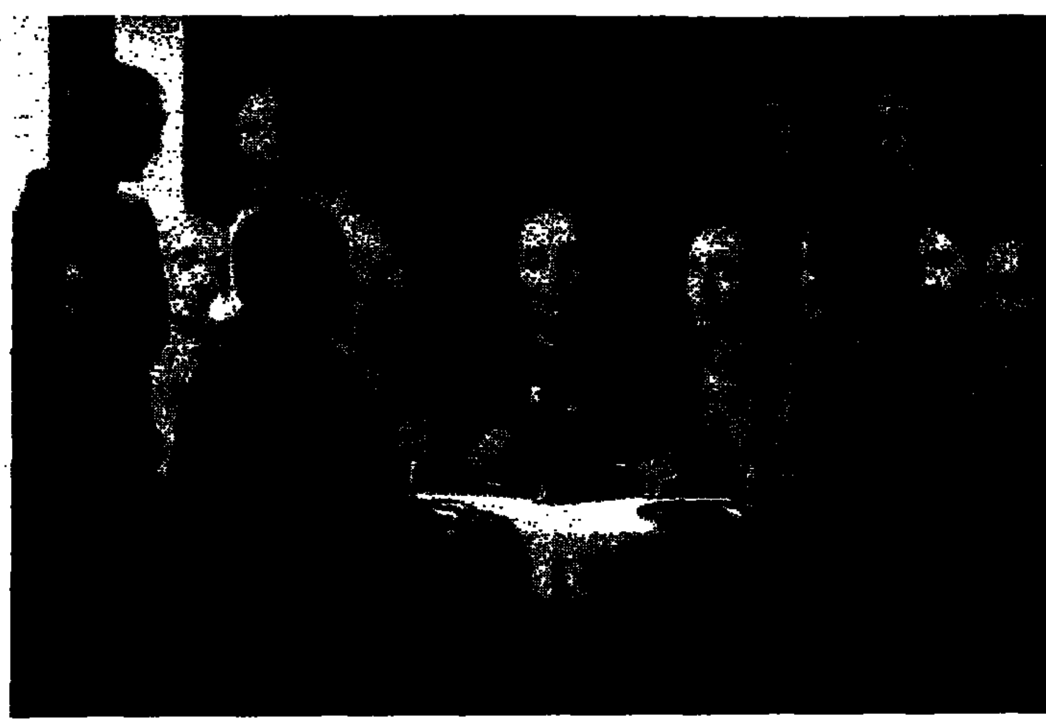
Mᵉ Tajan disperse un millier d'œuvres d'art (meubles, céramiques, tableaux et bijoux) en deux jours à Paris. Une méthode qui permet, par effet de masse, d'attirer l'attention des amateurs

Mᵉ TAJAN frappe vite. Une adjudication toutes les soixante secondes, en moyenne. Et fort : les 12 et 13 décembre, il dispersera à l'hôtel George-V un peu plus de 1 000 objets d'art, meubles, céramiques, tableaux et bijoux. Certains d'entre eux sont des cadeaux reçus par Danielle Mitterrand au cours des *quinze dernières années* et ayant fait l'objet d'une donation à son association France Libertés qui les vend aujourd'hui. Ils sont estimés à environ 1,8 million de francs.

L'abondance contribue à créer un événement. Mᵉ Tajan est coutumier du fait : en mars 1995, un marathon similaire avait focalisé l'attention des gazettes, mais surtout des clients : 28,49 millions de francs de chiffre d'affaires. En juin, 350 tableaux anciens et modernes avaient produit 55 millions de *francs. En deux jours à chaque fois.*

Mais il ne faut pas s'y tromper : le succès de ces ventes repose sur une préparation de plusieurs mois. Le catalogage bien sûr : sept livrets sont imprimés pour l'occasion. Et les voyages : les œuvres les plus importantes se sont promenées outre-Alantique, exposées en novembre dans les locaux des services culturels de l'ambassade de France, à New York. Bref, rien n'a été négligé, et il y en aura pour tous les goûts, y compris pour les amateurs de faux historiques, qui auront l'occasion de se porter acquéreurs de *La Cène*, que le faussaire Van Meegeren parvint à vendre au prix fort au maréchal du Reich, Hermann Göring.

La vente du 12 décembre débute par les objets d'art et l'ameublement ; en soirée, des tableaux anciens, dont un ensemble de peintures hollandaises des XVIᵉ et XVIIᵉ siècles, provenant d'une même collection. Avec, en point d'orgue, un très curieux triptyque maniériste de Hans Bol (1534-1593), de petits panneaux grouillants de vie, par un artiste à l'œuvre peu abondante : rareté oblige, on en espère 800 000 à 1 million de francs.



« La Cène », le plus grand des faux Vermeer peints dans les années 30 par Hans Van Meegeren, et qui fut acquis pour un vrai par le maréchal nazi Göring.

Même estimation pour un paysage avec paysans, de Bruegel le Jeune, pas très gai, hélas. Ce qui n'est pas le cas du Fragonard : ses *Deux jeunes femmes sur un lit jouant avec un petit chien* sont une bien gentille polissonnerie. Celle de Louis-Gabriel Blanchet (1705-1772), jouant avec la queue de son chat, ne lui cède en rien. Mais, aux alentours du million de francs, le chien est estimé dix fois plus cher que le matou. Injustice des amateurs. On jugera de l'évolution des mœurs avec ce dessin de David, exécuté, c'est le cas de le dire, une douzaine d'années après le Fragonard, et qui représente *Caracalla tuant son frère Geta dans le sein de sa mère.* Beau comme l'antique, avec un mouvement tournant donné par les glaives des assassins, à faire frémir.

Les choses sérieuses, en termes de prix bien sûr, commenceront le lendemain : le 13 décembre, un remarquable Claude Monet, une débâcle sur la Seine, superbe harmonie froide scandée par une touche nerveuse, espère atteindre 10 millions de francs. Dix fois plus qu'un étrange *Paysage méditerranéen*, de Cézanne. Tout petit il est vrai, mais lourd, plombé, et vendu cinq fois ces trente dernières années.

Difficile, en regardant ces pastels si doux, d'imaginer que, au dehors, la guerre faisait rage. Henry-Jean Laroche, le père de Jacques, commanda les portaits au peintre en 1916 et 1917. Les deux hommes étaient amis, voyageaient ensemble, passaient ensemble leurs vacances. Industriel, spécialiste des *carcasses en tissu qui structurent* les pneumatiques, Laroche recevait Vuillard dans sa propriété de Pont-l'Évêque. Vuillard lui offrait parfois un carton, où il avait esquissé un bout de paysage normand, un pot de fleur, ou le buste de son hôte. Il collectionnait aussi les œuvres de Bonnard et possédait de lui *La Promenade*, une huile très vive, peinte en 1900, et une de ces vues du Cannet, que le « nabi japonard » peignit un quart de siècle durant.

Certains bijoux appartiennent à la fondation France Libertés de Danielle Mitterrand. Ils sont estimés à 1,8 million de francs

A New York, les nouveaux riches de la Bourse se sont jetés sur des œuvrettes semblables, un Van Gogh notamment, pour le plaisir de la signature. Il sera instructif de voir qui, à Paris aujourd'hui, sera tenté, et à quel prix. La vacation comporte heureusement des tableaux plus consistants, comme ce portrait d'*Aimée Daber et son père*, de Vuillard, qui y travaillait encore lorsqu'il mourut. Ou cet insensé *Paysage de Cagnes*, par Soutine : la peinture entière paraît avoir été balayée par le mistral.

Mais la partie la plus attendue de la vacation est ailleurs : dans la dispersion de la succession d'un petit garçon sage, aux grands yeux noirs. Enfant, Jacques Laroche fut portraituré deux fois par Edouard Vuillard, qui éprouvait de la *« difficulté de le tenir en place ».*

Il était également l'heureux propriétaire de l'*Autoportrait* peint par Cézanne vers 1875, d'un autre encore, mais de Van Gogh, d'un Lautrec, d'un Monet, d'un Corot. Ceux-là, Mᵉ Tajan ne les vend pas : en 1946, plus vieux de trente ans, le petit garçon aux yeux noirs en a fait don aux musées nationaux.

Harry Bellet

Comment Hermann Göring fut roulé par Hans Van Meegeren

Il est très laid, et un peu verdâtre. Les personnages y ont des expressions mélodramatiques d'acteurs du cinéma expressionniste allemand. C'est sans doute ce qui plaisait tant à Hermann Göring. On peut être nazi et aimer Vermeer. Hans Van Meegeren lui en procura donc. Ce qui lui valut d'être arrêté, le 29 mai 1945. On l'accusait d'avoir fait commerce avec l'ennemi. La défense de Van Meegeren fit l'effet d'une bombe puisqu'il affirma être l'auteur des tableaux. Et le prouva derechef, devant les historiens d'art ridiculisés et le tribunal médusé. Lequel le condamna tout *de même à un an de prison.*

D'une certaine façon, il l'avait bien mérité : durant la guerre, pour acquérir *La Cène* que vend Mᵉ Tajan, le grand collectionneur Van Beuningen dut céder quelques pièces, authentiques celles-là, de Goya, Tintoret, Van Leyden, Duccio, Pater et Watteau. Elles trouvèrent immédiatement preneurs chez les esthètes nazis.

Les écrivains finlandais invités des 4ᵉˢ Boréales de Normandie

Cette manifestation permet la rencontre avec la culture des cinq pays d'Europe du Nord

JAMAIS l'intérêt des Français pour les littératures nordiques n'aura été si vif, soutenu par la politique d'éditeurs comme Actes Sud, par la multiplication des aides à la traduction, nourri et relancé par des manifestations comme Les Belles Etrangères.

C'est après l'escale à Caen en décembre 1991 de celle consacrée à la Norvège, dont il est l'un des maîtres d'œuvre, qu'Eric Eydoux décide de *lancer les Boréales, une manifestation* annuelle ouverte aux cinq nations d'Europe du Nord, dont la Finlande était cette année l'hôte d'honneur.

Caen offre un terrain préparé. L'université a ouvert en 1956 un département d'études nordiques, le seul où soient maintenant enseignées les langues scandinaves et le finnois. Un Office franco-norvégien fait transiter chaque année par la ville trois cents étudiants, des hauts *fonctionnaires et des hommes d'affaires* venus du pays des fiords. La quatrième édition de ces Boréales mêle durant trois semaines cinéma (notamment une rétrospective des frères Kaurismaki, la projection de l'islandais *Movie Days*, inédit), théâtre (*L'Heure du lynx* de Per Olov Enquist, *La Faim*, d'après Knut Hamsum), musique (orchestre symphonique de Lahti), danse, peinture et photographie (les étonnants autoportraits d'Arno Rafael Minkki*nen) et fait de Caen le principal ras*semblement pluriculturel dédié aux cultures nordiques en Europe.

MOTS CROISÉS

Le cœur n'en reste pas moins littéraire, avec la visite, cette année, de douze écrivains venus du Nord. A Caen, des auteurs français sont montés sur scène croiser leurs mots avec des Finlandais : Jean Rouaud avec Daniel Katz (récit familial et histoire) ; Leena Lander avec Sylvie Germain (mémoire et culpabilité). *Quant à Arto Paasilinna, on ne l'ima*ginait plus, après ses tonitruantes performances sur scène, qu'en l'un de ses propres personnages.

Ces lectures supposent des auteurs traduits dans chacune des deux langues. Les Boréales ont ainsi dû intervenir en amont. Premières mobilisées : les Presses universitaires de Caen, qui publient pour l'occasion une édition refondue de *Hiltu et Ragnar*, du Finlandais Frans Eemil Silanpaa, prix Nobel 1939 ; *Pour Phèdre*, tragédie du Suédois Per Olov Enquist ; et le savoureux *Grand-père Benno* de Daniel Katz, premier roman de cet *« athée définitif »*, ancien professeur de religion, membre de la petite communauté juive de Finlande.

La sortie de *Heq* de Jörn Riel (Danemark), *Voyages* de Herbjorg Wassmo (Norvège) (tous deux chez Gaïa) et de *Elle qui s'est mise nue devant son aimé* du Norvégien Ian Wiese (Flammarion) avait été synchronisée à l'heure boréale, comme la parution de *La Maison des papillons noirs* (Actes Sud), sans conteste l'événement éditorial du lot, dont l'auteur, Leena Lander, expliquera que *« la rudesse de l'hiver finlandais ne laissait d'autre alternative que boire ou travailler ».*

Jean-Louis Perrier

DANS LES GALERIES

MARLENE DUMAS
Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais, Paris 3ᵉ. Tél. : 42-78-40-44. Du mardi au samedi de 13 heures à 19 heures. jus*qu'au 31 janvier.*

Marlene Dumas est à la mode. Née au Cap en 1953, installée à Amsterdam, elle a beaucoup montré cette année, que ce soit à la Biennale de Venise, où elle figurait à la fois dans l'exposition Identité-Altérité et dans le pavillon néerlandais, au Castello di Rivoli, où ses toiles côtoyaient celles de Francis Bacon, ou au musée de Rochechouart. Sa peinture, violemment expressionniste, convient à l'époque. On y voit des corps dénudés, tordus, ployés, menacés de dissolution et d'effacement. Les visages oscillent entre l'effroi et l'accablement, les gestes entre la fuite et l'abandon. Tout cela dans des couleurs froides, bleus sans éclat, violets éteints, gris pulvérulents, noirs charbonneux. Ce style ne manque pas d'efficacité, mais – en raison du succès ? – Marlene Dumas en fait un usage passablement systématique. L'exposition parisienne en est la preuve. Elle compte vraiment trop de petites choses faibles, trop d'aquarelles hâtives et trop peu d'œuvres de grand format et vraie force. A l'exception d'un nu ténébreux, il n'y a pas là de quoi rendre justice à l'artiste. ***Ph.D.***

FREDERICK SOMMER
Galerie Françoise Paviot, 57, rue Sainte-Anne, Paris 2ᵉ. Tél. : 42-60-10-*01. Du mardi au samedi de 14 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 20 décembre.*

Frederick Sommer vient d'avoir quatre-vingt-dix ans, et qui le sait ? Son œuvre est oubliée et immense, énigmatique et teintée de surréalisme. Le photographe vit retiré en Arizona, il a laissé une soixantaine de photographies à peine, son image de coyotes morts et desséchés dans le désert a marqué des générations d'artistes, son nom figure en bonne place dans les histoires de la photographie, il a ses admirateurs fidèles, et l'homme, ancien ami de Max Ernst, aime entretenir cet effacement quand il répond à qui le sollicite : *« Faites comme si j'étais mort. »* Frederick Sommer n'a jamais fait l'objet d'une exposition d'importance en France. Il faut donc se précipiter chez Françoise Paviot pour découvrir une trentaine d'épreuves originales : un portrait superbe en surimpression de Max Ernst, des collages troublants, des façades de maison, des paysages arides et déroutants, des recherches sur la matière sans jamais tomber dans l'abstraction. On retrouve nombre de préoccupations esthétiques des modernes américains comme Stieglitz et Weston, que Sommer a rencontrés. Il y a surtout dans ses images quelque chose d'atypique, une perception de la réalité qui lui est propre et dont on ne cesse de chercher la clé. ***M.G.***

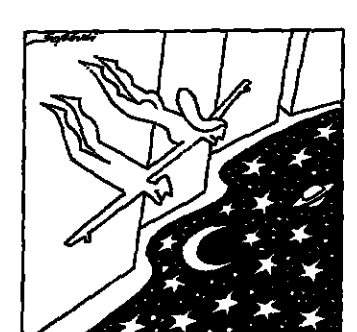
Les talents de Rousset

Le claveciniste joue et dirige à Paris

MALGRÉ le succès explosif de la bande-son du film *Farinelli*, qu'il a enregistrée pour Auvidis, *Christophe Rousset a su rester* le personnage mesuré et discret qu'il a toujours été, depuis ce célèbre Grand Prix de Bruges qui l'a fait connaître voici une dizaine d'années.

Après quelque temps chez William Christie comme continuiste et assistant, il fonde son propre ensemble, les Talents lyriques, où il se met au service de la musique vocale baroque, quitte le clavecin pour l'estrade et dirige désormais en fosse d'opéra.

Cela dit, Rousset n'a pas quitté



l'ivoire et l'ébène de son clavier, puisqu'il continue d'enregistrer en solo. Il vient d'ailleurs de signer en exclusivité pour Decca-L'Oiseau Lyre, en tant que soliste et chef des Talents lyriques. Dimanche, à Paris, il dirige son ensemble – pour un temps privé *des voix et des mots – dans les* concertos pour clavecin et cordes de Bach ; le lendemain, il joue Bach et Rameau, deux compositeurs qui lui vont à ravir.

★ Théâtre Grévin, 10, bd Montmartre, Paris-9e. Me Rue-Montmartre. 11 heures, le 10 décembre ; *20 h 30, le 11. Tél. :* 48-24-16-97. De 90 F à 200 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Hamid Baroudi
Chanteur de The Dissidenten, groupe mixte né en Allemagne, *Hamid Baroudi incarne cette* nouvelle génération de musiciens qui mélangent la tradition, l'art des rythmiques en boucle façon *dance*, l'énergie du rock et celle *des danses ancestrales. Son der*nier album, *City No Mud* (chez Chrysalis) a déjà été efficacement remixé par des DJ de pointe.
Divan du Monde, 75, rue des Martyrs, Paris-18e. Me Pigalle. 20 h 30, le 9. 60 F.

Adalberto Alvarez y su Son
Un des orchestres les plus efficaces de la salsa cubaine, fondé en 1984, collectionneur de hits. Dix-sept musiciens, un leader charismatique fournissent une image en acier trempé de Cuba, dansante envers et contre tout. *En cette période de grèves, une* soirée régénérante, une chaleur salutaire.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Me Château-d'Eau. 20 h 30, les 9 et 10 décembre. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Jeff Gardner/Rick Margitza
Associés régulièrement, les deux musiciens américains Jeff Gardner (piano) et Rick Margitza (saxophones) dépassent les codes *de leurs classiques. A leur inter*prétation rigoureuse, ils n'oublient pas de combiner un jeu épanoui.
L'Arganier, 14, rue Edouard-Jacques, Paris-14e. Me Gaîté, Pernety. 21 h 30, le 9. Tél. : 43-20-67-17. 25 F.

Welcome Septet
Du titre d'une des passions selon John Coltrane, les batteurs Christian Vander et Simon Goubert ont tiré le nom de leur formation. Cris d'amour, offrande musicale, l'une des plus grandes chances du *jazz nourri aux feux d'un swing* plein de vie et d'énergie.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Me Châtelet. 22 heures, le 9. Tél. : 40-26-46-60.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

LES ANNÉES DU MUR
Film franco-allemand-suisse de Margarethe von Trotta, avec Corinna Harfouch, August Zirner, Meret Becker, Anian Zollner, Jean-Yves Gaultier, Eva Mattes (1 h 45).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

LE BALLON BLANC
Film iranien de Jafar Panahi, avec Aïda Mohammadkhani, Mohsen Kafili, Fereshteh Sadr Orfani, Anna Bourkowska, Mohammad Shahani, Mohammad Bahktiari (1 h 25).
VO : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ
Film français d'Etienne Chatiliez, avec Michel Serrault, Eddy Mitchell, Sabine Azéma, Carmen Maura, Eric Cantona, Joël Cantona (1 h 46).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; *Paramount* Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-*48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; *UGC Lyon Bastille, dolby, 12e* (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Majestic Passy, dolby, 16e* (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; *Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-*20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

CONTE DES TROIS DIAMANTS
Film belgo-anglo-palestinien de Michel Khleifi, avec Mohammad Nahhal, Hana'Ne meh, Ghassan Abu Libda, Makram Khouri, Bushra *Qaraman, Mohammad Bakri* (1 h 46).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

PRÊTE A TOUT
Film américain de Gus Van Sant, avec Nicole Kidman, Matt Dillon, Joaquin *Phoenix, Alison Folland, Casey Af*fleck, Illeana Douglas (1 h 47).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

SANS DOUTE LES ANNÉES QUI PASSENT
Film français de Dominique Déhan, avec Françoise Bette, Jean-Claude Frissung, Henri de Lorme, Sylvie Domergue, Christian Delage (45).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

SEARCH & DESTROY
Film américain de David Salle, avec Dennis Hopper, John Turturro, Grif*fin Dunne, Rosanna Arquette, Chris*topher Walken, Illeana Douglas (1 h 30).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

SUPER NOËL
Film américain de John Pasquin, avec Tim Allen, Judge Reinhold, Wendy Crewson, Eric Lloyd, David Krumholtz, Peter Boyle (1 h 37).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, *dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation :* 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC *Montparnasse*, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, *dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation :* 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : *40-30-20-10) ; Gaumont Convention,* dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

TENDRE GALÈRE
Film britannique de Mike Sarne, avec *Charlie Creed Miles, Vanessa Hada*way, David Shawyer, Jess Conrad, Jacqueline Skarvellis, Yolanda Mason (1 h 36).
VO : Action Christine, dolby, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Elysées Lin*coln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réserva*tion : 40-30-20-10).

LES EXCLUSIVITÉS

À LA VIE, À LA MORT ! (Fr.) Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

AMOUR ET MENSONGES (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; *Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-*65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC *Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral,* 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-*55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler,* 18e (36-68-20-22).

L'AMOUR MEURTRI (It., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).

AU BEAU MILIEU DE L'HIVER (Brit., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er *(36-68-68-58) ; UGC Montparnasse,* 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; La Pagode, 7e *(36-68-75-07 ; rés. 40-30-20-10) ;* UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Majes*tic Bastille, 11e (36-68-48-56 ; rés. 40-*30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) *; 14-Juillet Beaugre*nelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

AU PETIT MARGUERY (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; rés. 40-30-20-10) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).

AU TRAVERS DES OLIVIERS (iranien, v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

AURÉLIA (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

ÇA TOURNE À MANHATTAN (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55).

LA CÉRÉMONIE (Fr.) : *14-Juillet Hau*tefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

LA CHANTEUSE DE PANSORI (coréen, v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e *(46-33-79-38 ; 36-68-68-12).*

CLOCKERS (**) (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-*30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-*19-68 ; rés. 40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; rés. 40-30-20-*10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-*68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont *Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ;* rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10) ; *Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).*

LE COUVENT (Fr.-Por., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA CROISADE D'ANNE BURIDAN (Fr.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

CROOKLYN (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le *Saint-Germain-des-Prés, Salle G.* de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

CROSSING GUARD (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 *; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet* Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e *(36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ;* 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Mont*parnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés.* 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : Gaumont Opéra Fran*çais, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-*10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; *rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos,* 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; *rés. 40-30-20-10).*

DIS, PAPA (Nor.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DOUCE FRANCE (Fr.) : Espace Saint-*Michel, 5e (44-07-20-49).*

LA FILLE SEULE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; *rés. 40-30-20-10) ;* Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).

LA FLEUR DE MON SECRET (Esp., v.o.) : Latina, 4e (45-49-60-60) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Sept *Parnassiens*, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).

LES FRÈRES McMULLEN (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; *UGC Triomphe, 8e* (36-68-45-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; *UGC Gobelins, 13e* (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

LE GARÇU (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

JOHNNY MNEMONIC (*) (A., *v.o.*) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; *v.f. : UGC Montparnasse, 6e* (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; *rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e* (36-68-22-27) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

LAND AND FREEDOM (Brit., *v.o.*) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Reflet Médicis, salle Louis-*Jouvet, 5e (36-68-48-24) ; Le Balzac,* 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 *; rés. 40-30-20-10).*

LENI RIEFENSTAHL, LE POUVOIR DES IMAGES (All.-Bel., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e *(43-26-84-65) ;* L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LISBONNE STORY (All.-Por., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MADAME BUTTERFLY (Fr., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; L'Arlequin, 6e (36-68-48-24 ; rés. 40-30-20-10) ; *La Pagode, 7e* (36-68-75-07 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; rés. 40-30-20-10) *; Max Linder Panorama,* 9e (48-24-88-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-*71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; Escurial, 13e* (36-68-48-24 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-*79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e* (36-68-31-34).

MANNEKEN PIS (Bel.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

NELLY ET M. ARNAUD (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Biarritz-Majestic, 8e (36-68-48-56 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; *Gaumont Alésia, 14e* (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; *Bienvenüe Montpar*nasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e *(36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ;* Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56 ; rés. *40-30-20-10) ; UGC* Maillot, 17e (36-68-31-34).

L'OPÉRA DE QUAT'SOUS (Fr., v.o.) : *Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ;* v.f. : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

OUI (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE PLUS BEL ÂGE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

POCAHONTAS, UNE LÉGENDE INDIENNE (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; *36-68-75-15 ; rés.* 40-30-20-10) ; v.f. : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Rex (le Grand Rex), 2e *(36-68-70-23) ; UGC Montparnasse,* 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont *Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-*30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; *36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC* Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; *Gaumont* Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; *rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopa*norama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; *Majestic Passy*, 16e (36-68-48-56 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

RAMPO (Jap., v.o.) *: UGC Ciné-cité les* Halles, 1er (36-68-68-58).

LE REGARD D'ULYSSE (Gr., v.o.) : Lu*cernaire, 6e (45-44-57-34).*

REVIVRE (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

SHANGHAI TRIAD (Chin., v.o.) : George-V, 8e (36-68-43-47).

SUR LA ROUTE DE MADISON (A., *v.o.) :* UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47).

UNDERGROUND (européen, v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55 ; *rés. 40-30-*20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).

USUAL SUSPECTS (A., v.o.) : *UGC Fo*rum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47).

LES REPRISES

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., *v.f.*) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; *rés.* 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES 101 DALMATIENS (A., *v.f.*) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78 ; 36-68-75-55) ; Denfert, 14e *(43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e* (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHRIST INTERDIT (It., v.o.) : Le Quar*tier Latin, 5e (43-26-84-65).*

LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRÈS LA PLUIE (Jap., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

DRÔLE DE DRAME (Fr.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

GILDA (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

MORT D'UN MATHÉMATICIEN NAPOLITAIN (It., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23).

LA NUIT AMÉRICAINE (Fr.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; *rés.* 40-30-20-10) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FESTIVALS

ANIMALIA CINEMATOGRAFICA, Centre Pompidou. *Studio 5-Cinéma* du Musée, 4e (44-78-12-33). les Nuits de la dame blanche, sam. 15 h ; le Territoire des autres, sam. 18 h ; Cane Toads, sam. 21 h ; Bats, dim. 15 h ; The Most Dangerous Game, dim. 18 h ; Lions et hyènes, un face-à-face mortel, dim. 18 h ; Ratopolis, dim. 21 h ; les Dragons de Komodo, lun. 15 h ; il danse pour ses cormorans, lun. 15 h ; l'Alliance, lun. 21 h.

ANTHOLOGIE DU WESTERN (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). La Vallée de la peur, sam. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; La Rivière rouge, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; *Coups de feu dans la sierra*, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; La Poursuite infernale, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

L'ART CINÉMATOGRAPHIQUE PRÉSENTE, Trianon, 18e (46-06-74-*03). Stars in my Crown, lun. 20 h.*

AVANT-PREMIÈRE (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07). Smoke, lun. 21 h 30.

AVANT-PREMIÈRE (v.o.), Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88). Smoke, mar. 20 h 30.

AVANT-PREMIÈRE, Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). Insomnie, dim. 11 h.

BUNUEL ARCHITECTE DU RÊVE, Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24). Le Charme discret de la bourgeoisie, mar. 12 h.

CINÉ-CLUB

CLAUDE-JEAN PHILIPPE (v.o.), L'Arle*quin, 6e (36-68-48-24). Sammy et Ro*sie s'envoient en l'air, dim. 11 h.

CINéMÉMOIRE, Auditorium du *Louvre*, 1er *(40-20-52-99). la Femme* et le Pantin, sam. 20 h ; le Miracle des loups, dim. 16 h.

CINéMÉMOIRE, Centre culturel suisse, 3e (42-71-38-38). Le Guide alpin, sam. 15 h ; Deux filles de la rue, sam. 18 h 30 ; La Dernière Chance, sam. 20 h 30 ; Images d'Ostende, dim. 15 h ; Impatience, dim. 15 h ; L'Indépendance de la Roumanie, dim. 18 h 30 ; Le Secret de la mine, dim. 20 h 30 ; Simon Judit, lun. 18 h 30 ; La Tombe du soldat inconnu, lun. 20 h 30 ; Les Gens de la Vistule, mar. 18 h 30 ; Deux fois deux font parfois cinq, mar. 20 h 30.

CINéMÉMOIRE, American Center, 12e (44-73-77-77). L'Avant-garde des années 20 en Allemagne, sam. 20 h, *dim.* 15 h.

EGYPTE : CENT ANS DE CINÉMA (v.o.), Institut du monde arabe, 5e *(40-51-39-91).* Le Chevalier de l'asphalte, sam. 14 h 30 ; Ma femme est PDG, sam. 17 h ; Jour doux et jour *amer*, dim. 14 h 30 ; Le Marché noir, dim. 17 h.

FÉMININ-MASCULIN, Centre Pompidou. Studio 5-Cinéma du Musée, 4e (44-78-12-33). Je vous salue Marie, sam. 17 h ; Sodoma, dim. 20 h ; JBl, lun. 17 h ; L'Empire des sens, lun. 20 h.

FESTIVAL D'AUTOMNE CINÉASTES CHINOIS D'AUJOURD'HUI, UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58). Rouge, sam. 12 h 10 ; Poussières dans le vent, dim. 18 h 30, mar. 21 h ; As Tears Go By, *lun.* 13 h ; *L'île du cha*grin, mar. 15 h 45 ; Des jours éblouissants, mar. 18 h ; Le Terroriste, sam. 10 h ; *Les Bâtards de Pékin, sam.* 14 h 10, lun. 19 h 20 ; Confusion chez Confucius, sam. 16 h 10 ; Nos années *sauvages, sam. 18 h 30 ; Adieu ma* concubine, sam. 20 h 30 ; Chungking Express, dim. 10 h ; Vivre, dim. 12 h 15 ; *A Brighter Summer Day*, dim. 14 h 45, mar. 10 h ; Le Temps de vivre et de mourir, dim. 20 h 30 ; La Cité *des douleurs, lun. 10 h ; Pous*sière d'ange, dim. 18 h 30, mar. 21 h ; Zhao Le, jouer pour le plaisir, lun. 15 h ; *Vive l'amour*, lun. 17 h ; Good Men, Good Women, lun. 21 h 20 ; La Grande Parade, mar. 13 h 30.

FESTIVAL MORETTI (v.o.), Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24). Journal intime, dim. 12 h 05 ; Bianca, lun. 12 h 05.

LA FÊTE À BOURVIL, Studio 28, 18e (46-06-36-07). Le Trou normand, sam. 15 h, 17 h ; Le Magot de Josefa, sam. 19 h, 21 h 30 ; Le Chemin des écoliers, lun. 17 h, 19 h 30.

LE FILM DE GUERRE (v.o.), Institut finlandais, 5e (40-51-89-09). La Guerre d'hiver, sam. 19 h.

FRANÇOIS TRUFFAUT, LE CINÉMA ET LA VIE, Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). La Peau douce, dim. 17 h 30 ; Baisers volés, dim. 15 h 45, lun. 20 h ; Vivement dimanche !, *mar.* 16 h ; *La Femme d'à côté*, mar. 13 h 45 ; L'Homme qui aimait les femmes, sam. 17 h 45 ; Les Quatre Cents Coups, dim. 14 h ; La Chambre verte, sam. 14 h, lun. 16 h ; Les Deux Anglaises et le continent, dim. 21 h 30 ; L'Amour en fuite, lun. 21 h 45.

L'HISTOIRE DU CINÉMA FRANÇAIS, Le République, 11e (48-05-51-33). L'Auberge rouge, mar. 17 h 50 ; L'Atalante, lun. 16 h ; La Règle du jeu, lun. 18 h ; Le Grand Jeu, mar. 15 h 40.

L'HISTOIRE DU CINÉMA FRANÇAIS, Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). Tirez sur le pianiste, sam. 20 h ; Pickpocket, sam. 16 h, lun. 14 h ; *Cléo de 5 à 7, mar. 18 h 15 ;* Ascenseur pour l'échafaud, sam. 21 h 45, mar. 20 h.

LES INDÉPENDANTS AU RÉPUBLIC, Le République, 11e (48-05-51-33). Quartier Mozart, lun. 20 h 30.

LES INÉDITS D'ITALIE (v.o.), Latina, 4e (45-49-60-60). L'Air paisible de l'Occident, mar. 14 h, 16 h, 18 h ; Condominio, *sam. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h,* 22 h, mar. 20 h, 22 h ; Verso sud, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Ainsi parlait Bellavista, dim. *14 h, 16 h, 18 h,* 20 h, 22 h.

L'INTÉGRALE BERGMAN (v.o.), Le Quartier Latin, 5e *(43-26-84-65). Per*sona, sam. 16 h 10, 22 h 10 ; Les Fraises sauvages, dim. 16 h 10, 22 h 10 ; Le Visage, *lun. 16 h 10, 22 h 10 ; Une leçon d'amour*, mar. 16 h 10, 22 h 10.

INTÉGRALE WOJCIECH J. HAS, Le *Champo*-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). La Clepsydre, dim. 13 h 50, 19 h 50, mar. 13 h 50, 19 h 50 ; Les *Codes, dim. 16 h 10, mar. 16 h 10* ; Le Manuscrit trouvé à Saragosse, sam. 13 h 50, 19 h 50, lun. 13 h 50, 19 h 50 ; *Les Adieux, sam. 16 h 10, lun. 16 h 10.*

MARIA KOLEVA FILMS, Cinoche Vidéo, 5e (47-00-61-31). Isabelle et les *27 voleurs, une leçon, sam. 18 h, dim.* 17 h, lun. 18 h, mar. 18 h ; Annie Vacelet, psychogéographe, sam. 12 h, *dim.* 12 h ; *John, le dernier ouvrier* sur terre, dim. 15 h ; Antoine Vitez s'amuse avec Claudel et Brecht, lun. 20 h ; *Paroles tues ou aimer à Paris* en étrangère, sam. 20 h ; L'Etat de bonheur permanent, dim. 19 h.

LA MÉLANCOLIE SCANDINAVE (v.o.), Institut finlandais, 5e (40-51-89-09). Shadows in Paradise, mar. 19 h.

SACHA GUITRY, CINÉASTE, Le Cham*po-Espace Jacques-Tati, 5e* (43-54-51-60). Le Nouveau Testament, sam. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h 10 ; Le Diable *boiteux, dim.* 13 h 40, 15 h 50, 18 h, 20 h 10 ; Faisons un rêve, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h 10 ; Bonne Chance, *mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h 10.*

WERNER FASSBINDER (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Le Mariage de *Maria Braun*, mar. 17 h 10 ; *L'Année* des treize lunes, sam. 17 h 20 ; Les Larmes amères de Petra von Kant, dim. 17 h 40 ; Lola, une femme allemande, lun. 14 h ; Le Secret de Veronika Voss, lun. 16 h.

WIM WENDERS (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). *Jusqu'au bout du* monde, sam. 21 h 10 ; L'Ami américain, lun. 21 h 10.

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
DIMANCHE
Indomania : Indomania : D. G. Phalke, 1870-1944, The First Indian Director (1965), de Satish Bahadur ; Shri Krishna Janma (1918), de Dhundira Govind Phalke ; Bhakta Pralhad (1926), de Dhundira Govind Phalke ; Tukaram (1921), *de Dhundira Govind* Phalke ; Raja Harischandra (1913), de Dhundira Govind Phalke ; Sinhastha Mela (1920-1921), *de Dhundira Go*vind Phalke, 14 h ; Acchut Kanya (1936, v.o. hindi, traduction simulta*née), de Franz Osten*, 18 h ; Prem Sanyas (1925), de Franz Osten, Himansu Rai, 21 h.

***SALLE RÉPUBLIQUE* (47-04-24-24)**
DIMANCHE
Histoire d'un studio : La 20th Century Fox : Femme ou maîtresse (1947, v.o. s. t. f.), d'Otto *Preminger*, 17 h ; Embrasse-la pour moi (1957, v.o. s. t. f.), de Stanley Donen, 19 h 30 ; Voyage à deux (1967, *v.o. s. t. f.*), de Stanley Donen, 21 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)
DIMANCHE
Hommage à l'Institut Lumière : L'Aventurier du Rio Grande (1959, v.o. s. t. f.), de Robert Parrish, 14 h 30 ; L'Epouvantail (1973, v.o. s. t. f.), de Jerry Schatzberg, 17 h 30 ; Le Nouveau Testament (1936), de Sacha Guitry, 20 h 30.
LUNDI
Hommage à l'Institut Lumière : The Big Fix (v.o. s. t. f.), de Jeremy Paul Kagan, 14 h 30 ; La Fièvre dans le sang (1961, v.o. s. t. f.), d'Elia Kazan, 17 h 30 ; Passion (1991), de Willy Kempeneers, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)
DIMANCHE
Côté rue, côté cour : La Zone (1928), de Georges Lacombe ; Ceux de la zone (1933, v.o. s. t. f.), de Frank Borzage, 14 h 30 ; *Des enfants gâtés* (1977), de Bertrand Tavernier, *16 h 30* ; Chronique d'une banlieue ordinaire (1992), de Dominique Cabrera ; Rêves de ville (1992), de Dominique Cabrera, 19 h ; Cinémémoire : The Gibraltar of America (1924), ; La Forteresse (1946, v.o. s. t. f.), de Fedor Ozep, 21 h.
MARDI
Côté rue, côté cour : Paris gris et Paris rose (1961), de Georges Herbuveaux ; Grigny la grande borne (1973), de Bernard Gesbert, 14 h 30 ; Mamma Roma (1962, v.o. s. t. f.), de Pier Paolo Pasolini, 16 h 30 ; Boléro (1982), de Jean Boyer, 19 h ; Cinémémoire : Vendredi soir (1932), de G. J. Teunissen ; Retrouvée (1914), de Louis Chrispijn et Edmond Edren, 21 h.

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) *Films interdits* aux moins de 16 ans.

SAMEDI 9 DÉCEMBRE

TF 1

20.45 Divertissement : Les Grosses Têtes.
Présenté par Philippe Bouvard. Avec Enrico Macias, Olivier de Kersauson, Francis Perrin, Sim, Guy Montagné, Philippe Castelli, Evelyne Leclercq...

22.45 Téléfilm : Vengeance tous risques.
D'Andrew Stevens.

0.35 Magazine : Formule foot.

1.10 Journal, Météo.

1.25 Programmes de nuit.
Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.) ; 1.45, Histoires naturelles (et 3.55, 5.05) ; 2.35, Histoire des inventions [1/6] ; 3.25, *Côté coeur* ; 4.25, Passions ; 4.50, Musique.

FRANCE 2

20.45 La Grande Fête du Téléthon.
Présentée par Claude Sérillon, Gérard Holtz, Serge Lama, Michel Drucker. Avec Pascal Brunner, Francis Cabrel, Sacha Distel, les Collégiens, Maxime Leforestier...

2.30 Programmes de nuit.
Envoyé spécial (rediff.) ; 4.20, Opéra sauvage ; 5.15, Crocodile Ballon ; 5.30, Profession pilote ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

20.50 Série : Les Nouveaux Exploits d'Arsène Lupin.
Herlock Sholmes s'en mêle, d'Alain Nahum d'après Maurice Leblanc, avec François Dunoyer.
Arsène Lupin trouve sur sa route le grand détective Herlock Sholmes, moins performant toutefois sous la plume de Maurice Leblanc que sous celle de Conan Doyle

22.20 Les Dossiers de l'Histoire.
Loin d'Hollywood, l'art européen du cinéma muet. [1] La Naissance d'un art.

23.25 Météo, Journal.

23.50 Musique et Compagnie.
Elisabeth Schwarzkopf a quatre-vingts ans.

0.50 Musique Graffiti.
Scènes d'enfants de Schumann, par Michel Dalberto, piano (20 min).

M 6

20.45 Téléfilm : Business Woman.
[1/2 et 2/2]. De Charles Jarrott, avec Kim Delaney, Jack Scalia.
Amours et intrigues à Hollywood, « l'usine à rêves ». D'après le roman de Jackie Collins qui a également signé le scénario.

0.05 Série : Flash.

0.55 Concert : Bon Jovi.
Enregistré à Wembley en Juin 1995

2.15 Rediffusions.
Boulevard des clips (et 6.40) ; 3.30, *Fréquenstar (Vanessa Demouy)* ; 4.25, Paris top models ; 5.20, Jazz 6 ; 6.15, Culture pub.

CANAL +

20.30 Téléfilm : Les Insurgés de la Terre.
D'Eugene Levy.
En 1975, dans un petit village du Colorado, un riche promoteur et sa bande de mercenaires tentent de s'accaparer frauduleusement la terre de pauvres paysans.

22.05 Flash d'informations.

22.15 Magazine : Jour de foot.

23.00 Le Tueur du futur. ■
Film américain de Rachel Talalay (1994). *Avec Karen Allen.*

0.35 La Séparation. ■■
Film français de Christian Vincent *(1994). Avec Isabelle Huppert.*

2.00 La Cité des femmes. ■■■
Film franco-italien de Federico Fellini (1980, v.o).

4.15 Coma. □
Film français (1994).

ARTE

20.40 Téléfilm : Le Phare
[2/3] Welmoed, de Pieter Verhoeff, avec Hans Heerschop, Jaron De Paauw.
Ce téléfilm néerlandais en trois épisodes raconte l'éducation sentimentale d'un jeune garçon né dans une famille modeste d'un village de Frise. Très belle reconstitution de la Hollande des années 50. FIPA d'or 1995.

21.40 ▶ Documentaire : Rwanda.
Maudits soient les yeux fermés, de Frédéric Laffont.

23.05 Magazine : Velvet Jungle.
Présenté par Valli. Top Live : Best of *Top Live ; Louise ; Série : Les Zombies de la stratosphère*, de Fred C Brannon, [10/12] The Human Torpedo *(v.o.), avec Judd Holdren.*

0.40 Téléfilm : L'Eté des jeux.
De Giordan Maugg, avec Jost Gerstein, Verena Plangger (v.o., rediff.).

2.00 Cartoon Factory [13/18].
Toy Time (1932) ; Phoney Express (1932) ; Happy Hoboes-Tom and Jerry (1933) ; Ain't She Sweet (1933) (rediff., 30 min).

CÂBLE

TV 5 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. *20.00 Série : Julie Lescaut. Tableau noir. 21.30* Télécinéma. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 N'oubliez pas votre brosse à dents. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Journal de la RTBF. En direct (30 min).
PLANÈTE 19.05 Revoir Beyrouth. De Mireille Calare et Simon Edelstein. 19.45 L'Homme technologique. [7/8] Machines à tuer. D'Adam Levy. 20.35 Chemins de fer. [7/12] De St Pétersbourg à Taschkent. De Jenny de Yong. 21.30 Le Roman de France. [5/6] Le Pointu *Mystère. De Bernard Monsigny. 22.00 15 jours* sur Planète. 22.25 Amour, femmes et fleurs. De Jorge Silva et Marta Rodriguez. 23.20 Bombe atomique : Champignon mortel. *De* Tim Curran. 0.35 J'ai 15 ans et ça zappe dans ma tête. De Christian Liardet et Viviane Mermod-Gasser (45 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Top-Flop (et 0.50). 19.35 Stars en stock. Clark Gable. 20.00 Eco, écu et quoi ? 20.30 Equitation. En direct. Jumping international de Paris, à la porte de Versailles *(Paris). 23.00 Paris dernière. 23.55 Le* court en dit long (55 min).
CANAL J 17.30 Série : Le Vilain Petit Canard. Le canard est dans la sauce. 17.50 Capt'ain J. 18.00 Les P'tits Futés. [6/26] Vilberg et les oiseaux d'Islande. 18.15 Regarde le monde. 18.30 Tarmac. 19.00 Série : Les Twist. La Toque enchantée. 19.30 Momo et Ursule. 20.00 Petit *prince Troll.*
CANAL JIMMY 21.00 Série : Angela, quinze ans. A la recherche du père idéal. 21.50 Série : Le *Frelon vert. Double* meurtre. 22.15 Chronique du chrome. 22.20 Série : Liquid Television. 22.50 T'as pas une idée ? 23.50 Quatre en un. 0.20 Série : Seinfeld. La Chinoise. 0.45 Série : Route 66. L'Héritière (50 min).
SÉRIE CLUB 19.05 Le Club. 19.15 Série : Models Inc. 19.55 Série : Miami Vice (et 0.00). Les Vacances. 20.45 Série : Schimanski. Le *Magot. 22.20 Série : Combat. Les Masques.* 23.10 Série : Au-delà du réel, l'aventure continue. Evolution. 0.45 Série : Le Retour du Saint. *Duel à Venise (45 min).*
MCM 19.30 L'Invité de marque. 20.00 Eurotrash. 20.30 MCM Euromusiques Nordica. 21.30 Clips non-stop. 22.00 Rave On. 22.30 MCM Dance Club (210 min).
MTV 19.00 European Top 20. 21.00 First Look. 21.30 B'Ball Week-end. 23.30 The Zig & Zag Show. 0.00 Yo ! MTV Raps (120 min).
EUROSPORT 9.25 *Ski de fond. En direct. Ski* de fond : Coupe du monde. 5 km dames, à Davos (Suisse). 10.20 Ski. En direct. Coupe du monde : descente messieurs, à Val-d'Isère (Savoie). 12.00 Ski de fond. En direct. Ski de fond : Coupe du monde. 30 km messieurs, à Davos. 13.30 Ski artistique. En direct. Ski artistique : Coupe du monde. Epreuve de bosses, *à Tignes. 20.25 Basket-ball. En direct.* Championnat de France Pro A : 13ᵉ journée. Le Mans-Pau-Orthez. 22.00 Supercross. En direct. Motocross : championnat du monde de supercross indoor. 4ᵉ et dernière manche, à Genève (90 min).
CINÉ CINÉFIL 18.25 Police montée. ■ Film américain de David Howard (1938, N., v.o.). Avec George O'Brien. 19.30 Actualités Pathé nº 2. 20.20 Le Club. 21.35 Les Déesses de l'amour. 23.00 Secrets de femmes. ■■ Film américain de Robert Wise (1950, N.). Avec Eleanor Parker. 0.40 Marie Walewska. ■ Film américain de Clarence Brown (1937, N., v.o., *115 min). Avec Greta Garbo.*
CINÉ CINÉMAS 18.35 Happy Anniversary 007. 19.40 Le Bazar de Ciné Cinéma. 20.30 Téléfilm : Pas un sou de plus, pas un sou de moins. De Clive Donner [1/2] avec Ed Begley, Edward Asner. 22.05 Ciné Cinécourt. 23.05 La Musique du hasard. ■ Film américain de Philip Haas (1992, v.o.). Avec James Spader. 0.40 *Téléfilm* : Club échangiste. Classé X (80 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Le Temps de la danse. Le magazine de la danse. Avec Jean-Christophe *Maillot, directeur des ballets de* Monte Carlo, à l'occasion du dixième anniversaire de la compagnie. 20.30 Nouveau Répertoire dramatique. Hommage à Jean-Luc Lagarce. Nous, les héros, de Jean-Luc Lagarce. 22.35 Musique. Opus. Gabriel Yared. 0.05 Fiction : Tard dans la nuit. L'Enterrement des rats, de Bram Stoker. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
FRANCE-MUSIQUE 20.00 Opéra. Festival d'automne. *Concert donné en novembre* au Théâtre du Châtelet, par le Chœur de la Philharmonie slovaque, le Chœur du *Théâtre du Châtelet, l'Orchestre Philharmo*nia, dir. Christoph von Dohnanyi : Moïse et Aaron, opéra en trois actes inachevé, de Schoenberg, livret du compositeur d'après la Bible, Aage Haugland (Moïse), Philip Langridge (Aaron), Reinhard Hagen (Un prêtre), Thomas Mohr (L'Ephraïmite), Hélène Perraguin (Une malade). 23.05 Le Bel Aujourd'hui. A propos de Jacques Lenot ; Portrait d'Allain Gaussin. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.
RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les sœurs Labèque. Katia et Marielle Labèque. Concerto K 242, de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Bychkov ; Danse slave op. 46 nº 4, de Dvorak ; Le Lac des cygnes, extrait, de Tchaïkovski ; Concerto pour deux pianos, de Poulenc, *par l'Orchestre symphonique de Boston, dir* Ozawa ; Le Bœuf sur le toit, de Milhaud, par l'Orchestre de Paris, dir. Bychkov ; West Side Story : danses symphoniques, de Bernstein ; La Vie brève, de De Falla. 22.40 Da capo. Introduction et Rondo capriccioso, de Saint-Saëns, par l'Orchestre du Hollywood Bowl, dir. Slatkin, Rabin, violon ; Quatuor nº 2, de Brahms, par le Hollywood String Quartet ; La Nuit transfigurée, de Schönberg, par le Hollywood String Quartet, Dinkin, alto, Reher, violoncelle. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas *manquer* ; ■■■ *Chef-d'œuvre ou* classique. ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.

13.00 Journal, Météo.

13.20 Série : Walker Texas Ranger.

14.15 Série : Arabesque.

15.10 Série : Le Rebelle.

15.55 Série : Les Dessous de Palm Beach.

16.55 Disney Parade.
Mickey magicien ; Une maman pour Noël (1ʳᵉ partie).

18.00 Sport : Patinage artistique.
5ᵉ épreuve du Grand Prix Trophée NHK au Japon à Nagoya.

19.05 Magazine : 7 sur 7.
Invités : Charles Pasqua, Judith Godrèche.

20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45 *Cinéma : La Gamine.* □
Film français d'Hervé Palud (1991). Avec Johnny Hallyday.

22.20 Ciné dimanche.

22.30 Cinéma : Un homme voit rouge. ■
Film américain de Casper Wrede *(1974). Avec Sean Connery.*

0.15 Cinéma : Monpti. ■■
Film allemand de Helmut Kautner (1957). Avec Romy Schneider.

1.55 Journal, Météo.

2.05 Programmes de nuit.
Histoires naturelles (et 3.50, 4.40, 5.10) ; 2.35, Histoire des inventions *[2/6] ; 3.30, Mésaventures* ; 4.15, Série : Intrigues ; 5.05, Musique.

FRANCE 2

12.55 Météo (et 13.15).

13.00 Loto, Journal.

***13.25 Dimanche Martin** (et 16.05).*

15.10 Le Journal du Téléthon.
Bilan du 9ᵉ Téléthon, les meilleurs moments.

17.50 Stade 2 (et 5.05).
Rugby ; Hippisme ; Fun ; Auto ; Omnisport.

18.50 Magazine : Déjà dimanche.
Spécial 007 à l'occasion de la sortie du nouveau James Bond, *Golden Eye*, les 80 ans de Frank Sinatra.

19.25 Magazine : Déjà le retour.

19.59 Journal, Météo.

***20.45 Cinéma : Agaguk.* ■**
Film français de Jacques Dorfmann (1992). Avec Toshiro Mifune.

22.45 Variétés : Taratata.
Avec Simply Red, Coalia, Zazie.

23.55 Les Films Lumière.

0.05 Journal, Météo.

0.15 Concert : Musiques au cœur.
Soirée de gala du concours Long-Thibaud.

1.30 Programmes de nuit.
Téléfilm : Sept morts par coïncidence ; 3.00, Trilogie pour un homme seul ; 3.55, Magazine : Polémiques ; 4.45, Urti ; 6.00, Dessin *animé.*

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.

12.45 Journal.

***13.05 Documentaire :* Les Quatre Dromadaires.**
Mille Mètres sous la jungle, de Luc-Henri Fage.

14.05 Série : New York District.

14.55 Magazine : Sports dimanche.
15.05, Tiercé, en direct de Vincennes ; 15.15, Ski à Val-d'Isère : Critérium international de la Coupe du monde : super géant hommes ; 15.45, Patinage : 95 Best of the Best à New-York.

17.05 Série : Magnum.

17.55 Magazine : Lignes de mire.
Présenté par Jacques Chancel. Invités : Jean-Marie Cavada, Xavier Gourou-Beauchamps, Bernard Montiel.

18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.08, *Journal régional.*

20.10 Divertissement : Débat.
De et par Marc Jolivet.

20.15 Divertissement : Benny Hill.

20.50 Série : Inspecteur Derrick.
Un objet de désir, de Zbynek Brynych, avec Horst Tappert.

21.50 Série : Un cas pour deux.
La Confiance d'une mère, de Frank Strecker, avec Rainer Hunold.

22.55 *Dimanche soir.*
Débat animé par Christine Ockrent et Gilles Leclerc ; invité : Robert Hue ; suivi de : *A la une sur la trois*, animé par Christine Ockrent, avec Serge July et Philippe Alexandre.

23.40 Météo et Journal.

0.00 Cinéma : Au-Dessous du volcan. ■■
Film américain de John Huston d'après le roman de Malcolm Lowry *(1984, v.o.). Avec Albert Finney.*

1.50 Musique Graffiti.

M 6

12.45 Série : Surfers détectives.

13.40 Série : Les Têtes brûlées.

14.35 Magazine : Starnews.

15.05 Magazine : Fréquenstar.
Eddy Mitchell.

16.05 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.

17.10 Téléfilm : Coup de foudre à Acapulco.
De Corey Allen, avec Scott Bakula, Connie Selleca.
Un séducteur impénitent tombe amoureux d'une femme qui doit se marier dans moins de quinze jours.

18.55 Série : Mission impossible, vingt ans après.

19.54 Six minutes d'informations, Météo.

20.00 Série : Les garçons sont de retour.

20.35 Sport 6 (et 1.15).
Présenté par Stéphane Tortora.

20.45 Magazine : Les Documents de Zone interdite.
Présenté par Patrick de Carolis. Paris, les dessous de la nuit.
Après « Un été à Saint-Tropez », Zone interdite s'intéresse au Paris du monde de la nuit, des fêtards et des noctambules.

22.40 Culture pub (et 4.40).
L'Or bleu.

23.10 Téléfilm : Magique Emmanuelle.
De Francis Leroi, avec Marcella Walerstein, Kristina Ferentz.

0.45 Magazine : Rock express.
The Amps, Alice in Chains, Levellers, Slayer.

1.25 Boulevard des clips (et 5.30).

2.30 La Tête de l'emploi.

2.55 Rediffusions.
Paris coquin ; 3.45, Jazz Dance ; 5.05, Fanzine.

CANAL +

— *En clair jusqu'à 14.05* —

12.25 Flash d'informations
(et 19.30, 22.30).

12.30 Magazine : Télés dimanche.
Présenté par Michel Denisot.

13.30 La Semaine des Guignols.

14.05 Documentaire : Les Beatles par les Beatles. [1/3].

15.45 Documentaire : Le Combat des odeurs.
D'Etienne Verhaegen

— *En clair jusqu'à 18.00* —

16.10 Décode pas Bunny.

17.10 Les Superstars du catch.

18.00 Cinéma : Allô maman, c'est Noël. □
Film américain de Tom Ropelewski *(1993). Avec John Travolta, Kirstie* Alley, David Gallagher.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

19.30 Flash d'informations.

19.40 Ça cartoon.
Présenté par Philippe Dana. Trois Petits Bops (1957) ; Terrier interdit (1954) ; Le Roi tromboniste du Polaroo *(1945) ; Tom et Jerry sur glace* (1954)

20.15 Sport : Football.
Strasbourg-Lens. Match décalé de la 21ᵉ journée du Championnat de France de D1, en direct ; à 20.30, coup d'envoi.

22.30 Flash d'informations.

22.35 L'Equipe du dimanche.
Présenté par Thierry Gilardi. Spécial David Ginola. Football ; Raid *Gauloises ; Football américain*

1.05 Cinéma : Trois de cœur. □
Film américain d'Yurek Bogayevicz (1993, v.o.). Avec William Baldwin, Kelly Lynch, Sherilyn Fenn.

2.50 Surprises (10 min).

LA CINQUIÈME

12.30 Magazine : Fête des bébés !

13.00 Rintintin.
Le Cercle de feu.

13.30 Les Grands Maîtres du cinéma. Louis Malle.

***14.30 Teva : Laissez* entrer ceux qui pleurent.**
Présentée par Teva Victor.

15.30 Détours de France.
Tour de France par deux enfants dans le Jura.

16.00 Feuilleton : Ardéchois cœur fidèle [6/6].

17.00 Le Sens de l'Histoire.
La Guerre froide. Invités : Edouard Sablier, amiral Lacoste.

18.30 Va savoir.
Présenté par Gérard Klein. Paris au fil de l'eau.

18.57 Le Journal du temps.

ARTE

19.00 Cartoon Factory [14/18].
Village Barber (1930) ; Laughing Gas (1931) ; Spooks (1931) ; Soda Squirt (1933).

19.30 Magazine : Métropolis (et 0.55).
Elia Kazan ; Revue de presse photographique ; Beaux livres ; L'abécédaire de Gilles Deleuze : H comme *Histoire de la philosophie* (1).

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Soirée thématique : Temples de la consommation.
Les Grands Magasins. Soirée proposée par Kathrin Brinkmann.

20.41 Cinéma : Les Marx Brothers au grand magasin. ■
Film américain de Charles Reisner (1941, N., v.o.)

22.00 Documentaire : Au bonheur des dames.
L'architecture des grands magasins parisiens, de Boris Penth.

22.30 Documentaire : Willkommen, Bienvenue, Welcome.
Le Kadewe à Berlin, de Daniela Schmidt.

23.05 Documentaire : Fin de Siglo.
Un grand magasin à Cuba, de Marilyn Watelet et Szymon Zaleski.
Une parabole sur Cuba, à partir de la vie quotidienne d'un grand magasin quasiment vide.

0.10 Court métrage : Le Juste Prix.
De Daphna Levin (1994), avec Meir Swisa, Shiri-li Deshe.

0.25 Cocagne et gagne.
Essai vidéo de Manfred Hulverscheidt.

1.55 Documentaire : Cent ans de cinéma, la Corée.
La Route du cinéma, de Jang Sun-Woo (v.o., rediff., 52 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 30 millions d'amis. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 7 sur 7. 21.00 Téléscope. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures (40 min). 22.40 Le Souffle au cœur. ■■ Film français de Louis Malle (1971), avec Léa Massari. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Journal de la TSR. En direct (30 min).
PLANÈTE 19.50 *J'ai 15 ans et ça zappe dans* ma tête. De Christian Liardet et Viviane Mermod-Gasser. 20.35 ▶ Vérité assiégée. De *Nathalie Borgers et Leslie Asako Gladsjo.* 21.45 Grands maîtres de la photographie. [1/6] Andreas Feininger. De Peter Adam. 22.20 Gosses de rue à Moscou. De Claude Fléouter et Frédéric Variot. 23.15 100 ans d'histoire d'effets spéciaux. De Stephen Rocha. 0.10 Les Parchemins de la mer Morte. De Theresa Hunt. 1.00 Où chantent les accordéons, la route du vallenato. De Lizette Lemoine (55 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Jean-Edern's Club. 20.00 Totalement cinéma. 20.30 Top-Flop. 21.00 Larry le liquidateur. □ Film américain de Norman Jewison (1991). Avec Danny De Vito. 22.45 Les Grandes Voix noires américaines. De Claude Fléouter [1/2]. 23.35 Eco, écu et quoi ? 0.05 Table ouverte. 0.30 Le *Canal du savoir (60 min).*
CANAL J 17.30 Série : Le Vilain Petit Canard. Bahut connection. 18.00 Série : Les Monroes. *Le Sentier de la guerre. 19.00 Sur* la piste de l'animal le plus secret. [9/12] Amérique du Sud. 19.30 Prince Valiant.
CANAL JIMMY 20.00 Série : Seinfeld. La Chinoise. 20.30 Série : Dream On. Ce que femme veut. 20.55 Top bab. 21.40 Série : Bottom. Holly. 22.10 Chronique new age. 22.15 La Semaine sur Jimmy. 22.25 Série : New York Police Blues. Episode º26. 23.15 Le Meilleur du pire. 23.50 Série : Les Envahisseurs. Cauchemar. 0.45 Queen of Soul : Aretha *Franklin. De Kirk D'Amico (60 min).*
SÉRIE CLUB 19.00 Série : Models Inc. Jusqu'à ce que la mort nous sépare. 19.45 *Série : Miami Vice (et 0.00). La Ligne de feu.* 20.35 Le Club. 20.45 Série : Les Incorruptibles, le retour. 21.30 Série : Le Retour du Saint. *22.20 Série : Combat. La Rencontre.* 23.10 Série : Au-delà du réel, l'aventure continue. 0.45 Série : Les Boussardel. La Bruyère au cap (105 min).
MCM 19.30 Mangazone Mag. 20.00 NBA Action. 20.30 MCM Euromusiques Latina. 21.30 MCM Rock Legends Club. 22.30 Eurotrash. 23.30 Blah-Blah Groove. 0.00 Rebel TV. 0.30 Zoom zoom (60 min).
MTV 19.30 Concert : Kiss Unplugged. 20.30 The Soul of MTV. 21.30 The State. 22.00 *Oddities Featuring the Maxx.* 22.30 Alternative Nation. 0.00 Headbangers' Ball (90 min)
EUROSPORT 10.20 Ski. En direct. Coupe *du monde : super G messieurs, à Val-d'Isère* (Savoie). 13.30 Ski artistique. En direct. Ski artistique : coupe du monde. Epreuve de *bosses.* A Tignes (Savoie). 15.00 Snooker (et 20.00). En direct. Open d'Allemagne, à Francfort. 22.00 Planche à voile. En différé. 22.30 Aérobic. 23.00 Body-building. Résumé. Championnats du monde (60 min).
CINÉ CINÉFIL 19.10 Le Club. 20.30 Marie Walewska. ■ Film américain de Clarence Brown (1937, N.). 22.25 Angelica. ■ Film *français de Jean Choux (1939, N.).* 0.00 Police montée. ■ Film américain de David Howard (1938, N., v.o.). 1.00 L'Amour à la *chaîne. ■ Film français de Claude de Givray* (1964, N.).
CINÉ CINÉMAS 18.05 La Rivière sans retour. ■■ *Film américain d'Otto Preminger* (1954). Avec Marilyn Monroe. 19.40 Minnelli On Minnelli. 20.30 Le Garde du corps. □ *Film français de François Leterrier (1983).* Avec Jane Birkin. 22.00 L'Evasion du cinéma «Liberté». ■ Film polonais de Wojciech Marczewski *(1990, v.o.).* 23.30 Sang pour sang. ■■ Film américain de Joël Cohen (1983, v.o., 95 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.30 Atelier de *création radiophonique. Autour du* monument à Félix Guattari de Jean-Jacques Lebel. 2. La sculpture polyphonique. 22.25 *Poésie sur parole.* Valery Larbaud (6). 22.35 Musique : Le Concert. Donné le 30 octobre, au Théâtre de la Ville. Musique traditionnelle d'Iran : Œuvres de Keramati, Talaï, Khaladj. 0.05 Clair de nuit. Tentatives premières : Le département de la phonothèque et de l'audiovisuel de la bibliothèque nationale : aperçu d'une activité méconnue et de la richesse du patrimoine sonore ; Rub a dub dub ; *Rémanences : Larrons-brandons* ; Des mots dans le vent ; La Durée du oui : Limborg Horzo. 1.00 Les Nuits de *France-Culture (rediff.).*
FRANCE-MUSIQUE 20.05 Voix souvenirs. Emile Scaramberg, ténor. Lakmé : *Fantaisie aux divins mensonges* (Gérald, acte 1), de Delibes (enregistré en 1906) ; Œuvres de Gounod : Roméo et Juliette : Ange adorable (duo, acte 1) ; Ah ! Lève-toi soleil (cavatine, acte 2) ; Lohengrin : Ah ! Respirons tous deux (acte 3), de Wagner. Faust : Salut demeure chaste et pure (avec accompagnement piano), de Gounod *(enregistré en 1905)* ; Jacqueline Courtin : La Tour de feu : Ballade de Naïk (acte 1), de Lazzari, par l'Orchestre *Lamoureux, dir. Eugène Bigot (enregistré* en 1943) ; Thaïs : Chez Thaïs (acte 2), de Massenet, par l'orchestre Radio-Lyrique, dir. *Jules Gressier (enregistré en 1956).* 21.00 Capitale Prague. Ou la mémoire des pierres. 22.30 Transversales. 1. Les Magiciens de la Terre : Egypte ; Inde du Nord ; 2. Variations transversales. Autour du Plus que tango, avec Elisabeth Chojnacka et Per-Arne Glorvigen : Œuvres de Piazzola, Ohana, Nyman, Prin, Wiener ; 3. Déclic : Benny Waters, saxophone ; 4. Chansons : Mélo ; 5. Le jazz, probablement : Du free jazz à Bizet, Puccini, Pergolesi en passant par les années ECM. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector
RADIO-CLASSIQUE 20.00 Soirée lyrique. Guillaume Tell, de Rossini, par le Chœur et l'Orchestre de la Scala de *Milan, dir. Riccardo Muti. Giorgio Zanca*naro (Guillaume Tell), Cheryl Studer (Mathilde), Chris Merritt (Arnold), Ame*lia Felle (Jemmy), Franco de Grandis* (Melchthal). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Le Monde
DIMANCHE 10 - LUNDI 11 DÉCEMBRE 1995

Pense-bête

par Alain Rollat

POUR *bien finir une grève, il faut :*

1. – Ne pas confondre concertation et négociation. Les arguments des docteurs Blondel et Viannet, qui sont deux des meilleurs experts en sémantique de l'Académie sociale, sont d'autant plus fondés que n'importe quel dictionnaire montre la différence. Il y a une ambiguïté barbare dans le mot « concertation ». Etymologiquement, comme l'indique Le Robert, ce terme renvoie aux jeux du cirque puisqu'il signifie *« lutte d'athlètes antiques »*. Il convient donc de s'en méfier, surtout au moment où M. Juppé se pose en hercule de la protection sociale, même si, dans sa bouche, le mot semble employé au sens le plus contemporain, celui qui implique une bonne volonté réciproque : se concerter pour agir de concert.

« Négociation » offre de meilleures garanties bien que, dans son acception commerciale, il soit souvent synonyme de tractation. Qu'on l'utilise pour qualifier une série d'entretiens, de discussions, d'échanges de vues ou de démarches, il débouche souvent sur un compromis parce qu'il implique toujours la recherche d'une conclusion, d'un accord à l'amiable. Il fait bon ménage avec la « médiation », qui n'est, *stricto sensu*, qu'une *« entremise destinée à mettre d'accord, à concilier ou réconcilier des personnes, des partis »*. Mais il en va de ce mot comme de toute formule incantatoire : il faut quand même le prononcer pour pouvoir sortir de l'impasse. Toute la question est ainsi de savoir s'il y a un peu d'Ali Baba chez M. Juppé.

2. – Ne pas confondre la fin et les moyens. Ne jamais oublier, par exemple, que les droits de chacun s'arrêtent toujours où commence la reconnaissance des droits d'autrui. On se référera utilement aux directives officielles relatives à l'instruction civique telle qu'elle est désormais enseignée (ou devrait l'être) dans les cours élémentaires des écoles primaires (arrêté ministériel du 23 avril 1985) : *« L'Etat républicain est fait de personnes libres et responsables, ayant le sens de l'intérêt général. On naît citoyen ; on devient un citoyen éclairé... »* On y retrouvera que la raison d'être de la Sécurité sociale tient en deux mots : solidarité et générosité. Deux mots qui ne vont pas l'un sans l'autre, mais qui renvoient ensemble à une autre notion dont les premiers ministres eux-mêmes ne sont pas exemptés : la notion d'entraide, qui appartient, elle aussi, à la catégorie des devoirs autant qu'à celle des précautions (*« on peut à tout moment avoir besoin des autres »*).

On pourra même réviser ce programme scolaire jusqu'aux rudiments du cours moyen, où l'on apprend aux enfants que l'exercice des droits et le respect des devoirs s'inscrivent dans la pratique collective de ce qu'on appelle le « contrat », autrement dit l'*« entente entre chacun de ceux qui participent à une œuvre commune »*. A l'époque où la morale n'était pas une notion surannée, les instituteurs prétendaient que le simple refus de l'égoïsme était, en la matière, le plus magique des sésames.

Le footballeur Pascal Olmeta soupçonné de trafic de faux billets

LE GARDIEN de but du club professionnel de football de l'Olympique lyonnais, Pascal Olmeta, trente-quatre ans, a été mis en examen, vendredi 8 décembre, par le juge dijonnais Frédéric Desaunettes pour *« détention et mise en circulation de signes monétaires contrefaits »*. Entendu pendant près de trois heures, Olmeta est sorti libre du bureau du magistrat. Selon son avocat, M[e] Yanina Castelli, il n'est soumis à aucun contrôle judiciaire. Le joueur a été mis en cause par un aide-comptable du club, Daniel Péchet, trente-neuf ans, lui-même placé en détention provisoire.

Confondu lors de l'achat d'une antenne parabolique de télévision avec des faux billets de 200 cents francs, cet employé de bureau a d'abord déclaré que la fausse monnaie lui avait été vendue à moitié de sa « valeur » par Olmeta. Puis, devant le juge, il est revenu sur ses déclarations. – *(Bur. rég.)*

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Maurice Papon, inculpé de complicité de crimes contre l'humanité**, serait le bénéficiaire, de la part de la chancellerie, d'une *« bataille de sauvetage par des moyens déloyaux »*, selon M[e] Gérard Boulanger, avocat d'une partie des parties civiles dans ce dossier. L'avocat indique qu'un nouveau magistrat va devenir président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux et estime que, *« comme il y a une seule chambre d'accusation à Bordeaux, cela crée une situation inextricable et risque de pourrir la procédure. C'est un coup fourré qui vide le dossier Papon »*.

■ **TERRORISME : le juge d'instruction parisien Laurence Le Vert a mis en examen**, vendredi 8 décembre, pour *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »*, six des dix-neuf personnes interpellées le 5 décembre dans les régions de Lyon, Toulouse et Tours (*Le Monde* du 7 décembre) et soupçonnées d'avoir aidé Khaled Kelkal, l'un des organisateurs de la vague d'attentats perpétrés en France. L'une d'entre elles, âgée de vingt-trois ans, était la compagne du jeune terroriste, tué le 29 septembre par les gendarmes. Elle a été laissée en liberté.

■ **MUSIQUE : le Grateful Dead**, groupe-phare de la contre-culture américaine des années 60, a annoncé sa dissolution, vendredi 8 décembre, après trente ans d'existence. Cette décision intervient quatre mois après la mort de son guitariste et leader Jerry Garcia, décédé à cinquante-trois ans d'une crise cardiaque. Le groupe combinait les influences du rock, du bluegrass et de la musique folk. Il avait multiplié les succès, notamment avec des morceaux comme *Truckin* ou *Casey Jones*.

Dans « Le Monde diplomatique » de décembre

LE MONDE DIPLOMATIQUE de décembre propose trois grands dossiers : L'extrême droite à la conquête du prolétariat européen (avec des articles de Rinke Van den Brink, Alain Bihr, Brigitte Pätzold et Denis Paillard) ; Une paix piégée au Proche-Orient (Alain Gresh, Jan de Jong, Joseph Algazy et Dominique Vidal) ; deux documents inédits sur L'antisémitisme du III[e] Reich (Henri Madelin, Philippe Burrin, Laurent Rucker).

Egalement au sommaire : Réformer par la ruine ; Moscou, Pékin et Hanoï, ou les prédateurs au pouvoir ; Le Portugal rattrapé par la normalité libérale ; L'amère médecine du docteur Cardoso au Brésil ; Choix stratégiques et de société en Russie ; L'éclatement annoncé de la Fédération canadienne ; Montée des périls pour le colonel Kadhafi ; Le viol permanent du peuple birman ; Introuvable Papouasie-Nouvelle-Guinée...

★ **En vente chez votre marchand de journaux : 20 francs.**

Tirage du *Monde* daté samedi 9 décembre 1995 : 469 296 exemplaires

Vingt morts dans l'accident en Haïti d'un avion affrété pour expulser des clandestins

L'appareil ramenait de Guyane des Haïtiens en situation irrégulière

POINTE-À-PITRE
de notre correspondant

Deux gendarmes en poste en Guyane, deux pilotes travaillant en Guadeloupe, et seize ressortissants haïtiens – parmi lesquels trois enfants – ont trouvé la mort, jeudi 7 décembre, à 30 kilomètres de Port-au-Prince, en Haïti, dans l'accident d'un avion charter affrété par la France dans le cadre des opérations de reconduite à la frontière des immigrés haïtiens en situation irrégulière dans les départements français d'Amérique.

L'avion, un Beechcraft 19-000 de la compagnie Air Saint-Martin, qui avait quitté Cayenne (Guyane) et devait atterrir à Port-au-Prince vers 20 heures (heure locale) après une escale à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), s'est écrasé dans des circonstances encore indéterminées alors que de fortes pluies s'abattaient sur Port-au-Prince. Il transportait quinze ressortissants haïtiens faisant l'objet d'un arrêté de reconduite à la frontière pris par le préfet de la Guyane. Le seizième, visé par un arrêté du préfet de la Guadeloupe, avait été embarqué lors de l'escale de Pointe-à-Pitre. Le préfet de Guyane a immédiatement souligné que *« toutes les règles de droit* [avaient] *été respectées »*.

Quant au ministre délégué à l'outre-mer, Jean-Jacques de Peretti, il a exprimé ses condoléances *« aux familles des victimes et, en particulier, à celles des deux gendarmes »*. Ce drame a suscité une forte émotion. André Théodore, le président de l'association des immigrés haïtiens en Guadeloupe Têt kolé (littéralement « Têtes collées »), a dénoncé *« le choix des autorités* [françaises] *de renvoyer les Haïtiens en Haïti dans de petits avions »*, estimant qu'un drame devait arriver *« tôt ou tard »*.

« AIDE AU RETOUR »

Cet accident vient relancer le débat sur le sort réservé aux immigrés illégaux haïtiens dans les départements français d'Amérique. Après le passage du cyclone Luis en septembre sur l'île de Saint-Martin, Jean-Jacques de Peretti avait découvert l'ampleur de l'immigration clandestine. Le boom immobilier, né de la loi de défiscalisation des investissements outre-mer que son prédecesseur Bernard Pons avait fait adopter en 1986, avait attiré des travailleurs venus de toute la Caraïbe. Mais avec la récession ces étrangers étaient devenus indésirables... Le ministre proposait alors aux volontaires une *« aide au retour »*, c'est-à-dire une place dans un avion et l'acheminement maritime gratuit de 2 mètres cubes de bagages par personne (*Le Monde* du 29 septembre). Le dispositif n'ayant cependant pas rencontré le succès escompté, l'administration a repris une politique plus autoritaire de reconduite à la frontières des illégaux.

De nombreux petits avions ont donc été affrétés par le ministère de l'intérieur. Une manne pour les compagnies locales actuellement en difficulté. A elle seule, la préfecture de la Guadeloupe procède, en effet, chaque année à environ mille cent reconduites à la frontière, soit 10 % du total des opérations effectuées en France. Quant à la Guyane, elle ne renvoit pas moins de quatre mille étrangers en situation irrégulière par an. Dans ce contexte, l'accident du Beechcraft 19-000 – le premier crash d'un « charter de clandestins » – pourrait conduire à une réflexion plus générale sur les modalités d'expulsion des immigrés illégaux.

Eddy Nedeljkovic

M. Séguin appelle à « faire barrage » aux candidats du FN dans les législatives partielles de Seine-et Marne

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT, a *« sommé »* le président du RPR, Alain Juppé, vendredi 8 décembre, de prendre *« une position claire »* entre l'extrême droite et la gauche dans l'élection législative partielle organisée dans la troisième circonscription de Seine-et-Marne. Le président du Mouvement des citoyens est doublement fondé à le faire. C'est un membre de son parti, Pierre Carassus, soutenu par le Parti socialiste, qui affronte au second tour, dimanche 10 décembre, un représentant du Front national, Gregory Prost (*Le Monde* du 8 décembre). Mais surtout M. Chevènement a trouvé là le moyen de semer un peu la zizanie au sein du RPR.

La position officielle, validée le 6 décembre par le bureau politique du RPR, est de ne pas choisir entre *« le candidat du parti qui a mis la France à genoux et celui d'une formation dont le leader et les valeurs sont opposés aux idéaux du gaullisme »*. En réponse à Serge Klarsfeld, président de l'Association des fils et filles des déportés juifs de France, qui s'était inquiété d'une pareille attitude, le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, a précisé, dans une lettre rendue publique le 8 décembre, en quoi la stratégie dite du front républicain, *« inefficace et dangeureuse, ne peut qu'ouvrir un boulevard au Front national »*.

Philippe Séguin est d'un avis différent. Sollicité scripturalement par M. Chevènement lors de la séance des questions au gouvernement, mercredi 6 décembre, le président de l'Asssemblée nationale lui a fait passer ce petit mot : *« Vous m'avez demandé mon sentiment sur l'élection de Melun-Montereau. Dans cette circonscription, comme dans l'autre circonscription de Seine-et-Marne, je souhaite que les républicains sachent converger pour faire barrage au candidat du Front national. »*

UN MESSAGE CLAIR

Au dos de la carte, M. Séguin a précisé : *« Je vous autorise à faire connaître la teneur de cette lettre dans les conditions que vous souhaiterez. »*

Du côté du Parti républicain, le secrétaire général, Pascal Clément, qui expliquait en début de semaine qu'*« appeler à voter PS »* aurait pour conséquence de donner *« dix points de plus* [au] *FN »*, a rectifié quelque peu sa position, vendredi soir, en demandant aux électeurs de la majorité présidentielle de *« ne pas voter pour le candidat du Front national »*. Au sein de la droite, seuls le CDS, par la voix de son secrétaire général, Philippe Douste-Blazy, et Philippe Séguin appellent clairement à voter pour les candidats opposés à ceux de Jean-Marie Le Pen.

J.-L. S.

Taïwan va augmenter son budget militaire

Le gouvernement veut répondre à la campagne d'intimidation de Pékin

TAÏPEH
de notre envoyé spécial

Le premier résultat de la campagne d'intimidation de la Chine populaire à l'encontre de Taïwan, à l'heure cruciale de sa démocratisation complète, a d'ores et déjà été examiné en conseil des ministres, au lendemain des élections législatives du 2 décembre. L'île augmentera en principe son budget militaire de près d'un quart de sa valeur actuelle pour l'année allant de juillet 1996 à juin 1997, selon des informations rendues publiques par des organes de presse proches du pouvoir. Il serait alors de 12,5 milliards de dollars (62,5 milliards de francs) pour un pays dont les réserves en devises étrangères s'élèvent à 100 milliards de dollars (500 milliards de francs).

L'annonce officieuse a suivi de moins d'une semaine le scrutin législatif du 2 décembre et découle visiblement des tirs de missiles et autres manœuvres militaires auxquels le continent s'est livré durant la campagne. Le budget de la défense taïwanais avait crû de moins de 10 % sur l'exercice en cours (1995-1996) par rapport à celui de 1994-1995. La décision de lui faire subir une brusque hausse traduit une progression dans la prise de conscience de l'île qu'on est revenu dans une phase cruciale des relations entre les deux rives du détroit de Formose.

Cette augmentation marquée des dépenses militaires doit encore être approuvée par le nouveau Parlement. Le gouvernement y dispose désormais d'une faible majorité, mais il devrait pouvoir compter, dans ce domaine, sur une coopération au moins tacite des deux formations de l'opposition.

FAILLES

Pour Taïwan, la campagne d'intimidation du continent rend d'autant plus cruciales les livraisons d'armements acquis ces dernières années auprès des Etats-Unis (chasseurs F-16, frégates décommissionnées de l'armée américaine) et de la France. La première frégate française de classe *La Fayette* est attendue dans la première moitié de 1996 ; le premier escadron de chasseurs Mirage-2000 doit pointer le nez dans l'île un an plus tard. Les livraisons américaines ne peuvent intervenir que plus tard encore.

D'ici là, l'île vit sur une défense aérienne et navale qui, pour être prise au sérieux par les experts, n'en comporte pas moins des failles dues, en particulier, à la vétusté de son matériel américain. On a tout particulièrement relevé ici, dans les dernières manœuvres en Chine, l'apparition d'avions de fabrication russe, les Sukhoi-27, sous couleurs de Pékin. Face à ces bombardiers de haute gamme, Taïpeh ne peut aligner aujourd'hui que des F-5 aux pilotes bien entraînés mais à la fiabilité médiocre.

Francis Deron

■ **UN COMMUNIQUÉ DES PERSONNELS CGT DU « MONDE » :** les ouvriers du Livre, les employés, les cadres et les journalistes CGT du *Monde « désapprouvent l'utilisation de la presse par le premier ministre pour faire publier aux frais du contribuable un placard publicitaire dont l'objet est de se justifier aux yeux de l'opinion. La nocivité de son plan, dont c'est faire injure aux citoyens, et aux travailleurs en particulier, de supposer qu'ils en ignorent le contenu, a eu pour résultat de provoquer un mouvement social sans précédent depuis Mai 68. Les personnels CGT du* Monde *sont entièrement solidaires des grévistes et réclament avec eux le retrait du plan Juppé »*.

Une campagne de publicité du gouvernement pour le plan Juppé

INSATISFAIT de l'éclairage donnée par la presse sur sa réforme de la protection sociale, Alain Juppé, *« dans le souci de mieux informer nos concitoyens »*, a chargé le SID, service d'information dépendant du premier ministre, de lancer une campagne de publicité dans la presse écrite nationale et régionale. Dans leurs éditions du samedi 9 décembre, sept quotidiens nationaux, soixante-trois publications régionales et cinq journaux d'outre-mer publient une page de publicité intitulée *« Connaissez-vous le plan Juppé ? »*. Le coût de cette campagne, selon Alexandre Basdereff, patron du SID, s'élève à 5 millions de francs. Le SID est financé sur crédits d'Etat.

Deux quotidiens – *L'Humanité* et *l'Equipe* – ont refusé de publier cette page. *« Au moment où la France attend que le gouvernement se décide à ouvrir des négocations,* explique le journal du PCF, *nous avons tenu à marquer notre opposition à cette méthode qui vise à substituer la propagande au débat franc, direct, que réclament ceux qui sont en lutte. »* Pour sa part, le quotidien sportif, qui s'interdit également de publier la publicité pour le tabac, nous a indiqué qu'il souhaite rester *« en dehors des affaires politiques »*.

Cette opération, visant à retourner l'opinion publique et laissant supposer que la presse ne l'a pas correctement informée, intervient quelques jours après la dénonciation, par Michel Péricard, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, de la *« radio-CGT »* et de la *« télé-CGT »*. Elle suscite une protestation de l'ancien premier secrétaire du PS, Henri Emmanuelli, qui accuse M. Juppé de se livrer à *« une nouvelle provocation »*, après celle des comités d'usagers, en utilisant *« l'argent des contribuables »*.

En janvier 1988, le chef du gouvernement, Jacques Chirac, avait déjà eu recours au même service pour une campagne publicitaire baptisée *« Continuons ensemble »*, à trois mois de l'élection présidentielle. Les gouvernements de gauche ont utilisé des campagnes publicitaires à l'appui de leur politique. En revanche, l'utilisation du SID en période de conflit social n'est pas un procédé habituel.

Olivier Biffaud

A NOS LECTEURS

Le Monde publie, en page 8 de ce numéro et sous la mention « Publicité », le communiqué du service d'information et de diffusion du premier ministre intitulé « Connaissez-vous le plan Juppé ? ». L'opposition et les syndicats critiquant une *« campagne de propagande »*, nous devons quelques explications à nos lecteurs.

En matière de communication politique, nous avons pour règle de ne pas censurer, en les refusant, les publicités qui nous parviennent, sauf si elles sont manifestement contraires aux valeurs démocratiques. Depuis le début du débat national sur le plan Juppé ou sur le contrat de plan à la SNCF, *Le Monde* a ainsi accepté plusieurs publicités – appels ou pétitions – le reflétant dans sa diversité et se faisant notamment l'écho des protestations que ces réformes suscitent. Dans nos éditions de lundi, datées mardi, nous publierons, du reste, une publicité de syndicalistes de la CFDT dénonçant le plan Juppé. Nous avons agi de même à propos de la reprise des essais nucléaires français en acceptant les campagnes de mouvements écologistes ou de citoyens japonais qui la critiquaient.

Il va sans dire que l'acceptation de telle ou telle publicité ne signifie pas que *Le Monde* en approuve nécessairement le message.